TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9228 | 22 PAGES DERNIÈRE ÉDITION | DIMANCHE 15-LUNDI 16 SEPTEMBRE 1974

L'occupation du paquebot « France »

La Compagnie générale maritime porte plainte

LIRE PAGE 17



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 9 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 9 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 75 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Violence ou démocratisation en Espagne ?

L'Espagne n'a pas le privilège de la violence aveugle. Les extrémistes irlandais ou italiens, japonais ou palestiniens, ne se sont, apparemment, jamais beaucoup inquiétés que des femmes et des enfants puissent succomber dans des actions terroristes qui ne les visaient pas directement. Pourtant, l'attentat qui, le vendredi 13 septembre, à l'heure du déjeuner, dans un restaurant de Madrid, a tué onze personnes était-il aveugle ?

Les auteurs de ce crime, quels qu'ils soient, ne peuvent pas ne pas en avoir perçu les éventuelles et graves conséquences politiques. Plus que jamais le régime espagnol, en effet, est à un tournant. Le général Franco, âgé de quatre-vingt-deux ans, semble ne pas être en mesure de mettre fin à un pouvoir qui a été quasi absolu pendant trente-huit années, et qui rend tout aussi impossibles une évolution profonde du seul régime autoritaire survivant à l'Ouest et son intégration à l'Europe. Nul doute, d'ailleurs, qu'une partie de l'entourage du Caudillo exerce une forte pression sur cet homme diminué pour qu'il prolonge son règne au maximum... ou qu'il se survive à travers quelques-uns de ses proches.

Le chef de l'État avait, en juillet dernier, paru disposé à saisir l'occasion de sa maladie pour passer en douceur le « relais » au successeur désigné. Or, après un mois et demi d'« intérim » du prince Juan Carlos, il a décidé de revenir à la barre : l'explosion de Madrid a eu lieu au moment même où prenait fin le premier conseil des ministres présidé par le Caudillo depuis son retour aux affaires.

Malgré cet entêtement d'un vieil homme à vouloir arrêter la pendule de l'histoire, une certaine vie politique commence à renaître dans le pays même. Ses manifestations publiques les plus importantes ont encore lieu à l'étranger, comme la récente déclaration de la junte démocratique, regroupant des hommes allant des communistes aux monarchistes libéraux. Mais on sait — ne serait-ce qu'à l'occasion d'un « coup de filet » comme l'arrestation de soixante-sept membres de l'Assemblée de Catalogne au couvent de Sabadell, le 8 septembre — que la discussion se déroule désormais à l'intérieur du pays. Elle suppose au moins une grande inefficacité de la police, ou, plus sûrement, que certaines autorités ferment les yeux. De façon totalement ouverte cette fois, un ancien ministre du général Franco, M. Joaquin Ruiz Gimenez, vient d'annoncer qu'il allait créer un mouvement d'opposition.

Le premier ministre lui-même, M. Carlos Arias Navarro, dont la volonté d'ouverture politique, proclamée le 12 février dernier, lors de la formation de son gouvernement, avait été mise en doute, a récemment confirmé qu'il entendait bien poursuivre une démocratisation progressive du pays. Le ton très ferme qu'il a employé à cette occasion montrait à tout le moins qu'il se sentait assuré de ses arrières, militaires notamment.

Il est donc probable que les Espagnols ne sont pas disposés à accepter longtemps encore que l'avenir d'un grand pays comme le leur soit suspendu aux décisions d'un homme diminué : l'Éthiopie vient de montrer que les fins de règne qui se traînent ne sont pas les plus glorieuses.

Aussi ne peut-on écarter l'hypothèse selon laquelle les auteurs de l'attentat meurtrier du 13 septembre, à la Puerta del Sol, souhaitaient entraver, d'une façon ou d'une autre, le processus de démocratisation en cours au delà des Pyrénées. Il est rassurant, à cet égard, qu'un membre du gouvernement, le ministre de l'information, ait aussitôt affirmé que la violence ne saurait modifier la politique du gouvernement.

(Lire nos informations page 2.)

ATTENTE ANXIEUSE A LA HAYE

Le premier ministre néerlandais négocie avec le commando qui détient l'ambassadeur de France et huit autres otages

Samedi 14 septembre, en fin de matinée, l'ambassadeur de France à La Haye, M. Jacques Senard, et les huit autres personnes qui avaient été prises avec lui étaient toujours détenues par un commando de l'Armée rouge japonaise. Les tractations se poursuivaient. M. Joop Den Uyl, le premier ministre néerlandais, qui a pris en main les négociations, a proposé au commando de mettre à sa disposition un appareil de la K.L.M. Cependant les pilotes demandaient que le commando se déssaisisse de ses armes, ce qu'il refusait.

Le premier ministre a déclaré qu'en raison des événements, il ne serait « très probablement » pas en mesure d'assister samedi soir au dîner de l'Elysée.

Les trois membres du commando qui ont occupé l'ambassade, vendredi au milieu de l'après-midi, exigeaient que Yutaka Fuyaka, un Japonais arrêté à Orly le 26 juillet dernier et incarcéré à la Santé, vienne les rejoindre, et qu'un avion soit mis à leur disposition pour qu'ils puissent quitter le pays. Ils s'engageaient à libérer leurs otages sitôt qu'ils seraient eux-mêmes arrivés à une destination qu'ils ne précisaient pas. Si leurs exigences n'étaient pas satisfaites avant 3 heures du matin, les trois hommes menaçaient de tuer un à un leurs prisonniers.

Le gouvernement français décidait rapidement de libérer Fuyaka, qui a été conduit en Mystère-20 à l'aéroport de Schipol. Paris a démenti samedi matin que Fuyaka se refuse, comme on l'avait dit, à rejoindre ses camarades. Cependant, il est resté à l'aéroport. L'ambassade demeure encerclée par d'importantes forces de police. Des tireurs d'élite ont pris position sur les toits et des véhicules blindés bloquent les rues avoisinantes.

De notre correspondant

La Haye. — Ce samedi matin 14 septembre, au lever du jour, l'atmosphère était presque paisible dans le quartier de l'ambassade de France. Toute la soirée et dans la nuit, on avait vu affluer les journalistes français et japonais. Les policiers tenaient les badauds à distance, derrière des barrières. Des rumeurs contradictoires circulaient, sans que la police apportât la moindre confirmation.

La veille, vers 22 heures, la panique s'empara de la foule et des policiers ; on avait entendu un coup de feu à l'intérieur de l'ambassade, et pendant quelques instants tout le monde courut dans tous les sens. Seules restèrent en place sur la chaussée, les caméras de la télévision. Personne ne pouvait dire si le coup de feu avait blessé quelqu'un, ou peut-être pire...

Peu après, Mme Senard, l'épouse du diplomate séquestré, entrait à l'ambassade des Etats-Unis, située à côté de l'ambassade de France, où les autorités néerlandaises ont installé leur poste de commandement, En quittant l'immeuble, Mme Senard essayait de cacher son visage aux photographes. Vite elle retournait au ministère des affaires étrangères pour attendre la suite des événements en compagnie de ses deux fils.

La nuit devait être longue et pleine d'incertitude. Bientôt, on apprit, par un journaliste de la radio, que l'avion de Paris, avec le prisonnier japonais à bord, était arrivé à l'aéroport d'Amsterdam. Dès lors, à chaque mouvement de voiture aux alentours de l'ambassade, une meute de journalistes et de photographes couraient en tous sens comme des aveugles. La première heure limite de l'ultimatum sonnait, ensuite la deuxième, et puis, on ne savait plus... Le calme redescendit sur la ville et le jour se leva. Seules les ambulances et les voitures de police restaient sur place. Les badauds avaient disparu, las de cette absence d'événement...

Tout avait commencé, vendredi après-midi à 16 h. 45, quand trois hommes, disant appartenir à l'Armée rouge révolutionnaire, étaient entrés dans l'ambassade de France. En menaçant le concierge et le chauffeur de l'ambassade de leurs armes, les membres du commando — deux Japonais et un Arabe, semble-t-il, — avaient obligé ces deux premiers otages à monter avec eux dans l'ascenseur pour aller jusqu'au quatrième étage où se trouve le bureau de l'ambassadeur.

Le chauffeur put s'échapper lorsque l'ascenseur s'arrêta au troisième étage. C'est lui, probablement, qui appela la police en signalant qu'il y avait *« quelques difficultés à l'intérieur de l'ambassade »*.

Trois membres de la police — dont une femme — montèrent alors par le deuxième ascenseur. Lorsque la porte s'ouvrit, des coups de feu éclatèrent. La femme fut blessée assez grièvement et un de ses collègues fut atteint à une jambe.

PHILIP FRERIKS.

(Lire la suite page 2.)

MAJORANT DE 3,5 % LE COUT DU « BRUT »

L'OPEP indexe le prix du pétrole sur le taux d'inflation des pays industrialisés

L'Arabie Saoudite réserve sa position

L'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), réunie à Vienne les 12 et 13 septembre, a décidé d'augmenter les revenus fiscaux de ses membres de 3,5 % pour le quatrième trimestre 1974. Pendant cette période, les prix « affichés » ne seront, en revanche, pas modifiés. Comme la fiscalité constitue l'essentiel du prix effectif payé pour le pétrole brut (le coût de production étant extrêmement faible), cette décision revient à accroître du même pourcentage le coût moyen d'accès au brut.

Il a été, en outre, convenu — et c'est sans doute la décision la plus importante pour l'avenir — que le prix du pétrole serait indexé l'an prochain sur le taux d'inflation des « pays industrialisés ». Ainsi les revenus des Etats membres seront-ils automatiquement protégés contre l'érosion monétaire. Mais l'Arabie Saoudite ne s'est pas associée à la majoration des recettes fiscales pour le quatrième trimestre, et sa position sur l'échelle mobile reste ambiguë.

Il est probable que les compagnies exploitantes chercheront à répercuter, au moins partiellement, sur leurs prix de vente l'alourdissement de leur charge fiscale, mais, d'une façon générale, on pense que l'effet sur le niveau des prix sera faible.

On peut s'attendre que d'autres pays producteurs de matières premières (cuivre, bauxite, etc.) chercheront à s'organiser pour imposer une solution du même genre en leur faveur.

Après le temps de la conquête, celui de la conservation

Vienne. — On avait cru un moment, vendredi en fin d'après-midi, que les ministres retarderaient jusqu'à samedi la rédaction finale de leur communiqué. M. Yamani, le ministre saoudien du pétrole, s'était retiré trois heures avant la fin, c'est-à-dire vers 20 heures, exprimant par écrit les réserves de sa délégation à l'égard de la position adoptée par les autres pays de l'OPEP.

De notre envoyé spécial

Ces réserves ont été incluses dans le communiqué.

Les autres pays ont décidé d'augmenter de 3,5 % leurs recettes fiscales. Comment ce pourcentage a-t-il été calculé ? Tout simplement, puisqu'il s'agit d'une hausse trimestrielle, en divisant par quatre le taux annuel retenu par la commission économique de l'OPEP pour l'inflation des pays industrialisés nommément indiqués dans le communiqué (on ne parle pas d'inflation mondiale mais toujours d'inflation dans les pays industrialisés), soit 14 %. Autrement dit, les pays de l'OPEP se basent sur l'érosion monétaire encourue pendant les trois premiers trimestres.

Ce qui est augmenté, c'est le revenu fiscal moyen des Etats producteurs, ce qui revient à parler du coût moyen d'accès des grandes compagnies au brut du golfe Persique, puisque le coût de production dans cette région est négligeable. Les grandes compagnies disposent, on le sait, de brut de concession et de brut de participation, maintenant dans la proportion de 40/60. Le premier leur coûte un peu plus de 7 dollars par baril d'« arabe léger », le second un peu moins de 11 dollars. D'où une moyenne qui s'était établie au mois d'août à 9,41 dollars par baril, et qui est maintenant de 9,74 dollars. L'augmentation est de 33 cents par baril, ce qui représente bien 3,5 %.

A Quito, en juin dernier, par suite de l'augmentation du taux des redevances, ce coût moyen était passé de 9,24 à 9,28 dollars. Ce n'est pas ce dernier chiffre auquel l'OPEP a appliqué la hausse de 3,5 %, mais celui de 9,41 qui ressort de l'accord de participation conclu au mois d'août, entre le Koweït et les « Majors » opérant sur son territoire. Dans cet accord, le brut de participation a été tarifé non plus à 93 % du prix affiché, comme c'était la coutume depuis quelque temps, mais à 94,8 % de ce même prix. Notons au passage que ces derniers pourcentages sont tout à fait arbitraires. Ainsi s'explique le saut de 9,28 à 9,41.

PHILIPPE SIMONNOT.

(Lire la suite page 19.)

Les difficultés de l'industrie aéronautique

LA MÉVENTE DES AVIONS CIVILS POURRAIT ENTRAINER PLUSIEURS MILLIERS DE LICENCIEMENTS

(Lire page 19.)

Le « nouveau matin » des militaires chiliens

IV. — Étrange et tragique jeu d'échecs

La junte militaire qui a renversé le gouvernement d'Unité populaire le 11 septembre 1973 contrôle le pays, mais au prix d'une répression très violente, et dont l'ampleur a même eu tendance à croître ces dernières semaines. Cependant, les nouvelles autorités chiliennes mettent progressivement en place un système dont certaines caractéristiques rappellent ce que l'on a appelé le « modèle brésilien », autoritaire sur le plan politique et très libéral dans le domaine économique (« le Monde » des 12, 13 et 14 septembre).

De notre envoyé spécial
JEAN-PIERRE CLERC

Santiago. — La vie politique chilienne ressemble aujourd'hui à un étrange et tragique jeu d'échecs où les deux adversaires joueraient l'un au-dessus, l'autre au-dessous du plateau. Comment, autrement, expliquer ce déploiement massif de pièces en uniforme, ces manœuvres d'encerclement puisque, en face, officiellement, il n'y a plus d'adversaire ?

Cette disposition ne facilite évidemment pas l'observation. La lecture des journaux peut y aider : les notes discordantes — un échange de lettres fort vives entre la démocratie chrétienne et le ministre de l'intérieur ; la critique par un avocat d'extrême droite de la politique économique de la junte ; une lettre des évêques au chef de l'État — y font l'effet de bombes et sont l'objet d'infinis commentaires et spéculations ; et puis il y a les omissions, les doubles sens, parfois transparents !

Le point de vue officiel s'étale largement dans la presse. Pour en avoir d'autres, démocrates-chrétiens par exemple, il faut s'armer de patience et avoir des recommandations : *« Bien entendu, vous ne me citez pas... »* Quant aux responsables de la gauche, aux militants syndicaux, il faut un luxe infini de précautions pour les approcher...

Le visible, le centre du dispositif c'est, dans la plus grande avenue de Santiago, l'édifice Diego-Portalès — énorme bâtiment, moderne et hideux, où Salvador Allende avait, en mars 1972, accueilli la troisième conférence des Nations unies pour le commerce et le développement. L'immeuble abrite la junte et une partie des services gouvernementaux.

Nombreux sont les Chiliens qui, jour après jour, guettent les signes de dissension entre les chefs d'état-major des quatre armes, ou de mésentente entre eux et le reste des forces armées. Ces derniers mois, leur attente a été déçue (1). A la fin de juin, le général Augusto Pinochet a renforcé sa prééminence. Il n'était que président de la junte, il est devenu chef suprême de la nation pour une durée indéterminée. Les personnes qui ont vu le chef de l'État récemment l'ont trouvé *« serein »*, parfaitement convaincu du caractère historique de sa mission ; tirer le pays du « chaos où l'a plongé le marxisme », construire les bases, économiques notamment, qui en feront un des Etats leaders de l'Amérique latine. Pour cela, à peu près tous les moyens lui semblent bons. Il ne paraît pas saisi par le doute.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Rentabilité

Lip, c'est fini : c'est ainsi que M. Messmer avait annoncé, en son temps et à sa façon, la reprise du travail aux usines de Besançon. Qu'en sera-t-il pour M. Chirac et pour le paquebot France, dont l'équipage refuse d'être sacrifié sur l'autel de la rentabilité ?

Le drame dans cette affaire est que le France n'a pas une clientèle étrangère aussi riche que celle des chars AMX ou des avions Mirage et que, à défaut d'être rentable, son exploitation n'est pas moralement aussi justifiable que celle des sous-marins nucléaires.

Désarmer le France, oui ! Désarmer la France, non !

BERNARD CHAPUIS.

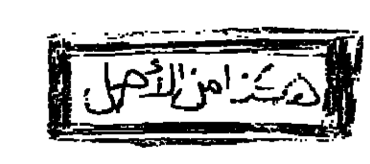
LA FIN D'UNE ÉPOQUE

Inter-Variétés disparaît

Quand un journal cesse de paraître, toute la presse s'émeut. Inter-Variétés, la chaîne favorite des auditeurs du troisième âge, va se taire le 30 septembre, dans l'indifférence générale, victime d'une conception dérisoire de l'efficacité : la radio d'Etat, qui s'est alignée depuis des années sur la politique des stations périphériques (peu concernées par ce « marché » dont se désintéressent les annonceurs commerciaux), les abandonne à leur silence ou les condamne aux « tubes » à toute heure. Ainsi, c'est un des aspects du service public de radiodiffusion qui est remis en cause, alors qu'en Grande-Bretagne, la B.B.C. 2 (diffusée sur les grandes ondes) continue de consacrer l'ensemble de ses émissions à cet auditoire.

L'interruption des émissions d'Inter-Variétés, qui passaient le soir sur le réseau des petites ondes de France-Inter, était au départ justifiée par l'intention d'améliorer l'écoute d'un France-Culture rénové. Grand projet ! Mais France-Culture ne sera pas « rénové » de sitôt... Tout dépend des intentions du futur président de la société de radiodiffusion. Et si Inter-Variétés se tait, c'est uniquement pour des raisons d'économie : la chaîne était vieillotte, conçue comme une radio-spectacle d'avant la télévision ; mais on avait tout fait pour qu'elle ne se régénère point. — M. E.

(Lire page 11 l'article de MARCELLE MICHEL.)



EUROPE

LA PRISE D'OTAGES A L'AMBASSADE DE FRANCE A LA HAYE

Le premier ministre néerlandais négocie pour la libération des otages

(Suite de la première page.)

Au quatrième étage, l'ambassadeur de France, cinq membres du personnel de l'ambassade et trois visiteurs, dont l'un est un cadre supérieur d'une compagnie pétrolière française, étaient retenus en otages. Plusieurs coups de feu ont été tirés, mais il était impossible de savoir s'il y avait ou non des blessés.

Un médecin appelé d'urgence avait été renvoyé par les membres du commando enfermés dans le bureau de l'ambassadeur. Plusieurs diplomates ont pu éviter de tomber aux mains des membres du commando en se barricadant dans leur bureau. Par téléphone, on leur conseilla de bloquer les portes avec des meubles. Après deux heures d'attente, plusieurs d'entre eux ont réussi à quitter l'ambassade sans être inquiétés, de même qu'une des secrétaires, qui s'était cachée, jusqu'à fort tard dans la soirée, dans une armoire.

Peu après la prise d'otages, les membres du commando lançaient par la fenêtre la lettre qu'on lira d'autre part.

Immédiatement après l'alerte, une ligne téléphonique directe était installée entre le ministère de la justice néerlandais et les autorités françaises à Paris. Des pourparlers s'engageaient, et vers minuit, deux Mystère-20 atterrissaient à l'aéroport Schipol d'Amsterdam. Dans l'un des appareils se trouvait le prisonnier japonais. C'est alors que les choses se compliquèrent. On disait même que Yutaka Furuya refusait catégoriquement de rejoindre ses camarades à La Haye, tandis que, de leur côté, les membres du commando soupçonnaient les policiers néerlandais de manœuvrer, afin de les faire sortir de l'ambassade.

Au petit matin, les négociations n'avaient pas avancé. Cependant, les membres du commando étaient d'accord pour prolonger leur ultimatum.

En l'absence d'informations précises, les spéculations allaient bon train. Le prisonnier japonais aurait peur de ses « camarades », parce qu'il en aurait trop dit à la police française. Selon d'autres sources, il s'agirait d'un membre d'une autre Armée rouge en conflit avec celle des commandos de La Haye.

La police néerlandaise était peu bavarde. Elle ne voulait pas exciter les membres du commando qui étaient sans doute à l'écoute de la radio.

PHILIP FRERIKS.

J. SENARD DIPLOMATE ET MUSICIEN

Né en 1919 d'une famille de propriétaires terriens de Côte-d'Or, provençal d'adoption, le comte Jacques Senard dissimule sous le sang-froid professionnel et la réserve diplomatique beaucoup d'humour et de sensibilité. Violoncelliste, lauréat du Conservatoire, il hésita à faire une carrière musicale quand, après sa démobilisation en 1945, il se décida pour l'ENA et la « carrière » tout court. A part un détachement à l'OTAN, de 1961 à 1963, et un séjour au Caire, de 1965 à 1967, il fut en poste à l'administration centrale, à la direction d'Europe notamment, avant d'être, en 1969, chef du protocole. Il est depuis 1972 ambassadeur à La Haye.

Son épouse, née Mireille de La Croix de Chevrières, et deux de leurs enfants, sont rentrés d'urgence à La Haye dans la nuit de vendredi à samedi.

L'AMBASSADEUR A PU TÉLÉPHONER AU QUAI D'ORSAY

M. Senard a téléphoné vers 2 h. 30 du matin à M. Ulrich, directeur de cabinet du ministre des affaires étrangères, qui, avec d'autres membres du cabinet, a passé la nuit au Quai d'Orsay.

L'ambassadeur étant très calme a simplement décrit la situation.

LES EXIGENCES DU COMMANDO

Dans la soirée de vendredi, le commando japonais avait fait parvenir aux autorités néerlandaises la lettre suivante :

« Autorités françaises et autorités hollandaises : nous tenons en otages l'ambassadeur Senard et un certain nombre d'autres personnes. Nous exigeons la libération du camarade Furuya, détenu à la prison de la Santé, selon les modalités suivantes, qui doivent être appliquées à la lettre :

» 1) Notre camarade Furuya doit nous avoir rejoints à 3 heures samedi matin à l'ambassade.

» Un autobus avec chauffeur doit être prêt à nous transporter en temps voulu à l'aéroport de Schipol, au vu de tous, devant le bâtiment principal du terminus.

» Un Boeing 707 ayant fait le plein d'essence, avec seulement un pilote et un copilote, doit être mis à notre disposition, prêt à décoller immédiatement.

» Une fois arrivés à notre destination, l'ambassadeur et les autres otages seront relâchés sains et saufs.

» 2) Toute tentative physique, à quelque moment que ce soit, contre nous sera considérée comme un acte d'agression et nous y répondrons comme il convient.

» 3) Si à 3 heures samedi matin, heure limite, notre camarade Furuya ne nous a pas rejoints, nous procéderons, à intervalle régulier, à l'exécution des otages jusqu'à ce que nos exigences soient pleinement satisfaites.

» Signé : l'Armée rouge japonaise. »

Attente et tractations

17 h. 34. — LA HAYE : l'A.F.P. fait état d'un incident à l'ambassade de France. Un homme qui s'était introduit dans l'immeuble blesse deux membres de la police qui avaient été appelée sur les lieux. Un barrage est établi autour de l'ambassade, avec laquelle les communications téléphoniques sont coupées. On apprendra plus tard que l'homme était un Japonais, qu'il était accompagné de deux autres personnes, que les terroristes appartiennent à l'« Armée rouge japonaise » et que l'un des trois membres du commando a été blessé lors de l'affrontement avec la police.

18 h. — La police néerlandaise annonce que l'ambassadeur de France, M. Senard, est retenu en otage avec plusieurs personnes (cinq membres du personnel de l'ambassade et trois visiteurs) et que le commando réclame la libération d'un Japonais détenu depuis le 27 juillet à la prison de la Santé, à Paris, Yutaka Furuya.

18 h. 52. — L'ambassadeur du Japon aux Pays-Bas, M. Shigeru Hirota, arrive à l'ambassade de France pour participer à la négociation.

Dans la nuit, on apprendra qu'il se serait offert à prendre la place de M. Senard si les commandos songeaient à emmener celui-ci avec eux.

20 h. 15. — Les exigences du commando sont précisées. Il demande que Furuya soit transféré avant 3 heures du matin à l'ambassade de France à La Haye et que soient mis à leur disposition un autocar pour les conduire à l'aéroport de Schipol-Amsterdam, et un Boeing, avec son pilote et son copilote, prêt à partir pour une destination inconnue. Il menace d'exécuter un otage à intervalle régulier si ces exigences ne sont pas satisfaites.

21 h. — PARIS : le préfet de police, M. Paolini, se rend à la prison de la Santé.

22 h. 24. — Yukuta Furuya quitte la Santé, dont la police avait fait évacuer les abords une demi-heure plus tôt.

23 h. 22. — Un Mystère-20 ayant à son bord le Japonais Yukata Furuya et des policiers décolle de la base militaire de Villacoublay. Il arrivera à Schipol à 0 h. 45, samedi, précédé, à 23 h. 45, d'un premier Mystère-20 ayant à son bord des fonctionnaires de la police judiciaire française. On apprend, à minuit, que Furuya, avant de quitter Villacoublay, a posé une nouvelle exigence : le versement au commando japonais d'un million de dollars.

1 h. — PARIS : on apprend qu'une réunion, présidée par M. Poniatowski et à laquelle assiste M. Paolini, se tient au ministère de l'intérieur.

1 h. 34. — LA HAYE : la police néerlandaise décide de faire un black-out total sur son action.

2 h. — Furuya, entouré de policiers, descend du Mystère-20. De l'aéroport, par l'intermédiaire d'une interprète néerlandaise et en présence de membres des services de sécurité français et néerlandais, il entre en liaison téléphonique avec les membres de l'« Armée rouge japonaise » à La Haye. Il refusera, par la suite, d'être conduit auprès de ses compatriotes.

3 h. 45. — On apprend que le commando a repoussé d'une heure l'expiration de son ultimatum (fixée ainsi à 4 h. du matin).

6 h. 15. — La police néerlandaise propose au commando japonais de quitter l'ambassade de France pour se rendre à l'ambassade d'Egypte. Cette proposition aurait été acceptée par les membres de l'« Armée rouge japonaise » à condition que les autorités néerlandaises leur remettent le prisonnier japonais, qui se trouve toujours à l'aéroport de Schipol. De source néerlandaise, on confirmera un peu plus tard que l'ambassadeur d'Egypte aux Pays-Bas, M. Galal Ezzat Abdel Wahab Ezzat, a servi d'intermédiaire entre le gouvernement français et le commando. Il était en poste auparavant à Tokyo, et sa connaissance du comportement japonais a, dit-on, été très utile.

8 h. 45. — LA HAYE : quatre limousines noires arrivent à l'ambassade de France. On estime qu'elles pourraient être destinées au transfert du commando et de ses otages.

8 h. 50. — Le commando (qui avait auparavant réclamé un médecin) demande des médicaments pour l'un de ses membres atteint de diabète.

10 h. 15. — PARIS : on précise, au ministère de l'intérieur, que Furuya (qui est toujours à Schipol, où il a pris place dans une voiture) reste prisonnier des autorités françaises, « en attendant la fin des négociations ».

11 h. 30. — M. Joop Den Uyl, premier ministre néerlandais, propose au commando de mettre à sa disposition un avion de la compagnie national K.L.M. à condition qu'il se dessaisisse de ses armes, ce qu'il refuse catégoriquement.

L'ARTICLE 147

La libération — sur décision de M. Jean Bertholon, premier juge d'instruction à Paris — du ressortissant japonais incarcéré à la Santé sous le nom de Yutaka Furuya, résulte des dispositions de l'article 147, alinéa 2, du code de procédure pénale qui dispose : « *Le procureur de la République peut requérir* [la liberté de l'inculpé] *à tout moment. Le juge d'instruction statue dans le délai de cinq jours à compter de la date de ces réquisitions.* »

Le juge d'instruction n'est pas, à la différence du procureur, soumis à hiérarchie dans l'exercice de son pouvoir juridictionnel. Il a donc, en principe, le droit de ne pas déférer à ces réquisitions. Si un appel est formé contre son refus, il est porté devant la chambre d'accusation qui doit se prononcer dans les trente jours.

Ces dispositions ont, évidemment, en l'espèce, un caractère très théorique.

L'incarcération de Yutaka Furuya, qui est âgé d'environ vingt-cinq ans, remonte au 26 juillet dernier. Il avait été interpellé à l'aéroport d'Orly en possession de faux passeports et de 10 000 dollars en fausses coupures. Il était également porteur d'instructions codées lui donnant mission d'enlever des ambassadeurs ou des hommes d'affaires japonais.

Curieusement, alors que cette arrestation était passée inaperçue ou qu'on avait voulu qu'elle reste telle, la D.S.T. (Direction de la surveillance du territoire), l'avait fait connaître un mois plus tard (*le Monde* du 1er-2 septembre). La D.S.T. aurait même insisté auprès de certaines agences de presse et d'un journal pour qu'il en soit largement fait état.

Depuis lors, huit décisions d'expulsions avaient été prises contre des ressortissants japonais, soupçonnés d'avoir des relations avec l'organisation révolutionnaire propalestinienne Armée rouge.

L'Armée rouge japonaise

« THE PARIS CONNECTION »

« *Exporter le terrorisme* » et « *participer à toutes les révolutions par des actes exemplaires* », tels sont, depuis l'origine, les mots d'ordre de l'Armée rouge japonaise (en japonais, *Sekigun*). Le surgissement, au cours de ces deux dernières années, de ses activités aux quatre coins du monde s'inscrit dans la stratégie du mouvement : l'attentat de Lod (l'aéroport de Tel-Aviv) en mai 1972, qui fit vingt-six morts et quatre-vingts blessés, le détournement en juillet 1973, d'un Boeing-747 de la Japan Air Lines, l'attaque de la raffinerie Shell à Singapour en février dernier et l'opération lancée, vendredi 13 septembre, contre l'ambassade de France à La Haye démontrent que ceux qui se nomment les « *soldats de la révolution* » ont réussi à constituer un véritable réseau international capable d'intervenir partout.

Depuis la fin des années 60, l'Armée rouge est, au Japon, à l'avant-garde de la lutte révolutionnaire armée. Dès le mois de mars 1970, le détournement spectaculaire d'un Boeing de la JAL vers la Corée du Nord par neuf de ses membres fait de la Sekigun la cible principale de la police japonaise, qui cherche à l'isoler du reste du mouvement étudiant. L'Armée rouge était née quelques mois plus tôt, à la fin de 1969, peu avant le départ du premier ministre, M. Eisaku Sato, pour les Etats-Unis, où il devait renouveler le traité de sécurité nippo-américain. La Ligue communiste japonaise, de tendance trotskiste, se divise alors sur la tactique à adopter. La gauche révolutionnaire a peine, en fait, à se ressaisir au lendemain des grandes luttes de 1969 de l'université de Tokyo. Dans ce contexte, la création de l'Armée rouge, c'est la réponse de ceux qui refusent de « *tomber dans le chauvinisme et la non-violence* ». Fortement structuré, le mouvement — qui a à sa tête un comité central et dispose de ramifications locales constituées par des groupes de cinq militants — s'engage immédiatement sur la voie de la guérilla urbaine : attaques à la bombe de postes de police, hold-up dans les banques, etc.

Des déviationnistes lynchés

C'est au lendemain de la découverte, en mars 1972, de lynchages pour « déviationnisme » commis par des membres de l'Armée rouge, qui ont « *pris le maquis* » dans les montagnes japonaises, et dont sont victimes de jeunes membres du mouvement, que sont confirmées par la police nippone les relations de la Sekigun avec les organisations palestiniennes et notamment le F.P.L.P. L'attentat de Tel-Aviv, deux mois plus tard, se situe bien dans la perspective qui est celle de l'Armée rouge. En rejoignant les Palestiniens, les extrémistes japonais ont deux buts : d'une part, déplacer le centre de la révolution et contribuer à la formation d'une armée internationale de front populaire ; d'autre part, acquérir une connaissance pratique de la guérilla. A l'origine, ils pensaient avoir des bases en Amérique latine et en République populaire démocratique de Corée : en fait, ni les Cubains ni les Coréens du Nord ne semblaient très enthousiastes. Les Palestiniens, en revanche, les ont acceptés.

Lors de son passage au Japon, en 1971, pour la présentation du film *La déclaration de guerre mondiale du F.P.L.P. et de l'Armée rouge*, un membre du Front populaire de libération de la Palestine, un certain Ghanem, avait exhorté les volontaires japonais à se joindre à ses compatriotes. L'un des premiers membres de l'Armée rouge à répondre à cet appel fut Fusako Shigenobu, une jeune étudiante de l'université Meiji à Tokyo, qui passe aujourd'hui pour être l'un des chefs du réseau, organisé par le mouvement, au Proche-Orient. Militante de la première heure, elle fut arrêtée, en mai 1970, par la police nippone, soupçonnée de tentative d'assassinat, puis relâchée faute de preuve. En février 1971, elle est à Beyrouth. En fait, au cours de l'année dernière, une trentaine de militants fichés par la police japonaise auraient clandestinement quitté le Japon. Destination : le Proche-Orient. De là, certains gagnent l'Europe.

Paris est l'une de leurs plaques tournantes. C'est de la capitale française que part Miyazawa qui participa, en juillet 1973, au détournement du Boeing-747 de la JAL. C'est également à Paris qu'est arrêté, à la fin du mois de juillet dernier, Yutaka Furaya, porteur de 10 000 dollars en faux billets, inculpé d'usage et de recel de faux papiers, et dont les militants de La Haye ont exigé vendredi qu'il les rejoigne. Un coup de filet, lancé ces deux derniers mois par la police française, s'est soldé par neuf expulsions et trois non-lieu. Parmi les personnes expulsées, figure une jeune femme, Mariko Yamamoto, que la police japonaise affirme être l'un des membres-clefs d'un nouveau groupe, comptant une dizaine de militants, qui s'est reconstitué à Kyoto : le groupe « V.Z. 58 » (du nom de la mitraillette utilisée à Lod). Yamamoto, qui a gagné Beyrouth le 5 septembre, aurait servi d'intermédiaire entre les militants restés au Japon, ceux qui se trouvaient à Paris et Fusako Shigenobu, elle-même dans la capitale libanaise. Selon certaines sources, cette dernière aurait été vue à Paris au mois de mai et serait à l'origine des instructions saisies sur Yutaka Furuya par la police française concernant les projets d'enlèvements d'ambassadeurs japonais en poste en Europe, ainsi que de personnalités importantes des sociétés nippones.

La rapidité de la réponse de l'Armée rouge à l'arrestation de Yutaka Furuya tendrait à prouver que le mouvement, affaibli par les arrestations successives opérées au Japon, s'est reconstitué à l'étranger. La Sekigun, dont on a pu penser qu'elle n'était plus qu'une référence commode pour des actes individuels et isolés, est, en fait, un mouvement structuré, aux opérations parfaitement coordonnées. Lorsque Okamoto, le terroriste de Lod, annonçait, au cours de son procès, que « *d'autres actes viendraient, d'autres Okamoto suivraient* », il ne s'agissait pas d'une menace gratuite mais d'un défi réfléchi.

PHILIPPE PONS.

Espagne

Après l'attentat de Madrid qui a fait onze morts

La politique du gouvernement ne sera pas influencée par la violence

déclare le ministre de l'information

Madrid (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*). — L'explosion qui, le vendredi 13 septembre, à l'heure du déjeuner, a ravagé le restaurant « Cafeteria Rolando », situé sur la célèbre place de la Puerta-del-Sol, en face du bâtiment de la direction générale de la sécurité (nos dernières éditions du 14 septembre), a fait officiellement onze morts et soixante et onze blessés. Communiquant les chiffres officiels dans la soirée, M. Francisco Duenas, directeur général de la sécurité, a précisé que parmi les blessés figuraient onze policiers. Le restaurant « Rolando » était très fréquenté, en effet, par des fonctionnaires de la sécurité.

Des mesures de police exceptionnelles ont, naturellement, aussitôt été prises pour tenter de découvrir les auteurs de l'attentat le plus meurtrier survenu en Espagne depuis la fin de la guerre civile. Des barrages ont été établis tout autour de Madrid, et, dans les gares et les aéroports, tous les voyageurs sont soumis à de très stricts contrôles d'identité. Des interpellations qui avaient eu lieu aussitôt après l'explosion dans le voisinage de la Puerta-del-Sol n'ont donné aucun résultat.

Aucune organisation extrémiste n'a, jusqu'à présent, revendiqué l'attentat, qualifié par le ministre de l'information espagnol de « *barbare et criminel* ». Dans certains milieux gouvernementaux, on estime, sans pouvoir encore en apporter la preuve, que cette action pourrait être l'œuvre d'un groupe extrémiste de gauche. De nombreux attentats perpétrés ces derniers mois en Espagne ont, en effet, été revendiqués par telle ou telle organisation de ce type.

Toutefois, le dernier attentat « de gauche » (évidemment perpétré pour faire des victimes civiles) remonte à 1962, à Madrid. Il visait les locaux mêmes de la direction générale de la sécurité, et était le fait d'anarchistes.

Ces mêmes milieux gouvernementaux accusent en particulier l'organisation séparatiste basque ETA. Mais celle-ci, précisément, s'est toujours efforcée de ne pas faire de victimes civiles, faisant précéder ses attentats d'appels téléphoniques. L'attentat contre l'amiral Carrero Blanco, le 20 décembre 1973, également attribué, officiellement, à l'ETA, était, quant à lui, dirigé contre une personnalité politique bien déterminée. On accuse aussi, parfois, le Front révolutionnaire antifasciste et patriote (FRAP), de tendance gauchiste.

Pourtant, l'enquête de la police ne devrait pas s'orienter exclusivement vers les groupes de gauche, estiment les observateurs madrilènes. L'explosion de vendredi est, en effet, survenue trois jours après les importantes déclarations du chef du gouvernement, M. Carlos Arias Navarro, confirmant la politique d'ouverture qu'il avait annoncée en février dernier. Il est évident qu'une flambée de violence pourrait avoir pour effet de bloquer un processus de libéralisation.

Le ministre de l'information, M. Pio Cabanillas, a néanmoins tenu à affirmer, le 13 septembre dans la soirée, que « *la politique du gouvernement ne pourra en aucune façon être influencée par des événements violents de ce type.* »

AVANT LE DINER EUROPÉEN DE L'ÉLYSÉE

M. Ortoli s'élève contre l'abus du « veto » et le renforcement des pouvoirs des ministres

Avant le dîner de l'Elysée, ce samedi 14 septembre, les invités de M. Giscard d'Estaing — les chefs de gouvernement de l'Allemagne fédérale, du Danemark, de Belgique, de Grande-Bretagne, d'Irlande, d'Italie, du Luxembourg et des Pays-Bas et le président de la Commission de Bruxelles, M. Ortoli, — ont multiplié les déclarations.

Dans un discours prononcé vendredi à Mayence, M. Ortoli s'est prononcé (à l'encontre des intentions prêtées à MM. Giscard d'Estaing et Schmidt) contre un éventuel renforcement du rôle du conseil des ministres aux dépens de la Commission. Il a notamment déclaré :

« *J'attribue beaucoup de nos échecs à l'exagération de la recherche de solutions intergouvernementales, là où la logique et l'efficacité exigeraient des instruments communs. (...) Nous avons toujours buté depuis quelques années et avec plus d'éclat dans les périodes dures, sur les mêmes obstacles :*

» — Le refus de plus en plus marqué de s'engager dans des politiques communes, de transférer des compétences, qui fait que tout est l'objet de décisions ad hoc, *prises hors d'un cadre rigoureux, au coup par coup, sous l'influence des circonstances ou des humeurs. (...)*

» — Le blocage des mécanismes de décision, parce que le principe d'unanimité, même lorsqu'il n'est pas invoqué, préside en réalité à toute l'action communautaire et cela jusque dans les détails. (...)

» — Le peu qui s'est fait dans les derniers mois l'a été, pour l'essentiel, à l'initiative de la commission. (...) Vouloir renforcer les pouvoirs du conseil des ministres par rapport à ceux de la commission, non seulement serait contraire à l'équilibre établi par le traité de Rome, mais peu praticable et même dangereux. (...) La solution n'est pas dans un équilibre différent au sein des institutions. Elle est dans un renforcement de l'ensemble des institutions, par un retour à leur fonctionnement régulier et sain, et par les compléments que l'expérience peut appeler. »

Le silence de M. Wilson

Plusieurs chefs de gouvernement ont fait des déclarations, vendredi, à la télévision française. M. Thorn (Luxembourg), a déclaré : « *Un jour on verra un gouvernement européen. On pourra passer par le stade confédéral avant d'arriver à un Etat fédéral.* » M. Den Uyl (Pays-Bas), a réclamé « *un Parlement doté de véritables pouvoirs* ». M. Schmidt (Allemagne fédérale), a récusé l'image d'un « tandem » franco-allemand, image inacceptable aussi bien pour lui-même que pour M. Giscard d'Estaing, car un « *tandem est propulsé par deux personnes et piloté par une seule* ». Selon le commentateur de l'O.R.T.F., M. Wilson (Grande-Bretagne) a refusé de donner son avis sur l'avenir de l'Europe.

MM. Berkhouwer, président néerlandais, et Spenalé, vice-président français, ont été reçus vendredi 13 septembre par M. Sauvagnargues, ministre français des affaires étrangères et président du conseil des ministres de la Communauté. M. Berkhouwer a notamment mis en garde la Communauté contre « *un « sommet » qui servirait d'alibi à la non-exécution des décisions des précédents « sommets »* », notamment des seize décisions non exécutées du « sommet » de 1972. Il a réclamé avec insistance le renforcement des pouvoirs budgétaires du Parlement européen, prévu par le traité de 1970. Le budget de la Communauté, alimenté par des ressources propres, s'élèvera à près de 37 milliards de francs et dépassera celui de la Belgique, a-t-il dit, sans être contrôlé par les Parlements nationaux. Selon M. Berkhouwer, le ministre français a répondu que « *la France irait aussi loin pour améliorer l'équilibre des institutions que ses partenaires voudraient aller* ».

Les conversations du dîner de l'Elysée sont prévues pour environ cinq heures.

EUROPE | PROCHE-ORIENT

Yougoslavie

Après la découverte d'un groupe clandestin

LE GOUVERNEMENT A ENVOYÉ DES NOTES AUX PAYS DE L'EST

Belgrade (*Reuter*). — Après la déclaration — confirmée par le maréchal Tito — d'une organisation illégale de militants « *kominformistes* », la Yougoslavie a envoyé des notes aux capitales des pays de l'Est. Elle rappelle l'importance qu'elle attache au principe de non-ingérence étrangère dans ses affaires. Certaines capitales ont répondu de manière immédiate et satisfaisante, dit-on à Belgrade. D'autres ne l'ont pas encore fait.

Les deux dirigeants de cette organisation vivent à l'étranger, indique-t-on vendredi, de source digne de foi, à Belgrade. L'un s'appelle Mileta Perovitch et a émigré à Kiev, capitale de l'Ukraine. L'autre, Vlado Dapcevitch, ancien colonel et ancien attaché militaire, dirige un groupe antititiste à Bruxelles. Tous deux ont été condamnés à la prison après 1948 — date de la rupture entre la Yougoslavie et l'Union soviétique — et ont quitté le pays en 1958.

Chypre

Mgr Makarios conduirait la délégation de son pays à l'Assemblée générale des Nations unies

Les premiers échanges de prisonniers à Chypre auront lieu à partir du lundi 16 septembre, a annoncé vendredi le porte-parole des Nations unies, à l'issue de la troisième rencontre à Nicosie, en une semaine, de M. Cléridès, président de la République, et de M. Denktash, chef de la communauté chypriote turque.

Ce premier échange, qui concerne les malades et les blessés, sera suivi de celui des prisonniers âgés de moins de dix-huit ans, des étudiants et des professeurs.

De bonne source, on indique que le nombre des prisonniers turcs s'élèverait à 3 368, parmi lesquels figurent 254 personnes âgées de moins de dix-huit ans et 238 de plus de cinquante ans, et celui des prisonniers grecs à 2 327, dont 230 âgés de moins de dix-huit ans et 33 de plus de cinquante ans.

De notre envoyé spécial

Nicosie. — « *Une lueur d'espoir* », titrait vendredi le *Cyprus bulletin*, édité quotidiennement par le bureau d'information du gouvernement chypriote grec, qui rendait compte des premiers résultats concrets des rencontres entre MM. Cléridès et Denktash. Ces accords, aussi limités soient-ils, « *constituent une évolution positive* », jugeait de son côté le leader de la communauté turque. Les représentants des Nations unies se félicitaient de l'« *atmosphère constructive* » des entretiens et y voyaient un « *bon signe* » pour l'avenir.

Pourtant, la Nicosie grecque a vécu vendredi dans une atmosphère assez tendue, au milieu de rumeurs incontrôlées annonçant un très prochain « *troisième round* » de la guerre. Certes, personne dans les milieux politiques et diplomatiques n'exclut l'hypothèse d'un « *troisième acte* ». Mais aucun signe véritablement sérieux et vérifié n'en a jusqu'alors fait pressentir l'approche et encore moins l'imminence. On peut en fait penser que l'insécurité ressentie par la communauté grecque et tous ces « *bruits* » proviennent de l'épais brouillard qui empêche encore de discerner le futur immédiat de l'île. Les chefs des deux communautés ont beau se rencontrer, trouver des amorces d'accords sur les problèmes humanitaires les plus urgents, rien aux yeux de l'opinion publique ne semble bouger fondamentalement.

Ce climat d'attente et d'insécurité aggrave le sort de la population. On ne compte plus le nombre de rideaux baissés devant les vitrines des magasins. Les affaires sont paralysées et les marchands de valises seront bientôt seuls à connaître une certaine prospérité. Certes, ce n'est pas l'exode massif, mais le gouvernement chypriote grec a tout de même décidé vendredi de prendre de sévères mesures pour empêcher de quitter l'île tous ceux qui ne peuvent justifier d'une raison impérative.

Actuellement, les milieux politiques s'intéressent d'abord à l'Assemblée générale de l'ONU à laquelle l'ensemble de la presse accorde une importance primordiale. Certains y voient la seule « *planche de salut* »; d'autres, plus circonspects, estiment au moins qu'elle représente la meilleure tribune pour plaider la cause de l'île déchirée et une excellente occasion de renforcer les appuis diplomatiques, en particulier auprès des pays non-alignés. Tous pressent le gouvernement de M. Cléridès d'utiliser l'assemblée générale afin *d'internationaliser le conflit* » et de casser ainsi définitivement le « *cadre étroit et vicié* » des négociations de Genève.

Il paraît maintenant très probable que la délégation chypriote sera conduite par Mgr Makarios. Dans l'entourage du président Cléridès, on insiste sur le « *prestige* » que l'ethnarque a su acquérir auprès d'un grand nombre de pays membres de la communauté internationale.

Du côté chypriote, les sentiments sont bien évidemment inverses. M. Denktash a d'ailleurs décidé de diriger personnellement une délégation « *autonome* » à New-York si « *Mister Makarios* » avait vraiment l'intention d'aller y défendre « *sa vieille politique qui a déjà provoqué tant de troubles et de malheurs* ». Le chef de l'administration chypriote turque n'attend de toute façon « *rien de très nouveau des débats de l'ONU* ».

Plus que jamais, M. Denktash fait preuve d'une assurance tranquille et satisfaite que rien ne semble pouvoir entamer. Cette assurance et cette confiance dans l'avenir, ne la partage-t-il pas avec son « *peuple* » qui — à l'heure où la vieille Nicosie grecque se vidait de toute vie — sortait chaises et tables sur les trottoirs pour profiter d'une chaude soirée, près d'une barricade. Un jeune milicien, le sourire ravi, assurait, en scrutant l'autre rive : « *Aujourd'hui, la peur a changé de bord.* »

DOMINIQUE POUCHIN.

République d'Irlande

● M. MARTIN MACALLISTER, l'un des dix-neuf membres de l'IRA provisoire évadés le 18 août de la prison de Portaloise, a été blessé et capturé vendredi 13 septembre par une patrouille britannique, dans un village frontalier d'Ulster. Il a été transporté par hélicoptère à Belfast. Deux hommes qui se trouvaient avec lui ont pu s'enfuir. C'est le premier des dix-neuf évadés à être repris. Par ailleurs, la police de Dublin a effectué vendredi une perquisition au siège de l'hebdomadaire du Sinn Fein et a arrêté quatre personnes, dont le directeur et le rédacteur en chef, qui avaient été libérés de prison il y a un mois. — (*Reuter, A.P.*)

Allemagne fédérale

Le problème de Berlin et les crédits à l'U.R.S.S. seront les deux grands thèmes des entretiens de M. Gromyko à Bonn

De notre correspondant

Bonn. — Le séjour de quarante-huit heures que M. André Gromyko doit faire dans la capitale fédérale les dimanche 15 et lundi 16 septembre est présenté à Bonn comme une visite de routine. Le ministre soviétique des affaires étrangères doit s'entretenir avec son collègue ouest-allemand, M. Genscher, puis avec le chancelier Schmidt, et avec M. Scheel, président de la République. Les relations entre la R.F.A. et l'U.R.S.S. ont perdu tout caractère dramatique ou spectaculaire, dit-on ici. Il s'agit maintenant de développer concrètement la coopération prévue par le traité de Moscou.

Cependant, cette visite est importante parce qu'elle permet la première prise de contact de la nouvelle équipe au pouvoir à Bonn avec les dirigeants soviétiques. Certes, dans la déclaration gouvernementale, M. Schmidt a affirmé son intention de continuer la politique à l'Est de son prédécesseur. Mais, depuis son arrivée au pouvoir, il a donné clairement la priorité à la politique à l'Ouest. M. Gromyko voudra certainement savoir comment le gouvernement fédéral concilie cette priorité et cette continuité.

Les entretiens du ministre soviétique contribueront, d'autre part, à préparer la visite que M. Schmidt doit faire à Moscou cet automne, fin octobre ou début novembre. Le chancelier répondra à une invitation faite à M. Brandt, qui aurait dû se rendre à Moscou au mois de juillet dernier.

On considère à Bonn que MM. Gromyko, Genscher et Schmidt évoqueront le conflit chypriote, la situation en Méditerranée orientale, la crise au Proche-Orient, les futurs débats à l'Assemblée générale de l'ONU et les travaux de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe dont les Soviétiques souhaiteraient une conclusion rapide, alors que les Allemands de l'Ouest ne sont pas les derniers parmi les Occidentaux à poser des conditions.

A côté du « *regroupement des familles* », c'est-à-dire la possibilité pour des Soviétiques d'origine allemande de gagner la R.F.A., deux thèses devraient dominer les entretiens. Le gouvernement de Bonn veut parler une nouvelle fois du problème de Berlin. Un article de la *Pravda*, publié à l'occasion du troisième anniversaire de la signature de l'accord des Quatre sur Berlin, a particulièrement attiré l'attention des Allemands de l'Ouest. Dans ce texte, les Soviétiques réaffirment leur interprétation traditionnelle et déclarent que « *les actions unilatérales violant l'esprit et la lettre de l'accord ne resteront pas sans suite* ». C'est une allusion très claire à l'installation de l'Office fédéral de l'environnement à Berlin-Ouest qui a provoqué les protestations de Moscou et de Berlin-Est et des tracasseries sur les voies d'accès à l'ancienne capitale du Reich, au mois de juillet dernier. Entre temps, la situation est redevenue normale et le gouvernement de Bonn estime avoir passé l'épreuve avec succès.

Il reste que la formule de « *strict respect et pleine application* » de l'accord, adoptée par MM. Brandt et Brejnev, lors du voyage du secrétaire général du P.C. soviétique en République fédérale au printemps 1973, se heurte à des interprétations divergentes. Aussi le gouvernement fédéral souhaiterait-il arriver avec l'U.R.S.S. à un arrangement général, afin que Berlin-Ouest soit systématiquement inclus dans les accords avec les pays socialistes.

Le deuxième thème concerne la coopération économique. L'année dernière, les échanges entre les deux pays ont atteint la valeur de 5 milliards de marks (environ 9 milliards de francs) avec un solde de 1,1 milliard de marks en faveur de la République fédérale, qui reste le premier partenaire occidental de l'U.R.S.S. Mais les Soviétiques voudraient plus. Ils souhaiteraient que Bonn leur accorde des crédits à long terme et à bon marché pour financer des projets industriels auxquels les Allemands seraient intéressés. Tous les ministres de la République fédérale qui sont allés ces dernières années à Moscou ont toujours refusé de satisfaire ces demandes, et il paraît peu probable que M. Schmidt se montre plus généreux. Il fera valoir à M. Gromyko que le gouvernement fédéral peut seulement accorder sa garantie à des crédits à l'exportation. La dette de l'U.R.S.S. vis-à-vis de la R.F.A. s'élève d'ailleurs déjà à près de 3 milliards de marks.

Après l'octroi de crédits ouest-allemands à la Yougoslavie, à la Grèce, au Bangladesh, etc., les Soviétiques risquent cependant de se faire plus insistants. « *L'U.R.S.S. demande des conditions de pays sous-développé, mais ne saurait être considéré comme tel*, nous a déclaré M. Egon Bahr, ministre de la coopération économique. *En tout cas, aucun crédit ne viendra du budget de mon administration.* » Les Soviétiques, pour leur part, estiment que les Allemands pourraient se montrer plus conciliants si le ralentissement de l'activité économique en Occident les obligeait à chercher d'autres marchés.

DANIEL VERNET.

Union soviétique

M. SEGARD EN VISITE A MOSCOU

Moscou. — M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat au commerce extérieur français, a présidé vendredi à Moscou la journée française de l'exposition Polymères 74, organisée au parc Sokolniki. Près de cinq cents entreprises, représentant dix-neuf pays, participent à cette exposition. Le pavillon français, malheureusement, a été ravagé par un incendie le 28 août dernier, et quelques-uns seulement des réalisations françaises sont présentées dans un bâtiment de fortune.

M. Ségard, qui s'est entretenu vendredi 13 septembre avec M. Kirilline, président du Comité d'Etat pour la science et la technique et qui doit rencontrer lundi prochain M Patolitchev, ministre soviétique du commerce extérieur, entend, d'autre part, profiter de son séjour en U.R.S.S. pour donner le coup d'envoi à deux négociations franco-soviétiques : l'une portera sur la conclusion d'un accord de coopération économique de cinq ans ; l'autre concernera la mise au point d'un accord financier pour l'octroi de crédits gouvernementaux français, destinés à faciliter l'achat par l'U.R.S.S. de biens d'équipement français. — J. A.

AU COURS DE SES ENTRETIENS DE WASHINGTON

M. Rabin obtient satisfaction sur la poursuite des fournitures militaires américaines à Israël

A l'issue de ses entretiens avec les dirigeants américains, le premier ministre israélien, M. Rabin, a quitté vendredi 13 septembre Washington pour New-York, où il rencontrera les dirigeants de la communauté israélite avant de regagner Jérusalem.

Selon notre correspondant, le chef du gouvernement israélien a obtenu entière satisfaction en ce qui concerne la poursuite des fournitures militaires à Israël.

De notre correspondant

Washington. — Il semble que le résultat le plus important des conversations qu'a eues le premier ministre d'Israël, M. Itshak Rabin, avec le président Ford et M. Kissinger, a été la décision de Washington de fournir à Israël des armes dans un avenir assez proche. Les fonds dont dispose actuellement l'administration américaine sont jugés suffisants pour le renouvellement de l'arsenal israélien « ordinaire ». En ce qui concerne les demandes de Jérusalem pour la fourniture d'armes sophistiquées qui n'entreront en service que vers la fin de la décennie actuelle et qui sont extrêmement coûteuses, une autorisation du Congrès est indispensable. Il semble que le président Ford ait promis de demander lui-même cette autorisation.

En échange de ces promesses américaines qui, selon le porte-parole de la Maison Blanche, constitue « *une manifestation concrète de l'engagement américain d'assurer la défense et la survie de l'Etat d'Israël* », M. Rabin a promis que son gouvernement ne refuserait pas de s'engager dans une nouvelle étape de négociations avec les pays arabes.

Le premier ministre israélien a, cependant, exprimé la préférence de son gouvernement pour des négociations bilatérales avec l'Egypte, estimant que ces dernières présentaient plus de chances de succès qu'un accord de dégagement avec la Jordanie. M. Rabin n'a pas caché que les idées chères à certains responsables du département d'Etat, au sujet de pourparlers avec Amman, suscitaient peu d'enthousiasme à Jérusalem. Il a fait valoir, d'autre part, que, de toute manière, Israël n'était plus disposé à se contenter, dans les prochaines étapes, de négociations portant uniquement sur des opérations de dégagement, mais était en droit de s'attendre à des déclarations de « non belligérance » de la part de ses voisins. — Ph. B.

● *La grève de la faim* devant le Mur des lamentations, à Jérusalem, de militants du mouvement des « Panthères noires », qui demandent la grâce d'un dirigeant de cette organisation, Charly Bitton, condamné à sept mois de prison, est entrée le samedi 14 septembre dans son quatrième jour.

Kuneitra et Oradour

LA LICA S'ÉLÈVE CONTRE LES DÉCLARATIONS DE M. OFFROY

La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICA) « s'élève avec indignation » contre les propos tenus par M. Offroy, député U.D.R. de Seine-Maritime, et reproduits dans *le Monde* du 14 septembre.

« *La comparaison faite par celui-ci de Kuneitra avec Oradour-sur-Glane est une insulte à la Résistance et aux victimes d'Oradour-sur-Glane* », déclare le communiqué, qui ajoute : « *Une délégation de la LICA a visité Kuneitra fin 1973. Elle était composée de son président Pierre-Bloch; de MM. André Monteil, ancien ministre ; Joël Le Tac, député U.D.R., compagnon de la Libération ; Pierre Giraud et Josy Moinet, sénateurs ; Lucien Finel et Daniel Benassaya; de Mme Marie-Madeleine Fourcade, présidente du CAR; et de M. Michel Thauvin, membre du comité directeur du parti socialiste.*

» *La délégation avait pu constater que Kuneitra, qui était en première ligne, avait été bombardée durant les deux guerres (celle de six jours et celle du Kippour) et était malheureusement en partie détruite à la suite des combats acharnés qui avaient eu lieu dans cette région.*

» *Par contre la délégation n'a vu aucune profanation ni de mosquée, ni de cimetière.*

» *Il a fallu que ce soit la délégation allemande qui rappelle M. Offroy à plus de décence.*

» *Quel soufflet pour lui !* »

AMÉRIQUES

Chili

Le « nouveau matin » des militaires

(Suite de la première page.)

Ceux-là mêmes qui lui dénient une très profonde intelligence admettent qu'il est « futé ». Son attitude cynique lors de la préparation du coup d'Etat donne à penser qu'il sait mettre ses qualités, et aussi tous ses défauts, au service d'une « idée ». Il connaît très bien l'armée pour y avoir fait carrière à des postes très divers. Et, assure-t-on, « *il plaît aux femmes* », ce qui, au Chili, n'est pas un atout négligeable. Somme toute, déclare un diplomate, « *je crois que les membres de la junte se partagent assez bien le travail : Pinochet parle et voyage ; Leigh pense ; l'amiral Merino inaugure ; et le quatrième, le directeur des carabiniers... mais, au fait, rappelez-moi comment s'appelle le directeur des carabiniers...* ».

Le gouvernement est composé de treize militaires (sur seize ministres) avec, pour figures de proue, le général Bonilla — ministre de la défense, ancien aide de camp du président Eduardo Frei, réputé « populiste » parce qu'il a souvent visité des « bidonvilles ». Beaucoup estiment aujourd'hui qu'il est « *en perte de vitesse* ». Il y a aussi le ministre de l'intérieur, le colérique général Bonavidès, l'homme de la répression.

Les occupants de l'édifice Diego-Portalès *reçoivent* beaucoup. Des étrangers, à qui ils peuvent expliquer ce qui se passe au Chili, et qu'il faut cajoler. Des industriels, dont le concours est indispensable. Des militaires, parce qu'ils sont tout, et partout. Des dirigeants d'organisations professionnelles et d'associations, parce qu'ils sont la voix de la base. Et des hommes politiques, de préférence sympathisants de l'ex-parti national, conservateur.

Il n'y a plus de démocrates-chrétiens, parmi ces visiteurs. Les responsables de ce parti — la première formation chilienne par le nombre de ses électeurs — ont en effet décidé qu'ils devaient se retirer sur l'Aventin. La junte les a mis, en septembre, dans la position la plus inconfortable qui soit : ils sont suspendus. Non pas interdits — ce qui les aurait contraints à faire des choix nets — mais réduits, officiellement, à « *administrer les biens* » de leur parti.

Ce parti a joué les apprentis sorciers. Solidement installé au poste éminent de président du Sénat, M. Eduardo Frei pensait, à l'approche du 11 septembre 1973, que quiconque ferait, d'une façon ou d'une autre, sortir Salvador Allende de la Moneda l'y installerait quasi automatiquement lui-même. Or, dans cette journée des dupes du 11 septembre, ce ne sont pas les militaires qui ont tiré les marrons du feu pour la démocratie chrétienne, c'est le contraire qui s'est produit. Depuis lors M. Frei s'épuise à convaincre ses interlocuteurs qu'il n'a nullement trempé dans la préparation du coup d'Etat. On le dit amer, désabusé, conscient de n'avoir plus d'avenir politique. C'est d'ailleurs à peu près le seul démocrate-chrétien avec lequel la gauche refuse de faire le moindre bout de chemin.

Les rumeurs de division au sein du parti sont insistantes à Santiago. Elles sont, naturellement, très vivement démenties par les responsables démocrates-chrétiens. Deux points font pourtant à peu près l'unanimité : l'hostilité farouche à la junte, qui fait litière des droits les plus élémentaires, et le refus d'admettre que l'Unité populaire soit « *la colonne vertébrale* » d'un front anti-fasciste.

Les désarrois de la démocratie chrétienne

Au-delà, les points de vue divergent. Une « aile droite » du parti paraît avoir choisi une attitude d'abstention — ni la junte ni la gauche, — cependant que l'autre tendance — dont le poids a considérablement crû ces derniers mois — paraît prête à examiner les conditions d'un travail en commun avec la gauche. La « droite » du parti semble tout attendre de l'éclosion, au sein des forces armées, d'un secteur démocratique. Elle a longtemps cru au général Bonilla. Quelle déception ! Celui-ci, à l'occasion d'une controverse récente, a envoyé au président du parti, M. Patricio Aylwin, une lettre où il le traitait comme un valet. Peut-être, aussi, la droite de la démocratie chrétienne espère-t-elle secrètement une pression des Etats-Unis — où elle a des appuis — sur la junte. L'autre tendance semble pencher vers une sorte de « *pronunciamento civil* », en songeant peut-être à la formation de la Junte démocratique espagnole (*le Monde* du 31 juillet), où communistes et modérés ont exprimé leur identité de vues sur l'après-franquisme.

Devant le désarroi de ce qui fut la plus importante formation politique du pays, beaucoup de Chiliens à qui les méthodes de la junte répugnent sont tentés de regarder plus à gauche, du côté, par exemple, des partis issus, depuis quelques années, de la démocratie chrétienne, et qui ont participé à l'expérience de l'Unité populaire : la Gauche chrétienne, voire le Mouvement d'action populaire unifié (MAPU) ou le MAPU-ouvriers et paysans (MAPU-OC). « *Regardez ce qui s'est passé au Portugal*, nous a déclaré ce responsable démocrate-chrétien farouchement anti - marxiste. *Après cinquante ans de dictature, on s'est aperçu un beau jour, qu'il n'y avait, hormis l'armée, que le parti communiste comme force organisée dans le pays. Cette junte ne va réussir qu'une seule chose : conférer l'auréole du martyr au P.C.* »

Quelle est l'ampleur de la résistance clandestine à la junte ? Il est pratiquement impossible de répondre à cette question, mais l'on peut planter quelques repères : 44 % d'une population adulte — cette fraction des électeurs qui avaient voté pour l'Unité populaire aux législatives de mars 1973 — n'ont pas pu s'évanouir dans la nature, même si quelques-uns ont été désillusionnés par les derniers mois du gouvernement Allende. Certes la torture, utilisée comme système, est un élément de dissuasion considérable. Mais la répression, utilisée à l'aveuglette, suscite, nous avons pu le constater, des vocations inattendues. Les ambassades, en général, croient assez peu à l'ampleur de la résistance. Mais la junte, elle, y croit : sinon pourquoi a-t-elle à deux reprises, le 11 mars et le 11 septembre 1974, renoncé à lever l'état de siège ?

La position des Eglises

D'autres forces qui ne sont pas d'abord politiques peuvent jouer un rôle déterminant. Ainsi l'Eglise catholique, seul corps organisé qui en l'état actuel des choses dispose d'une relative liberté d'action et d'expression. Par exemple, elle patronne officiellement avec des Eglises protestantes et la communauté juive le Comité de coopération pour la paix au Chili. Il s'agit là d'un organisme dont le but est de prêter assistance aux détenus, aux condamnés, aux chômeurs et à leur famille, ainsi qu'à celles des disparus.

La hiérarchie catholique a, dans sa majorité, poussé un soupir de soulagement lors de la chute de l'Unité populaire. Les évêques réceptifs aux idées de la gauche se comptaient, il est vrai, sur les doigts d'une seule main. De nombreux prélats, pourtant, ont très vite compris la nature profonde de la junte, répressive et totalitaire. Or, ni les tortures ni la volonté de conditionnement des enfants ne sont acceptables par l'Eglise catholique. Et un nombre croissant d'évêques emploient désormais tout tranquillement à l'égard de la junte le qualificatif de « *fasciste* ».

De façon significative, le cardinal - archevêque de Santiago, Mgr Raul Silva Henriquez, a décidé que l'Eglise s'abstiendrait de célébrer des messes pour le premier anniversaire du coup d'Etat. Seuls deux évêques sur vingt-cinq ont paru prêts à passer outre à cette consigne. Les militaires ont donc dû se contenter de « *messes de campagne* », dites par les aumôniers militaires. « *A défaut d'une campagne de messes...* », se félicitent de nombreux chrétiens.

Le 23 août, dans une lettre adressée au général Pinochet, le cardinal Silva Henriquez, l'évêque luthérien et le grand rabbin avaient demandé la levée de l'état de siège et une amnistie pour les prisonniers. Ils avaient reçu du chef de l'Etat une réponse polie, mais quelque peu dilatoire : celui-ci, leur demandait, en substance, de se mêler du spirituel et de le laisser s'occuper du temporel.

Réunis du 3 au 8 septembre dans un séminaire, sur les bords du Pacifique, les évêques chiliens n'ont apparemment pas suivi ce conseil. Reprenant, dans un sermon, une citation de Vatican II, le cardinal de Santiago a déclaré, le 7 septembre, que la tâche de l'Eglise est d' « *améliorer l'esprit de l'ordre temporel aussi bien que d'assurer le salut spirituel de l'homme* ». Le prélat a ajouté : « *Nous promettons que nous allons donner corps à ces mots, et, tout comme le Christ, nous sommes prêts à faire don de nous-mêmes et à être crucifiés pour que la paix, l'amour et la liberté règnent dans notre patrie.* » C'est dire, en termes clairs et énergiques, qu'aucun de ces trois bienfaits n'est actuellement répandu sur le Chili. Les évêques se sentent, il est vrai, soutenus par une part importante du clergé et des croyants. Presque toutes les paroisses des quartiers populaires ont formé des comités d'aide aux chômeurs et aux prisonniers politiques, et de nombreux chrétiens offrent l'asile aux militants politiques, y compris marxistes.

L'institution dont l'évolution sera vraiment décisive pour l'avenir du pays, c'est, naturellement, l'armée. Comment ce corps réputé loyal, purement « professionnel », « constitutionnaliste », a-t-il pu se lancer, en 1973, dans l'aventure ? La réponse généralement apportée est que son professionnalisme, son sens de la hiérarchie et de la discipline, expliquent, précisément, que l'armée se soit retournée comme un gant à partir du moment où, à sa tête, se sont trouvés des officiers putschistes. L'institution a obéi du haut en bas. Non pas comme un seul homme, d'ailleurs, car la répression, avant d'atteindre les civils, a frappé les militaires. Nombreux, assure-t-on aujourd'hui au Chili, ont été, dans la nuit du 10 au 11 septembre 1973, les officiers et sous-officiers fusillés sur le front des troupes, pour avoir refusé de marcher contre le gouvernement légal.

Aujourd'hui encore, la répression est intense dans les forces armées. Environ trois cents officiers, sous-officiers et soldats de l'armée de l'air seraient actuellement détenus. Un véritable maccarthysme règne, dit-on, dans les casernes, et les officiers soupçonnés de « tiédeur » dans l'anticommunisme sont destitués. Il est certain que l'état-major craint plus que tout l' « infiltration » d'éléments de gauche dans les casernes. Le général Pinochet a, dans sa conférence de presse du 4 septembre, consacré un long développement à ce thème. Il a lu une lettre écrite, a-t-il assuré, de la main du sénateur communiste en exil M. Volodia Teteilboim, où l'auteur supposé déclare notamment : « *Il faut tenter de décomposer les forces armées.* »

Quel qu'en soit l'auteur, cette lettre est parfaitement plausible. L'Unité populaire estime, en effet, avoir perdu la partie moins du fait d'erreur d'analyse, ou de programme, que parce qu'elle n'avait pas eu de politique vis-à-vis des forces armées. De plus, l'armée *étant au pouvoir*, on ne peut imaginer aucune possibilité de soulèvement victorieux sans la complicité d'une partie au moins des troupes. Le « travail politique » dans les casernes, ou, du moins, en direction des militaires, est donc devenu un impératif absolu des partis de gauche.

Avec quel succès ? Des actes isolés ont été signalés ces derniers mois. Il y a eu un commencement de mutinerie en mars sur le navire *Orella* à Talcahuano, près de Conception ; les marins ne voulaient plus faire de patrouilles à vue ; en juillet, six avions ont été sabotés par introduction de sable dans les moteurs ; en août, à Arica, une tentative de fuite de soldats du contingent en direction du Pérou à bord d'un camion volé a échoué accidentellement.

Des officiers dénoncent parfois anonymement des actes de répression. Le colonel Jaña, qui était le 11 septembre 1973 à la tête du régiment Talca, est aujourd'hui détenu. On assure qu'un commandant se serait récemment suicidé pour n'avoir pas pu obtenir qu'il soit mis fin à des tortures. Cas isolés ? Là encore, il est difficile de répondre. Une seule certitude : jamais sans doute, depuis la guerre du Pacifique de 1879, une telle charge de travail, tant de gardes, tant de patrouilles, n'avaient été imposées à des soldats chiliens. Il y a là, diraient les marxistes, un élément objectif de dégradation de la situation.

JEAN-PIERRE CLERC.

FIN

QUELQUE DEUX MILLE PERSONNES POURRAIENT BÉNÉFICIER DE MESURES DE CLÉMENCE

Santiago (*A.F.P., Reuter*). — Les autorités chiliennes ont fait état, le vendredi 13 septembre, de contacts avec la Croix-Rouge internationale en vue de la libération de prisonniers politiques annoncée par le général Augusto Pinochet dans son discours du 11 septembre.

Le général Pinochet avait déclaré que son gouvernement était disposé à laisser sortir du pays des personnes détenues en vertu de l'état de siège, mis à part « *quelques cas d'extrême gravité* ». Il avait ajouté qu'il mettrait en demeure l'U.R.S.S. et Cuba de libérer un nombre égal de prisonniers.

Selon M. Nagelach, secrétaire de la Commission nationale chilienne d'aide aux réfugiés, quelque deux mille prisonniers devraient bénéficier dans les mois à venir de mesures de clémence : cinq cents quitteraient le Chili, tandis que les mille cinq cents autres regagneraient leur domicile. Pour le secrétaire général, les prisonniers qui seront libérés sont pour *la plupart des personnes contre* lesquelles aucune accusation n'a été formulée, ou qui ont été condamnées à des peines de prison inférieures à dix ans.

Le porte-parole du ministère des affaires étrangères s'est abstenu de tout commentaire à ce propos, mais il a indiqué que le gouvernement pourrait reconsidérer le problème si l'U.R.S.S. et Cuba ne répondaient pas à son offre.

AFRIQUE

LA RÉUNION A MONASTIR

M. Bourguiba accepte d'être élu président de la République à vie

Le neuvième congrès du parti socialiste destourien, réuni à Monastir, a demandé samedi matin 14 septembre à M. Bourguiba d'être candidat à la présidence à vie de la Tunisie.

Le Combattant suprême a rappelé qu'il avait décliné deux fois cette proposition, en 1959 et en 1971, mais s'est déclaré prêt à l'accepter cette fois-ci si elle faisait l'objet d'un vote unanime du congrès. Ce vote a eu lieu immédiatement par acclamation. Le président a alors déclaré que cette décision constituait le « meilleur moyen de mettre un terme à toutes les manœuvres et spéculations qui entourent sa succession ».

De notre envoyé spécial

Monastir. — Le secrétaire général d'un parti socialiste lançant de féroces attaques contre le socialisme, fût-il collectiviste, c'est un spectacle peu banal. Dans le rapport fleuve — il comporte 155 pages et sa lecture a duré cinq heures — que M. Nouira a présenté vendredi 13 septembre devant le congrès de Monastir, on peut relever des phrases de ce type : « *Le socialisme collectiviste atténue peut-être les inégalités, mais dans les privations, sinon dans la misère ; en tout cas aux dépens de la liberté de l'homme* » ; ou encore, à propos de « *certains courants qui travaillent la jeunesse : mieux enseignés, ces jeunes auraient appris que le régime collectiviste auquel les convient les gauchistes et les faillis de toute obédience, c'est la grisaille qui s'installe dans la vie* ».

Pour étayer sa démonstration, M. Nouira a relevé que lors de la campagne présidentielle en France M. Mitterrand avait fait un usage très modéré de termes comme socialisme et marxisme. Et avec M. Jean Fourastié, il s'est demandé « *si ces mots pourtant chargés d'émotion et d'histoire n'en sont pas venus à évoquer dans l'esprit des peuples plus de crainte que d'espoir* ». « *D'ailleur*, a-t-il dit encore, *M. Georges Marchais lui-même découvre — pas trop tôt — les vertus de l'impact sur les masses de l'esprit de réforme.* » Il a conclu sous les applaudissements de la grande majorité du congrès qu' « *aujourd'hui les gouvernements qui ont la mission de conduire dans la prospérité et le renouveau les peuples dont ils ont la charge ne diffèrent guère que sur les procédures et les méthodes préconisées* ».

On peut dans ces conditions se demander si le terme « socialiste » figurera encore longtemps dans l'intitulé du parti destourien (il y avait été introduit, en 1964, lors du congrès de Bizerte). Il a disparu il y a quelque temps déjà de la manchette de *l'Action*, quotidien du parti, qui n'est plus que l'organe du Néo-Destour. Rejetant capitalisme et socialisme, le secrétaire général du parti suggère une « troisième voie », spécifiquement tunisienne, reposant sur « *un contrat de progrès entre les classes sociales, pour un nouveau projet de société* ». Voilà qui rappelle la « nouvelle société » préconisée naguère par M. Chaban-Delmas. Pour que ce type de projet réussisse, il faut que les partenaires sociaux, notamment les syndicats, soient d'accord. Cela ne va pas forcément de soi, et c'est sans doute pour cette raison que M. Nouira a insisté à plusieurs reprises sur la nécessité pour les syndicats de suivre la ligne du parti. « *Il n'est pas question de supprimer le droit de grève qui figure dans la Constitution*, a-t-il dit, *mais il ne faut pas que les salariés aient des comportements irresponsables.* » Et il a ajouté : « *Il y a des grèves qui sont non seulement illégales mais encore illégitimes. On n'a pas le droit, par exemple, de priver les hôpitaux de glace ou d'électricité, les enfants de pain, l'économie de moyens de transport.* » Les nombreuses remarques de ce genre ont suscité une large approbation dans les rangs des congressistes.

« Nous ne dépendons pas de l'étranger »

Dans la première partie de son exposé, le premier ministre, après avoir rappelé et justifié les propositions de réforme du parti et de la Constitution, a fait le bilan économique et financier de sa gestion après trois ans à la tête du gouvernement. Bilan favorable, puisque, a-t-il précisé, de 1972 à 1974 la production industrielle a augmenté de 12 %, les investissements n'on cessé de croître, et les premiers résultats du nouveau plan quadriennal révèlent un taux de croissance de 9 %.

Il est indéniable que la situation économique de la Tunisie s'est améliorée, même si, a estimé M. Nouira, 40 % des habitants restent « *au seuil de la pauvreté* ». Le premier ministre a souligné avec beaucoup d'honnêteté que si le redressement intervenu avait été très grand, cela était dû certes à l'action menée sous sa direction, mais aussi aux exceptionnelles récoltes de 1972 et à la hausse des prix des matières premières.

Le secrétaire général s'est attaché aussi à réfuter les critiques lancées contre sa politique. « *Nous ne dépendons pas de l'étranger* », a-t-il affirmé, soulignant que la part des investissements étrangers en 1974 ne serait que de 12 % au lieu des 24 % prévus par le Plan, et de 40 % lors des dix années précédentes.

Les résultats obtenus incitent naturellement à poursuivre dans la voie choisie. Le refus du socialisme ne conduit pas, a affirmé le premier ministre, à renoncer à l'intervention de l'Etat. La part du secteur public dans les investissements au cours des deux dernières années a été de 60 % au lieu de 68 % précédemment, celle du secteur privé s'élevant à 40 % au lieu de 32 %. M. Nouira a déclaré que c'était surtout dans la redistribution des revenus que l'Etat se devait d'intervenir, afin de réaliser la justice sociale, position qu'un observateur résumait ainsi : « *Une croissance capitaliste et une distribution socialiste !* »

DANIEL JUNQUA.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● M. AHTI KARJALAINEN, ministre finlandais des affaires étrangères, fera, du 18 au 20 septembre, une visite officielle à Bonn pour y signer, avec son collègue ouest-allemand, une déclaration de non-recours à la violence et de reconnaissance de la neutralité finlandaise.

Helsinki avait établi simultanément des relations diplomatiques avec les deux Allemagnes l'an dernier. En mai, M. Karjalainen avait fait une visite en République démocratique allemande. — (*Reuter.*)

Autriche

● L'AUTRICHE DEMANDERA AUX NATIONS UNIES, lors de la prochaine assemblée générale qui débutera le 17 septembre, de reconnaître Vienne comme troisième « *ville de conférences* » de l'ONU avec New-York et Genève.

R.D.A.

● M. BREJNEV SE RENDRA A BERLIN-EST le 7 octobre à l'occasion des fêtes organisées pour le vingt-cinquième anniversaire de la R.D.A., a confirmé, le 13 septembre, M. Erich Honecker, premier secrétaire du parti socialiste unifié. On s'attend que tous les chefs de parti et de gouvernement des pays du pacte de Varsovie y assistent. — (*A.F.P.*)

Suisse

● L'ECRIVAIN SOVIETIQUE VICTOR NEKRASSOV et son épouse sont arrivés à Zurich, le 12 septembre, en provenance de Kiev. Le couple, qui a reçu un visa d'émigration de deux ans (*le Monde* du 6 septembre) a obtenu un un visa de tourisme valable pour trois mois en Suisse. — (*A.F.P.*)

Taiwan

● L'AMBASSADEUR DE LA REPUBLIQUE DE CHINE (Taïwan) au Honduras, M. Wung Ping-yu, a été assassiné le vendredi 13 septembre à Tegucigalpa par son chauffeur, qu'il venait de congédier.

Union soviétique

● L'ECRIVAIN SOVIETIQUE MIKHAIL HEIFITZ a été condamné le 13 septembre à quatre ans de camp de travail à régime sévère et deux ans d'assignation à résidence pour « *propagande antisoviétique* » par un tribunal de Leningrad, annoncent les milieux d'opposition. Selon le physicien André Sakharov (*le Monde* du 12 septembre), il était reproché à M. Heifitz d'avoir écrit une préface à un recueil clandestin de vers du poète Josef Brodsky, qui vit actuellement aux Etats-Unis.

Yougoslavie

● M. KISSINGER SERA REÇU PAR LE PRESIDENT TITO le 4 novembre, annonce le département d'Etat américain. Cette décision a été prise en dépit des critiques de Belgrade sur la participation de la C.I.A. au putsch contre Mgr Makarios. La visite à Belgrade du secrétaire d'Etat sera comprise dans la tournée qui le conduira en U.R.S.S., en Inde, au Bangladesh, au Pakistan, en Iran et en Italie. — (*A.F.P., A.P.*)

AFRIQUE

DU CONGRÈS DU PARTI DESTOURIEN

DANS UNE LETTRE AU PRÉSIDENT

M. Masmoudi déplore de ne pouvoir s'expliquer devant le congrès

sur les reproches qui lui sont faits

Alors que se tient à Monastir le congrès du parti socialiste destourien, M. Mohamed Masmoudi, évincé de son poste de ministre des affaires étrangères en janvier dernier, après que le projet de fusion avec la Libye eut tourné court, puis suspendu au début de février de toute activité au sein du parti, vient d'adresser au président Bourguiba une lettre dont nous publions ci-dessous de très larges extraits :

« Monsieur le président,

» Permettez-moi de m'adresser à vous en tant que président du parti.

» C'est par la presse que j'ai appris la décision que vous avez prise à Genève de me suspendre du parti. Je me suis alors abstenu de commenter cette décision. Aux yeux de certains « amis », je devenais encombrant, voire indésirable en Tunisie. J'ai préféré m'éloigner de leur champ d'action. J'attendais le congrès pour m'expliquer dans la clarté et la sérénité sur les questions qui me sont reprochées, à savoir : le vote en faveur de l'admission de la République populaire de Chine à l'ONU, la reconnaissance de Hanoï suivie de celle du régime Sihanouk au Cambodge, l'action jugée antiaméricaine du fait de notre engagement total dans les affaires arabes, et notamment avec la résistance palestinienne, et enfin le rôle que j'aurais joué dans le récent projet d'union tuniso-lybienne du temps où j'étais aux affaires étrangères. A l'injustice de votre décision, on vient d'ajouter l'arbitraire, celui de me priver du droit de ma participation aux assises nationales du parti en tant que membre élu du comité central et du bureau politique.

» Que la Tunisie connaisse aujourd'hui une période de relative prospérité, nous nous en félicitons tous (...). Mais vous savez, Monsieur le président, que la prospérité ne crée pas forcément l'idéal : elle risquerait même de porter à l'autosatisfaction facile et à l'engourdissement dangereux.

* * *

» (...) Monsieur le président, toutes les fois que vous vous êtes mis à l'écoute des réalités chez nous et autour de nous, toutes les fois que vous vous êtes adressé à la nation en père, vous avez trouvé l'inspiration de diriger la Tunisie en chef respecté et de faire progresser les bonnes et justes causes en conseiller avisé et écouté. La noblesse de votre patriotisme, l'humanisme de votre combat, sont tels que vous n'avez jamais été, vous ne pouvez être, ni d'un seul clan, ni d'une seule ville, ni d'une seule région, ni d'un seul congrès, fût-il celui de la clarté. Vous avez toujours réussi à entraîner dans un même et impressionnant mouvement les antagonismes, les contradictions et les oppositions.

» Monsieur le président, nous vous identifions au renouveau de la Tunisie. Votre nom glorifie notre histoire. Nous souffrons dans nos cœurs quand nous entendons médire de vous et de votre œuvre. Mais nous souffrons aussi quand nous vous voyons malmener souvent et injustement vos compagnons, nos aînés, ceux qui pourtant s'étaient illustrés longtemps à vos côtés dans la lutte et le dévouement. Les uns sont morts dans la résignation d'être mal aimés, les autres vivent dans le silence, et la plupart ont tout perdu, sauf la fierté d'avoir leur titre à la reconnaissance de la patrie, que rien ni personne ne peut leur ravir. Et ce n'est pas faire injure à votre grandeur que de leur rendre justice, de votre vivant. Vous contribueriez ainsi à créer les bonnes traditions du respect hiérarchique et de la juste reconnaissance des services rendus.

» Que ce congrès diffère des précédents, c'est l'évidence. Mais que sa réussite consiste à effacer le précédent, à défaire ce que l'autre n'a même pas réussi à faire, rien n'est plus dangereux comme précédent d'infidélité et d'incohérence. Cela ne s'est jamais vu dans la Tunisie bourguibienne, même dans la plus sombre période youssefiste (1). Autant enterrer votre propre parti et en créer un autre !

» Vous ne seriez pas plus grand en devenant après ce congrès le président à vie de la Tunisie, ce qui serait légitime et mérité, étant donnés votre personne, votre œuvre, et ce que vous représentez pour la Tunisie de toujours.

» Vous seriez plus grand, dans la mesure où sans vous, mais à cause de vous, votre œuvre continuera à s'épanouir et à se développer d'une vie propre, parce que votre combat, vos déclarations, vos réalisations, auront fini par constituer un corps de doctrine, un système de références, un exemple, un idéal et comme un art de vivre qui fournisse à notre jeunesse les éléments nécessaires de continuité et d'adaptation.

» Pour que votre œuvre soit vivante parce que vraie, il faut que nos jeunes la nourrissent de leur ardeur et lui vouent défense et fidélité, non pas en la fixant comme une image du passé, non pas en l'exprimant comme le regret d'une époque morte, mais en s'appliquant à être les compagnons de votre esprit et en continuant, à votre exemple, l'action militante par l'engagement quotidien. Je suis convaincu que la lutte pour améliorer la qualité et le niveau de la vie au-dedans, les défis et les menaces qui pèsent du dehors, le renouveau arabo-musulman et ses perspectives, la résistance palestinienne et ses exigences, la solidarité africaine et ses obligations, l'union avec nos voisins immédiats, les Libyens et les Algériens, les mesures pratiques de construction maghrébine, le développement d'un nouvel esprit méditerranéen qui favorise le rapprochement et la coopération entre les pays européens, arabes et africains, tout cela pourrait constituer pour notre peuple, pour notre jeunesse notamment, des thèmes susceptibles d'entraîner leur adhésion, de satisfaire leur besoin de militer et de s'affirmer en assumant leur condition d'hommes et en ayant leur part d'aventure, de risques et d'honneurs.

» Puisse le neuvième congrès, sous votre direction, réussir dans la clarté à relancer notre espérance et à reconstruire sur des bases solides notre avenir dans la réconciliation entre nous et l'union avec nos voisins.

» Celui qui ne vous a jamais trahi,

» Mohamed Masmoudi. »

(1) Allusion à Salah ben Youssef, ancien secrétaire général du parti, principal adversaire politique de M. Bourguiba dans les années 50, et qui fut assassiné à Francfort en août 1961.

Mozambique

Un détachement du FRELIMO participe au maintien de l'ordre à Lourenço-Marques

Lourenço-Marques (*A.F.P.*). — Le nouveau haut-commissaire portugais au Mozambique, le contre-amiral Vitor Crespo, a confirmé le vendredi 13 septembre au cours d'une conférence de presse qu'un détachement militaire du FRELIMO était arrivé dans la journée à Lourenço-Marques.

Environ deux cents hommes en uniforme vert, portant un casque de type chinois, ont débarqué à l'aéroport, venant de Dar-Es-Salaam à bord d'un avion de East African Airways. Six hommes en civil sont également arrivés, mais l'amiral Crespo a affirmé qu'aucun cadre politique ne faisait partie du détachement. Ces hommes qui, selon l'amiral, constitueront une *« aide appréciable »*, sont chargés de coopérer avec les troupes portugaises pour le maintien de l'ordre dans les quartiers africains de la capitale.

L'amiral a indiqué que seules les troupes portugaises continueraient à patrouiller dans les quartiers européens du centre de la ville et que les hommes du FRELIMO, envoyés conformément aux accords de Lusaka, effectueraient des patrouilles mixtes ou assureraient seuls l'ordre dans les faubourgs noirs.

A ce propos, l'amiral a assuré que *« les choses étaient maintenant revenues pratiquement à la normale »*.

Dix-huit personnes ont été tuées jeudi soir dans les faubourgs de Lourenço-Marques, ce qui porte à soixante-dix-huit morts et quatre cent cinquante-deux blessés le bilan des affrontements dans cette ville depuis mardi.

● *M. Chérif Belkacem*, ministre d'État dans le gouvernement algérien, qui vient de prendre quelques semaines de repos, se trouve actuellement sur la Côte d'Azur et doit regagner Alger incessamment. On précise d'autre part de source autorisée qu'il n'y a eu aucune nouvelle nomination officielle au sein du F.L.N. (*le Monde* du 30 août), M. Chérif Messaadia demeurant *« responsable du département orientation et information de l'appareil du parti »*. — (*Corresp.*)

ASIE

A la suite de manifestations

LES FAMILLES DU PERSONNEL DIPLOMATIQUE SUD-VIETNAMIEN DE PHNOM-PENH SONT ÉVACUÉES.

Les familles du personnel de l'ambassade du Vietnam du Sud à Phnom-Penh ont été évacuées le vendredi 13 septembre vers Saigon. Les locaux de l'ambassade ont été placés sous la protection d'un très important service d'ordre. En effet, le pouvoir déclare redouter la multiplication de manifestations antivietnamiennes du genre de celle qui a eu lieu vendredi. A l'origine de ces incidents se situe le différend frontalier entre les deux voisins. Les dirigeants de Phnom-Penh craignent que les Vietnamiens ne s'emparent de l'îlot de Poulo-Wai, qui est contesté et près duquel la compagnie Elf a commencé des forages pétroliers. La délimitation du plateau continental fait d'autre part l'objet de discussions avec les Indonésiens.

● A HANOI, on déclare que des avions de reconnaissance américains ont survolé la R.D.V. ces jours derniers, notamment la région de Haiphong.

POLITIQUE

Après son déjeuner avec les présidents de conseils régionaux

Le premier ministre s'est entretenu avec M. Chaban-Delmas

M. Jacques Chirac a terminé ses conversations avec l'ensemble des présidents d'organismes régionaux en recevant à déjeuner, vendredi 13 septembre, les présidents des conseils régionaux et des comités économiques et sociaux de douze régions (*le Monde* du 14 septembre).

Avis partagé

A l'issue de ce second déjeuner — le premier avait eu lieu le 6 septembre, — M. Chirac s'est entretenu près de trois quarts d'heure avec M. Jacques Chaban-Delmas, président du conseil régional de l'Aquitaine. A sa sortie de l'hôtel Matignon, l'ancien candidat à la présidence de la République a souligné que l'entretien avait exclusivement porté sur les problèmes spécifiques à l'Aquitaine qui, a-t-il précisé, *« ne se porte pas tellement bien, ce qui explique que nous fassions des efforts pour qu'elle se porte mieux »*.

En ce qui concerne la régionalisation, les avis restaient encore très partagés après ce déjeuner sur l'opportunité de réorienter, voire de changer la loi de 1972 ou d'en améliorer le fonctionnement. Alors que le premier ministre entend utiliser ce qui existe pendant quatre ou cinq ans, sans exclure pour autant certains aménagements, M. André Chandernagor, président (socialiste) du conseil du Limousin, a déclaré qu'il refusait de *« se laisser enfermer par cette loi et qu'il ferait des propositions »*.

Quant à M. Pierre Mauroy (Nord-Pas-de-Calais), membre du secrétariat du P.S., il a surtout mis l'accent sur la nécessité de trouver *« des améliorations très, très sensibles dans ce cadre »*, notamment dans la coopération interrégionale.

M. CHIRAC : un sondage sans signification.

M. Jacques Chirac a commenté, le jeudi 12 septembre, au micro d'Europe 1, le sondage de l'IFOP publié dans *France-Soir* du 13 septembre, qui accorde respectivement à MM. Giscard d'Estaing et Jacques Chirac 47 et 38 % d'opinions favorables, soit, pour chacun d'entre eux, un recul d'un point par rapport à la fin juin.

Le premier ministre a estimé : *« Je ne vois pas du tout que cela ait une signification politique essentielle, ni même arithmétique. Cela ne veut strictement rien dire. Pour ma part, avec toute l'estime que j'ai pour les organismes de sondage, j'ai toujours eu une certaine méfiance à leur égard. (...) A partir du moment où la situation économique est difficile, et où le gouvernement a pour vocation et pour mission essentielle d'appeler les Français à un certain nombre d'efforts, par conséquent, compte tenu de la nature des Français, à leur imposer un certain nombre de contraintes, il serait tout à fait étonnant et stupéfiant que la cote de popularité augmente dans des proportions considérables. »*

Le C.P.D. souhaite une relance audacieuse de la construction de l'Europe politique

Dans le numéro du 13 septembre de *Faits et causes*, bulletin du Centre Démocratique et Progrès, M. Bernard Stasi, vice-président de cette formation, ancien ministre, évoque l'avenir de l'Europe. Il écrit notamment : « *N'est-il pas trop tard ? L'Europe est malade, bien malade. Depuis quelques années, trop de facteurs, extérieurs ou intérieurs, ont joué contre elle, étouffant peu à peu la volonté et, presque, la réalité communautaire. (...) Jamais le ciel européen n'a été plus couvert de nuages. Quelle que soit la volonté de la France, quels que soient les heureux effets de l'accord profond entre Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt, l'Europe peut-elle encore être tirée du bourbier où elle s'est enlisée ? Incapables de faire l'Europe au temps de la prospérité, les pays européens y parviendront-ils dans les temps difficiles ? Il n'est pas raisonnable de le penser.* »

M. Stasi ajoute toutefois : « *Puisque l'Europe est condamnée dans les faits, elle ne peut plus être sauvée que par la foi et par l'audace. (...) Très vite, toute tentative effectuée dans le domaine économique et monétaire butera sur le problème politique, fera apparaître la nécessité d'une autorité capable d'arbitrer, de décider et d'imposer. (...) Et la relance de l'Europe ne peut être que politique et globale. Seule une action au sommet peut faire sauter les blocages actuels.* »

L'ancien ministre rappelle alors la création en mars dernier par M. Jacques Duhamel, président du C.D.P., d'un « *comité d'initiative pour l'union européenne* » (*le Monde* du 22 mars), et note qu'après les graves et importants événements qui se sont produits depuis cette date « *il est temps de reprendre la tâche* ». Au nombre des propositions que le C.D.P. réitère pour la relance de l'Europe, on note sous la plume de M. Stasi : « *Dans un premier temps, les chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté devraient décider de s'instituer en organisme permanent (...). Dans un second temps, la conférence (...) donnerait mandat à un comité consultatif d'établir un projet d'organisation de l'union européenne. Enfin, ce projet serait soumis un même jour au référendum des peuples de la Communauté des Neuf et de tout autre Etat européen désirant adhérer à l'union et admis à le faire par la conférence des Neuf.* »

M. Stasi écrit encore : « *Notre conception de l'Europe politique, c'est-à-dire d'une Europe indépendante et assurée de sa sécurité, implique nécessairement un effort commun pour la défense. Quant à l'autorité politique européenne, que nous appelons de nos vœux, elle devra bénéficier, bien entendu, de transferts de souveraineté.* »

L'ancien ministre conclut : « *Le président de la République a déjà montré qu'il était capable de débloquer rapidement des situations difficiles, de provoquer de profonds changements. Qu'il soit assuré du soutien déterminé du C.D.P. pour faire avancer rapidement la construction de l'Europe politique et pour amener les peuples d'Europe à ne plus manquer désormais le rendez-vous de l'histoire.* »

● *Mme Georges Pompidou* a visité jeudi le cloître de Moissac (Tarn-et-Garonne) avec des amis. La grande ressemblance d'un de ceux-ci avec M. Willy Brandt, ancien chancelier d'Allemagne fédérale, a fait croire par erreur à la présence de celui-ci à Moissac.

● ERRATUM. — Dans l'article de Bertrand Fessard de Foucault « La monarchie du 27 mai », paru dans *le Monde* du 11 septembre, il fallait lire : « ... les scandales fiscaux mis au jour depuis deux ou trois ans engagent tout parti conservateur ou socialiste à une réflexion d'ensemble sur les ponctions de toute nature dont sont obérés ou exemptés les revenus dans notre pays » et non pas « les fonctions de toute nature ».

M. FABRE : nous avons le risque sans changement.

M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, prenant la parole vendredi 13 septembre à Nontron (Dordogne), a notamment déclaré : *« M. Giscard d'Estaing s'agite beaucoup, il confond changement et agitation. Les Français ne sont pas dupes de cet illusionnisme, le dernier sondage d'opinion en témoigne. Il nous avait promis le changement sans risque. Nous avons le risque sans changement. Je veux dire le risque d'asphyxie économique et d'explosion sociale sans véritable changement des structures, des méthodes et des cœurs. Depuis seize années, les dirigeants U.D.R. et conservateurs tiennent le pouvoir et s'y accrochent par simple goût du pouvoir et pour défendre les privilèges d'une infime minorité. Pour nous, radicaux, pour la gauche, le pouvoir n'est que le moyen d'assurer à la masse des citoyens qui doivent en assumer la responsabilité essentielle le bénéfice du progrès dans une plus juste répartition des richesses et une meilleure qualité de la vie. »*

LA PRÉPARATION DES ASSISES NATIONALES DU SOCIALISME

Les signataires de l'appel pour les assises nationales du socialisme (convoquées pour les 12 et 13 octobre), qui militent à la C.F.D.T. ou dans des mouvements d'éducation populaire et qui constituent ce qu'il est convenu d'appeler « *la troisième composante* » (les deux premières étant le P.S. et le P.S.U.), ont indiqué jeudi 12 septembre, au cours d'une conférence de presse, qu'ils convoqueront une assemblée générale à l'issue des assises, afin d'en tirer les conclusions pratiques. Au cours des assises, en effet, ne sera arrêtée aucune décision concernant la création d'une organisation socialiste unique.

ARMÉE

APRÈS LES MANIFESTATIONS DES APPELÉS

Le général Alain de Boissieu critique les élus qui ont pris parti pour les soldats contestataires

Le général Alain de Boissieu, chef d'état-major de l'armée de terre, s'est déclaré « scandalisé » de voir des élus prendre le parti des soldats contestataires du contingent. « *Nous ne sommes ni des guignols ni des marionnettes. On ne peut pas nous faire faire n'importe quoi*, a-t-il affirmé vendredi 13 septembre au micro d'Europe n° 1. *On ne peut pas nous dire à la fois, il faut faire respecter les lois et les règlements militaires et prendre le parti de ceux qui sont contre. Il y a des moments, comme diraient les jeunes du contingent, où certains cadres en ont ras le bol.*

Auparavant, le chef d'état-major s'était appliqué à « démystifier » l' « appel des cent » en indiquant qu'environ deux mille cinq cents jeunes sur les deux cent soixante-dix-huit mille recrues du contingent ont signé des textes qui n'étaient pas uniquement l' « appel des cent », mais qui contenaient des extraits de cet appel ou des textes se rapportant à des questions intéressant la vie de garnison ou des questions locales. Le général a affirmé que certaines de ces signatures ont été « *extorquées* » de cette façon.

La cause du mécontentement du contingent n'est pas, selon le général, l' « appel des cent » mais l' « inquiétude » provoquée par l'incertitude en ce qui concerne la durée du service. Le chef d'état-major a rappelé que pendant la campagne présidentielle on a parlé du raccourcissement du service. Pour lui, certains conscrits ayant effectué cinq mois de service espèrent en avoir fini dans un mois, tandis que d'autres ayant passé huit ou neuf mois sous les drapeaux craignent d'avoir été lésés. Le général de Boissieu a précisé à cet égard que quatre cents candidats aspirants qui devaient être incorporés en octobre ont demandé un report. « *Ils ont pris le risque de rester sans travail pendant deux mois, persuadés qu'à la rentrée parlementaire on allait diminuer la durée du service militaire* », a dit le général qui a ajouté : « *Dans une année d'austérité, au milieu de la crise de l'énergie que nous traversons, il convient de s'en tenir à la solution la moins chère, celle du service de douze mois.* »

● LE PARTI SOCIALISTE : le gouvernement est le premier responsable.

Le parti socialiste, après les manifestations de soldats du contingent, a publié le communiqué suivant :

Les manifestations des soldats du contingent ne surprendront que ceux qui, depuis des années, refusent de regarder la vérité en face. Il aurait fallu depuis longtemps assurer une situation matérielle décente aux soldats comme aux familles dont ils ont éventuellement la charge. Il aurait fallu depuis longtemps modifier un règlement de discipline de plus en plus inadapté, qu'il s'agisse des permissions, de la tenue, des punitions ou des droits d'information, d'association et d'expression. Ces mesures deviennent d'autant plus urgentes qu'a été adoptée la majorité à dix-huit ans. Le gouvernement s'est contenté d'annoncer dix décisions ponctuelles. Si deux ou trois d'entre elles doivent marquer la fin d'anachronismes dénoncés de toutes parts (si elles sont appliquées), la plupart des autres relèvent de l'illusionnisme.

Devant le décalage entre une exigence reconnue par tous et le contenu réel des mesures annoncées, les réactions de ces derniers jours étaient inévitables. Le ministre annonce des sanctions. Elles ne résoudront rien. Le parti socialiste a maintes fois mis en garde les pouvoirs publics contre les conséquences probables de leur inertie. Le 11 juillet dernier, son bureau exécutif a adopté à ce sujet un communiqué que la presse a publié en son temps. Chaque jour qui passe sans que soient entreprises les réformes nécessaires rendra plus difficile la mise en œuvre de ces dernières. C'est sous cet angle qu'il faut voir pour les comprendre les incidents actuels. Ce serait une erreur grave que d'attribuer aux soldats qui ont manifesté une responsabilité qui appartient en premier lieu au gouvernement. Il convient donc que le ministre des armées agisse dans cette affaire avec sagesse et clairvoyance. Ce qui n'apparaît pas dans les sanctions qui viennent d'être prises.

Le parti socialiste adopte une position d'autant plus claire dans cette affaire qu'il affirme hautement la nécessité pour la nation d'organiser sa défense et de compter sur le patriotisme des citoyens.

LES REPRÉSENTANTS DE PARTIS ET ORGANISATIONS DE GAUCHE ENVISAGENT LA CRÉATION D'UNE COMMISSION D'ENQUÊTE

(De notre envoyé spécial.)

Draguignan. — Après le transfert au camp de Canjuers de *neuf* soldats du 19e régiment d'artillerie, considérés comme les instigateurs de la manifestation du 10 septembre, dans les rues de Draguignan, les sections locales des syndicats, des partis et organisations de gauche et d'extrême gauche se sont réunis le vendredi 13 septembre pour exiger, dans un communiqué, que les autorités militaires fassent connaître la nature et les raisons des « sanctions » prises contre ces soldats.

Après avoir « unanimement » déclaré leur solidarité avec les soldats manifestants, les signataires du communiqué — représentant aussi bien les partis communiste et socialiste que des mouvements de tendance trotskiste, tel que le comité antimilitariste, — réclament la levée immédiate des sanctions et la fin de l' « isolement » dans lequel se trouvent les neuf soldats. Au cours de la réunion, les participants ont aussi envisagé la création d'une commission d'enquête, tant sur les mesures prises par le commandement militaire que sur les conditions de vie des appelés à l'intérieur de la caserne.

Certains mouvements prévoient, d'autre part, l'envoi d'une délégation auprès des autorités du 19e R.A. et l'organisation d'une manifestation de soutien aux appelés.

FRANCIS CORNU.

TÉMOIGNAGE

La République des faibles

Un de nos lecteurs, M. Edouard Robert, nous a fait parvenir le témoignage suivant à propos des mouvements divers qui agitent l'armée et le contingent.

J'ai vingt-quatre ans, et je fais partie de ces jeunes Français qui sont révoltés par la tournure que prennent les résultats des méditations giscardiennes sur la condition militaire.

Engagé volontaire au 9e régiment de chasseurs parachutistes, je suis particulièrement fier d'avoir, durant trois ans et demi, mis ma jeunesse et mes espoirs au service d'une cause que je continue à considérer comme juste et noble.

Malheureusement, il y a quelques mois ne voulant pas être le témoin passif d'un effondrement et le complice malgré moi d'une entreprise lâche et odieuse de renoncement, j'ai quitté le métier des armes auquel je me destinais.

J'écris dans vos colonnes au nom de tous ceux qui souffrent de voir ainsi bafouées les valeurs les plus essentielles de leur existence et érigées en véritable dogme la médiocrité, la fadeur et la servilité.

Ces personnes sont, hélas ! peu nombreuses ; un ami, qui trouve encore assez de forces morales au fond de lui-même pour rester officier dans l'armée française, résumait fort bien la chose en m'écrivant récemment : « Il faut une certaine dose de courage ou, pour la plupart, de fainéantise pour « rester ».

M. Soufflet, ministre de la défense, a déclaré qu'il n'était pas opposé à une suppression des poursuites exercées à l'encontre des signataires de l' « appel des cent ». *Lorsque j'étais enfant, et que je trépignais de rage en réclamant une deuxième assiette de confiture, mon père m'allongeait deux gifles, et il avait bien raison. M. Soufflet, lui, distribue de la confiture à tour de bras. Qu'il prenne bien garde ! Les exigences de ces enfants pourris grandiront avec eux. Qu'il prenne garde au jour où il lui demanderont la lune, et que, par la force des choses, il restera les bras ballants !*

DÉFENSE

LE REMPLACEMENT DES AVIONS DE COMBAT EN EUROPE

Aux Pays-Bas

Enquête sur les « pots-de-vin »

A la suite d'un billet de notre correspondant à Amsterdam, paru dans le Monde *du 10 septembre, et faisant état de « pots-de-vin » que se seraient vu offrir des parlementaires hollandais par des représentants de sociétés aéronautiques étrangères pour appuyer la candidature de tel ou tel avion de combat destiné à remplacer les Starfighter F-104 de l'aviation néerlandaise, M. Andreas Van Agt, ministre de la justice, a ordonné une enquête. C'est dans une lettre adressée au président de la Chambre des députés, M. Anne Vondeling, que le député démocrate-socialiste, M. Maurits de Brauw a demandé cette enquête, estimant que l'honneur des parlementaires hollandais était en jeu.*

La commission de la défense de la Chambre des députés, qui s'est réunie jeudi 12 septembre, a fait savoir par son porte-parole qu'il ne lui appartenait pas de commenter des allégations de source étrangère contre des tiers, en l'occurrence des sociétés aéronautiques étrangères.

Selon le Trouw, *quotidien d'Amsterdam, le député du parti du travail (P.V.D.A.), M. Piet Dankert, aurait déclaré* « avoir été approché en effet par quelques fabricants ». *De son côté, le journal à grand tirage d'Amsterdam,* De Telegraf, *écrit, vendredi 13 septembre, que M. Dankert avait déclaré que* « lors d'une de ses visites aux industries d'aviation, on lui avait fait, en termes voilés, des propositions attrayantes s'il se prononçait en faveur de l'avion de l'usine en question ». *M. Dankert n'a pas voulu préciser le nom de cette usine mais a fait remarquer qu'il avait visité les usines du groupe Dassault en France et Saab en Suède. M. Dankert, qui préside la commission des affaires étrangères de la Chambre basse, est connu pour ses profondes convictions politiques, et sa grande intégrité.*

● *La France* a décliné l'invitation de participer à d'importantes manœuvres de l'OTAN en mer du Nord, après avoir envisagé d'envoyer une petite unité à ces exercices aéronavals prévus du 16 au 27 septembre. C'est ce que vient de révéler, à Londres, l'amiral Sir Terence Lewin, qui commandera ces manœuvres surnommées « Northern Merger ». On indique, à Paris, que la France a renoncé pour des raisons d'économie.

Les États-Unis offrent de nouvelles compensations aux éventuels acheteurs d'un appareil américain

Dans l'important marché qui se négocie actuellement pour le remplacement, dans quatre pays d'Europe, des avions de combat Starfighter F-104, les États-Unis ont fait de nouvelles propositions. M. William Beecher, porte-parole du département d'État, a déclaré que si les quatre pays concernés (Belgique, Danemark, Norvège, Pays-Bas) achetaient un appareil américain, ils se verraient également confier l'entretien d'appareils américains stationnés en Europe dans le cadre de l'OTAN. D'importantes installations pourraient être construites à cet effet. En outre, plus de deux cents des six cent cinquante avions de combat du même type que ceux dont les quatre pays d'Europe feraient l'acquisition, et dont l'armée de l'air américaine se verrait elle-même dotée, seraient stationnés en Europe.

De plus, les quatre pays acheteurs recevraient un pourcentage des contrats conclus par les États-Unis, par eux-mêmes et par d'autres pays. M. Beecher n'a pas voulu tenter de chiffrer les avantages financiers qui découleraient de ces mesures pour les quatre pays européens. Il a cependant confirmé les estimations des responsables du Pentagone, qui pensent que trois mille chasseurs légers pourraient être vendus dans le monde. A raison de 5 millions de dollars pièce (25 millions de francs), ce serait un marché de 15 milliards de dollars (75 milliards de francs). La construction de trois cent cinquante avions constituerait le coup d'envoi de l'opération. Les premières livraisons auraient lieu en 1980.

Déjà, lundi 2 septembre, M. Robert Gates, vice-président de la société américaine d'aéronautique Northrop, au cours d'une conférence de presse au Salon aéronautique de Farnborough, avait affirmé que sa société était prête à former un consortium avec les sociétés et organismes compétents des pays intéressés, leur confiant une part importante de la construction des appareils, à savoir 80 % de leur valeur. Mais cette proposition émanant de la Northrop ne pouvait concerner que l'avion de combat YF-17 Cobra construit par cette société. Or, le Pentagone n'a pas encore arrêté son choix entre le YF-17 et le YF-16 construit par la General Dynamics.

Les quatre ministres de la défense, MM. Vanden Boeynants (Belgique), Vredeling (Pays-Bas), Broendum (Danemark) et Fostervoll (Norvège), qui ont été accueillis au Pentagone, avec les honneurs militaires, vendredi 13 septembre, pour des entretiens avec le secrétaire américain à la défense.

Les experts américains soutiennent que ces avions sont techniquement supérieurs au Mirage F-1 - M-53 français, dont les quatre ministres étaient venus étudier l'achat, dimanche 8 septembre, à Paris. De retour en Europe ce samedi 14 septembre, ils doivent se rendre prochainement en Suède pour étudier le dossier de l'avion suédois Viggen, baptisé, pour la circonstance, Eurofighter.

ÉDUCATION

UNE CONFÉRENCE DE PRESSE DE M. PIERRE JUQUIN

Le parti communiste approuve le « combat énergique » des syndicats d'enseignants

« Nous sommes prêts à tous les contacts, tous les échanges de vues, avec tous ceux qui le désirent. » Cette déclaration de M. Pierre Juquin, député de l'Essonne, responsable des questions d'éducation au parti communiste français, illustre bien la politique d'ouverture « tous azimuts » du P.C. M. Juquin s'est, en particulier, réjoui de l'unité d'action accrue entre les syndicats d'enseignants qui composent la Fédération de l'éducation nationale (FEN). Il a aussi tendu la main à la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public — dont M. Antoine Lagarde est maintenant le président, en remplacement de M. Armand, — alors que traditionnellement les organisations de gauche, syndicats ou partis, ne « reconnaissent » que sa rivale, la fédération que préside Me Cornec.

« Mon ami André Ouliac »... Le ton est pour le moins nouveau à l'égard du secrétaire général du Syndicat national des instituteurs (SNI). Il y a moins d'un an, le député de l'Essonne n'avait pas ménagé ses critiques au projet d'« *école fondamentale* » du SNI ; celui-ci avait vertement répliqué en qualifiant cette intervention d'« *agression délibérée* » à son encontre (*le Monde* du 21-22 octobre 1973). Mais, depuis, l'union de la gauche s'est renforcée à l'occasion de la campagne pour les élections présidentielles.

Le parti communiste mise sur cette union ; il apprécie, d'autre part, que le SNI — dans lequel militent une forte proportion d'adhérents du P.C., en opposition avec la direction actuelle, socialisante — s'engage à cette rentrée scolaire dans des actions plus « dures » que dans un passé récent. « *Nous saluons les progrès accomplis vers l'union des forces populaires depuis quelques mois*, a notamment déclaré M. Juquin. *Nous les saluons aujourd'hui quand le puissant Syndicat national des instituteurs prend une décision de combat énergique, en coopérant avec le Syndicat national des enseignements de second degré et les autres syndicats représentatifs, et en favorisant le développement d'actions à l'échelle de toute la Fédération de l'éducation nationale. Notre soutien va à ces luttes, comme à celles décidées par les parents d'élèves.* »

M. Juquin a peu parlé des problèmes de la rentrée scolaire, estimant toutefois que le budget du ministère de l'éducation — qu'il veut continuer « obstinément » à qualifier de « nationale » — n'était pas assez important : « *Si les crédits ne suffisent pas à assurer le progrès de l'enseignement, ils en constituent un soubassement indispensable.* » A propos de la situation des maîtres auxiliaires sans emploi, il s'est déclaré « *stupéfait* » des déclarations de M. René Haby, ministre de l'éducation, à ce sujet.

Il a, en revanche, longuement commenté plusieurs aspects des projets gouvernementaux en matière d'éducation, annoncés soit par M. Haby, soit par M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités. M. Juquin estime en particulier que ces projets « *visent tous à conserver la sélection sociale comme l'une des fonctions principales du système éducatif* ». « *Les communistes*, a-t-il expliqué, *n'ont jamais dit ou écrit « A bas la sélection ! ». Nous nous prononçons pour la sélection des meilleurs par la promotion de tous. Mais le schéma proposé veut systématiser à l'extrême un mécanisme de sorties en cascade organisé, de deux ans en deux ans, à partir de la classe de cinquième.* »

Le parti communiste propose notamment de substituer à la notion de « savoir minimum » garanti par l'enseignement obligatoire, que souhaite le président de la République, celle d'un « *niveau de culture maximum* ».

« *Nous cherchons non seulement la justice sociale, contraire à toute sélection sociale, mais encore le développement national, qui repose en grande partie sur l'éducation* », a déclaré M. Juquin.

Y. A.

M. Haby écrit aux enseignants : « FAITES CONFIANCE A UN MINISTRE ISSU DE VOS RANGS »

« Permettez-moi de vous adresser mes plus sincères encouragements pour cette rentrée. » *C'est en ces termes que M. René Haby, ministre de l'éducation, a écrit à la veille de la rentrée à tous les enseignants.*

Le ministre n'est guère avare de chiffres : 10 millions d'élèves, des dépenses annuelles de 40 milliards, 18 000 emplois supplémentaires pour un accroissement d'effectifs de seulement 1 %, une augmentation en 1975 de 15 % du budget, contre 13,8 % pour la totalité du budget de l'Etat...

« Je sais, *ajoute cependant M. Haby*, que bien des problèmes subsistent. Plusieurs syndicats réclament en particulier la titularisation immédiate des auxiliaires (...). Mais le problème ne date pas d'aujourd'hui; et à cette rentrée, comme aux rentrées précédentes, plus de six mille instituteurs remplaçants seront titularisés... J'affirme, en outre, que le gouvernement se préoccupe vivement de l'emploi et de la situation des auxiliaires... »

M. Haby espère-t-il ainsi désamorcer les actions revendicatives annoncées par plusieurs syndicats d'enseignants ? A moins qu'il ne compte encore davantage sur l'appel au sentiment, quasiment fraternel, qui conclut sa lettre : « Je vous demande de faire confiance à un ministre issu de vos rangs et à l'action novatrice du gouvernement que s'est donné le pays. Je vous demande aussi de songer, avec gravité, à nos responsabilités communes. Nous affirmerons ensemble la noblesse de la tâche d'éducation, par elle nous apporterons une pierre essentielle dans la construction de la France de demain. »

L'aide à l'enseignement privé

LE « FORFAIT D'EXTERNAT » EST RELEVÉ DE 3,85 %

Un arrêté du ministre de l'économie et des finances et du ministre de l'éducation, publié au *Journal officiel* du 12 septembre, prévoit un relèvement de l'aide que l'Etat accorde aux établissements d'enseignement privé sous contrat d'association. Le « forfait d'externat » sera ainsi augmenté en moyenne de 3,85 % à compter du 1er janvier 1974. Cet ajustement, indépendant du relèvement systématique annuel (10 % pour l'année 1973-1974) demeure inférieur aux revendications des dirigeants de l'enseignement catholique, qui, déjà l'an passé, réclamait un réajustement de 31 %.

D'autre part, la contribution complémentaire annuelle dont bénéficient les établissements d'enseignement privé sous contrat d'association au titre de la fourniture gratuite de livres scolaires, est majorée, pour l'année 1974-1975, de 30 francs par élève de sixième.

● *Le ministère de l'éducation* affirme, dans un communiqué, en réponse aux critiques des syndicats d'enseignants, que « *le taux d'encadrement (rapport entre le nombre global des professeurs et le nombre global d'élèves) est en amélioration constante dans le second degré depuis plusieurs années* ». Selon le ministère, ce taux est passé de 17,4 élèves par professeur en 1970-1971 à 16,6 en 1973-1974. Le ministère ajoute que six mille postes nouveaux ont été créés à la rentrée pour les établissements du second degré, qui accueillent soixante mille élèves supplémentaires, « *ce qui donne une proportion satisfaisante d'un professeur pour dix élèves* ».

RELIGION

Libération de l'homme et salut en Jésus-Christ

III. — Essai de réponse chrétienne

Par ANDRÉ PIETTRE

Dans deux articles précédents, M. André Piettre, membre de l'Institut, a retracé l'évolution de l'Eglise catholique puis montré comment la philosophie du progrès du dix-septième au dix-neuvième siècle est aujourd'hui remise en cause. Les libérations obtenues ont toutes créé d'autres aliénations (« le Monde » du 13 et du 14 septembre).

C'est ici que l'Eglise a son mot à dire. C'est ici que se révèle sa mission d'aujourd'hui : remettre sur les rails le train dévié de l'optimisme et de la liberté. Repenser, dans la lumière évangélique de l'homme *authentique*, le long cheminement de la montée humaine. Or cette lumière, c'est celle d'une puissante dialectique, dont on ne trouve pas ailleurs de synthèse comparable, du matériel et du spirituel, du sens de la personne et de celui de la communauté.

Libération matérielle

« *Et Dieu vit que le monde était bon* »... Il dit à l'homme : « *Tu domineras la Terre.* » Ainsi s'ouvre la Bible, par un chant d'optimisme.

Dès son départ, la révélation ou, si l'on préfère, le message judéo-chrétien nous libère du doute. Non ! Il n'est pas vrai que le monde soit le fruit d'on ne sait quel hasard. L'univers est le fait d'un Dieu intelligent et bon. Et ce dogme de la création (qu'elle soit instantanée ou évolutive, peu importe) nous donne l'assurance dans les forces de notre raison ; il nous donne la clé de la mystérieuse et magnifique correspondance entre les lois du monde et la démarche de notre intelligence, l'une et l'autre fruits d'un même Esprit (le NOUS d'Anaxagore) (le *logos*).

Il est donc juste et bon que l'homme exerce sur ce monde la domination de sa pensée. Il est légitime qu'il continue en ce sens l'œuvre créatrice de Dieu. Et cette libération physique sert son avancée morale. C'est saint Thomas qui l'a dit : « Il faut un minimum de bien être pour être vertueux. »

Tout cela est vrai. Mais à une condition : que l'homme n'oublie jamais que, roi de la création, il reste un roi découronné, soumis à cette déchéance finale, qui est celle de la mort ; mais que cette fin tragique lui ouvre la porte non du néant, mais d'un bonheur sans fin. Voilà où éclate l'optimisme chrétien : à qui croit à l'Esprit, il promet le salut, le salut éternel, la libération des libérations : celle de la mort. Qui dit mieux ?...

Or c'est bien là (excusez-nous de le rappeler) la première des croyances d'un chrétien (à quelque Eglise qu'il appartienne). C'est la première affirmation du Christ : « Mon royaume n'est pas de ce monde. »

A partir de telles prémices, il est bien évident (Marx l'a bien vu) que le regard jeté sur l'univers ne peut être le même que celui d'un athée.

Une telle vue libère l'homme de l'obsession des choses. Elle l'empêche de faire un absolu des biens de ce monde. Elle lui interdit de sacrifier l'Etre à l'Avoir. Par le fait même, elle lui rend plus facile le partage. « Pauvre Lazare..., demain on te demandera des comptes. » Elle lui donne aussi, à l'opposé de la philosophie de la *praxis*, le sens du gratuit, de la contemplation, qui est inséparable du sens de l'esthétique sans lequel il n'est pas de civilisation digne de ce nom.

Dira-t-on que le progrès matériel doit s'en trouvé freiné ? Que le sens de l'Au-Delà endort, tel l'opium, l'effort du nouveau Prométhée ? Mais la première des servitudes n'est-elle pas plutôt celle qui sacrifie l'homme-robot au progrès technique, nouveau Moloch ? Croit-on que ce progrès entraînerait les aliénations et les rançons qui sont aujourd'hui les siennes, s'il était exploité non comme une fin en soi, mais comme un moyen au service de l'homme ? Croit-on que la croissance économique n'y trouverait pas son compte ?

Que l'Eglise élève donc la voix ! Sa pire erreur serait de verser dans une sorte de « complexe de Gallilée » et, pour s'être fourvoyée jadis en condamnant le progrès scientifique dans son propre domaine, de ne pas oser aujourd'hui en condamner les applications aberrantes, quand, dépassant leur domaine, elles asservissent celui de l'homme.

C'est exactement la même philosophie de dépassement — et de libération — qui fait le bonheur de l'homme, dans sa vie personnelle. Au paradoxe de l'Evangile : « *Cherchez d'abord le Royaume de Dieu et sa justice* (1), *et tout même l'économie..., vous sera donné par surcroît* », répond celui-ci : « *Qui cherche sa vie, la perdra ; qui perd sa vie, la trouvera.* » Et l'expérience le démontre : l'égoïste s'étiole dans son idole ; l'altruiste déploie sa personnalité en s'oubliant au service des autres. Il se libère de ses « complexes ». Il gagne tout en paraissant tout perdre. « *Donne tout pour tout recevoir* », dit Claudel dans *le Soulier de satin*.

Que la voix des chrétiens s'élève et que leur vie le montre : la véritable liberté, ce n'est pas la liberté aphrodisiaque qui enchaîne aux désirs, ce n'est pas celle d'assassiner la vie, mais celle qui libère des passions, celle de la maîtrise de soi qui s'acquiert par l'effort, non par la facilité. Qu'on relise l'histoire du monde : et qu'on me dise si les plus grands saints n'ont pas été, en leur temps, des géants de l'humanité.

Libération matérielle, libération morale ouvrent la voie à la libération « *finale* », toujours espérée et toujours remise en cause : la libération sociale.

L'Evangile des Béatitudes apporte *ici* son ferment. N'est-il pas essentiellement — selon la formule d'Isaïe que le Christ s'est appliquée à lui-même (2) — la « bonne nouvelle apportée aux pauvres » ? Fils d'un même Dieu, tous les hommes sont frères. D'où résulte cet universalisme entrevu par les Stoïciens, mais proclamé par sain Paul : « *Désormais, il n'y a plus ni juif ni gentils..., ni homme libre ni esclave...* » (Gal. III, 28.)

Cependant, l'Evangile des pauvres n'est en rien celui de la révolution. En pleine « occupation », le Christ n'a pas été un résistant. « *Rendez à César...* ». Il n'a pas été un zélote. Prêchant la justice, il a refusé de dire le droit ; il s'est récusé pour trancher un partage (3). A la différence d'un Solon, d'un Platon, d'un Aristote, il n'a laissé aucun code, aucun schéma de système social. Encore une fois, son royaume n'est pas de ce monde.

De là à dire que ce message n'est qu'un opium qui enchaîne Prométhée jusque dans sa révolte... C'est la conclusion logique de l'athée. Et la preuve, ajoute-t-on, c'est l'alliance de l'Eglise et des riches, c'est le christianisme gendarme de la bourgeoisie. Le vrai moteur du progrès, le seul ferment de la libération humaine, c'est la lutte.

Mais c'est là oublier deux choses capitales — l'une de fait, l'autre d'esprit.

Les faits d'abord. C'est oublier l'œuvre unique de libération humaine et sociale que l'Eglise, toute compromise qu'elle fût souvent, a aussi et d'abord accompli, depuis l'affranchissement des esclaves *in ecclesiis*, la défense de la femme et de sa liberté matrimoniale, les moines de saint Benoît et leurs successeurs, jusqu'aux créations sociales du Moyen Age, à saint Vincent de Paul, à Ozanam et combien d'autres ! C'est oublier que l'Eglise embourgeoisée du dix-neuvième siècle est le fruit direct de la révolution bourgeoisie, qui avait aboli les ordres populaires. C'est oublier, surtout, la leçon du présent.

Opium si l'on veut, c'est un fait que le progrès social — activé par la lutte ouvrière du dix-neuvième et du début du vingtième siècle, c'est vrai, — se réalise aujourd'hui dans le capitalisme à demi-socialisé qui est le nôtre, bien plus par l'entente que par la violence. C'est un fait que le syndicalisme le plus « payant » n'est pas un syndicalisme révolutionnaire à la française ou à l'italienne, mais le syndicalisme « gestionnaire » à l'allemande ou à l'américaine ; c'est un fait que des réformes comme les allocations familiales, le début des conventions collectives, la mise en œuvre des assurances sociales (sans parler de la sécurité sociale en Grande-Bretagne), les logements sociaux, le SMIG puis le SMIC, les différentes mesures concernant le chômage, les retraites, la mensualisation des salaires, la formation permanente, l'assouplissement des horaires, etc., ont été le fruit d'initiatives privées ou concertées, non de la révolution. Même en pays socialistes, les réformes inspirées de Liberman ne sont-elles pas un hommage à cette évolution ?

Il n'est donc plus vrai que « la lutte des classes est le moteur du progrès social ». Elle peut encore sur l'heure précipiter le changement. Mais les fruits en sont toujours amers ; car, *instauré par la force, un régime* (même plus juste d'intention) *ne dure que par la force*. Qu'on me cite un seul exemple du contraire ! (Les difficultés rencontrées par le « libermanisme » en est une autre preuve.)

Pourquoi ? Parce que l'homme n'est pas malléable à merci. C'est la seconde omission de nos opiomanes. Ils oublient le primat de la personne. Ils croient qu'il suffit de changer les institutions pour fabriquer un « homme nouveau ». Ils prolongent allègrement Rousseau : la malice est dans la société ; changez celle-ci, vous changez l'homme. Facilité cruelle...

La position des chrétiens est inverse : ils font confiance à l'homme d'abord — c'est-à-dire aux meilleurs d'entre eux — pour changer les institutions. Pour eux, la justice la plus exigeante ne légitime pas la violence. La fin ne justifie pas les moyens (4).

C'est ce ferment spirituel qui est plus que jamais nécessaire pour dépasser le dilemme épuisant : ou le capitalisme toujours réformé à la base, mais toujours puissant à la tête (concentrations, sociétés multinationales, etc.) ; ou le socialisme prétendument libérateur, mais toujours opprimant (à l'intérieur comme au dehors)...

Ce ferment ne peut être ni le moteur de l'intérêt égoïste, ni celui de la lutte sociale. Ce ne peut être que celui du « service » — qu'illustre chaque page de l'Evangile.

Précisément, les mutations présentes autorisent à penser que, au-delà du capitalisme et du collectivisme, l'avenir appartient à un régime neuf qui soumette à des conditions précises de service social la liberté de créer, d'innover, d'entreprendre, comme celle d'épargner, de posséder et de transmettre, comme celle aussi de commercer entre pays riches et pays démunis. Or, il est évident qu'il n'est pas d'esprit de service sans esprit de partage — ce qui ne signifie point une égalité arithmétique, l'Evangile des talents l'exprime fortement, mais une corrélation étroite des dons reçus et des fonctions exercées. La densité accrue des réseaux sociaux renforce cette exigence. Code du progrès: propriété conditionnelle; urbanisme social ; groupes autonomes de travail ; fusion étroite du travail, de la direction, de l'innovation et du capital engagé dans l'entreprise ; partage du pouvoir économique, magistrature économique, etc., sont autant d'esquisses d'un régime nouveau — le tout couronné par la conversion des armes de mort en secours au tiers-monde. Aux chrétiens de s'y engager. A eux de remettre le monde moderne sur la voie du progrès.

Alors, mais alors seulement, les chances prodigieuses de notre temps et les généreuses aspirations de la jeunesse ne seront plus gâchées par les passions et les idéologies. Alors les libérations célébrées — matérielles, morales sociales — n'apporteront plus avec elles de nouvelles aliénations. Alors l'humanité, aujourd'hui en tourmente, retrouvera la voie de son salut.

FIN

(1) Au sens hébraïque de « sainteté » d'abord.
(2) Is. 61, 1-3 ; Luc. 4, 21.
(3) Lux XII, 13-15.
(4) Précisons qu'il en fut toujours ainsi. Parler à propos des premiers chrétiens de « socialisme », c'est exact (encore que le mot ne date que de 1830), à condition de préciser qu'il ne s'agissait que d'un socialisme d'inspiration, non d'un socialisme d'institution. Dès le deuxième siècle, les tendances vers celui-ci ont été condamnées. Nous avons, après d'autres auteurs, exposé cette question dans nos *Trois Ages de l'économie*, Fayard, troisième édition, 1964, p. 153-159.

DANS LE DIOCÈSE D'AUTUN

Plusieurs mariages non sacramentels ont été célébrés à l'église

De notre correspondant

Mâcon. — *Dans le diocèse d'Autun, qui couvre le département de Saône-et-Loire, l'Eglise catholique a, depuis trois ans, décidé de venir en aide à ceux dont la foi est diminuée et qui veulent se marier. Nombreux, en effet, sont ceux qui ne viennent à l'église que trois ou quatre fois dans leur vie. L'Eglise, qui entend revaloriser les sacrements, ne veut plus faire du passage à l'église un simple complément du mariage à la mairie.*

Devant l'insistance de certains couples, qui ne se sentent pas en état de recevoir des sacrements, mais qui sont à la recherche de la vérité, l'Eglise ne peut rester sourde. Le prêtre est seul juge : il a longuement parlé avec le couple, il l'assiste. Les époux se jurent fidélité, échangeant les anneaux, mais ceux-ci ne sont pas bénis. Des prières sont récitées (Evangile, chants, etc.) mais la messe n'est pas célébrée et le « mariage » n'a pas un caractère sacramentel.

Cette innovation a débuté à Chalon-sur-Saône : trois ou quatre « mariages » ont été célébrés à Mâcon, et samedi 7 septembre, pour la première fois, à Charnay-lès-Mâcon. Ces « mariages » sont plus nombreux dans le secteur de La Roche-Vineuse où la foi chrétienne est très atténuée.

MAURICE CHARNAY.

[Cette pratique n'a évidemment pas pu s'instaurer dans le diocèse d'Autun sans l'autorisation de l'évêque. Après le baptême par étapes, elle constitue une évolution caractéristique de la pastorale sacramentelle ou plus exactement présacramentelle.

S'il arrive qu'un couple, ainsi reconnu par l'Eglise et qui ne décide pas ultérieurement de se marier sacramentellement, divorce, rien ne s'opposera, juridiquement parlant, à ce que les conjoints séparés puissent, s'ils le désirent, contracter un véritable mariage sacramentel avec un autre conjoint. Les conséquences de cette innovation sont donc importantes. — H. F.]

Une mise au point de l'évêque

Dans une mise au point qui vient d'être publiée, Mgr Armand Le Bourgeois, évêque d'Autun, après avoir précisé qu'il s'agissait d'une expérience dont il aurait aimé qu'elle soit restée discrète plus longtemps, affirme qu'elle est dictée par un souci pastoral. Le couple accueilli par l'Eglise doit remplir un certain nombre de conditions : être marié à la mairie, reconnaître le caractère indissoluble du mariage, accepter de continuer avec un prêtre autant que possible une réflexion qui les conduira peut-être au mariage religieux.

Les vrais problèmes — posés mais non résolus, — conclut l'évêque, sont ceux de la consistance du mariage civil en France, du lien entre contrat et sacrement, etc. L'Eglise reste ferme dans son enseignement : indissolubilité du mariage et sérieux des sacrements.

LA SESSION PASTORALE DES ÉVÊQUES DE FRANCE

« *Esclaves, obéissez à vos maîtres* » (saint Paul). « *Bienheureux les pauvres* » (Jésus) : un tract de « Combat de la foi », mouvement traditionaliste animé par l'abbé Louis Coache, était distribué, le 13 septembre à Paris, à la porte de la session pastorale de l'épiscopat français.

D'entrée de jeu, le cardinal François Marty, président de la Conférence épiscopale, a situé le problème qui se pose à l'assemblée appelée à réfléchir sur le sujet : « Libération et Salut ».

» *L'Eglise n'évangélise que lorsqu'elle s'engage à vivre ce qu'elle proclame. Elle doit donc s'interroger sur la distance qui existe entre l'institution ecclésiale et son message. (...) Notre comportement ecclésial est lui-même en cause.* »

Auparavant, le cardinal avait affirmé : « *La réponse à nos interrogations n'est pas d'abord dans un raidissement doctrinal ou un simple rappel des principes doctrinaux ; c'est sans aucun doute, à un moment ou à un autre, nécessaire mais c'est, de nos jours, insuffisant. Il nous faut répondre en allant jusqu'au bout de la réflexion théologique.* »

L'assemblée a choisi, pour ses travaux, une méthode inductive : partir de l'expérience telle qu'elle est vécue pour remonter à la doctrine, et non l'inverse. C'est ce qu'a fait notamment le Père Pierre-André Liégé, théologien dominicain, qui a convié ses auditeurs à être des « *animaux historiques* ». « *Depuis quarante-cinq ans*, a-t-il dit, *nous avons vécu les luttes ouvrières enthousiastes de 1936, la libération en 1944, de nombreuses émancipations coloniales, l'émancipation ecclésiale que représente le concile Vatican II, mai 1968, des libérations d'ordre pédagogique, éthique, sexuel, etc. L'Histoire a été « défatalisée* »

L'assemblée a entendu plusieurs interventions de chrétiens de bords très différents. L'une des plus remarquées fut celle d'un prêtre-ouvrier, Jean Perrot, qui a incité l'auditoire à ne pas succomber à la tentation de s'enfermer dans le monde des croyants.

SPORTS

FOOTBALL — VAINQUEUR DE NIMES

Reims conserve la première place du championnat

Les bonnes équipes du dernier championnat de France n'ont, semble-t-il, toujours pas retrouvé leur efficacité, notamment Saint-Etienne et Nantes. Le 13 septembre, pour les matches de la huitième journée, Saint-Etienne n'a pu que faire match nul contre Sochaux, « lanterne rouge » du classement, et Nantes a subi la plus lourde défaite de la soirée à Metz (4-0). Ces résultats sont d'autant plus à prendre en considération que le premier tour des coupes d'Europe aura lieu le 18 septembre et que, de toute évidence, les équipes françaises engagées dans les trois compétitions (coupe des clubs champions, coupe des vainqueurs de coupe, coupe de l'Union européenne) sont loin d'avoir leur meilleur rendement. Ce qui vaut pour Saint-Etienne et Nantes vaut aussi pour Monaco (engagé dans la coupe des coupes), battu par Lille (2-0).

Reims. — Le Stade de Reims continue d'être le club le plus en vue de ce début de saison. Preuve en est encore le match gagné le 13 septembre contre Nîmes (2 à 1), deuxième du classement. Sur les huit rencontres du championnat, Reims en a gagné six, perdu une, et obtenu un résultat nul. A ces références

De notre envoyé spécial

s'ajoute la bonne impression que laisse l'équipe champenoise et qui contraste, par sa permanence, pour l'instant du moins, avec les hauts et les bas constatés les saisons passées.

Il faut sans doute y voir l'aboutissement d'une politique prudente, mais cohérente, mise au service d'ambitions précises. Le Stade de Reims a le projet de participer l'an prochain à l'une des Coupes d'Europe et bien entendu, dans le meilleur des cas, à celle des clubs champions. Il y a cependant loin du désir de réussir à la réalité d'un classement en fin de championnat, et la difficulté essentielle sera de durer.

Premier du classement, Reims est devenu l'équipe à battre, et le fait de se présenter en cible préférentielle ne peut être qu'un handicap. C'est le lot de toute équipe qui se distingue, une sorte de rançon du succès.

Reims a eu à livrer tout le contraire d'un match facile contre l'équipe gardoise, dont la réputation de vigueur et de détermination est bien connue. C'est un signe supplémentaire de la possibilité qu'ont les Rémois de tenir leur nouveau rang dans de dures *conditions*, comme de *fournir* un bon spectacle, lorsque les circonstances s'y prêtent.

Reims, détail important, dispose aussi, par le nombre, d'un des meilleurs publics de France. Ils étaient 21 700 le 13 septembre, record d'affluence et record de recette de la huitième journée de championnat.

FRANÇOIS JANIN.

RÉSULTATS

*Reims b. Nîmes	2-1
*Lille b. Monaco	2-0
*Bastia b. Bordeaux	1-0
*Nice b. Troyes	2-1
Lens b. *Angers	2-1
*Metz b. Nantes	4-0
*Rennes b. Marseille	1-0
*Strasbourg et Red Star	1-1
*Lyon et Paris S.-G.	4-4
*Sochaux et Saint-Etienne	1-1

Classement. — 1. Reims, 14 pts ; 2. Lille, Bastia et Nîmes, 11 pts ; 3. Troyes, Bordeaux et Nice, 10 pts ;

FAITS DIVERS

L'ORGANISATION « LES SOLDATS DE L'OPPOSITION » REVENDIQUE L'ATTENTAT CONTRE LES BUREAUX D'AIR ALGÉRIE A MARSEILLE

Un attentat à l'explosif, commis au cours de la nuit du 12 au 13 septembre contre les bureaux de l'agence marseillaise de la compagnie Air Algérie, causant des dégâts assez importants mais aucune blessure corporelle, a été revendiqué par l'organisation les Soldats de l'opposition, composée, semble-t-il, d'anciens membres du F.L.N., aujourd'hui dissidents. On n'exclut pas, cependant, l'hypothèse d'une provocation venant d'un groupe d'extrême droite.

● *Les policiers C.F.T.C. : non à la politique de libéralisme de la justice.* — Après une réunion de ses délégués de section, vendredi matin 13 septembre, à Paris, le syndicat C.F.T.C. des personnels en tenue de la police nationale exprime, dans un communiqué, « *l'indignation du personnel devant la recrudescence de la criminalité et la vague de violences, qui viennent de faire de nouvelles victimes dans les rangs des effectifs de police* ». Attirant « *l'attention des magistrats pour que les peines prononcées contre les auteurs d'attaques à main armée soient plus sévères* », la C.F.T.C. s'élève « *contre la politique de libéralisme de la justice, qui pourrait, si elle devait continuer dans ce sens, ouvrir la voie à tous les excès* ».

● *Deux millions de francs de pierres précieuses volées dans la Nièvre.* — Un coffre-fort contenant un lot de pierres précieuses d'une valeur de 2 millions de francs a été volé au cours du dernier week-end dans la maison d'un diamantaire-importateur, M. Louis Vial, à Magny-Cours (Nièvre). C'est la femme de ménage du propriétaire qui a découvert le vol, le 11 septembre. Les enquêteurs de la brigade de recherches de la gendarmerie de Nevers ont invité M. Vial, absent au moment du vol, à préciser son emploi du temps au cours des journées des 7 et 8 septembre.

CARNET

Naissances

— M. Marc Liogier de Sereys et Mme, née Margot d'Aubarède, laissent à Romuald et à Gaëtane la joie d'annoncer la naissance de
Gersende.
Le 11 septembre.
32, quai Saint-Antoine, 69 002 Lyon.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de
Mathilde Monod,
fille de Jacques Monod et de Mme, née Nicole Steinheil,
avec Jean-Mathieu Prevot,
fils de Pierre Prevot et de Mme, née Agnès Ferey.
35, rue du Mont-Valérien, 92 210 Saint-Cloud.
10, faubourg des Vosges, 68 800 Thann.

Décès

Robert BRETTES

Nous apprenons le décès de
M. Robert BRETTES,
conseiller général de la Gironde,
maire de Mérignac.

[Né le 25 juillet 1902 à Paris, M. Robert Brettes avait fondé, dès juillet 1940, le premier mouvement socialiste de résistance en Gironde. Maire de la ville de Mérignac depuis 1945, conseiller général de ce canton depuis 1958, il avait été sénateur de la Gironde de 1946 à 1959, puis député de ce département de 1962 à 1973, date à laquelle il ne s'était pas représenté. M. Brettes était l'un des vice-présidents du conseil général de la Gironde et de la communauté urbaine de Bordeaux.]

Robert VIVIER

On nous prie de faire part du décès de
M. Robert VIVIER,
agrégé de l'Université,
inspecteur général honoraire de l'éducation nationale,
préfet à la libération,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
survenu le 1er septembre 1974, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

[Né le 14 août 1891, affecté à l'armée d'Orient en 1914-1919, agrégé d'histoire, professeur à Angoulême, à Strasbourg et à Tours, Robert Vivier est nommé en 1927 inspecteur d'académie dans les Côtes-du-Nord, puis en Indre-et-Loire.

Révoqué en avril 1942, il participe activement à la Résistance et il assume la charge de préfet d'Indre-et-Loire au jour même de la libération de Tours, le 1er septembre 1944 ; il exercera ces fonctions jusqu'en 1946.

Inspecteur général de l'éducation nationale à titre honoraire, fondateur et président d'honneur de la Fédération des œuvres laïques d'Indre-et-Loire, il ne cessera pas de s'intéresser aux problèmes de l'enseignement.

Auteur, notamment, de nombreux ouvrages sur la Touraine, d'une « Histoire du peuple français », correspondant départemental du Comité d'histoire de la seconde guerre mondiale, il venait de publier à ce titre, avec Yves Durand, dans la collection l'Histoire de la libération, un volume, « Libération des pays de Loire », qui avait pour objet « non seulement de raconter, mais surtout de faire comprendre ce que fut la libération des pays de la Loire moyenne : Blésois, Orléanais, Touraine ».]

— Royan. Niort. Thairé-d'Aunis.
Mme René Boisseau,
Le docteur et Mme Michel Boisseau et leurs enfants,
M. et Mme François Allard et leurs enfants,
Mlle Dominique Boisseau et M. Georges Mégoules, son fiancé,
Mme Henri Allard et ses enfants,
Me et Mme Henri Boisseau et leurs enfants,
Les familles Michelet, Broussous, Laidet, parents et alliés,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du
médecin-colonel René BOISSEAU,
directeur honoraire de l'Institut Pasteur d'Athènes,
ancien directeur de l'Institut Pasteur de Brazzaville,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
croix de Karageorges,
rappelé à Dieu le 6 septembre 1974, dans sa quatre-vingt-unième année.
Selon la volonté du défunt, la cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Notre-Dame de Thairé-d'Aunis, dans la plus stricte intimité, le 9 septembre.

— Les familles Choupot, Brandière, Debard, Martin, ont la douleur de faire part du décès de
Mme Louis CHOUPOT,
née Denise Brandière,
survenu le 12 septembre 1974, munie des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 16 septembre 1974, à 15 heures, en l'église de Saint-Hilaire-les-Andrésis (Loiret), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire part.
74, rue Madame, 75 006 Paris.

— Le conseil d'administration et le personnel de la Société Euroesp-Deyrolle ont le grand regret de faire part du décès de leur président-directeur général,
Mme Louis CHOUPOT,
née Denise Brandière,
survenu le 12 septembre 1974, munie des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 16 septembre 1974, à 15 heures, en l'église de Saint-Hilaire-les-Andrésis (Loiret), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.
62-64, rue Alexis-Lepère, 93 100 Montreuil.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Paul CROUVIZIER,
née Hélène Rouillon,
survenu dans sa soixante-neuvième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le jeudi 12 septembre à Fontenay-le-Fleury (Yvelines).
De la part de :
M. Paul Crouvizier,
M. et Mme Claude Crouvizier et leur fille.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Jean FERRY,
homme de lettres - cinéaste,
survenu le 5 septembre.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Champmotteux.
Cet avis tient lieu de faire-part.
« Les Granges »,
Champmotteux par Etampes.

— Mme Roger Hourcabie, née Rousselot-Pailley,
Mlle Marie-France Hourcabie,
M. Charles Durdeyte et Mme, née Hourcabie, et leurs enfants,
Le colonel et Mme Guy Hourcabie et leurs fils,
Mme A. Hourcabie,
Mme veuve Henri Hourcabie,
épouse, fille, sœurs, frère et belles-sœurs, ont l'immense douleur de faire part du décès, survenu à la suite d'une longue et pénible maladie, à l'hôpital militaire de Buhl, du
lieutenant-colonel Roger HOURCABIE,
ancien de Rawa-Ruska,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier dans l'ordre national du Mérite.
Service religieux et inhumation en l'église Notre-Dame du Boucau (Pyrénées-Atlantiques) le lundi 16 septembre 1974, à 15 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
S.P. 69-253.
Petit-Paul. 64 340 Boucau.

— Mme Madeleine Lesoin,
M. et Mme Lesoin et leur fils,
Les familles Lesoin, Caille, Fromont, Laribière, Donger, Boucharel,
Tous ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès, muni des sacrements de l'Eglise, du
lieutenant-colonel LESOIN,
survenu le 9 septembre 1974 à Thenon (24 210) (Dordogne).

— Mme Pierre Moraillon,
M. et Mme Dominique Moraillon,
Pierre, Violaine, Pascale, Barbara,
ont la douleur de faire part du décès de
Pierre MORAILLON,
survenu le 10 septembre, à l'âge de quarante-neuf ans.
De la part de :
Mlle Catherine Moraillon,
Le docteur et Mme Jacques Moraillon,
Philippe Moraillon,
M. et Mme Bruno Moraillon,
Et de toute la famille.
Les obsèques auront lieu, dans l'intimité, le lundi 16 septembre, à 10 h. 30, à Notre-Dame de Paris.
Selon la volonté du défunt, ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le président, le conseil d'administration et le personnel de la SICA NOE ont la tristesse et le regret de faire part du décès du
docteur vétérinaire
Pierre MORAILLON,
directeur général,
survenu le 10 septembre à l'Hôtel-Dieu, à Paris.

— Mme Madeleine Muracciole,
Me Luc Muracciole, avocat à la cour, et Mme,
Marie-Madeleine et Marie-Luce Muracciole,
M. et Mme Xavier Muracciole,
M. et Mme Honoré Muracciole,
Mlles Félicité et Renée Muracciole,
Roger et Marie-Hélène Muracciole,
Les familles Muracciole et Lestrade,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Martial MURACCIOLE,
chevalier de la Légion d'honneur,
procureur de la République honoraire,
survenu le 9 septembre, dans sa soixante-dix-septième année.
Les obsèques ont eu lieu à Rennes, dans la plus stricte intimité familiale. Priez pour lui.
Cet avis tient lieu de faire-part.
104, boulevard de Metz, 35 000 Rennes.
17, rue du Val-de-Grâce, 75 005 Paris.

— M. Pierre Riahi,
M. et Mme Aaron Goldsztain,
M. et Mme Maurice Tokarski,
M. Bernard Goldsztain,
Les familles Goldsztain, Riahi,
Et toute la famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès de
Mme Fanny RIAHI,
née Goldsztain,
leur épouse, fille, sœur, belle-sœur et parente, survenu le 13 septembre 1974 à Paris.
Les obsèques auront lieu le lundi 16 septembre 1974 au cimetière de Bagneux-Parisien.
On se réunira à la porte principale à 14 h. 15.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
M. Riahi, 159, rue de Charonne, Paris-11e.
M. Goldsztain, 257, rue Saint-Martin, Paris-3e.

— M. et Mme Bernard Manceau,
M. et Mme Hubert Manceau,
M. Alain Manceau,
M. et Mme François Delayre et leur fils,
Mme Joseph Mathey,
Les familles Mathey, Saint-Martin, Jouvanceau, Marchand, Contausset et Buat,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Pierre SAINT-MARTIN,
née Yvonne Jouvanceau,
survenu le 13 septembre, dans sa quatre-vingt-septième année.
La cérémonie religieuse aura lieu en la cathédrale Saint-Jean, à Besançon, le lundi 16 septembre, à 10 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
49, Grande-Rue, 25 000 Besançon.
159, boulevard Bineau, 92 200 Neuilly.

— M. Pierre Salomon,
M. et Mme Edmond Légoutière,
M. et Mme Claude Ducassé,
Le docteur et Mme Jean Salomon,
M. Pierre-Yves Salomon,
Sophie et Pierre-Antoine Légoutière,
Emmanuel Ducassé,
Barbara Salomon,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de subir en la personne de
Mme Pierre SALOMON,
née Yvonne Rousseau,
leur épouse, mère et grand-mère, décédée à Nantes le 2 septembre 1974, à l'âge de cinquante-neuf ans.
Ses obsèques ont eu lieu en l'église et au cimetière de Saint-Gilles-sur-Vie (Vendée).
116, rue de Bellevue, 92 100 Boulogne.
Lycée d'Etat, 95, boulevard Jean-Jaurès, 91 100 Corbeil-Essonnes.
21 bis, rue Dérat, 31 000 Toulouse.
189, rue de Lourmel, 75 015 Paris.

Anniversaires

— En ce 16 septembre 1974, Mme Paul Jamati, ses enfants et ses petits-enfants demandent à ceux qui l'ont connu une pensée pour
Paul JAMATI,
à l'occasion du quatorzième anniversaire de la mort du poète.

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

EXPOSITIONS

S. 14. — Ameubl. Me Boisgirard.

VENTE A NICE

Etudes de Mes COURCHET et JAPHET
Commissaires-pris., 3, rue Provana, 06000 NICE - Tél. (93) 85-16-30
GALERIE ROBIONY, 50, r. Gioffredo
MERCR. 25 et JEUDI 26 SEPT. 1974
Salon de M. O..., Ameubl. de M. B...
TABLEAUX MODERNES
Lithographies, Dessins
not. par M. Utrillo, Gen Paul, Laprade, Maclet, Forain, Foujita
DESSINS, TABLEAUX ANC. et XIXe
SCULPTURE, Objets de collection et vitrine, Porcelaines
SIEGES et MEUBLES XVIIIe, XIXe et de style
Tapisseries d'AUBUSSON XIXe
TAPIS D'ORIENT
Coll. d'OBJETS d'EXTR.-ORIENT de MM. B... et P... Anciens ivoires Stubas, Porcelaines
Experts : Me J.-J. TERRIS, 2, rue Tonduti-de-l'Escarène, 06000 NICE T. (93) 85-61-52 ; M. J. BERNARD, 6, jardin Alsace-Lorraine, 06000 NICE Tél. (93) 87-58-01, et pour les tablx mod., M. H. GAFFIE, Villa Airgella Chemin privé de la Darse (06230) VILLEFRANCHE-s-Mer, T. (93)80-83-97
Expo : mardi 24 sept., 10/12 h. 14/18 h.
Catalogue sur demande (ill. 5 F)



Le Monde aujourd'hui

Souvenirs

LES MÉMOIRES D'UN ANE

A cette époque de l'année, où l'Europe écolière se remet au travail, où l'on étrenne les cahiers et les livres neufs, après dix longues semaines de vacances — et souvent d'ennui, — il faudrait prendre l'habitude de consacrer une minute de silence et de réflexion à cet éternel oublié : le cancre. Martyr inconnu, il n'a, le plus souvent, ni l'élégance ni le parfait détachement poétique de celui qui a inspiré Prévert. Quant au Gide de *Si le grain ne meurt* ou au jeune Sartre, dont *les Mots* décrivent avec complaisance la pseudo-dyslexie, on ne peut croire à l'étendue de leurs malheurs. Il s'agit, de toute évidence, d'intellectuels précoces qui ont emprunté par coquetterie le triste bonnet d'âne.

Les cancres, les vrais cancres, sont, eux, comme les grands chagrins : muets. Et pour cause, puisque leur enfer consiste justement à ne pouvoir s'exprimer. S'ils fournissent, parfois, le sujet de savantes thèses, rédigées par des spécialistes qui recensent la proportion de ces « défavorisés », ils ne décrivent pas eux-mêmes leur tourment quotidien. Plus tard, ils l'ont souvent totalement oublié. Les brouillards de l'enfance se sont dissipés.

Exception remarquable, donc, celui dont le témoignage à la première personne a été recueilli, dans un ouvrage consacré à la pédagogie des mathématiques (1). Ce laissé-pour-compte de l'enseignement a-t-il été un enfant plus bête qu'un autre ? Apparemment pas, comme d'ailleurs une bonne partie des « queues de classe ». Mais, profondément perturbé par une situation personnelle difficile et par des méthodes d'enseignement peu appropriées, dispensées par des institutrices « d'occasion », le jeune L... s'installe, peu à peu, dans son rôle de « cas désespéré ». Trente-cinq ans après, il se souvient :

« Nous étions quelques-uns à ne rien comprendre aux mathématiques. La peur des coups nous inclinait à ne pas dire que nous n'avions pas compris les explications et les démonstrations d'une institutrice garde-chiourme... Nous cherchions désespérément des recettes personnelles pour éviter coups et humiliations. »

L... poursuit alors, en effet, des recherches très particulières « selon une logique *qui n'était pas basée sur le réel*, mais sur des émotions que je ressentais... »

« Ainsi, ma logique de l'arithmétique était un salmigondis de « il y a des mystères dans la vie ». Exemple, le mystère de la Sainte-Trinité, qui est que trois personnes distinctes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit... ne font qu'une. Et la bonne sœur (enseignante) allumait trois bougies, réunissait les trois flammes, qui, alors, n'en faisaient plus qu'une seule. »

Mais les choses n'en restent pas là, car le « programme », lui, avance en même temps que l'on déclare au jeune L... : « Il y a des choses que vous ne devez pas savoir maintenant car vous êtes trop petit », ou bien « Vous ne devez pas chercher à comprendre, mais obéir et exécuter les ordres sans murmurer », et aussi « Si vous faites votre prière avec beaucoup de foi, de confiance, d'amour et d'humilité, Dieu exaucera votre prière ».

La synthèse de tout cela se fait alors dans la tête du jeune écolier. « Je pensais que tous ces éléments, ces concepts enseignés et rabâchés tous les jours, étaient les outils nécessaires pour faire de l'arithmétique. Ainsi, nous étions plusieurs... à transformer nos opérations arithmé*tiques en prières... Et nos prières n'étaient jamais exaucées...* Je n'avais pas réussi à apprendre par cœur les différentes combinaisons de l'ensemble des chiffres pour l'addition et la soustraction. Donc... je pratiquais de la manière suivante : dans une addition, je pensais que la somme était le résultat d'une concentration physique, émotive, intellectuelle... La réponse allait arriver dans ma tête et... je n'aurais plus qu'à l'écrire en dessous. Il est évident que la ré*ponse qui me venait à l'esprit était* fausse neuf fois sur dix, selon les calculs des probabilités. Cette action de la concentration, je l'appelais *pensée*. J'étais désespéré car je ne savais pas penser, toutes mes pensées étaient fausses puisque les résultats étaient faux. Pour la soustraction, je me concentrais sur moi-même en implorant Dieu et le Saint-Esprit de m'éclairer de leurs lumières, je demandais à mon ange gardien de m'aider, puis, après quelques secondes, j'inscrivais un reste au hasard, mais en étant persuadé que c'était celui qui m'avait été dicté par le fluide divin. »

Méthode avec laquelle le jeune écolier obtient les résultats que l'on devine !

Mais rassurons-nous : cela se passait il y a fort longtemps, dans une bien vieille école. Comme chacun le sait, aujourd'hui il n'y a plus de cancres. Mais beaucoup de mauvais élèves.

EVELINE LAURENT.

(1) Les Mathématiques et la Question « Pourquoi ? », par P. Jaulin. A paraître aux Editions E.S.F.

Voyage

QUAND LES ANGLAIS ENVAHISSENT CALAIS

L'ANGLAIS se réveilla dans le parc Richelieu à l'heure du laitier. Le petit matin *était frisquet. Quelque chose n'allait pas.* Que faisait-il à Calais, seul, sur un banc de jardin public ?... Palpant son portefeuille, il y trouva un ticket de retour. Alors la mémoire lui revint. Le cognac et le beaujolais ingurgités à fortes doses... C'était hier ! Le vin était cuvé et le bateau parti.

Il y a belle lurette que le spectacle de l'excursionniste anglais « oublié » dans un port français n'émeut plus les *gens du cru*. Chacun sait que le « *no passeport* » ne moisira pas sur le continent. Rien qu'à Calais — en période de pointe — cinquante-cinq mouvements de car-ferries et vingt-deux mouvements d'aéroglisseurs relient quotidiennement la France à l'Angleterre.

Est-ce à dire que — parodiant la phrase prêtée à Louis XIV — il n'y a plus de pas de Calais ?

Dans ses *Nouveaux Carnets*, le major Thompson s'interroge : « *N'est-il pas étonnant que nos deux peuples, hautement civilisés et mentalement très proches l'un de l'autre, aient été séparés si longtemps dans l'histoire par un petit fossé de 30 kilomètres d'eau ?* »

Entre les sept pays du Marché commun situés sur le continent, les barrières se sont abaissées. Mais entre la Grande-Bretagne et ses partenaires se dresse toujours un bras de mer de 36 kilomètres. Le tunnel est encore loin. Alors, pour pallier cette rupture de charge, de part et d'autre du détroit, on a créé un véritable boulevard maritime. C'est ainsi que le pas de Calais est devenu *le coin du globe où la navigation* est la plus intense. Au kilomètre carré, on y dénombre plus d'habitants que dans certains départements. Quatre cents navires transitent chaque jour dans les deux sens : un bateau toutes les six minutes. Ce qui donne un attrait supplémentaire à une traversée déjà fertile en rencontres insolites : banc de sable, mât de navire échoué, marsouin, plate-forme de forage, nageur solitaire *ou farfelu dérivant sur un lit à* colonnes...

Douvres — premier port du monde pour le trafic des passagers — absorbe à lui seul 5.800.000 voyageurs venus des ports continentaux : Zeebruge (450.000), Ostende (2.040.000), Calais, premier sur le continent, (3.340.000), Boulogne (1.320.000), Le Havre (462.000). Plus de 8 millions au total. Le chiffre a doublé en dix ans.

Des couloirs de navigation

Les choses se compliquent du fait que le détroit n'est pas seulement traversé par les paquebots. Il est également sillonné par les navires le long des côtes. Au milieu de ce vaste mouvement se faufilent les aéroglisseurs, qui, en raison de leur maniabilité, échappent aux routes traditionnelles. Si bien que, pour la première fois de son histoire, le code maritime a dû résoudre un problème de circulation. Des règles strictes ont été, édictées, des radars installés, et, depuis peu, des « couloirs de navigation » évitent les croisements dangereux. Une route montante — *Manche vers mer du Nord — passe au large des côtes* françaises et une route descendante — mer du Nord, en Manche — longe la côte anglaise. Entre les deux, un passage libre : le « no man's land ».

Cent raisons

Pourquoi tout ce va-et-vient ? Pourquoi ces énormes ruches des *deux côtés du pas ?*

Parce que l'élévation du niveau de vie a multiplié les déplacements et le nombre des voitures. Parce que, grâce au Marché commun, des hommes d'affaires se mêlent désormais aux touristes. Parce que Dunkerque est en train de devenir le troisième port d'Europe. Parce qu'il y a, en Grande-Bretagne, six cent mille caravanes. Parce que, maintenant, c'est avec 30 tonnes de marchandises que certaines remorques traversent la Manche. Parce que, sorti de son « splendide isolement », l'Anglais s'aperçoit qu'« en face » il y a plus qu'une terre de vacances, il y a l'Europe.

Fini le bon temps des sémaphores où un système de bouées triangulaires et cylindriques conditionnaient l'accès du port. Aujourd'hui, où l'on parle presque d'embouteillage, l'entrée du chenal est *réglementée par des feux*. Et il n'est pas rare de voir un gros « transmanche » attendre au « rouge » le moment de prendre la passe, priorité étant donnée au bateau sortant. Quant aux navires de commerce qu'on voit souvent patienter en rade, ils doivent céder le passage à tous les paquebots. C'est le train de marchandises qui laisse passer le rapide.

Pour faire face au déferlement de voitures franchissant le détroit (5 % de plus depuis l'entrée de l'Angleterre dans la Communauté), le port de Douvres a multiplié les rampes d'accès : autrement dit, les passerelles mobiles qu'empruntent les véhicules qui hantent le ventre des car-ferries.

Plus spectaculaire encore est le boom des véhicules commerciaux. Lors de la [illegible] de la TIR (Transport international sur *route*), les Anglais — *toujours* soupçonneux — refusèrent d'y adhérer. Les rares camions qui « sautaient le pas » étaient alors dûment déplombés, visités, puis replombés. Jusqu'au jour où la Grande-Bretagne rejoignit enfin la convention TIR. Depuis, les semi-remorques immatriculés « G-B » s'élancent sans contrainte vers les grands axes continentaux. 24.500 en 1970... 69.470 en 1972... 97.000 en 1973. Et ce n'est qu'un début !

La crise ?... Connais pas !

Dix pour cent du parc automobile anglais passe la Manche. (Pour 1974, les prévisions restent optimistes : n'a-t-on pas dû, en 1973, renforcer le service des aéroglisseurs pendant les fêtes de fin d'année ?). La moyenne monte en flèche à partir des vacances de Pâques pour atteindre son point culminant le 15 août. Ce jour-là, dix à douze mille véhicules transitent par Calais. Environ trente mille voyageurs.

C'est l'époque où le personnel des gares, maritime et routière, travaille jour et nuit. L'époque où, sur les boulevards, les zones bleues n'existent plus, où les caravanes, en mal d'embarquement, envahissent les quais, débordent sur la digue, régurgitent sur les places publiques. L'époque où le syndicat d'initiative — ouvert jusqu'à minuit — cherche à Saint-Omer (40 kilomètres à l'intérieur des terres) des chambres d'hôtel problématiques pour les passagers bloqués dans les files d'attente. L'époque où la chambre de commerce fait appel à sa « Brigade de la circulation » pour canaliser le flot aux abords des gares de transit. Les « vagues descendantes » sont détournées vers les quartiers extérieurs pendant que les « vagues montantes » empruntent le centre de la ville pour atteindre le port.

SUZANNE-EDITH PEUMERY.

(Lire la suite page 10.)

Au fil de la semaine

L'INÉGALITÉ DEVANT LA MORT

Par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

LES *statistiques* et les sondages, à l'âge de l'ordinateur, savent et disent tout sur nos ressources et nos dépenses, nos habitudes de vie et nos mœurs, et même sur nos choix électoraux et nos convictions religieuses. Pesés et étiquetés de mille manières, matraqués de pourcentages, assaillis de certitudes, nous en demeurons tout étourdis, enclins à ne prêter attention qu'à l'accessoire. Mais l'essentiel, c'est-à-dire tout ce qui concerne les raisons et les conditions de notre venue au monde, le déroulement et la durée de notre vie, les causes et les circonstances de notre mort, demeure à peu près inaperçu.

Pourtant, les éléments mesurables et mesurés sont beaucoup plus nombreux et solides dans le domaine de la démographie que dans tous les autres. Car, s'il est bien difficile de savoir avec exactitude où nous irons en vacances l'an prochain et qui sera élu en 1978 — puisque les consommateurs et les électeurs que nous sommes ignorent bien souvent eux-mêmes ce qu'ils décideront, — il est aisé de dénombrer les naissances et les décès, de tracer les courbes de nuptialité et de fécondité, de mesurer les raisons des suicides et de classer les morts par catégories. Pourtant, nous continuons à nous contenter, dans ce domaine, de quelques idées simples et généralement fausses.

***

Celle-ci, par exemple : s'ils n'ont pas dans la vie les mêmes chances, les mêmes niveaux de formation, de capacité, de revenu, du moins les hommes — sinon les hommes et les femmes, car le sexe fort n'est pas celui que l'on prétend — sont-ils à peu près égaux devant la mort. L'heure venue, elle ne fait guère de différence entre un vieux paysan et un instituteur, un fonctionnaire et un ecclésiastique, une commerçant et un manœuvre.

Or ce n'est pas vrai, pas du tout. L'inégalité est aussi criante devant la mort qu'au long de la vie. Selon le sexe, la profession, le mode de vie, la durée moyenne de l'existence varie de façon relativement importante. Et ces variations ne correspondent pas, ou pas toujours, aux idées reçues.

Certes, on sait qu'entre une fille et un garçon nés hier en France l'espérance de vie n'est pas égale : soixante-seize ans pour elle, soixante-huit ans pour lui. Faut-il rappeler, pour qu'on mesure le chemin parcouru, que l'homme et la femme nés en 1900 dans notre pays n'avaient encore qu'une espérance de vie de quarante-cinq et quarante-huit ans respectivement, et qu'en 1935 — c'était hier — on n'en était qu'à cinquante-cinq et soixante et un ans ?

Quant à celui qui fête aujourd'hui son soixantième anniversaire, il peut espérer vivre encore quinze ans et dix mois : c'est la moyenne. Et il paraît à première vue logique que ceux qui ont exercé les métiers les plus rudes, ceux qui ont porté le poids de lourdes responsabiliés ou ont dû prendre sur eux par fonction les problèmes des autres, ceux qui ont été matériellement les plus démunis, vivront en général moins longtemps. Tandis qu'au contraire tous ceux qui se sont moins usés à la tâche, ont été moins minés par l'anxiété, ont été aussi plus favorisés par la fortune et donc mieux nourris, mieux logés, mieux soignés, sont promis à une plus longue vieillesse. Eh bien ! non : ce n'est pas exact, ce n'est pas ainsi que, pour les sexagénaires d'aujourd'hui, se présente l'avenir.

Si l'on examine l'âge des décès dans quatre grandes catégories socio-professionnelles, on trouve tout au bas de l'échelle, promis en principe à une vie plus brève que leurs contemporains, les manœuvres, les ouvriers qualifiés et spécialisés travaillant dans le secteur privé et les salariés agricoles. Pour ceux-là, le terme se situe, selon les statistiques, avant la fin de leur soixante-quatorzième année. Allez donc, après cela, chanter les mérites de l'effort physique, les vertus de la libre entreprise, les avantages de la vie au grand air !

Dans la seconde catégorie, où figurent ceux qui sont appelés à disparaître vers soixante-seize ans en moyenne, quatre professions éprouvantes en dépit de certaines légendes : les agriculteurs-exploitants, puis, dans le secteur public, les employés de bureau et les ouvriers spécialisés, ensuite les contremaîtres du secteur privé, qui sont donc un peu plus favorisés que les ouvriers qualifiés et spécialisés qu'ils encadrent. Décidément, le contact avec la nature et la saine existence des paysans, qui paraissent mal lotis qu'ils soient patrons ou salariés, la sécurité de l'emploi qui devrait donner leur équilibre et leur calme aux agents de l'État, la réputation de ne pas s'épuiser à l'ouvrage faite aux remueurs de paperasses qui travaillent dans les bureaux de l'administration, voilà autant de simplifications hâtives et abusives qu'il faut réviser.

Les chances sont meilleures, puisque les statisticiens leur allouent soixante-dix-sept ans environ d'existence, pour les cadres moyens tant du secteur public que du secteur privé, les ouvriers qualifiés du secteur public et les employés de bureau du secteur privé, les commerçants et artisans. Là encore, quelques responsabilités n'abrègent pas l'existence, au contraire, et il est curieux de voir combien la fonction publique réussit mieux aux diverses catégories ouvrières que le service de l'industrie privée.

Enfin, en haut de la liste, ceux qui peuvent espérer doubler le cap des soixante-dix-huit ans : techniciens de toutes sortes, cadres moyens du secteur public, cadres supérieurs, membres des professions libérales et, au sommet, avec la plus longue espérance de vie de tous, les membres du clergé catholique et les instituteurs.

Ainsi ce n'est pas la richesse qui fait automatiquement les champions de la longévité : les curés, les instituteurs ou les ouvriers qualifiés ne sont pas, que l'on sache, des privilégiés de la fortune. *Et, pourtant, ils sont beaucoup mieux placés sur la liste que les* commerçants et les artisans, dont le niveau moyen de revenus est notablement supérieur au leur. Ce n'est pas davantage la pollution, la tension nerveuse, le bruit, dont souffrent les habitants des cités qu'il faut incriminer, puisque les membres des professions libérales, les cadres supérieurs et moyens, les techniciens, ne résident guère à la campagne dont les habitants, qu'ils soient propriétaires ou salariés sur la terre qu'ils travaillent, vivent en moyenne moins vieux que ces hommes des villes. Les responsabilités, si lourdes soient-elles, ne sont pas très meurtrières et, curieusement, les employés de bureau s'usent à peu près aussi vite et parfois plus encore que les ouvriers. Enfin, on ne peut incriminer l'âge de la retraite, puisque celle-ci est généralement octroyée aux manœuvres cinq ou dix ans après avoir été ouverte aux instituteurs.

***

Cette dernière remarque débouche d'ailleurs sur une réflexion qui semble bien nécessaire et urgente au vu de ces statistiques. Notre système de retraite a pour arme principale la guillotine ; il est fondé, en effet, sur un seuil fixe, soixante-cinq ans en général pour les hommes. Or si l'on appliquait, au lieu de cette règle absurde, le principe d'une retraite de même durée moyenne pour tous en se basant sur les tables de mortalité masculine que l'on vient de citer, alors les manœuvres ne devraient pas cesser de travailler cinq ou dix ans après les instituteurs, mais, au contraire, cinq ans au moins avant eux. C'est au fond toutes les formules de retraite qu'il faudrait reviser de fond en comble.

On pourrait, certes, épiloguer longuement sur les raisons de telles ou telles inégalités. On constaterait, par exemple, et cela n'étonnera guère, que l'alcoolisme, quasi inexistant parmi les causes de décès des catégories les mieux nanties, joue un rôle considérable dans la surmortalité excessive des groupes les plus défavorisés. On a vu aussi en distinguant les salariés du secteur public et du secteur privé dans chaque catégorie, que les premiers, exception faite des employés de bureau, ont une mortalité plus faible que les seconds, ce qu'une étude de l'Institut national de la statistique (INSEE) explique ainsi : « Des conditions de travail moins dures dans le secteur public, jointes à une prévention médicale plus efficace, mais aussi des conditions de recrutement plus sévères, excluant certains malades de l'administration, peuvent expliquer ces différences. » N'y a-t-il pas là, également, ample matière à s'interroger et à réfléchir sur les lacunes d'une organisation et d'une législation sociales qui entraînent de semblables conséquences ?

Par-delà l'inégalité devant la mort, d'autres problèmes comme ceux de la surmortalité masculine, de la répartition des naissances entre les sexes et aussi l'étude des naissances hors mariage ou bien de l'évolution du nombre des avortements, et cent autres, pour permettre l'examen des causes de ces phénomènes comme des conséquences qu'il faudrait en tirer, tels sont les éléments, passionnants, fondamentaux, vitaux même, qu'il serait bon de privilégier au lieu de s'acharner à calculer à grand renfort de « oui », « non » et « ne savent pas », la hauteur idéale des tours, la consommation éventuelle de confiture en 1980 ou l'âge probable du capitaine. C'est la tâche que s'est assignée l'excellent petit « Bulletin mensuel d'informations démographiques, économiques, sociales », édité par l'Institut national d'études démographiques (1) auquel on a emprunté tous les renseignements et chiffres utilisés dans cette chronique.

(1) 27, rue du Commandeur, 75675 Paris Cedex 14. Abonnement annuel : 10 F.

ETRANGER

Reflets du monde entier

DAGENS NYHETER.

Saumon fumé pour le « gratin »

Le quotidien suédois *DAGENS NYHETER* publie une lettre indignée d'un ouvrier qui a participé à la construction à Nacka, dans la banlieue de Stockholm, de la nouvelle école de formation des cadres de la puissante confédération syndicale LO.

« *Le jour de l'inauguration*, écrit le lecteur, *tout le « gratin » de la LO et du parti social-démocrate mangeait du saumon fumé et buvait de l'akvavit au milieu des magnifiques installations, mais nous, qui avions construit les bâtiments, n'étions pas invités. Nous, qui payons les cotisations, avec lesquelles cet hôtel de luxe a été édifié, n'avons même pas été consultés sur le montant des frais à engager dans ce projet. Le président de la LO a dit dans son discours que la confédération syndicale* « n'était plus un paria ». *Il semble que la LO n'ait pas d'autre ambition que de faire mieux que sa rivale, la confédération patronale SAF. (...) La nouvelle école de LO est une trahison de la classe ouvrière suédoise.* »

Le journal précise, dans un commentaire, que les installations comportent cent soixante chambres pour les élèves, toutes avec douches, réveil électrique dernier modèle, incorporé dans la radio, des œuvres d'art sur les murs, une magnifique piscine, une salle de sports rutilante, plusieurs saunas, etc. L'ensemble a coûté 46 millions de couronnes (à peu près 50 millions de francs).

PACIFIC ISLANDS MONTHLY

Les rescapés de Bikini

La revue australienne *PACIFIC ISLANDS MONTHLY* écrit que le Congrès de Micronésie demande, dans un rapport, au gouvernement américain de verser des dédommagements aux insulaires ayant souffert de l'expérience atomique de Bikini, le 1er mars 1954. Les autorités s'étaient en effet montrées « négligentes ». Une personne est morte de leucémie : ses parents devraient recevoir 50.000 dollars. « *Ceux qui ont subi des opérations de la thyroïde en raison de maladies dues à des radiations devraient recevoir 250.000 dollars. Les habitants d'Utirik, exilés de leur île pendant trois mois, devraient se voir accorder 1.000 dollars par personne en plus de 116 dollars offerts par la commission de l'énergie atomique. (...) Le gouvernement américain devrait financer une enquête menée en toute indépendance par des spécialistes des conséquences écologiques des radiations. Elle porterait sur les deux atolls (d'Utirik et de Rongenlap) et leur population. Cette mesure devrait être décidée en raison des inquiétudes des personnes qui furent exposées et de celles qui ne le furent pas au sujet de l'alimentation locale.* »



Cravate obligatoire !

La revue de langue anglaise éditée à Hongkong, *FAR EASTERN ECONOMIC REVIEW*, dénonce un scandale à Colombo, où Fred Silva, rédacteur en chef adjoint du *CEYLON DAILY NEWS*, le principal quotidien en langue anglaise de Sri-Lanka (Ceylan), a été arrêté et emprisonné pour avoir écrit un article qui a déplu aux magistrats.

Cet article, intitulé « S'habiller avec bon sens », racontait comment la commission des fraudes avait refusé d'entendre un comptable qui avait comparu en chemise ouverte et savates. La commission lui avait intimé l'ordre d'aller s'habiller « décemment », et l'accusé avait dû se représenter en costume national pour se faire écouter.

« *Nous hésitons à croire que ces messieurs de la cour entendaient déclarer le port de la chemise illégal, avait écrit Fred Silva. Après tout, beaucoup de prévenus n'ont rien d'autre à se mettre... Sans doute préférerait-on, en haut lieu, n'avoir à faire qu'à des porteurs de cols blancs et de cravates ; peut-être ne serait-on pas autrement surpris par un complet de laine venu tout droit de Carnaby Street. Tout cela n'est-il pas en flagrante contradiction avec la nouvelle législation ?*

» *Le lendemain*, poursuit la *FAR EASTERN ECONOMIC REVIEW*, *le DAILY NEWS publiait d'ignobles excuses en première page (...). Mais le tribunal trouva cela insuffisant et retint que l'article incriminé visait : à prouver que la commission des fraudes ne tenait aucun compte de la nouvelle législation ; qu'elle sabotait la réforme judiciaire ; qu'elle était particulièrement bien disposée à l'égard des prévenus portant une cravate, et encore mieux un costume d'importation ; bref, que les accusés pauvres n'avaient aucune chance d'être jugés avec équité (...).* »



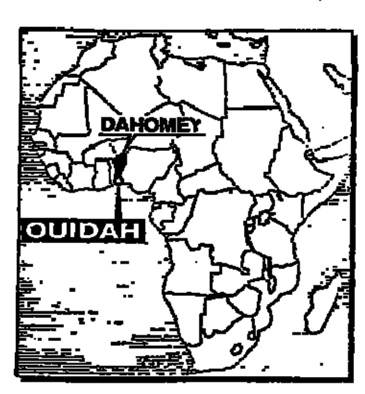
Le non-fumeur est plus sensible à la pollution

L'hebdomadaire Américain *NEWSWEEK* évoque une étude faite par la faculté de médecine du Wisconsin : « *L'un des nombreux risques encourus par les fumeurs est un grand taux d'oxyde de carbone dans le sang, qui cause des troubles de la vue, réduit la vitalité intellectuelle et, en cas de haute concentration, peut être mortel. Mais l'air aux Etats-Unis est tellement pollué (...) qu'environ la moitié des non-fumeurs possèdent un taux d'oxyde de carbone dans le sang supérieur à 1,5 %, ce qui correspond au maximum de sécurité établi par le Commissariat pour la protection de l'environnement. De plus, comme les non-fumeurs ne disposent pas d'une tolérance à l'oxyde de carbone aussi élevée que celle des fumeurs, ils sont peut-être plus réceptifs aux dangers de l'air pollué.*

» *Les chauffeurs de taxi, qui passent leurs journées dans les gaz d'échappement des automobiles, sont dans la plus mauvaise situation (...) avec des taux allant jusqu'à 5,8 % d'oxyde de carbone dans le sang pour certains non-fumeurs. Les taux de pollution les plus élevés ont été enregistrés à Denver, Chicago et Los Angeles, où plus de 75 % des non-fumeurs ont de dangereuses concentrations dans le sang.* »

Lettre de Ouidah

Un épisode méconnu de la décolonisation portugaise



C'EST à Ouidah que s'est déroulée, il y a déjà treize ans, la première étape de la décolonisation portugaise en Afrique noire. Ce bref et brutal intermède eut pour cadre la minuscule enclave du fort Saint-Jean-Baptiste-d'Ajuda, située en plein cœur de la ville. Curiosité juridique à peu près unique en son genre, comme seuls surent en secréter, puis en préserver, l'imagination, la ténacité et l'immobilisme des dirigeants de Lisbonne, prédécesseurs du turbulent général Antonio de Spinola, ce fort, établi en 1721, resta « *terre portugaise* » près de deux siècles et demi : le bâtiment lui-même et le chemin qui le relie à l'océan Atlantique, situé à environ 3 kilomètres.

Quelques mois avant le premier anniversaire de la proclamation de l'indépendance du Dahomey, les dirigeants de Cotonou envoyèrent une note verbale au gouvernement portugais en attirant son attention sur le caractère anachronique de la situation de fait existant à Ouidah. Cette démarche, étant restée sans réponse, fut suivie d'une seconde, qui subit le même sort, puis d'un ultimatum adressé aux Portugais les mettant en demeure d'avoir à évacuer les lieux, quinze jours avant les fêtes commémoratives du 1er août.

M. Emile Derlin Zinsou, qui était en 1962 président de la Cour suprême et assistait personnellement aux événements du 31 juillet 1961, en a conservé le souvenir précis, ainsi que celui des circonstances qui les précédèrent : « *Le résident portugais et son adjoint, de même nationalité, vivaient en bonne intelligence avec la population dahoméenne, auprès de laquelle ils bénéficiaient d'une réelle sympathie. Mais cette présence, héritée du passé colonial, semblait inadmissible. Nous souhaitions régler cette affaire à l'amiable ; aussi avons-nous été surpris et outrés des fins de non-recevoir opposées par les autorités de Lisbonne à nos demandes répétées... La veille de l'expiration de notre ultimatum, le résident, précipitamment revenu de l'étranger après une longue absence, fit arroser d'essence tout ce qui pouvait brûler et y mit le feu. Bien que la nuit fût déjà tombée, je fis rendre les honneurs au drapeau portugais qui flottait toujours à son mât, puis je fis hisser à sa place le pavillon dahoméen, avec le même cérémonial, tandis que les deux fonctionnaires portugais étaient conduits à la frontière du Nigéria, à bord de la voiture de M. Paul Darboux, alors ministre de l'économie, et expulsés.* » Ainsi, ce fut M. Hubert Maga, premier président de la République dahoméenne, aujourd'hui maintenu en résidence surveillée par le gouvernement militaire, qui, le premier, contraignit le gouvernement Salazar à abandonner une de ses possessions africaines.

JAMAIS les dirigeants de Lisbonne n'admirent d'ailleurs le fait accompli. Vestige de l'époque de la traite des esclaves, élevée avec l'autorisation de Vasco Fernandes Cesar de Meneses, vice-roi du Brésil, qui entendait ainsi privilégier Bahia par rapport aux ports métropolitains, dans la sévère compétition commerciale à laquelle se livraient Brésiliens et Portugais, la petite forteresse est toujours sentimentalement considérée, à Lisbonne, comme partie intégrante du Portugal. Ainsi, une petite monographie officielle parue en 1970 et consacrée à Sao-Tomé et Principe indique, neuf ans après l'annexion : « *Ces îles constituent, avec le fort de Sao-Joao-Baptista-de-Ajuda, enclavé dans le territoire de la République dahoméenne, la province de Sao-Tomé et Principe* » (1). Voilà qui est strictement conforme au titre I de la Constitution portugaise, parue en août 1938 au *Journal officiel*, qui, traitant du territoire national, indique les terres dont il se compose « *en Afrique occidentale : l'archipel du Cap-Vert, la Guinée, les îles de Sao-Tomé et Principes et leurs dépendances, Sao-Joao-Baptista-de-Ajuda, Cabinda et l'Angola* ».

Pendant quelques années, les ruines du fort restèrent à l'abandon. Puis elles furent restaurées, les lieux remis en état et le domicile de l'ancien résident fut transformé en musée. L'endroit vaut moins par les collections, d'une valeur médiocre, qui ont pu y être rassemblées, que par lui-même.

La concession représente un quadrilatère d'environ 100 mètres de côté, entièrement ceint par une muraille de terre d'environ 2 mètres de hauteur. A chacun des quatre angles, se trouve une tourelle semi-circulaire hérissée de vieux canons contemporains de la marine à voile. Au sommet d'une de ces quatre tourelles, quatre pierres tombales, dont trois, anonymes, ne portent qu'un crucifix, marquent l'emplacement du cimetière où l'on inhumait les administrateurs morts en service.

Sous les ombrages du jardin, utilisé en partie comme potager, on rencontre à chaque pas la croix potencée, insigne distinctif de la maison royale de Bragance, et, sous un abri de tôle, achèvent de rouiller les restes calcinés du réfrigérateur et ceux de la voiture du dernier représentant local du régime du Dr Salazar.

Sur la façade du pavillon central, une plaque émaillée polychrome indique dans la langue de Camoens : « *Soyez le bienvenu, si vous venez pour le bien.* » C'est ici que le musée a été installé, avec l'aide de l'Etat, mais aussi celle de particuliers, dont un ancien ambassadeur de France à Cotonou, particulièrement féru de souvenirs historiques. Les œuvres originales sont trop rares et ne comprennent guère que quelques armes, des récades ou cannes royales dahoméennes, des objets utilitaires ou ornementaux ayant appartenu aux résidents portugais et ayant été épargnés par le brasier du 31 juillet 1961.

Ce sont surtout des photocopies de traités, de gravures, de documents et textes divers, qui évoquent les relations des anciens rois d'Abomey avec l'Europe, la traite des nègres, les cultes animistes locaux et leurs survivances au Brésil, à Cuba et à Haïti, où les adeptes du culte du vaudou sont fort nombreux.

OUIDAH fut considérée aux XVIIIe et XIXe siècles comme le plus grand port négrier de toute la côte des Esclaves, qui s'étend des bouches du Niger à la Côte-de-l'Or. Sa richesse, comme celle de Bristol ou de Liverpool, de Nantes ou de Bordeaux, s'édifia sur l'esclavage, mais proportionnellement aux profits — modestes — que l'Afrique réalisa sur cet odieux trafic. C'est néanmoins au cours de la première moitié du XIXe siècle que la ville vécut son époque de plus grande prospérité, grâce à l'action personnelle d'un aventurier haut en couleur dénommé Francisco Felix da Souza, plus connu sous son titre local de « *Chacha* ». L'ethnologue Pierre Verger indique à son sujet : « *De teneur de livre de garde-magasin et greffier du fort, le plus modeste des emplois prévus pour les fonctionnaires envoyés de Bahia à Ajuda, il était devenu l'autorité suprême de la forteresse-factorerie...* » (2). Il ajoute que Francisco Felix da Souza « *devait devenir le plus fameux et le plus opulent des négriers de toute la côte d'Afrique jusqu'à sa mort en 1849, qui précéda de bien peu l'abolition totale de la traite des esclaves* » (3).

La richesse de Ouidah ne survécut pas à la disparition du fastueux négrier, bien que son fils Isidore lui ait succédé comme « Chacha ». Dès 1858, un voyageur portugais note : « *Faute d'autorité, le fort était à l'abandon ; on se souvenait de celui d'Ajuda à Sao-Tomé, mais ce n'était que pour se défaire de quelque prêtre noir sans morale que l'on nommait indifféremment curé de la paroisse de Sao-Joao-Baptista-de-Ajuda ou aumônier de la forteresse.* »

Pourtant, si l'on en croit un des missionnaires qui évangélisèrent le littoral dahoméen à la fin du XIXe siècle, la traite des esclaves se poursuivit dans ces régions jusqu'en 1865. En effet, l'abbé Pierre Bouche note : « *Ce furent surtout des sujets portugais qui firent ce commerce de contrebande. Les derniers marchands d'esclaves que nous voyions au Dahomey étaient tous portugais de nom et d'origine : Suarez et Medeiros, Francisco da Souza, Momingo Martins. Les Portugais et les Brésiliens qui s'adonnaient à la traite n'y ont réellement renoncé que lorsqu'elle devint tout à fait impossible, c'est-à-dire lorsque La Havane et le Brésil fermant effectivement leurs ports aux négriers, la marchandise humaine se trouva sans écoulement...* » (4).

Tandis que le vieux fort Saint-Jean-Baptiste subsiste partiellement, les forts français, danois et anglais ne sont plus visibles. Le premier, construit en 1671 par le commissaire d'Elbée, sur l'ordre de Colbert, a été rasé en 1908 par un administrateur français iconoclaste. Le second, situé en face du vieux marché Zobé, fut cédé à plusieurs acquéreurs successifs, tous commerçants. C'est aujourd'hui le siège d'une factorerie française et il faut une imagination débordante pour en reconstituer l'aspect original. Enfin le troisième, dénommé Fort-William, est la propriété d'une firme anglaise, John Walkden, et achève une glorieuse carrière militaire sous la forme d'une modeste boutique dépourvue de tout cachet original.

Les souvenirs historiques sont apparemment restés dans les archives familiales ou dans les bibliothèques européennes et la promenade en ville est, aujourd'hui, bien décevante. Les vieilles maisons à vérandas pourrissent lentement sur leurs pilotis, présentant un état de dégradation beaucoup plus avancé que leurs contemporaines togolaises d'Anecho ou ivoiriennes de Grand-Bassam. C'est un sentiment de tristesse qui prévaut, à la découverte de cet abandon, de même qu'à la visite de Dangbéhoué, le temple des pythons, qui fut un des ornements et une des attractions de Ouidah pendant plus d'un siècle.

FACE au clocher carré de la cathédrale catholique, élevé comme un défi devant ce haut lieu du fétichisme dahoméen, l'enceinte en terre de barre du Dangbehoué menace ruine, sous les fromagers géants qui la dominent. Emmitouflé dans une veste de tweed de friperie, un pagne blanc autour des reins, le ministre du culte, qui fait visiter les lieux où survivent les fétiches autrefois les plus populaires de la côte occidentale d'Afrique, est pitoyable. Pitoyable et dérisoire, comme le sont les trois pythons chétifs, lovés à l'intérieur d'un inesthétique clapier de béton, alors que leurs ancêtres nichaient, par dizaines, il y a encore vingt ans, dans le toit des cases de l'enceinte ou dans les poteries dispersées dans les cours intérieures de l'enclos sacré.

Il y a un siècle, en tout cas, un marin qui n'accorda pas la moindre attention au fort portugais de Ouidah mais s'attarda longuement auprès du temple des serpents écrivait à son sujet : « *La voûte de l'édifice, formée de branches d'arbres entrelacées, qui soutiennent un toit d'herbes sèches, est constamment tapissée d'une myriade de serpents que je pus examiner à mon aise. Quoi qu'il en soit, le nombre de ces animaux, lors de ma visite, pouvait bien s'élever à plus d'une centaine...* » (5).

Le dernier refuge du pittoresque reste encore le quartier Brésil, au centre duquel se trouve la concession des Chachas, descendants de l'étonnant Francisco Felix da Souza, ardent polygame et commerçant matois. Au fond de l'une des innombrables ruelles, dans le lacis desquelles on croise des dizaines de concessions étroitement closes qui constituent autant de petits villages, sommeille la maison de celui qui fut l'ami du roi Ghezo, qu'il avait aidé à monter sur le trône d'Abomey. Rien n'y est plus saisissant que la découverte de la chambre à coucher du premier des Chachas : à la droite d'un somptueux lits de style portugais, à colonnes d'acajou torsadées, gît la pierre tombale sous laquelle repose le truculent Francisco Felix da Souza, enterré sur place, comme le sont tous les chefs traditionnels de cette région du golfe du Bénin. Cette relique des fastes du passé reste pourtant si modeste que, vingt-deux ans après la visite officielle effectuée ici par M. Pierre Pflimlin, alors ministre de la France d'outre-mer, il n'est pas inutile de paraphraser les paroles du discours d'accueil prononcé par M. Emile Derlin Zinsou, en tant que vice-président de l'Assemblée de l'Union française : « *Ouidah n'a pas toujours été la ville morte que vous allez voir...* » (6)

PHILIPPE DECRAENE.

(1) *Sao-Tomé et Principe*, Agence générale d'outre-mer, Lisbonne 1970, page 9.

(2) in *Flux et reflux de la traite des nègres entre le golfe du Bénin et Bahia-de-Todos-os-Santos du XVIIe au XIXe siècle*, Mouton, 1968, page 460.

(3) *Ibid.*, page 461.

(4) in *la Côte des Esclaves et le Dahomey*, Plon 1885 pages 381-382.

(5) Docteur Répin, ancien chirurgien de la marine impériale, in *Voyage au Dahomey*, le tour du monde, 1er semestre, 1863, p. 71-72.

(6) in *l'Eveil du Bénin*, n° 6 du 15 août 1952.

Quand les Anglais envahissent Calais

(Suite de la page 9.)

Placés aux barrières de contrôle, les agents de parking en blouse blanche filtrent les entrées. Equipés de talkie-walkie, ils correspondent avec leurs collègues des compagnies de navigation qui, à bord des ferries, dosent les véhicules, préviennent quand les cales sont pleines.

Considéré à juste titre comme le conducteur le plus courtois d'Europe, l'Anglais ne peut éviter certains réflexes malheureux. Des panneaux ont beau lui rappeler tout au long du littoral : « *Caution, Keep your Right* », il lui arrive d'avaler de travers le premier « haricot » continental qui se présente sur sa route. C'est pourquoi les nombreux clubs automobiles anglais tiennent à la disposition de leurs adhérents un service de récupération de voitures accidentées. Cet organisme ramasse les épaves et autres véhicules en perdition aux quatre coins de l'Europe, les ramène au port sur des plates-formes appropriées et les réexpédie tels quels à leurs destinataires.

Pain, vin rouge et camembert

Au lendemain de la dernière guerre, dans l'euphorie du cognac retrouvé, des centaines d'Anglais s'élançaient chaque jour à l'abordage du *Royal Daffodil*, venaient écumer les bistrots de la côte et repartaient quelques heures plus tard le cœur en fête. On les appelait familièrement les *no passeport*. C'était l'époque du grand folklore. Les passagers débarquaient préalablement éméchés, car, à bord, on buvait sec le whisky détaxé. La virée se poursuivait dans les cafés, où la complexité des mélanges laissait perplexes les cafetiers eux-mêmes. Au départ du bateau, les foules locales se pressaient le long des quais. Personne ne voulait manquer le spectacle du panier à salade ramenant au bercail les buveurs ramassés roides sur le carrelage après le troisième mélange.

Les échos de ces excès peu compatibles avec la « respectability » d'un citoyen britannique finirent par arriver aux oreilles de la prude Albion. L'affaire fit scandale et avec elle se termina l'ère des *no passeport*. Quant au *Royal Daffodil* — qui avait fait son temps, — il alla rejoindre au musée de la Marine les trois-mâts de Trafalgar.

Aujourd'hui, la formule des « trente-six heures » (un jour et demi dans la région) a remplacé celle des *no passeport*. Mais les mœurs des excursionnistes — récupérés par les services réguliers — ont changé et leurs goûts ont évolué. Après le champagne des années 30 et le V.S.O.P. des années 50, ils découvrent les vertus du gros rouge. Un touriste anglais digne de ce nom ramène maintenant dans sa musette une bouteille de beaujolais, un camembert et du « pain français ».

Prévoyants, les boulangers du littoral augmentent leurs fournées dès que le baromètre remonte. Les plus proches des débarcadères sont dévalisés après le passage des premiers cars. L'été, l'assaut est quotidien. Les baguettes — si l'on ose dire — s'enlèvent comme des petits pains. Elles franchissent le Channel par paquets de quatre ou cinq. On en rapporte même à la voisine. Bilan : en pleine saison, un boulanger de Calais, coincé entre deux marchands de souvenirs pétrit à lui seul cinq cents flûtes les jours ensoleillés.

Le croissant connaît aussi son heure de gloire. Mais, avec la livre à 11 francs, c'est déjà du luxe. Et puis, il y a d'autres tentations gastronomiques. A commencer par le « thé français » : mélange de vin blanc et de cassis plus connu chez nous sous le nom de Kir. De toute façon, même s'il y a un boom sur les frites, le fromage et les melons, les limonadiers gardent leur clientèle et certains commerçants bien situés vous confieront qu'après trois mois de saison, ils pourraient se reposer le reste de l'année sur la Croisette.

SUZANNE-EDITH PEUMERY.

RADIO-TELEVISION

AUX RENCONTRES D'AIX-EN-PROVENCE

Ces étrangers qui saisissent la « réalité de notre temps »

DIMANCHE 8 septembre. Une douceur de fin d'été amollit interminablement les gens aux terrasses des cafés. Sur le cours Mirabeau, la Foire commerciale, industrielle, agricole et artisanale attire une foule que n'avaient pas réussi à faire venir les affiches « tachetées » des deuxièmes Rencontres internationales de télévision, terminées la veille, après sept jours de projections et de débats ininterrompus. Hommes, femmes, enfants, commerçants et ouvriers, jeunes et travailleurs immigrés se pressent là. « Achetez la tomate qui fait maigrir ! », clame un agriculteur avec un humour spécial et finement politique — en se montrant du doigt. C'est vrai, il n'est pas gros. Un jeune aux cheveux longs, les pieds dans l'eau d'une fontaine, boit sous l'œil attentif d'un policier. La vie a repris. Ou plutôt elle continue — on l'avait presque oublié — avec ses somnolences et ses fièvres. Ses cris échappés de partout, témoin ces inscriptions que l'on peut voir sur tous les murs de la ville. Et qui parlent ici de torture, là de prison et de répression, de combats, de guerre et d'espoirs contraires, la réalité de notre temps.

On l'avait oublié. Le malaise, le sentiment diffus de « contrainte », l'état d'impuissance ou parfois même de désespérance dans lequel se trouvent aujourd'hui un certain nombre de réalisateurs français — et parmi les meilleurs, — n'ont cessé de pervertir ces Rencontres. Rendant tout contact douloureux, toute remise en cause difficile, les vraies questions impossibles. Elles voulaient trop, aussi, peut-être.

Animées par le Groupe international des hommes de télévision (G.I.H.T.), dont la création remonte aux Journées d'Aix de 1973, les Rencontres d'Aix-en-Provence avaient pour premier but de rassembler des œuvres et des hommes de différents pays ayant en commun la volonté de promouvoir à la fois une télévision d'auteurs (on se rappelle les débats houleux de l'an passé sur ce sujet) et une télévision témoin de son temps (*« présente au monde, à ses problèmes, à ses crises, à ses scandales, à ses espoirs »*). Elles se proposaient, par une confrontation entre ces hommes, de faire le point sur les diverses institutions qui interfèrent dans le travail de création. Enfin, elles appelaient le public à venir manifester son opinion. Initiative intéressante : parallèlement aux projections qui se déroulaient chaque jour au même endroit, en plein centre de la ville (au Palais des congrès), d'autres projections avaient été prévues, plus décentralisées, à la mairie, à l'hôpital, à la maison de l'agriculture, au centre d'études techniques de l'équipement. En tout, un peu plus de trente films, français, anglais, polonais, yougoslaves, belges, suisses, hongrois et canadiens. Presque autant de débats. De grandes rencontres-séminaires dans les jardins de la Beaume-Sainte-Marie. Un marathon.

Le malaise avait commencé avec la projection en avant-première d'*Antoine Bloyé*, de Marcel Bluwal (d'après le roman de Paul Nizan). Projection gratuite, la salle était comble. Mais le public présent était-il celui attendu pour débattre de la trahison ou non — à sa classe — de l'ancien cheminot ? Composé essentiellement de professeurs, de sociologues, d'animateurs, de « spécialistes », il donnait à cette ouverture nocturne une allure de festival mondain. On y parla de la relation entre la fiction historique et la réalité contemporaine, de désaliénation et de distanciation brechtienne...

Des choses à se dire

Le malaise s'aggrava les jours suivants. Et se diversifia. Le lundi matin, les réalisateurs et les producteurs firent, pour eux-mêmes et pour les journalistes, le tour de leurs « réalités » : conditions de travail, statuts, difficultés, dangers multiples. On vit à quel point la vie de ces hommes était réglée par les institutions, à quel point le problème financier « pesait » sur leur travail. Mais on apprit aussi, pêle-mêle, que les réalisateurs suisses étaient associés à l'élaboration de la grille des programmes, que la petite télévision d'Etat belge, avec son principe de l'« objectivité partagée », était un exemple de télévision adulte et audacieuse. Que les « conseils ouvriers » de la télévision yougoslave avaient pouvoir de décision, en cas de conflit avec le parti... Informations passionnantes, mais elles étaient données au pas de course. Il aurait fallu travailler. Les Français se limitèrent à l'éclatement de l'O.R.T.F. en six sociétés. Que pouvaient-ils dire de plus ? puisqu'ils n'avaient jamais été consultés. La présence discrète mais permanente de l'attachée de presse de M. Michel Oudin, directeur de la Régie des moyens de production des émissions de télévision, n'était pas pour les rendre bavards, pas plus que celle d'Eliane Victor, le jeudi. On restait dans le flou et la gêne. D'ailleurs, les réalisateurs ne semblaient pas tant chercher la confrontation. Ils ont refusé, mardi et mercredi, les séminaires avec les journalistes : ils avaient des « choses à se dire ». Il commençait à pleuvoir.

Restaient les films. Fictions sur le mode du reportage (*Ici, peut-être, de Gérard Chouchan, sur les* travailleurs portugais); dramatiques à fond social (*les Lits sur l'horizon*, du Hongrois Imre Mihalifi, sur le problème du logement); reportages personnels et esthétisants (comme *Saint-André du Désert*, de Raoul Sangla, ou *La vie continue quand même*, du Polonais Miroslav Granowski, deux films sur la mort d'un village); reportages intimistes, reportages ethnographiques, scientifiques, semi-politiques, politiques. Tous ces films mettaient en évidence un fait frappant : aucune émission française, quelle que soit sa qualité (et l'on en vit de très belles, *Une si grande tendresse*, de Marcel Teulade et M. Trillat sur les mères célibataires, ou le *Portrait de Bruno Bettelheim*, de Daniel Karlin sur la folie, ou en vit de très utiles comme *« le Goût pour le goût »* de Claude Otzenberger), aucune n'avait l'ardeur de ton, le courage, l'audace des émissions étrangères. Aucune n'avait regardé avec autant d'attention, les aspects « dérangeants » de notre temps — les décalages de classes, l'exploitation du tiers-monde par les pays industrialisés, l'état de guerre permanent auquel sont soumis des hommes par d'autres hommes qui vivent dans nos propres pays — que les trois émissions, l'anglaise, l'italienne et la belge. *Le Prix d'une tasse de thé, la République des bananes* et *l'Histoire d'un oiseau qui n'était pas pour le chat*, poursuivaient le même but : expliquer le scandale, l'indécence de notre confort.

Le Prix d'une tasse de thé est un reportage sur la vie des Indiens dans les grandes exploitations. Enfants aux ventres boursouflés, femmes couchées, hommes couchés, ils meurent les uns après les autres, par malnutrition, sous-alimentation et salaires dérisoires. Nous les voyons mourir, les uns après les autres, derrière la caméra qui suit le médecin. Images terribles. Le médecin semble répéter une litanie : *« Il va mourir ? » « Bien sûr », « Dans combien de temps ? » « Dans deux ou trois ans. » « Dans trois mois. »* Ils meurent et les responsables des sociétés qui les font travailler ne sont pas au courant. Pire, ils sont indifférents, souriants et vaguement méprisants. *« Vous ne voudriez pas qu'on leur donne une maison avec un garage et deux salles de bain »*, répond en plaisantant un directeur anglais. Sachant le prix de notre confort, il nous faudra bien choisir.

Une prise de conscience

Projeté deux fois au cours de ces rencontres, *L'histoire d'un oiseau qui n'était pas pour le chat*, de Jean-Jacques Péché et Pierre Mertens (Belgique), fut sans aucun doute le film « phare », celui qui déclencha les plus longs débats, sur le fond comme sur la forme. Pratiquant le reportage et la fiction, passant sans cesse de l'un à l'autre, sans que l'on sût jamais ce qui était fiction, ce qui était réalité, brouillant volontairement les cartes, faisant voler en éclats les faux débats sur les méthodes, *L'histoire d'un oiseau qui n'était pas pour le chat* provoque la même prise de conscience. Parce que les informations qu'il nous donne nous obligent à nous déterminer.

« Ceux qui luttent pour leur liberté ne nous demandent pas toujours de les comprendre. Ce n'est pas une raison pour ne pas s'y essayer », disent Jean-Jacques Péché et Pierre Mertens au début de leur film. Ceux qui luttent dans leur film, ce sont les Palestiniens, ce peuple qui vit depuis 1948 dans des camps et dont on ne parle que lorsqu'ils détournent des avions, lorsqu'ils forcent brutalement l'actualité. Ils sont violemment condamnés — leurs camps bombardés — puis très vite oubliés. Mais il y a des enfants dans ces camps (celui que l'on voit dans le film a été bombardé peu après pendant trois semaines) et, lorsqu'on leur demande de dessiner des oiseaux, ils les peignent, dans le ciel, les pattes sur des fusils. Qui aurait pu penser que Martine, *une jeune ouvrière belge, assoiffée* de rêves et d'évasion, se retrouve face à cette vérité-là ? Qu'y a-t-il de commun entre la Belgique et la Palestine ? Rien, un oiseau — un Boeing. Collision brutale de deux mondes, dont nous avons suivi les différentes « réalités ». Celle de Martine s'en trouvera profondément modifiée.

La censure

Films importants. Il faudrait en dire plus. Ils sont tout à l'honneur des télévisions qui les produisent et les diffusent. Ils sont la « honte » de la télévision française. Et, pour tous, spectateurs, critiques, la question devenait évidente : quels sont les murs, les contraintes, qui empêchent les réalisateurs français de parler de la réalité autrement que par des voies biaisées, à demi-mots, par ombres ? Ce fut le thème de la rencontre-séminaire du jeudi matin à la Beaume-Sainte-Marie. On parla enfin de la censure, ce mal de l'O.R.T.F., cette perversion de l'information, ce monstre qui dit rarement son nom. La censure... elle est parfois brutale (la *« République des bananes »* passa, dit-on, coupée sur les antennes), souvent insidieuse, elle consiste à reculer indéfiniment une émission (celle de Daniel Karlin sur le racisme a attendu un an et demi, celle de Claude Otzenberger, *« Les atomes nous veulent-ils du bien ? »* a été déprogrammée le 18 mai, et l'O.R.T.F. a refusé de la prêter pour les Rencontres), à la rejeter à une heure tardive ou sur la « confidentielle » 3ᵉ chaîne. Mais elle passe aussi par un ensemble de faisceaux, plus difficilement contrôlables, et dont on trouve la source dans les structures mêmes de l'O.R.T.F. Dans la fameuse grille des programmes, dans l'absence de « cases » prévues. Enfin, tout au bout de la chaîne, il y a l'autocensure. Tous les réalisateurs sont-ils vraiment prêts à s'engager ? Et les journalistes à les soutenir ?

Le climat, brusquement, avait changé : les séminaires suivants étaient consacrés à l'étude du rôle de la « critique », à la définition d'une meilleure télévision. Le samedi soir, ils rédigeaient ensemble le texte d'une résolution. On y lisait la volonté *« d'assurer, quelles que soient les pressions, une télévision qui évolue et fait évoluer »*, une télévision *« qui ose affronter tous les aspects de la réalité »*.

Les deuxièmes rencontres internationales de télévision seront-elles utiles ? En France, il y a des morts dans les prisons, d'étranges ratonnades dans les rues de Marseille. Des grèves, des manifestations. Des inscriptions sauvages sur les murs de la ville d'Aix. Dont celle-ci : *« Palestine c'est fini... Israël vaincra »*. De quoi va nous parler la télévision ?

CATHERINE HUMBLOT.

Un hommage à « Grand Écran »

Les quatre-vingts ans de Jean Renoir

Le « Grand Ecran » du jeudi 19 septembre est consacré au réalisateur de la Grande Illusion, *Jean Renoir, qui n'a plus tourné de films depuis une dizaine d'années, et vit maintenant à Hollywood où il a rédigé un livre de souvenirs* (Ma vie et mes films). *Il fêt dimanche ses quatre-vingts ans. Occasion pour lui d'un bilan.*

J'AI quatre-vingts ans. En quoi cela consiste-t-il ? Physiquement, je suis un peu fatigué, mais pas plus qu'hier ou que le mois dernier. Existe-t-il un uniforme pour vivants d'âge avancé ? La vieillesse est hypocrite et va son chemin à l'insu de ses victimes.

Je m'examine soigneusement dans le miroir. Mon visage n'a pas changé. Les traits sont les mêmes, mais cela ne veut rien dire : n'ai-je pas répété cent fois que les hommes portent un masque ?

Ce que j'ai devant les yeux n'est qu'une apparence. Derrière cette apparence, je devine un autre personnage, un personnage secret, mystérieux, et qui agit bien souvent en dépit de ma volonté, un autre moi qui n'attend qu'une occasion pour m'absorber. Je me sens pris de panique. L'idée de vivre avec cet ancêtre envahisseur m'est insupportable.

Mais en même temps, je suis conquis. Je décide que le personnage que je découvre dans le miroir me plaît : ce n'est pas la « noble tête de vieillard », c'est plutôt mieux, une expression de sagesse ironique à la Voltaire. Mon nez est évidemment petit pour ce genre d'emploi. Mais cette caractéristique n'était-elle pas un signe de noblesse dans la Russie des tsars ?

Cela me rappelle une lecture du temps de mon enfance : un jeune aristocrate russe, parfait gentilhomme, vaillant officier, jouissant d'appuis considérables, rêvait d'être admis dans les rangs du célèbre régiment Préobrajenski. Une des conditions requises pour l'entrée dans ce corps d'élite était d'avoir le nez petit. Le nez énorme de notre candidat l'empêchait d'être accepté. Au cours d'une charge contre les Turcs, l'officier eut le nez coupé d'un coup de yatagan. Se voyant ainsi transfiguré, il représenta sa candidature. Le tsar, ému d'une telle persistance, intervint et lui remit, en personne, les insignes de l'illustre régiment.

Mais me voici loin de mon miroir. Décidément, même arrivé à cette phase de ma vie, je suis incapable de suivre une ligne. J'ai l'impression d'être un oiseau..., un gros oiseau qui picore au hasard les fruits des vergers les plus disparates. J'ai souvent proclamé ma méfiance du plan, et même si j'ai la liberté de décrire ce qui m'intéresse, je me laisse entraîner vers une sorte d'anarchie littéraire. C'est ainsi que ma grande joie de ces dernières années fut d'orchestrer le désordre de mon film *le Petit Théâtre de Jean Renoir*. Heureusement pour moi, il se trouve des gens pour aimer ce chaos. *J'espère que ces mêmes amis s'amuseront des souvenirs que j'ai jetés en vrac dans mon dernier livre, Ma vie et mes films*, et qu'ils y trouveront une image plus fidèle à moi-même que celle que me renvoie mon miroir.

Car, après tout, j'ai été heureux. J'ai tourné des films que j'ai désiré tourner. Je les ai tournés avec des gens qui étaient mieux que des collaborateurs, c'étaient des complices. Voilà, je crois, une recette du bonheur : c'est de travailler avec des gens que l'on aime bien et qui vous aiment bien. L'avantage d'avoir quatre-vingts ans, c'est qu'on a beaucoup de gens à aimer.

JEAN RENOIR.

★ « Grand Ecran » : jeudi 19 septembre, chaîne I, 20 h. 30. La diffusion de *la Grande Illusion* est précédée d'un hommage de Jean-André Fieschi, lu et interprété par Françoise Arnoul, Claude Brasseur, Marcel Dalio et Jean Carmet.

UNE VICTIME DU TRANSISTOR

LA MORT D'INTER-VARIÉTÉS

« BONSOIR mes chers auditeurs, bonsoir... J'ai reçu une lettre particulièrement touchante d'une vieille dame... » C'est Saint-Granier qui, chaque soir, sur Inter-Variétés, stigmatise notre temps où la vie est dure aux petites gens, où il n'y a plus de politesse ni de gentillesse, où il ne fait pas bon être seul, être âgé. Pour des milliers d'auditeurs, la voix tremblotante du père de « Ramona » éveille la nostalgie d'une autre époque. Cette voix va s'éteindre bientôt. Inter-Variétés doit disparaître, broyée par l'idéologie de l'efficacité. La chaîne aura vécu le temps d'une génération ; elle aura suivi, comme son auditoire, l'évolution qui mène de la jeunesse insouciante au difficile troisième âge.

A l'heure du transistor, cette disparition ne soulèvera pas de grands remous. Le public, habitué à une radio bruyante et dynamique à l'image de la vie actuelle, se moque bien de cette chaîne de divertissement un peu désuète, et l'on doit admettre que telle qu'elle se présente aujourd'hui avec ses chansonniers vieillots, ses émissions policières coupées sur le même patron, ses dialogues style « speaker » et ses commentaires musicaux indéfiniment ressassés, Inter-Variétés accuse son âge et ne justifie guère un sauvetage.

On peut tout au plus déplorer une politique des programmes qui l'a systématiquement vidée de sa substance, lui a enlevé peu à peu ses bonnes émissions, l'a chargée, en revanche, de tous les reliquats, la transformant en une sorte de « Pont-aux-Dames » de l'O.R.T.F. détruisant, à son désavantage, l'équilibre et l'harmonisation entre les différentes chaînes.

Harmonisation, équilibre qui furent l'objectif primordial du directeur artistique de la radio du temps de Paul Gilson, et qui fit, dans les années 1950-1955, l'épanouissement de cette chaîne (on l'appelait alors chaîne parisienne). Elle était consacrée aux variétés au plein sens du terme (un peu comme le fut à ses débuts la première chaîne de *télévision*). *Bien des auditeurs se* souviennent encore de ces émissions étirées sur toute la soirée : « l'École des vedettes », « Performance », « Soyez les bienvenus », « la Coupe de France des variétés » et surtout « le Grand Prix de Paris », de Pierre Cour.

Un intolérable passage au purgatoire

Le déclin de la chaîne parisienne coïncide avec l'apparition, en 1955, d'une nouvelle station périphérique, Europe nº 1, qui va complètement transformer le style de la radio. Son directeur, Louis Merlin, annonce la mort du « bla-bla », propose des émissions-choc. Le meneur de jeu, qui s'adresse à chaque auditeur, rend caduque la verve forcée de l'animateur traditionnel. La chanson se détache des émissions de variétés pour faire cavalier seul, entièrement soumise au commerce du disque. L'équilibre se rompt au profit de Paris-Inter, plus souple, plus jeune, qui va se lancer, à la suite des périphériques, dans cette forme de radio moderne. C'est l'amorce du style « music and news ». Les producteurs désertent Inter-Variétés et vont transporter leurs grandes émissions de divertissement à la télévision.

En 1965, France II (c'est le nouveau nom de la chaîne parisienne) a complètement changé de physionomie. Elle s'est empâtée. A la chanson, dont elle n'est plus qu'une sorte de conservatoire, elle a substitué la littérature sous forme de grands feuilletons (« Rubempré », « Anna Karénine », « les Rois maudits »), de pièces de théâtre (notamment des créations régionales) ; les chansonniers y tiennent le haut du pavé ainsi que l'art lyrique, le bel canto. Quelques émissions originales ont marqué cette époque telles que « le Bureau des rêves perdus », de Louis Mollion et « Tous les plaisirs du jour », de José Pivin, ces radioscopies avant la lettre. Mais la chaîne marque le pas, ce qui équivaut à vieillir. Si bien que produire à France II (désormais prénommée Inter-Variétés) est devenu aujourd'hui, pour un jeune auteur, un intolérable passage au purgatoire.

L'aboutissement d'un choix

La disparition d'Inter-Variétés apparaît comme un phénomène logique. Elle est l'aboutissement d'un choix de l'O.R.T.F. : on préfère accentuer la standardisation des radios, l'alignement sur les postes privés, plutôt que de chercher la diversité des programmes. Cette diversité, l'auditeur fatigué d'entendre tous les jours, à la même heure, la même information, la même chanson sur tous les postes, la souhaitera de plus en plus. On sait que l'opérette, les pièces policières, les chansons poétiques, les initiations musicales, le retour au folklore, les magasines scientifiques et les invitations au voyage sont toujours appréciés. Avec la suppression d'Inter-Variétés, le public risque d'en être définitivement privé.

MARCELLE MICHEL.

Entendu

LE CHATELAIN ET LE TRAVAILLEUR

RENE DE LA MORANDIERE, châtelain de Valmont, placé dans l'impossibilité d'entretenir un domaine et une demeure trop vastes, les a cédés pour cinquante ans à trente-cinq comités d'entreprise du Havre — représentant cent mille ouvriers de la Basse-Seine — pour y aménager des activités de plein air et de loisirs. L'animation est assurée par la Maison de la culture du Havre. L'inauguration a eu lieu le 30 juin dernier dans une atmosphère de kermesse populaire.

Sur un tel sujet, intéressant sans plus, on pouvait s'attendre à un reportage des après-midi de France-Culture, au schéma banalisé : exposés, interviews, peut-être quelques échos sonores, perspectives et conclusion. On demeure surpris devant les qualités d'invention dont ont fait preuve Charlotte Latigrat et Monique Bailly pour élaborer, à partir de ces données, une émission composée, subtile, qui ouvre une multitude de perspectives et développe des interrogations en chaîne. L'auditeur très vite concerné prend parti, attend des réponses. Charlotte Latigrat a mené son enquête, parallèlement, auprès du châtelain et chez un jeune couple d'ouvriers havrais, les Barraud, éventuels bénéficiaires du parc. Cela lui a permis de bâtir l'émission sur le principe de l'antithèse : le châtelain et l'ouvrier, le calme et le bruit, l'utopie et la réalité du monde, deux conceptions des loisirs, deux discours qui par leur opposition même prennent plus de relief.

Au montage elle a utilisé une technique de plans-séquences très inspirée du cinéma : dialogues repris en voix «off», commentaires dépersonnalisés, panoramique sur la ville du Havre, gros plans sur les personnages (René de la Morandière, l'honnête homme tranquille, les Barraud, renfermés sur leur petite cellule familiale) ; en fond sonore, le vacarme de l'usine ; la respiration d'une plage musicale, la fête à Valmont.

On peut mesurer avec cet essai le chemin parcouru par Charlotte Latigrat depuis sa première série (Ville ouverte). Avec l'obstination calme et la patience d'un artisan, elle s'est forgé un langage personnel, efficace, sous une apparente retenue et directement préhensible. Dans ses questions les plus innocentes au-delà des réponses les plus anodines, un problème social court en filigrane : le travail à la chaîne, le temps de vivre, la notion de loisirs, l'égoïsme des collectivités... Elle a su également par le rythme de son écriture radiophonique, grâce aussi à la personnalité de René de la Morandière, créer une atmosphère poétique que l'on n'attendait pas sur un tel sujet.

M. M.

★ France-Culture, jeudi 12 septembre.

RADIO-TELEVISION

Samedi 14 septembre

● CHAINE I

20 h. 15 Documentaire : La vie des animaux, de F. Rossif.

20 h. 30 Dramatique: « Faites entrer M. Arriman », de J. Lucarotti, réal. A. Dhénaut, avec M. Auclair, P. Barge.

Simon Bret, homme d'affaires puissant, s'était donné deux ans pour gagner 1 million de livres. Au moment où il atteint son but il renonce à sa fortune.

21 h. 45 Un certain regard : « Germaine Tillion ». (Première partie.) Deux fils qui se croisent. Réal. F. Bouchet.

L'expérience de la déportation, la participation au drame algérien.

● CHAINE II (couleur)

19 h. 45 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.

20 h. 35 Top à... Claude François.

21 h. 35 Série : « Le comte Yoster a bien l'honneur » : Les intrus.

22 h. 25 Samedi soir, de P. Bouvard.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 55 Musique : Récital Rita Streich.

Au printemps, le Pâtre sur le rocher, le Papillon, Hommages à Sylvia, Joie suprême, Nuits et Rêves *(Schubert)*.

20 h. 30 Dramatique: « Les Branlefer », de H. Henkel, mise en scène, D. Quehec, réal. F. Gir, avec C. Barbier et M. Bonillo.

Deux ouvriers d'une usine pétrochimique passent sur des kilomètres de tuyauteries un produit toxique qui peu à peu mine leur santé. Un jour, les ventilateurs qui évacuent les vapeurs nocives s'arrêtent.

● FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Allegro, de J. Chouquet : « Tout l'humour du monde » ; 20 h., « Holocaustum », d'Edmondo Manet, avec J.-P. Andreani, J.-P. Marielle, G. Pigeon, H. Virlojeux, J. Gripel (réal. G. Peyrou) ; 21 h. 30, Disques ; 22 h., Sciences humaines : Criminologie et criminalistique ; 22 h. 30, Café-théâtre : « Ma tête est malade », au Splendid, mise en scène, M. Blanc ; 23 h. 15, Mes livres préférés, avec Paul Arnaud et Charles Herissey.

● FRANCE-MUSIQUE

18 h. 30 (S.), Récital de piano : Jean-Pierre Armengaud : « Sonate opus 31 n° 2 la Tempête » (Beethoven), « Sonate n° 3 » (Boulez) ; 19 h. 5, Jazz, s'il vous plait ; 20 h. (S.), Le tour du monde des auditeurs : Les îles britanniques, « le Roi Arthur » (Purcell), « Simple symphony » (Britten), « Deux aquarelles » (Delius, orchestration Fenby), « Sir Roger de Coverley » (F. Bridge), « Introduction et allegro pour cordes » (Elgar) ; 21 h. 30 (S.), XIe Festival international d'art contemporain de Royan, récital de piano de Marie-Françoise Bucquet, « Création française » (B. Jolas), « For Auclay » (T. Takemitsu), « Music of Changes » (J. Cage), « Evryali » (Xénakis) ; 23 h., Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle : En compagnie de Jehan Alain ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.

Inter-Variétés : 20 h. 25, L'opérette, par J. Witold ; 21 h. 30, Fermé jusqu'à lundi.

LES ÉMISSIONS EN FRANÇAIS DE LA B.B.C.

● LONDRES-MATIN (276 m ou 1 088 MHz) : 6 h. 30 - 6 h. 45 : Informations et revue de presse ; 7 h. 30 - 8 h. : Informations et revue de presse, puis l'anglais par la radio.

● LONDRES-MIDI (371 m ou 809 MHz) : 13 h. 15 : L'anglais par la radio ; 13 h. 30 : Journal parlé, puis programmes variés.

● LONDRES-SOIR (276 m) : 19 h. : L'anglais par la radio ; 19 h. 15 - 20 h. : Journal parlé, puis programmes variés.

Dimanche 15 septembre

● CHAINE I

9 h. 15 Tous en forme.
12 h. La sequence du spectateur.
12 h. 30 Jeu : Réponse à tout.
13 h. 30 Cérémonie du souvenir : célébrée à la synagogue de la rue de la Victoire en hommage aux déportés juifs.
13 h. 50 Jeu : Le dernier des cinq.
14 h. 35 Sports et variétés : Le sport en tête.
17 h. 10 Film : « Sultan à vendre », de T. El Hakim, adap. C. Clairval, réal. P. Paviot, avec M. Subor, O.-G. Picot, O. Hussenot.

Une comédie arabe sur les subtiles contradictions de la condition d'un sultan qui, d'une part, serait esclave et, d'autre part, appartient à son pays. Le texte original tourne les pouvoirs et la religion en dérision. L'adaptation risque fort de ressembler à une sombre « turquerie ».

18 h. 40 Concert donné par l'Orchestre de chambre de l'O.R.T.F.
19 h. 10 Discorama, de D. Glaser.
20 h. 45 Film : « Le voyage du père » (1966), de D. de la Patellière, avec Fernandel, L. Palmer, L. Terzieff.

Un fermier jurassien part à Lyon pour ramener sa fille, retenue là-bas depuis deux ans par son travail. Il est accompagné de l'instituteur, amoureux transi de l'absente. Les deux hommes découvrent que celle-ci est devenue une prostituée.

Adaptation vulgaire et déplaisante — malgré le talent de Fernandel — d'un beau roman populiste de Bernard Clavel. Succès de larmes pourtant garanti.

● CHAINE II (couleur)

12 h. 30 Inf 2 dimanche.
13 h. Intermezzo : « Musica Reservata ».
13 h. 30 « L'étalon », un document de la B.B.C.
14 h. 30 Film : « Un œil pour un œil » de M. Moore, avec R. Lansing, P. Wayne.

Un chasseur de primes, nommé Talion, cherche à se venger des bandits qui ont tué sa femme et son enfant.
Ce film est inédit en France.

16 h. (★) Reportage : Ujamaa.

Socialisme agraire en Tanzanie.

17 h. A propos, de M. Droit.
17 h. 30 Jeu : Familion. Réal. J. Guyon.
18 h. 10 Télésports.
19 h. 30 Documentaire : Les animaux du monde, de F. de la Grange.
20 h. 35 (★) Joan Miro, réal. C. Prévost.
21 h. 30 Vivre ensemble : Le chantier naval, de J. Frémontier, réal. M. Teulade.

Le chantier naval de La Ciotat.

22 h 25 Ciné Club : Cycle J. Losey : Eva (1962), avec J. Moreau, S. Baker (v.o. sous-titrée — N.).

A Venise, un écrivain anglais s'accroche, avec une passion forcenée, à une femme qui le tourmente et le détruit.
Un roman « série noire » de James Hadley Chase revu par Losey selon sa propre thématique : les ambiguïtés psychologiques et les rapports sado-masochistes dans l'amour Film très discuté et quelque peu « maudit »

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Série : Les éclaireurs du ciel : « Parachutage ».
20 h.35 Reportage : le Négus, de J.-F. Chauvel.
21 h. 35 Témoignages : « le Sel de l'histoire », de M. Roland et R. Bertrand.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique-service ; 7 h. 45, Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique : « Falstaff » (Verdi) ; 12 h., Ma non troppo, de J. Chouquet ; 12 h. 45, Les grandes heures de la sorcellerie : « l'Œil du sorcier », adaptation du livre de Ph. Alfonsi et P. Pesnot, par C. Bourdet ; 13 h. 45, Le monde-insolite : Camelots, bonimenteurs et aboyeurs, par J. Borel ;

14 h. 15, La Comédie-Française présente: « La Petite Ville », de Picard, avec A. Feydeau, M. Tristani, G. Cailliaud ; « Les Ricochets », avec R. Camoin, A. Pralon, J.-P. Moulinot ; 16 h. 16, Disques ; 16 h. 40, Festival de Bayreuth : « Le Crépuscule des dieux » (R. Wagner), en différé (premier acte), dir. H. Stein, avec J. Cox, F. Mazura, K. Ridderbusch, G. Neidlinger, chœur et orch. du Festival ; 19 h. 10, Disques ; 19 h. 45, Festival de Bayreuth (suite) ; 22 h. 45, Disques ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Panaït Istrati.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

FRANCE-CULTURE

7 h. 45, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 30, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « La Grande Loge de France » ; 10 h., Messe célébrée à la chapelle de l'Institut national des jeunes aveugles, prédication du Père Besnard.

TELEVISION

9 h. 30, La source de vie : Aux sources du retour ; 10 h., Présence protestante : Une paroisse sans pasteur ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : « Lire la Bible », « Actualité à quatre » ; 11 h., Messe célébrée à l'église de Gruchet-le-Valasse (Seine-Maritime), prédication du Père Pelfrene.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical : Panorama illustré des activités musicales du week-end ; 10 h. 30 (S.), Actualités du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ; 13 h. (S.), Orchestre symphonique de l'O.R.T.F.-Alsace, dir. J. Faerber, avec R. Buchbinder, pianiste : « Symphonie n° 32, Italienne » (Mozart), « Concerto pour piano et orch. n° 3 en ut mineur » (Beethoven), « Symphonie n° 1 » (Brahms) ;

14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques ; « Deuxième concerto pour piano et orchestre en si bémol majeur » (Mozart) ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert : « Symphonie n° 4 » (Schumann), Orch. philh. de Berlin, dir. W. Furtwaengler, « Octuor inachevé » (Schubert) ; 17 h. (S.), Orch. philh. de Berlin, dir. Herbert von Karajan, avec L. Spierer : « Symphonie inachevée » (Schubert), « Capriccio pour violon et orch. » (Penderecki), « Tableaux d'une exposition » (Moussorgsky - Ravel) ; 18 h. 20 (S.), Voyage autour d'un concert, deuxième partie : « Quatuor en sol mineur » (Brahms), Orch. symph. de Budapest, dir. G Cziffra ; « Petite suite » (Debussy-Busser), orch. de la radio suisse-italienne, dir. R. Douatte ; 19 h. 35 (S.), Le monde des jazz, les thèmes de Charlie Parker et le groupe Supersax ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Symphonie n° 100 en sol majeur militaire » (Haydn), « Duo en si bémol majeur » (Mozart), solistes A. Grumiaux et A. Pelliccia, « Sonate n° 32 en ut mineur » (Beethoven), par W. Backhaus, pianiste, « Ein portrait Lied », par D. Fischer-Dieskau ; 22 h. (S.), Nouveaux talents, premiers sillons : T. Pinnock, clavecin, J. Schroder, violon, S. Hoogland, pianoforte ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui (Miles Davis, P. Henry, W. Henze) ; 24 h., La semaine musicale à l'O.R.T.F. ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

● FRANCE-INTER

(Voir émissions régulières.)

Inter-Variétés : 20 h. 50, Petit théâtre de nuit : « Le Portrait de Dorian Gray » (O. Wilde) ; 21 h. 40, Rhythm and Blues.

ÉCOUTER, VOIR

● DOCUMENTAIRE : « UJAMAA ». — Dimanche 15 septembre, deuxième chaîne, 16 h.

Les villages Ujamaa sont les villages communautaires agricoles de Tanzanie rappelant les communes populaires chinoises.

C'est en 1967, dans sa « déclaration d'Arusha », que le président Nyerere a défini les principes du socialisme agraire que devait adopter la Tanzanie, où 95 % de la population vit à la campagne.

Quinze pour cent des treize millions de Tanzaniens sont aujourd'hui groupés dans cinq mille cinq cents villages Ujamaa, et une extraordinaire campagne menée par le gouvernement incite les paysans à en créer d'autres.

Ujamaa est un mot swahili, la langue officielle du pays, qui signifie famille, communauté traditionnelle. Yves Billon et François Schiano, réalisateurs de l'émission, nous mènent dans plusieurs de ces villages, qui, disent-ils, diffèrent peu des villages africains d'avant la colonisation.

Ils nous montrent la vie quotidienne des paysans qui ont choisi de vivre et de travailler ensemble, de mettre leurs champs et leurs outils en commun.

La Tanzanie, comme la plupart des pays d'Afrique anglophone, est très mal connue des Français Ce film, qui comporte en introduction un entretien avec M René Dumont, auteur de L'Afrique noire est mal partie, *nous permet de découvrir une expérience originale de socialisme agraire.*

● DOCUMENTAIRE D'ART : JOAN MIRO SUR LE VIF. — 15 septembre, deuxième chaîne, 20 h. 30.

Joan Miro saisi sur le vif, aux prises avec la parole (quel effort pour lui de s'exprimer en français !) et avec la matière, élément primordial, initial de son art... Ce film réalisé par Clovis Prévost et Carlos Santos sur le peintre catalan est le résultat, le condensé d'une approche patiente qui s'étend sur quatre ans, davantage même si l'on considère toutes les bandes tournées par différents cinéastes pour Maeght, à Palma-de-Majorque, à Paris, à la Fondation de Saint-Paul-de-Vence et ailleurs. On le voit peindre, cerner d'un trait noir une réalité qui ne s'échappera plus, tracer au pinceau une signature qui est, à elle seule, une œuvre. On l'entend proclamer son amour de « tout ce qui est vivant et authentique », tandis que sont confrontés les paysages de son pays à ses premières toiles : il y tient de toutes les fibres de son être, à ses « racines ». Il évoque sa première rencontre avec Picasso à Paris, la guerre civile (et son affiche Aidez l'Espagne*), son ami Gaudi, un « phénomène », sa fréquentation des plus grands poètes français. Rêve-t-il ? Jamais, quand il dort. Mais, réveillé, il rêve tout le temps Ça se voit dans ses toiles, bien qu'il les travaille minutieusement. Ainsi cette petite tache rouge dans l'œil du reptile de* Paysage au serpent. *On assiste aussi à son travail de céramiste, à Osaka, où il monte ses compositions murales; de sculpteur, surveillant l'assemblage d'un objet ; de graveur.*

Quant à ses tapisseries, leur installation au Grand Palais, vu leur poids et leurs dimensions, n'a pas été de tout repos, si l'on en juge par la séquence qui lui est consacrée. Au Grand Palais, où la gigantesque exposition, qui reste ouverte pour un mois encore, semble avoir été conçue pour que le visiteur Joan Miro la contemple, ravi, avec les yeux d'un autre, ou comme si elle était la création d'un autre.

● PROFIL : LE GÉNÉRAL IDI AMIN DADA. — Jeudi 19 septembre, troisième chaîne, 20 h. 35.

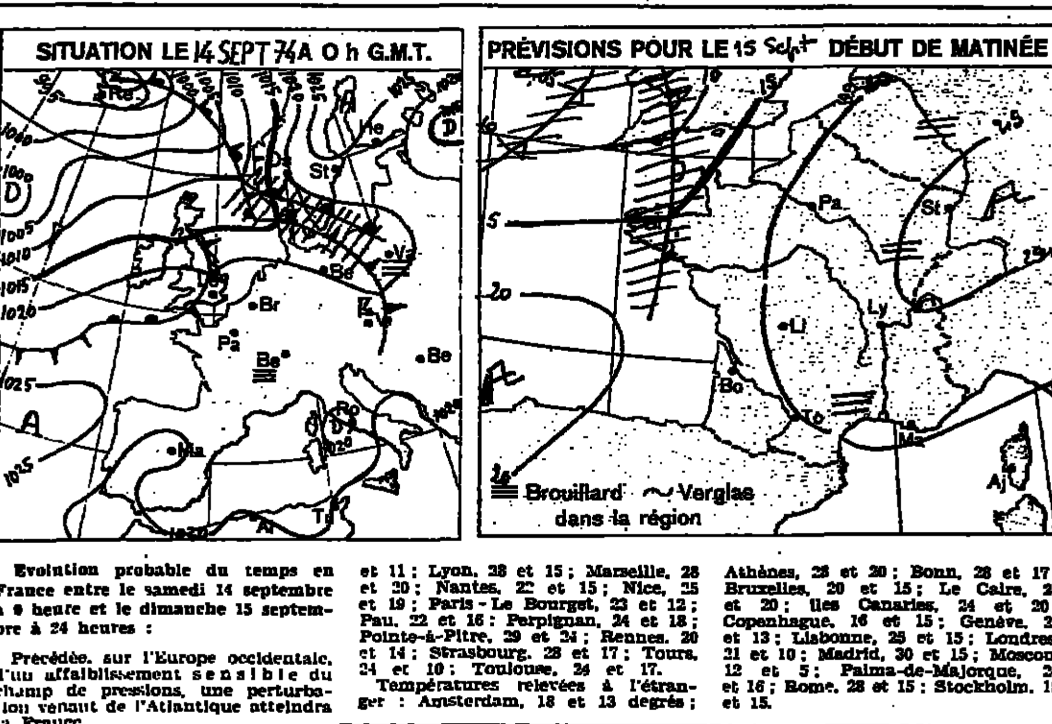
L'autobiographie filmée du général Idi Amin Dada, président de la République de l'Ouganda, réalisée par Barbet Schroeder, avait été présentée à Paris, il y a trois mois, dans deux salles de cinéma. A la suite d'une protestation officielle du chef de l'Etat ougandais auprès des autorités françaises, des coupures avaient été pratiquées dans ce film. C'est donc la version expurgée que Jean-François Chauvel (l'un des producteurs) présente dans l'émission Profil. *Le général Amin Dada avait participé très activement à la « mise en scène » de cet autoportrait, dont Barbet Schroeder avait fait « un document accablant sur certains régimes de pouvoir absolu en Afrique noire » (*le Monde *du 31 mai 1974). Les scènes coupées concernent des images d'exécutions capitales publiques et l'allusion à la découverte du cadavre d'un ancien ministre des affaires étrangères en disgrâce.*

● CHRONIQUE : « PORTRAIT D'ALLEMAGNE » (R.F.A.). — Vendredi 20 septembre, première chaîne, 20 h. 30.

Une importante émission — en deux parties — sur la vie quotidienne d'aujourd'hui en République fédérale allemande. Elle est produite par Jean-Claude Bringuier et Hubert Knapp, et réalisée par Peter Kassovitz. Avec, pour guide, le professeur Alfred Grosser. La première partie, Dimanches, *nous conduit à Francfort, Stuttgart, Munich, Hambourg, Duisbourg. Elle réunit des témoignages impressionnistes, des scènes d'atmosphère en différents milieux socio-professionnels. Ce n'est pas la forme du « croquis » mi-réaliste mi-littéraire qui a fait la réputation de Bringuier et Knapp, mais un reportage aux images élaborées qui « parlent » sans avoir besoin d'un commentaire. Plutôt qu'une analyse de sociologue, il faut y chercher une chronique de journalistes-auteur qui sait regarder, retenir et faire comprendre.*

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 14 septembre à 0 heure et le dimanche 15 septembre à 24 heures :

Précédée, sur l'Europe occidentale, d'un affaiblissement sensible du champ de pressions, une perturbation venant de l'Atlantique atteindra la France.

Dimanche 15 septembre, une zone de temps couvert et pluvieux, située le matin de la Bretagne au pas de Calais, gagnera le Bassin parisien, puis les Vosges, le Morvan et le nord du Massif Central. Avant l'arrivée de cette perturbation, des brouillards nocturnes et matinaux seront suivis d'éclaircies temporaires. Après son passage, un temps variable avec quelques averses s'établira l'après-midi sur le Nord et le Nord-Ouest. Les vents, modérés ou assez forts, de secteur sud-ouest durant les pluies, tourneront ensuite à l'ouest ou au nord-ouest. De fortes rafales sont à craindre sur les côtes de la Manche et de la mer du Nord. Les températures seront en baisse.

Sur le reste du pays, c'est-à-dire au sud-est d'une ligne approximative Bordeaux-Mulhouse, des brouillards et des nuages bas matinaux seront suivis d'un temps assez bien ensoleillé et chaud, mais des orages éclateront localement. Les vents resteront faibles et de direction variable.

Samedi 14 septembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 023,3 millibars, soit 767,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 septembre; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14) : Ajaccio, 28 et 15 degrés ; Biarritz, 23 et 18 ; Bordeaux, 23 et 16 ; Brest, 16 et 11 ; Caen, 20 et 12 ; Cherbourg, 16 et 10 ; Clermont-Ferrand, 24 et 14 ; Lille, 20 et 11 ; Lyon, 28 et 15 ; Marseille, 28 et 20 ; Nantes, 22 et 15 ; Nice, 25 et 19 ; Paris-Le Bourget, 23 et 12 ; Pau, 22 et 16 ; Perpignan, 24 et 18 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24 ; Rennes, 20 et 14 ; Strasbourg, 28 et 17 ; Tours, 24 et 10 ; Toulouse, 24 et 17.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 18 et 13 degrés ; Athènes, 28 et 20 ; Bonn, 28 et 17 ; Bruxelles, 20 et 15 ; Le Caire, 24 et 20 ; îles Canaries, 24 et 20 ; Copenhague, 16 et 15 ; Genève, 25 et 13 ; Lisbonne, 25 et 15 ; Londres, 21 et 10 ; Madrid, 30 et 15 ; Moscou, 12 et 5 ; Palma-de-Majorque, 24 et 16 ; Rome, 28 et 15 ; Stockholm, 18 et 15.

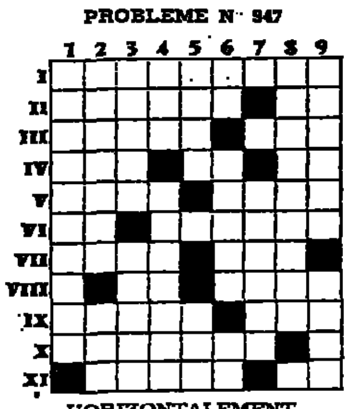
Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 947



HORIZONTALEMENT

I. Partie du corps. — II. Nous porte à croire que la guerre de Troie a bien eu lieu ! ; Grecque. — III. Un siège de Rome le retint un moment ; Implique une ligne. — IV. Prononcé par un Romain poli ; Pronom ; Demi-tour. — V. Un gamin de Paris ; Mis en pièces à Sedan. — VI. Terme musical ; Donne de la valeur à certains oiseaux. — VII. Me déplacerai ; Nuit à la bonne ordonnance d'une chevelure. — VIII. Ont de solides racines ; Exigent une bonne entente. — IX. Modifiée ; Orientation. — X. Le prolétariat est bien obligé de ne pas rester insensible à leurs appels. — I. Certainement mécontents ; Armature d'un bassin.

VERTICALEMENT

1. Ce qu'il reste à ceux qui ont été patients (pluriel). — 2. Sage compagnon d'un paladin ; Long ruban. — 3. Jeune adolescent ou gracieux félin ; Différente. — 4. Ce n'était pas une beauté ; Pas monochromes. — 5. Fut orphelin dès sa plus tendre enfance ; Orientation. — 6. Divinité ; Fils d'Edmond l'Ancien ; D'un auxiliaire. — 7. Se sont donc suffisamment restaurées. — 8. Séduit parfois, tant est grande sa fidélité. — 9. Fut bien obligée de suivre le bœuf ! ; Paraissent au soleil.

Solution du problème n° 946

HORIZONTALEMENT

I. Train express ; Ut. — II. Andes ; Tael. — III. Si ; A.R. ; Thé ; Urubu. — IV. Yen ; Il ; Yalta ; Or. — V. Etendues ; Inn. — VI. Larmes ; Cône. — VII. Amri ; Harem ; EV. — VIII. Bo ; Ab ; Avanies. — IX. Ere ; Réciterions. — X. Sot ; Echo ; Radis. — XI. Suffren ; Er. — XII. Tödi ; Terreur. — XIII. Etal ; Râ ; ESE. — XIV. Clefs ; Mécanisée. — XV. Tarot ; Evasif ; Er.

VERTICALEMENT

1. Syllabes ; Tact. — 2. Raie (cheveux) ; Amoroso ; Le. — 3. An ; RR ; Etudier. — 4. Ida ; Emia ; Fi ! Fô. — 5. Nérite ; Bref ; Est. 6. Es ; Lés ; Ecrit. — 7. Hache ; Ame. — 8. Hydravion ; Lev — 9. Eau ; Rat ; Ca. — 10. Et ; Lé ; Enerveras. — 11. Sauts ; Mira ; Rani. — 12. Sera ; Eider ; If. — 13. Lu ; Io ; Soirées. — 14. Bonne ; NS ; Usée. — 15. Tournevis ; Créer.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 14 septembre 1974 :

DES DECRETS

● Portant réaménagement des taxes des services postaux et financiers du régime intérieur (1) ;

● Portant réaménagement des taxes postales applicables aux journaux et écrits périodiques dans le régime intérieur (1) ;

● Portant réaménagement de certaines taxes des services postaux et financiers du régime international (1).

DES ARRETES

● Relatifs à divers brevets de technicien supérieur.

(1) Ces textes seront édités ultérieurement en fascicules séparés.

Visites et conférences

LUNDI 16 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., devant la façade de Saint-Julien-le-Pauvre, Mme Carcy : « Quartier Latin-I : la première faculté de médecine ». — 15 h., entrée de la basilique (autobus 153, métro Pleyel), Mme Legregeois : « La basilique de Saint-Denis ». — 15 h., dans le jardin, fontaine Médicis, Mme Oswald : « Les Jardins du Luxembourg ». — 15 h., 1, quai de l'Horloge, Mme Pennec : « La Conciergerie ».

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	68 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	107 F	198 F	289 F	380 F
ETRANGER par messageries (moins rapide que par voie norm.)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG	77 F	138 F	193 F	260 F
II. — PAYS-BAS	77 F	138 F	199 F	260 F
III. — SUISSE	94 F	173 F	252 F	330 F
IV. — TUNISIE	99 F	183 F	267 F	350 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

RADIO-TELEVISION

Lundi 16 septembre

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.

14 h. 30 Film : « la Ligne de démarcation », de C. Chabrol (1965), avec J. Seberg, M. Ronet, J. Perrin, D. Gélin.

Comment un aristocrate, replié sur lui-même après la défaite de 1940, rejoint, par devoir, la Résistance à laquelle participait sa femme dans un village du Jura occupé près de la ligne de démarcation.

Une chronique historique et sociale un peu grise mais d'un réalisme efficace. D'après un scénario du colonel Rémy.

18 h. 20 Au-delà des faits.

18 h. 40 Pour les petits : Laurel et Hardy.

18 h. 50 Pour les jeunes : Sur mon cahier.

20 h. 15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?

20 h. 30 Dramatique : « l'Odyssée » d'Homère. Réal. F. Rossi, avec B. Fhemiu, I. Papas, R. Verley. (3)

A la cour d'Alcinoos, Ulysse entend le récit de la prise de Troie. L'émotion qu'il manifeste le fait reconnaître. Il commence à raconter ses aventures.

21 h. 25 Emission littéraire: Ouvrez les guillemets de B. Pivot.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 45 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.

20 h. 35 Actuel 2.

« La rentrée. » Avec M. Michel Durafour, ministre du travail.

21 h. 35 Le cabaret de l'histoire, de G. Breton et A. Tarta, avec R. Rocca, M. Baquet, C. Alers.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.

19 h. 40 Documentaire : Histoire du cinéma français, d'Armand Panigel.

20 h. 35 Film : « Sous les toits de Paris », de R. Clair (1930), avec A. Préjean, P. Illery, G. Modot, Ed. Greville.

Albert, chanteur des rues, tombe amoureux de Pola, une jeune Roumaine émigrée à Paris. Elle lui préfère son ami.

Le premier film parlant de René Clair. Evocation attendrie du Paris populaire et tentative artistique pour préserver le langage de l'image dans un cinéma envahi par la parole et le théâtre filmé.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 40, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science, par R. Rouze : L'immunologie (1), par J.-C. Salomon. Le jeu d'échec et la science, avec F. Le Lionnais ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par P. Sipriot : « Ecrire comme on se souvient », de Jean Guitton ; 11 h., Instruments rares ; 11 h. 30, Un quart d'heure avec... Guy des Cars ; 11 h. 45, Vie et passion de Magellan ; 12 h., Evénement-musique ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture : La vie entre les lignes : Chronique de J.-L. Curtis : « Les Forêts de la nuit » ; 14 h. 20, « Un marchand d'Amérique », de L. Berimont, avec M. Mercadier, M. Crouzet, J.-M. Proslier (réal. O. d'Horrer) ; 15 h. 35, Musique ailleurs ; 16 h. 5, Tribune internationale des compositeurs 1973 ; 17 h. 5, Disques ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Au plaisir de Dieu », de Jean d'Ormesson (réal. A. Barroux) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques ;

20 h., Concert Orchestre philharmonique de l'O.R.T.F., direct. A. Girard, avec P.-L. Aimard, « Symphonie n° 4 » (Mendelssohn), « Concerto en ré majeur » (Mozart), « l'Ascension » (Messiaen) ; 21 h. 30, Indicatif futur : La Chine, avec le professeur Needam ; 22 h., Black and blue ; 22 h. 45, Solistes : I. Rivas (chant), J.-C. Ambrosini, piano ; 23 h., Disques ; 23 h. 15, Libre parcours récital.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine : « Ballade n° 1 en sol mineur » (Chopin), avec D. Rankl, « Concerto pour hautbois et orchestre » (Milhaud), avec J. Vandeville, orchestre philharmonique O.R.T.F., direct. M. Suzan, « Suite n° 3 pour flûte, violon, basse de viole et clavecin » (Dieupart) ; 10 h., Que savons-nous de... la musique yougoslave ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Percussionnistes français du vingtième siècle : François Miroglio ; 12 h., Folk songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Musique de chambre de Dvorak (« Trio n° 2 », avec le Trio Suk, « Impressions poétiques », R. Kvapl, « Chants bibliques », V. Soukupova, I. Moravec) ; 14 h. 30, La musique et les jours, A quatre voix, Sonorités d'autrefois : « le Roi Arthur », extraits (Purcell), avec E. Morison, H. Harper, M. Thomas, J. Whitworth ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Prélude en ré mineur » (Mozart), par le Trio à cordes de l'Opéra ; « Quintette pour clarinette et cordes » (Brahms), par H. Druart et le Quatuor à cordes de l'Orchestre de Paris ; 16 h. 30, Musique à découvrir, « Quatuor en mi » (Verdi), « Trois pièces pour piano » (Roussel), « Sonate pour piano » (Mihalovici) ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « les Créatures de Prométhée » (Beethoven), orchestre du Festival Menuhin, direct. Y. Menuhin ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Souvenirs d'enfance ;

20 h. 30 (S.), Solistes, chœurs et orchestre lyrique de l'O.R.T.F., direct. J.-S. Bereau, « Dardanus » (Rameau) ; 23 h. 20 (S.), Reprises symphoniques ; 24 h. (S.), Renaissance de la musique de chambre... de Max Reger ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.

Inter-Variétés : 20 h. 15, Les espions et l'histoire, de M. Rigaud ; 20 h. 50, La Fugue, de D. Cier.

Mardi 17 septembre

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.

13 h. 35 Magazine : Je voudrais savoir. « Echecs scolaires chez l'enfant. »

18 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.

18 h. 40 Pour les petits : Laurel et Hardy. « Un éléphant qui trompe ».

18 h. 50 Pour les jeunes : Espoir et champion.

20 h. 15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?

20 h. 30 Variétés : Show Enrico Macias.

21 h. 30 Magazine : Pourquoi pas ? Les scientifiques répondent, de D. Reznikoff. « La vie = l'hérédité. »

● CHAINE II (couleur)

14 h. Magazine : Aujourd'hui madame. « L'enseignement ».

14 h. 45 Film : « Viva Maria » de L. Malle (1965), avec J. Moreau, B. Bardot, G. Hamilton.

Vers 1910, une Irlandaise et une Parisienne, chantant dans les beuglants d'un petit pays d'Amérique centrale, inventent le strip-tease et font la révolution.

Pour plaire aux intellectuels, Louis Malle a cultivé la parodie et l'humour au second degré. Pour plaire au public « populaire » il a réalisé un film à grand spectacle et orchestré un match Brigitte Bardot-Jeanne Moreau.

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 44 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.

20 h. 35 Dossiers de l'écran : « la Chanson du souvenir », de Ch. Vidor (1945), avec P. Muni, C. Wilde, M. Oberon.

Fuyant la Pologne dominée par les Russes, Frédéric Chopin, jeune compositeur révolutionnaire, vient à Paris avec son vieux professeur de piano. Il rencontre George Sand, qui lui sera fatale.

Une pluie d'inexactitudes historiques et le délire romanesque d'Hollywood. Mais la sélection des œuvres de Chopin, interprétées par le pianiste José Iturbi, est excellente.

DEBAT : FREDERIC CHOPIN, *avec la participation de MM. Arthur Rubinstein, Garoslaw Iwaszkiewycz, président de l'Association des écrivains polonais, Bernard Gavoty et de Mme Choisy, biographe de George Sand.*

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.

19 h. 40 Feuilleton : Picou fils de son père.

20 h. 10 Initiation artistique : L'œil apprivoisé : Avec tout, avec rien.

La décoration, avec F. Anderlin.

20 h. 35 Dramatique : « la Cité crucifiée », de Jean-Louis Rieupeyrout. Réal. J.-P. Roux. Avec J. Maury, S. Heine, J. Galand, J.-M. Fertey, A. Nobis, St. Laury.

Première partie : *En octobre 1628, trois journées du siège de La Rochelle (commencé en juillet 1627), place forte du protestantisme dont Richelieu veut venir à bout. Les Rochelais, affamés, supplient leur maire d'obtenir une négociation.*

La deuxième partie sera diffusée le 24 septembre.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique-service ; 7 h. 45, En bref ; 7 h. 50, L'anniversaire musical : Mort de Francesco Geminiani (1762) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Lumière des Celtes (rediff.) (les Celtes et les révolutions culturelles) ; 8 h. 32, L'Oiseau (rediff.) ; 8 h. 50, Université radiophonique : La sauvegarde de Venise ; 9 h. 7, Les matinées de France-Culture : La musique ; 11 h., Entretiens avec Lily Laskine ; 11 h. 20, Disques ; 11 h. 30, Le texte et la marge ; 11 h. 45, Vie et passion de Magellan ; 12 h., Extraits symphoniques d'opéra : « Marouf », ballet (H. Rabaud), « le Prince Igor », danses (Borodine), orchestre lyrique O.R.T.F., direct. P.-M. Leconte ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes : Chronique de Jean-Louis Curtis, « les Forêts de la nuit » ; 14 h. 5, Magazine ; 14 h. 25, « l'Interctus », du docteur Cournot ; 15 h. 35, Clefs pour l'opéra ; 16 h. 5, Tribune internationale des compositeurs ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Lettrines 2 », de Julien Gracq (réal. A. Dave) ; 18 h. 30, Réflexion faite ;

20 h., Dialogues, émission de R. Pillaudin enregistrée en public : Marxisme et christianisme, avec Jean Cardonnel et Michel Verret ; 21 h. 20, « Encore cinq minutes », de F. Loranger, avec J. Magre, J.-M. Bory (réal. J.-J. Vierne) ; 22 h. 50, Une foi, deux personnalités : Isabeau Redoutière et François Guizot (A l'occasion du grand rassemblement des protestants au musée du Désert.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine : « Sonate pour violon et piano en la majeur » (Franck), « la Bataille sur la glace », extraits « d'Alexandre Nevsky » (Prokofiev), « les Répons de Matines à Noël » (chant grégorien) ; 10 h., Que savons-nous de... la musique yougoslave ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui. Percussionnistes français du XX[e] siècle : « Sibylle » (Ohana), « Concerto pour percussion et petit orchestre » (Milhaud) ; 12 h. (S.), Musique légère ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales. Musique de chambre de Dvorak ; 14 h. 30 (S.), Musique savante, musique populaire : Hongrie (Kodaly, Bartok) ; 15 h. 30, Aux sources des musiques : « Carmina Burana » (2) ; 16 h. (S.), Musique d'un jour ; 17 h. (S.), Retour au concert classique (Bach, Mendelssohn, J. Strauss) ; 18 h. 30, Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), La comédie musicale américaine : « Porgy and Bess » (Gershwin); 19 h. 40 (S.), En musique avec... Musiciens témoins de l'enfance ;

20 h. 30 (S.), En direct du Festival de Paris. Orchestre national de l'O.R.T.F., direct. S. Célibidache, avec C. Herzog : « Symphonie inachevée » (Schubert), « Quatre Lieder » (Schönberg), « Septième Symphonie » (Beethoven). A l'entracte, concours international de guitare ; 23 h., Double audition ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques : Haendel, Poulenc, Webern, Schumann, J. Rivier ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.

Inter-Variétés : 20 h. 15, L'heure du mystère : « la Main morte », de J.-P. Ferrière (réal. B. Horowicz), rediff. ; 21 h. 15, Chansons-paysages.

HORAIRE DES INFORMATIONS A LA TÉLÉVISION

PREMIERE CHAINE : éditions complètes à 13 h., 19 h. 45 et en fin de soirée (vers 23 h.).

DEUXIEME CHAINE : éditions complètes à 20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.).

TROISIEME CHAINE : flash à 18 h. 55 : bulletin en fin de soirée (vers 23 h.).

Mercredi 18 septembre

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.

16 h. 20 Emissions pour la jeunesse :

Papa tête en l'air; Les fous du volant ; Je cherche un maître ; A nous l'antenne.

18 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.

18 h. 40 Pour les petits : Laurel et Hardy. « Pas nette cette planète ».

18 h. 50 Feuilleton : L'autobus à impériale. « Un pour tous, tous pour un ».

20 h. 15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?

20 h. 30 Le grand échiquier, de J. Chancel.

Avec C. Nougaro, M. del Monaco, Mouloudji, L. Zavaroni, l'Ensemble instrumental de France.

● CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui madame. Avec M. Jarrot, ministre de la qualité de la vie.

15 h. 15 Série : Aventures australes. « Le mythe McQuade ».

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 44 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.

20 h. 35 Au théâtre ce soir : « la Parisienne », de H. Becque. Réal. G. Folgoas. Avec M. Boudet, D. Paturel, C. Alers.

Clotilde du Mesnil partagée entre un mari et un amant jaloux devient la maîtresse d'un jeune homme : Simpson, dont l'appui fait obtenir à M. du Mesnil la recette particulière qu'il ambitionnait.

Etude de mœurs 1880.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.

19 h. 40 Feuilleton : Picou fils de son père.

20 h. 10 Jeu : Francophoniquement vôtre. Réal. J. Habans.

20 h. 35 Série : « La ligne transatlantique », de M. Briones. Réal. B. Deflandre.

L'histoire des paquebots de l'Atlantique nord (ligne de New-York) depuis l'avènement de la vapeur.

21 h. 30 Musique : Ces merveilleux fous du jazz.

En différé du Onzième Festival du jazz à Grenoble, avec S. Grappelli, B. Briant, M. Holley, l'orchestre H. Humes, M. Portal, A. Blakey.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique-service ; 7 h. 45, En bref ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Lumière des Celtes (rediff.), L'oiseau (rediff.) ; 8 h. 50, Université radiophonique : Projets spatiaux ; 9 h. 7, Les matinées de France-Culture : Sciences et techniques ; Renaissance des orgues de France : Orléans ; 11 h. 30, Le livre, ouverture sur la vie : « L'oiseau-tonnerre », de J.-L. Rieupeyrout ; 11 h. 45, Vie et passion de Magellan ; 12 h., Les tournois du royaume de la musique ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes, Chronique de Jean-Louis Curtis : « l'Ephèbe de Subiaco » ; 14 h. 5, Deux cents minutes avec Jacques Rivette, Juliet Berto et D. Labourier ; 14 h. 30, Problèmes d'hier et d'aujourd'hui : Du rôle des femmes dans l'Eglise ; 15 h. 35, Musiques et sciences humaines ; 16 h. 5, Tribune internationale des compositeurs ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Un hiver dans les collines », de John Wain (réal. G. Gravier) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques ;

20 h., Musique de chambre : « Valses nobles et sentimentales » (Ravel), par G. Doyen, « Six sonnets de Jean Cassou » (D. Milhaud), « Quintette avec piano » (B. Martinu) ; 21 h., Dits et écrits sur la musique : Louis Malle, la musique et le son ; 21 h. 20, La science en marche, par F. le Lionnais : Un magicien de la chimie, avec H. Brusset ; 21 h. 50, Musiques de notre temps à Avignon : Madrigal de Sofia ; 23 h. 55, Disques ; 23 h., Aux quatre vents ; 23 h. 35, L'écriture par le son.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine : « Roméo et Juliette », extraits (Berlioz), « Shen » (T. Scherchen) ; 10 h., Que savons-nous de... la musique yougoslave ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui. Percussionnistes du vingtième siècle : «Sonate pour deux pianos et percussion » (Bartok) ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Musique de chambre de Dvorak ; 14 h. 30, Après-midi jeunesse. Radio-service ; 14 h. 35, Airs oubliés ;

Vers 15 h. (S.), Capitales de l'art : « Sonate n° 2 pour violon et piano » (A. Roussel), « Cinq canons pour soprano clarinette et clarinette basse » (Webern), « Jeunesse » (Janacek) ; 16 h. 30 (S.), France-musique service ; 17 h. (S.), Les jeunes Français sont musiciens « Musiques d'aujourd'hui. Concert de l'itinéraire », direct. B. de Vinogradov ; « Beatus vir », « Laudate dominium », 18 h. 30, Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 30 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Voix d'enfants ;

20 h. (S.), Soirée lyrique : « Au bal masqué » (Verdi), avec L. Price, C. Bergonzi, R. Merrill, S. Verrett, R. Grist, E. Flagello, F. Mazzoli, P. de Palma, M. Basiola, direct. E. Leinsdorf ; 23 h. (S.), Musique française méconnue. Aubert Lemeland ; 24 h. Musique et poésie, par A. Almuro. Gaston Bachelard : (N. de Grigny, R. de Lassus, Poulenc, J.-P. Guezec) ; 1 h. 30, Nocturnales.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.

Inter-Variétés : 20 h. 15, Une saison d'opéra : Gabriel Bacquier ; 21 h. 15, Musique légère.

Jeudi 19 septembre

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.

18 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.

18 h. 40 Pour les petits : Laurel et Hardy. « Un nettoyage empoisonnant ».

18 h. 50 Pour les jeunes : La vie est là : et demain. « La restauration des objets d'art ».

20 h. 15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?

20 h. 30 (★) Grand écran. Hommage à Jean Renoir. Film : « la Grande Illusion », de J. Renoir (1937), avec J. Gabin, P. Fresnay, E. von Stroheim, Dalio, D. Parlo.

Prisonniers en Allemagne pendant la guerre de 1914, des officiers français cherchent à s'évader.

Le plus célèbre, peut-être, des films de Jean Renoir. Réalisme, véracité des rapports humains, message pacifiste, analyse des rapports de classe (l'aristocrate français plus proche de son geôlier allemand — même milieu, même culture — que d'un ouvrier parisien), démystification du nationalisme et une interprétation exceptionnelle.

● CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui madame. « La pêche ».

15 h. 15 Série : Mannix. « Guerre des nerfs », avec M. Connors.

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 44 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.

20 h. 35 Jeux sans frontières, de G. Lux et C. Savary.

21 h. 35 Série : L'orchestre rouge, d'après H. Hohnes. Réal. F.-P. Wirth. Avec W. Kreindl. Deuxième épisode : Kent.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.

19 h. 40 Feuilleton : Picou fils de son père.

20 h. 10 Documentaire : L'île de Saint-Charles. Réal. M. Rossi.

Une petite île perdue dans les marais qui bordent le golfe du Mexique, au sud de la Louisiane. Habitée par quelques Indiens, elle servit de repaire aux corsaires, dont Jean Laffite.

20 h. 35 (★) Profil : le général Idi Amin Dada. Prod. J.-F. Chauvel, réal. B. Schroeder.

Le général Idi Amin Dada, président de l'Ouganda, mis en scène par lui-même. Un document sur la dictature en Afrique.

Version tronquée à la demande du président ougandais.

21 h. 30 Divertissement : On connaît la chanson. Prod. A. Halimi, réal. G. Paumier, invité : J.-L. Bory.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique-service ; 7 h. 45, En bref ; 7 h. 50, L'anniversaire musical : Mort de Sibelius (1957) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Lumière des Celtes ; 8 h. 32, L'oiseau ; 8 h. 50, Université radiophonique : Pourquoi travaillons-nous à la sueur de notre front ? ; 9 h. 7, Les matinées de France-Culture : La Littérature ; 11 h., Entretiens avec Lily Laskine ; 11 h. 20, Disques ; 11 h. 30, L'école des parents et des éducateurs ; 11 h. 45, Vie et passions de Magellan ; 12 h., Orchestre de l'O.R.T.F. de Nice-Côte-d'Azur, direct. E. Cosma : « Siegfried-Idyll » (Wagner), « Mouvements pour cordes » (Landowski) ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes : Chronique de Jean-Louis Curtis : « l'Ephèbe de Subiaco » ; 14 h. 25, L'aménagement du travail, par C. Zarouk ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « l'Eau et les Cendres », de Claude Faraggi (réal. J. Rollin-Weisz); 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques ;

20 h., « le Criquet migrateur », de G. Boustany (réal. J.-P. Colas) ; 21 h. 20, Les cadeaux pour quoi faire ? : Cadeaux et sociétés, d'H. Portnoy, avec S. Karsenty, sociologue ; 21 h. 50, Le groupe de recherche musicale de l'O.R.T.F. : Présentation et analyse de « Heterozygote », de L. Ferrari.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine : « Rhapsodie sur un thème de Paganini » (Rachmaninov), « Sonate pour clarinette et piano » (Poulenc), « Macbeth » (Verdi) ; 10 h., Que savons-nous de... la musique yougoslave ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui. Percussionnistes français du XX[e] siècle : « Pour le Kama Soutra » (J. Charpentier) ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales. Musique de chambre de Dvorak ; 14 h. 30 (S.), Chronologie de l'opéra : « Le chevalier à la rose » (R. Strauss), avec R. Crespin, Y. Minton, H. Donath, M. Jungwirth, direct. G. Solti ; 16 h. 15 (S.), « Concerto pour lyre organisée, violons, altos, violoncelle, viole de gambe et cors » (Haydn) ; 16 h. 30, Danse, ballet, musique : « Coppelia » (L. Delibes) ; 17 h., Musiques d'André Caplet ; 17 h. 30 (S.), Calendrier musical du passé : « le Martyre de saint Sébastien » (Debussy), « Sonate pour violoncelle et piano » (L. Vierne), « Valses nobles et sentimentales » (Ravel) ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Gospel songs ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... l'Enfant et la mort ;

20 h. 30 (S.), Canadian brass ensemble : « Fantaisie » (J.-S. Bach), « Centon », ouverture (Johann Fux), Fantaisie (William Simmes), Aria (Johann Fux), Revecy venir du printans (Claude le Jeune), Madrigal (John Okeover), « Quintette » (François Morel), « Air pour les trompettes » (J.-S. Bach). Music for brass instruments : « Crist gisait dans les liens de la mort » (Ingolf Dahl) ; 22 h. 40 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Le monde des jazz ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Pop music.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.

Inter-Variétés : 20 h. 15, Tous mélomanes : Verdi ; 21 h. 15, Poète et poésies.

LES TÉLÉVISIONS PÉRIPHÉRIQUES

Lundi 16 septembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Jean-Roch Coignet ; 21 h., *la Bataille du Pacifique*, film de D. Costelle.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Voyage au fond des mers ; 21 h., *les Grandes Personnes*, film de J. Valère.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Si vous saviez ; 20 h. 35, Mauprat ; 22 h. 5, Le bon temps.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Hors série ; 21 h. 15, Angoisses ; 22 h. 20, A témoin.

Mardi 17 septembre

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Schulmeister, l'espion de l'Empereur; 21 h., *Istanbul*, film de J. Pevney.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Daktari : 21 h., *Sans famille*, film d'A. Michel.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Les secrets de la mer ; 21 h. 10, Emission-débat ; 22 h. 25, Portrait.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Paul et Virginie ; 21 h. 5, Dimensions.

Mercredi 18 septembre

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Arsène Lupin ; 21 h., *la Fureur d'aimer*, film d'I. Rapper.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Jason King ; 21 h., *la Reine vierge*, film de G. Sidney.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Ardéchois, cœur fidèle ; 21 h. 5, Jeux sans frontières ; 22 h. 20, Télévision scolaire.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, A bout portant ; 21 h. 5, Jeux sans frontières.

Jeudi 19 septembre

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., La feuille d'érable ; 21 h., *Au hasard Balthazar*, film de R. Bresson.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les incorruptibles ; 21 h., *J'ai choisi l'amour*, film de M. Zampi.

TELEVISION BELGE : 20 h. 30, *la Grande Vie*, film de J. Duvivier ; 22 h., Le carrousel aux images.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Temps présent ; 21 h. 35, La voix au chapitre ; 22 h., Concert.

Vendredi 20 septembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Evasions célèbres ; 21 h., *Règlement de comptes à San-Angelo*, film de B. Ward.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mission impossible ; 21 h., *Dossier secret*, film d'O. Welles.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Ce pays est à vous ; 21 h. 5, Angoisses ; 22 h. 30, Sciences et livres.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Caméra-sport ; 20 h. 35, Les Rois maudits, de M. Druon ; 22 h. 20, Reflets ; 22 h. 45, Concert ; 23 h. 10, Tir.

Samedi 21 septembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les incorruptibles ; 21 h., *Rebecca*, film d'A. Hitchcock.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Bonanza ; 21 h., *Hôtel du Nord*, film de M. Carné.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *Tobrouk*, film d'A. Hiller ; 22 h., Pauline Julien.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, A vos lettres ; 20 h. 30, Secrets de la mer ; 21 h. 20, Concert ; 22 h., Les oiseaux de nuit ; 23 h., Tir ; 23 h. 10, Football.

Dimanche 22 septembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Le grand amour de Balzac ; 21 h., *Playtime*, film de J. Tati.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les mystères de l'Ouest ; 21 h., La bataille de France, de J. Aurel et J. Laurent.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Histoires anglaises ; 21 h. 10, The London Rock And Roll Show.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, *F comme Flint*, film de G. Douglas ; 22 h. 15, Entretiens ; 22 h. 40, Tir.

Lundi 23 septembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Jean Roche Coignet ; 21 h., *Rapt*, film de Ch. Crichton.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Voyage au fond des mers ; 21 h., L'Oiseau de paradis, de M. Camus.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Mauprat, d'après G. Sand ; 21 h. 50, Qui de droit.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Pour vous, Messieurs X... ; 22 h., A vous de jouer milord ; 22 h. 50, Tir.

HORAIRES DES INFORMATIONS A LA RADIO

FRANCE-INTER : à chaque heure juste ; Bulletin complet : 5 h., 5 h. 30, 6 h., 6 h. 30, 7 h., 7 h. 30, 8 h., 8 h. 30, 9 h. ; 13 h. ; 19 h. ; 20 h. ; inter-titre tous les quarts d'heure de 5 h. 15 à 7 h. 45 et 21 h. ; inter-emploi à 6 h. 45 : Inter-soir à 22 h. et Inter-dernière à 23 h.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : 7 h. (cult.) ; 7 h. 30 (cult.-mus.) ; 8 h. 30 (cult.-mus.) ; 9 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult.) ; 17 h. 25 (cult.) ; 19 h. (mus.) ; 19 h. 30 (cult.) ; 23 h. 55 (cult.-mus.). Le dimanche, 19 h. 10, Magazine (cult.).

EUROPE I : toutes les demi-heures de 5 h. à 9 h. ; 6 h. 45, « Bonjour, monsieur le maire » ; bulletin complet à 13 h. Session d'information de 19 h. à 20 h. 30 ; « Flashes » toutes les heures jusqu'à 3 heures ; Europe-Panorama à 22 h. 30.

LUXEMBOURG : 5 h. 30, 6 h., 6 h. 30, 7 h., 7 h. 30, 8 h., 8 h. 30, 9 h., ensuite à chaque heure juste ; bulletin complet : 12 h. 45 et 19 h. ; R.T.L.-Digest à 22 heures.

RADIO-TELEVISION

Vendredi 20 septembre

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.
18 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.
18 h. 45 Pour les petits : Laurel et Hardy. « Un vrai singe ce bébé ».
18 h. 55 Pour les jeunes : A la recherche de : le cinéma en herbe.
Le cinéma policier américain moderne.
20 h. 15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?
20 h. 30 Série : Cimarron. « Chasse à l'homme », avec S. Whitman.
21 h. 45 (★) Portrait d'Allemagne (R.F.A.), de J.-C. Bringuier et H. Knapp. Réal. P. Kassovitz. Première partie : Dimanches.

ABRÉVIATIONS

Les émissions précédées du signe (★) figurent dans la rubrique « Ecouter voir » ou bien font l'objet de commentaires à l'intérieur de cet encart. Les lettres (S.) indiquent les émissions de radio diffusées en stéréophonie et (N.) les émissions en noir et blanc diffusées sur les 2e et 3e chaînes.

● CHAINE II (couleur)

14 h. 20 Magazine : Aujourd'hui madame. Trois auteurs face à leurs lectrices.
15 h. 15 Série : Mannix. « La caméra ne ment jamais ». Avec M. Connors.
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 44 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.
20 h. 35 Dramatique : « les Jardins du roi », de J. Tournier. Réal. J. Kerchbron, avec D. Darrieux, E. Labourdette, G. Wilson.
Jean Vaindrier a épousé Madeleine malgré son amour pour Hélène. Lorsque cette dernière meurt, Jean reçoit une longue lettre qu'elle lui a écrite avant sa mort.
21 h. 55 Italiques, de M. Gilbert.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : Picou fils de son père.
20 h. 10 Documentaire : Le roman du Thaurion.
20 h. 40 Théâtre : De café en théâtre, le café de la gare. Réal. M. Pavaux. Prod. Y. Taquet.
Avec R. Bouteille, P. Dewaere, J.-M. Haas, Minet, Miou-Miou, C. Mitri, A. Moro, Sotha, Rufus.
21 h. 35 Réalité-fiction : « le Savant ». Réal. G. Olivier. Avec P. Fresnay et C. Lévi-Strauss.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique-Service ; 7 h. 45, En bref ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Lumière des Celtes ; 8 h. 32, L'oiseau ; 8 h. 50, Université radiophonique : La poétique mathématique ; 9 h. 7, Les matinées de France-Culture : Les arts du spectacle ; 11 h., Avignon : Cycle d'orgue (Uzès), par L. Robillard (Bach) ; 11 h. 30, Le texte et la marge ; 11 h. 45, Vie et passion de Magellan ; 12 h., Orchestre symphonique de l'O.R.T.F. Nord-Picardie : « Symphonie n° 83 la poule » (Haydn), « Variations pour orchestre opus 30 » (Webern) ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes : Chronique de J.-L. Curtis, « l'Ephèbe de Sobiaco » ; 14 h. 5, Magazine ; 14 h. 25, L'ange du bizarre ; 15 h. 35, La musique une et divisible ; 16 h. 5, Ensemble polyphonique de l'O.R.T.F., dir. C. Ravier ; 16 h. 35, Reportage : L'université en lutte contre la pollution à Pau ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « les Armoires vides », d'Annie Ernaux (réal. H. Soubeyran) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques ;

20 h., Rencontres avec... R. Forlani ; 21 h., Entretiens avec M. Béjart, par J.-L. Martinoty ; 21 h. 20, Nos étonnants frères inférieurs, par M. Monestier ; 21 h. 50, En son temps, l'Opéra ; 22 h. 35, Art, création, méthode, musique, poésie, langage ; 23 h., Concert à la Maison des jeunes et la culture de Gorbella-Nice, l'ensemble vocal Musique nouvelle, dir. Stéphane Caillat, avec la participation de Jacques Carré et Rodolphe Palumbo, percussion, et de Guy Reibel : « Von allen Liebes Liedern », extrait du « Sieben Lieder » (Brahms), « Ave Verum » (G. Dufay), « Dieu, qu'il la fait bon regarder » (Debussy), « Chanson de geste » (G. Reibel).

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales : Mélodies d'Amérique ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35, Incognito (jeu repris à 14 h. 30, 20 h. 25, 23 h.) ; 8 h. 40 (S.), Au programme cette semaine : « Symphonie n° 40 en sol mineur » (Mozart), « Sonate pour violoncelle et piano n° 1 en mi mineur » (Brahms) ; 10 h., Que savons-nous de... la musique yougoslave ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui. Percusionnistes français du vingtième siècle : « Quatorze stations » (M. Constant) ; 12 h. (S.), Actualité de la musique légère ; 12 h. 37 (S.), Nos disques sont les vôtres ; 13 h. 30, Les intégrales : Musique de chambre de Dvorak ;

14 h. 35 (S.), Des notes sur la guitare ; 15 h. (S.), Evénements du monde ; 16 h. (S.), L'âge d'or du concerto : « Concerto pour flûte en sol » (B. Platti), « Concerto pour mandoline et orchestre à cordes en fa majeur » (Cabbelone), « Terzetto n° 5 » (Paganini) ; 17 h. (S.), Lyrique : « l'Enlèvement au sérail » (Mozart), actes I et II, avec E. Koth, L. Schaedle, F. Wunderlich, F. Lenz, K. Boehme, Orchestre de l'Opéra de Munich, direct. E. Jochum ; 18 h. 30 (S.), Rhythm and blues ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... L'enfant et son environnement matériel ;

20 h. 30 (S.), Les jeunes Français sont musiciens « Sonates et duos pour deux violons », de J.-M. Leclair et Honegger, par A. Jodry et C. Bernard ; 22 h. (S.), Jardins à la française : « Moulin à prières » (M. Constant), « Concerto de mai pour piano et orchestre » (Delannoy), « Un Koan » (M. Le Roux) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.
Inter-Variétés : 20 h. 15, Mystère-Mystère : « Une question de justice », de J. Raylambert ; 21 h. 15, Fleurs et racines du folklore : Etats-Unis.

Samedi 21 septembre

● CHAINE I

13 h. 25 Variétés : Miditrente.
13 h. 33 Magazines artistiques régionaux.
14 h. Musique : Carrefour de la guitare, réal. J. Duhen.
A. Yupanqui interprète : Chacarera de la seror, Milonga del Soliterro, El Alazan *(Cancion)*, Gato, Malambo de la Pampa; *A. Dumond interprète :* Gavotte en rondeau pour luth *(J.-S. Bach)*, Valse *(A. Lauro)*, Canson et danse n° 1 *(A. Ruiz Pipo)*, Chapelle palenne *(F. Bebey)*.
14 h. 30 Jeu : La une est à vous, de G. Lux.
19 h. Magazine : Point chaud, d'A. Raisner.
20 h. 15 Documentaire : La vie des animaux, de F. Rossif.
20 h. 30 Dramatique : La ligne. Scénario G. Œlschlegel. Réal. H. Ballmann. Avec S. Rupp et M. Kubitschek.
Un funambule vivant en Allemagne de l'Est cherche à s'enfuir.
22 h. 10 Un certain regard : Germaine Tillion — Deuxième partie : la République des cousins. Réal. F. Bouchet et J. Kebadian.
L'œuvre scientifique et ethnologique de Germaine Tillion.

● CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui madame. Le professeur Debré.
15 h. 15 Série : Mannix. « Un banquier véreux », avec M. Connors.
17 h. 45 Magazine : Français des tropiques, de C. Anglade.
18 h. 45 Actualités de l'histoire, de G. Elgey.
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 44 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.
20 h. 35 Variétés : Top à... Sacha Distel.
21 h. 35 Série : Le comte Yoster a bien l'honneur : l'épreuve du feu.
22 h. 25 Samedi soir, de P. Bouvard.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Magazine littéraire : A livre ouvert, de J. Prasteau, réal. J. Manceau.
A la recherche de Pierre Loti, *de F. Le Targat;* le Berger des abeilles, *d'A. Lanoux;* l'Ami, *de L. Nucera;* Douchka de mon enfance, *de S. Simon; Y. Simon interprète deux nouvelles chansons.*
20 h. 35 Découverte : La route de l'or, de C. Clairval, réal. B. d'Abrigean (première partie).
Le commerce de l'or en Afrique dans l'Antiquité.
21 h. 30 Musique : Festival de Divonne-les-Bains. Réal. H. Beuchey.
Orchestre de chambre de Lausanne, direction A. Jordan.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 45, En bref ; 7 h. 50, L'anniversaire musical : mort du pianiste Robert Casadesus ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Lumière des Celtes ; 8 h. 32, Charles Fourier et la vie quotidienne ; 9 h. 7, Les matinées de France-Culture : Le monde contemporain ; 11 h., La musique prend la parole ; 12 h., Les cadres responsables de notre temps : Comment patrons et syndicats conçoivent-ils l'évolution de l'entreprise ? avec C. Calvez, directeur général de la C.G.C., M. Debarsue, président du Centre des jeunes dirigeants de l'entreprise, R. Le Guen, secrétaire général de l'Union des ingénieurs et cadres C.G.T. ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ;

13 h. 30, Présence des arts ; 14 h. 30, Samedis de France-Culture : Le racisme, faut-il en parler ? par U. Karvelis et A. Dave ; 16 h. 25, Orchestre symphonique de l'O.R.T.F. Alsace, direct. P. Bonneau : « Cacographie », Aliprandi ; « Solitudes », Carennes ; « le Notier ou l'Arbre à notes », « Notes grises », « Notes exotiques », « Notes pour notes », « Notes perdues », « Notes retrouvées », Isabelle Aboulker ; « les Eaux bleues d'Hawaï », Albert W. Ketelbey ; « Ballet kurde », extrait de « la Toison d'or », F. Lopez ; 17 h. 10, En soliste ; 17 h. 30, Cinémagazine, par Ph. Esnault ; 18 h. 30, Allegro, de J. Chouquet : « Tout l'humour du monde » ; 19 h. 50, Disques ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « les Oranges », de T. Tardos (réal. G. Peyrou) ; 22 h., Sciences humaines : Criminologie et criminalistique ; 22 h. 30, Répétitions, par A. Durel ; 23 h. 15 Poèmes du monde.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualités d'hier ; 8 h. 35 (S.), Musique sur la une (jeu) ; 10 h. (S.), Pour l'amateur de stéréophonie : « Concerto N° 4 en mi bémol majeur », Mozart ; « Octuor à cordes », Milhaud ; « Lieder sur des poèmes de Mathilde Wesendonck », Wagner ; « Impacts pour ondes Martenot et deux orchestres », A. Tisné ; vers 11 h. 30 (S.), « Ouverture pour grand orchestre », Korngold ; « Concerto pour violon, violoncelle et orchestre en ré mineur », Donizetti ; 12 h. (S.), Variétés actualité ; 12 h. 37, Sortilège du flamenco;

13 h. (S.), Studio 107, par R. Stricker ; 14 h. 30 (S.), Aux quatre vents stéréo ; 15 h. (S.), Récital d'orgue, par J. Bonfils : « Fugue sur le nom de Schubert », S. Sechter ; « Fugue en mi mineur », Schubert ; « Andante varié », Mendelssohn ; « Choral et fugue sur O tristesse », Brahms ; « Fantaisie en ut », R. Fuchs ; 15 h. 30 (S.), Orchestre de l'O.R.T.F. Nice-Côte d'Azur, direct. P. Mule ; 16 h. 30 (S.), Federico Garcia Lorca et la musique : Dix chansons populaires espagnoles interprétées par V. de Los Angeles ; 17 h. 45, Musiques des peuples du monde : Provence, Sicile, Portugal ; 18 h. (S.), Magazine musical ; 18 h. 15, Séquence actualités par le groupe de recherches de l'O.R.T.F. ; 18 h. 30 (S.), Récital de piano Jean-Pierre Armengaud et Gabriel Tacchino : « Impromptu no 3 en sol bémol », Chopin ; « Papillons », Schumann ; « Troisième et quatrième impromptus », Schubert ; 19 h. 5, Jazz s'il vous plaît ;

20 h. (S.), Le tour du monde des auditeurs : Avant-dernier retour en France (Debussy, A de la Halle, P. du Mage, Lalo, Pierné) ; 21 h. 30 (S.), Mélodies russes, par N. Gedda ; 24 h. (S.), La musique française au XXe siècle : En compagnie de Jehan Alain ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

● FRANCE-INTER

Inter-Variétés : 20 h. 10, Inter troisième âge ; 20 h. 25, L'opérette ; 21 h. 45, Alain Romans et son piano.

Dimanche 22 septembre

● CHAINE I

9 h. Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
12 h. 30 Jeu : Réponse à tout.
13 h. 20 Variétés : L'inconnu du dimanche.
13 h. 45 Jeu : Le dernier des cinq.
14 h. 30 Sport : Le sport en fête.
17 h. 45 Film : « la Valse des colts », de R. G. Springstreen (1963), avec T. Young, D. Duryea.
Un jeune shérif, à la suite d'un meurtre commis en état de légitime défense, affronte un cow-boy acharné à sa perte.
18 h. 40 Magazine : La France défigurée.
19 h. 10 Musique : Les musiciens du soir.
Avec la chorale l'Avenir des Pins (Doubs), direction C. Faivre-Roussel.
La Montée de l'alpage *(folklore)*, la Puce *(C. Lejeune)*, Yerushaleim *(Aznavour)*, O ma belle aurore *(ballade anglaise du dix-septième siècle)*, Signorina Concertina *(folklore)*, les Souvenirs du temps passé *(J. Bovet)*.
20 h. 50 Film : « la Bonne soupe », de R. Thomas (1963), avec M. Bell, A. Girardot, C. Dauphin.
Une vieille « lionne », habituée du casino de Cannes, raconte au croupier sa jeunesse et sa carrière de femme galante faussement rangée dans la bourgeoisie.
D'après la pièce de Félicien Marceau, un film de boulevard d'une énorme vulgarité.

● CHAINE II (couleur)

13 h. Concert symphonique : Orch. philh. de l'O.R.T.F.
Direction A. Ceccato. Deuxième Symphonie en ut mineur *(Tchaïkovsky)*.
13 h. 40 Reportage. Le roman de la Louisiane : « A trois siècles d'intervalle ».
14 h. 30 Film : « Tu es à moi », d'A. Hall (1952), avec M. Lanza et D. Morrow.
Un ténor d'opéra, appelé au service militaire, est aux prises avec les inconvénients de la vie de caserne et des difficultés sentimentales.
La voix de Mario Lanza et quelques grands airs, dans une comédie mièvre.
16 h. 10 Série : Banc d'essai. « Parcours critique », « L'artiste, pour quoi faire ? ». Réal. E. Agabra.
Avec P.-A. Touchard, directeur du Conservatoire national d'art dramatique de Paris, et J. Duvignaud, sociologue et écrivain.
17 h. Magazine : On en parle, de J. Chabannes.
17 h. 40 Jeu : Familion.
19 h. 30 Documentaire : « Les animaux du monde », de F. de La Grange.
20 h. 35 Une pierre blanche à Farman, de J.-J. Bloch.
21 h. 35 Emission artistique : Le surréalisme, de M. Arnaud, R. Moritz. Réal. E. Kneuze et A. Maben. Première partie : « La personnalité d'André Breton ».
22 h. 35 Ciné-club : Cycle J. Losey. « The Servant » (1963), avec D. Bogarde, J. Fox, S. Miles (v.o. sous-titrée. N.)
Un jeune bourgeois anglais, riche et veule, se laisse dominer par son valet de chambre, qui l'asservit et le détruit.
Analyse clinique d'une dégradation de la personnalité provoquée par une manière de vivre périmée (les rapports maître-domestique dans la société anglaise). Lutte des classes et perversion sexuelle. Un film qui choque et qui fascine.

● CHAINE III (couleur)

13 h. 40 Récit : Les éclaireurs du ciel. « Objectif Tonder ». Réal. H. Both. Avec R. Urquhart, J. Watling.
20 h. 35 Film : « les Doubles jeux de l'été passé », d'après la nouvelle de G. de Maupassant. Réal. I. Herz. Avec Y. Plichtova, M. Lasica, F. Velecky.
Film tchèque qui a obtenu le premier prix au Festival de télévision de Monte-Carlo en 1970.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique-service ; 7 h. 45, Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « Falstaff », Verdi ; 12 h., Ma non troppo, de J. Chouquet ; 12 h. 45, Orchestre de l'O.R.T.F. Nice-Côte d'Azur, direct. P. Mule : « Première suite anglaise », H. Rabaud, « Triptyque de Botticelli », Respighi, « Symphonie italienne », Mendelssohn ;

13 h. 45, Le monde insolite. Une survivance du passé : Le Val Saint-Imier, par R. Gombin ; 14 h. 15, « Est-il bon, est-il méchant ? », de Diderot, par les comédiens-français, et « le Lièvre », de Carmontelle (réal. J. Reynier) ; 16 h. 15, « Isabelle et Pantalon », de Max Jacob, musique Roland-Manuel, avec A. Simon, F. Betti, A. Doniat, G. Friedmann, M. Vigneron, orchestre de chambre O.R.T.F., direct. P. Capdevielle ; 16 h. 51, Les grandes heures de la sorcellerie : « l'Œil du sorcier » (suite) ; 17 h. 36, Concert à la salle des Fêtes de la mairie de Montreuil. Orchestre philharmonique de l'O.R.T.F., direct. O. Danon, F. Lodéon, violoncelle : « Kikimora », Liadov, « Concerto n° 1 pour violoncelle et orchestre », Chostakovitch, « Symphonie n° 8 en sol majeur », Dvorak ;

20 h., « le Jeu de Sainte-Agnes », de M. Constant (créé au dernier Festival de Besançon) ; 21 h., Mise en scène de G. Dumur : Portrait d'Antoine Vitez ; 22 h., Escales de l'esprit ; 22 h. 30, Libre parcours variétés ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

FRANCE-CULTURE

7 h. 15, Horizon, de J. Bourdarias ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine ; 10 h., Messe.

TELEVISION

9 h. 15, A Bible ouverte : « La paix de Kippour » ; 9 h. 30, Orthodoxie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : « Lire la Bible » ; « Une nouvelle Pentecôte » ; 11 h., Messe célébrée au fort de Villeneuve-Saint-Georges ; Prédication du Père Bro.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), Orchestre symphonique de l'O.R.T.F. Alsace, direct. L. Fourestier : « la Chasse du roi Arthur », G. Ropartz, « le Bal vénitien », C. Delvincourt, « Symphonie n° 2 en si bémol, opus 57 », V. d'Indy ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert ; vers 17 h. (S.), Orchestre philharmonique de Berlin, direct. S. Ozawa : « Symphonie n° 73 », Haydn, « Polaritaten », M. Ishii, « Daphnis et Chloé », Ravel ; 18 h. 20 (S.), Voyage autour d'un concert (Haydn, Mozart) ; 19 h. 35 (S.), Jazz vivant : Dizzy Gillespie et son quintette ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Fantaisie en sol mineur, opus 77 » (Beethoven), « Symphonie n° 2 en ut mineur Résurrection » (Mahler), avec E. Gundari, soprano, et M. Forrester, contralto ; 22 h. (S.), Nouveaux talents, premiers sillons : Patrice Fontanarosa, violoniste, et Françoise Parrot, pianiste ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale à l'O.R.T.F. ; 1 h. 30 S.), Sérénades.

● FRANCE-INTER

Voir les émissions régulières.
Inter-Variétés : 20 h. 20, Ballades en villes ; 20 h. 50, Petit théâtre de nuit : « le Portrait de Dorian Gray » (3) ; 21 h. 40, Rythm and blues.

ÉMISSIONS CULTURELLES

(Paris 312 mètres.)

SAMEDI 21 SEPTEMBRE

14 h. 30, Regards sur la science ; 15 h. 30, Université radiophonique et télévisuelle internationale ; 16 h. 30, L'oiseau ; 17 h. 40, Chronique de l'UNESCO.

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

9 h., Lumière des Celtes ; 11 h. 30, Charles Fourier et la vie quotidienne.

● *Jacques Chancel* reçoit lundi Mgr Elchinger, mardi Pierre Gascar, mercredi Géraldine Chaplin, jeudi Jean-Louis Jaubert (un des Compagnons de la chanson), vendredi André Cayatte au cours de « Radioscopie » (France-Inter 17 h.).

Lundi 23 septembre

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.
14 h. 30 Film : « la Tulipe noire », de Christian-Jaque (1964), avec A. Delon, V. Lisi, D. Adams.
A la veille de la Révolution de 1789, dans le Roussillon, un jeune aristocrate et son frère jumeau jouent les justiciers masqués.
Film de cape et d'épée qui emprunte abusivement le titre d'un roman d'Alexandre Dumas, mais qui ne manque ni de mouvement, ni de pittoresque.
18 h. 40 Pour les petits : Le manège enchanté.
18 h. 50 Pour les jeunes : Sur mon cahier.
20 h. 15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?
20 h. 30 Feuilleton : « l'Odyssée », d'après Homère. Réal. F. Rossi. Avec B. Fhemiu, I. Papas, B. Verley (4).
Ulysse raconte comment il échappa au Cyclope Polyphème.
21 h. 30 Emission littéraire : Ouvrez les guillemets, de B. Pivot.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 44 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.
20 h. 35 Actuel 2.
Sujet choisi en fonction de l'actualité.
21 h. 35 Variétés : Sans tambour ni trompette, de C. Anglade.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Découverte : Soul. Réal. D. Berger.
20 h. 5 Cinéma : Morceaux de bravoure. « Les films d'espionnage ». Réal. G. Paumier, avec Y. Boisset.
Des extraits de l'Attentat, *d'Y. Boisset,* Notorious, *d'A. Hitchcock,* Le jour où la terre s'arrêta, *de R. Wise.*
20 h. 35 Film : « l'Assassinat de Trotsky » (1971), de J. Losey. Avec R. Burton, A. Delon, R. Schneider.
En 1940, à Mexico, un tueur réussit à s'introduire chez Léon Trotsky, ancien compagnon de Lénine en exil et adversaire de Staline, pour l'assassiner.
Récit scrupuleux, stricte illustration d'un fait divers historique avec deux acteurs, monstres sacrés du cinéma. Un échec, si l'on songe à la tragédie politique que Losey aurait pu — aurait dû — nous donner.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique-service ; 7 h. 45, En bref ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science, par M. Rouze : L'immunologie ; le jeu d'échec et la science ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : L'identité culturelle de l'Islam, avec J. Bergue, M. Rodinson ; 11 h., Instruments rares ; 11 h. 30, Un quart d'heure avec... ; 11 h. 45, Vie et passion de Magellan ; 12 h., Evénement-Musique ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France, par J. Duchâteau ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes, chronique de Jean-Louis Curtis, par P. Galbeau : « Un jeune couple » ; 14 h. 10, Magazine ; 14 h. 25, « Un marchand d'Ahmériques », de L. Bérimont (2) ; 15 h. 35, Les Mémoires d'un spectateur, par C. Latigrat ; 16 h. 10, Tribune internationale des compositeurs 1973 ; 17 h. 30, Reportage ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Romans II », de Céline (réal. J.-P. Colas) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques ;

20 h., Prestige de la musique. Concert de l'orchestre national de l'O.R.T.F., direct. M. Janowski, avec Gwyneth Jones : « Métamorphoses pour vingt-trois instruments à cordes », R. Strauss, « Salomé, opéra en un acte (scène finale), R. Strauss, « Siegfried Idyll », Wagner, « le Crépuscule des dieux », Wagner ; 21 h. 55, Indicatif futur, par C. Dupont : L'Inde (1) ; 22 h. 25, Black and Blue ; 23 h. 15, Libre parcours récital.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous du... film musical, par Ch. Ford ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Symphonies de Haydn par divers chefs d'orchestre ; 12 h., Folk songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Musique de chambre de Dvorak ; 14 h. 30 (S.), Sonorités d'autrefois : « Concerto pour trompette, cordes et continuo », G. Torelli, « Sinfonia n° 8 avec trompette », G. Bononcini, « Sendionero musical et poétique portugais », « Concerto pour clavecin et orchestre en sol majeur », Haydn ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Quatuor en ré majeur », Franck ; 16 h. 30, Musique à découvrir : « Missa solemnis », extraits, Flocco, « Quatuor à cordes, opus 45 », Roussel ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Symphonie en ut majeur d'Iéna » (attribuée à Beethoven), « Symphonie Mathis le peintre », Hindemith ; 18 h. 30 (S.), Visages du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec...

20 h. 30 (S.), Musique ancienne. Concert Myslivecek (1737-1781) : « Concerto en ré majeur pour violon et orchestre », « Abraham et Isaac » (première audition); 22 h. (S.), Correspondances : Fauré ; 23 h. (S.), Reprises symphoniques : « Reflets du temps passé » (Ton That Tiet), « le Chant des mondes », Th. Brenet ; 24 h. (S.), Molto cantabile ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.
Inter-Variétés : 20 h. 15, Les espions et l'histoire : « Lumière de toutes les femmes, Moor Jnayat Kahn », avec N. Borgeaud ; 20 h. 50, Moisson d'exil.

Les émissions régulières de radio

Du lundi au vendredi

FRANCE-INTER : 6 h., Philippe Gildas; 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Rien ne sert de courir ; 11 h. 30, Inter femmes ; 12 h. 10, Et dire que pendant ce temps-là ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 14 h., Si on prenait le temps ; 16 h., Le bon côté ; 17 h., Radioscopie ; 18 h. 5, Souvenirs-souvenirs ; 20 h. 10, Pas de panique ; 22 h. 10, Le pop club de José Arthur ; 1 h., L'homme de la nuit ; 3 h., Canal 3-6.

EUROPE 1 : 5 h., Musique variée ; 9 h. 15, Mélodie-parade, 11 h. 30, Déjeuner-show ; 12 h. 30, Il y a sûrement quelque chose à faire ; 14 h. 15, Forum ; 15 h., Ch. Morin ; 16 h. 30, Mözik en fortune ; 18 h., 5 du 6 à 7 ; 19 h. 45, Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30, M. Favières ; 9 h. 20, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, Case trésor ; 13 h. 15, Disque d'or ; 14 h., La responsabilité sexuelle ; 14 h. 20, Disque d'or ; 15 h., Ménie Grégoire ; 15 h. 30, R.T.L., c'est vous ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Poste restante ; 22 h., R.T.L. digest ; 22 h. 10, Les routiers sont sympas.

RADIO-MONTE-CARLO : 6 h., J. Sacré ; 9 h. 30, Vive la chanson ; 10 h. 30, Programme à la lettre ; 11 h. 30, Cosmopolitain ; 12 h., Faites vos jeux ; 14 h. 30, Programme à la lettre ; 16 h., Eté show ; 17 h. 5, Cherchez le disque ; 20 h., Hit-Parade ; 21 h. 15, Flash-back ; 22 h., Les routiers sont sympas.

SUD-RADIO : 9 h., Disques dédiés ; 13 h. 30, Musicalement vôtre ; 16 h., Portes ouvertes ; 17 h., En direct du Cap d'Agde ; 18 h., Rond-Point ; 20 h., Rhapsodie ; 22 h., Carrefour de nuit.

Du samedi 21 septembre...

FRANCE-INTER : 6 h., Quartier libre (J.-L. Foulquier) ; 9 h., Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Samedi de vous le dire ; 14 h. 5, L'oreille en coin, de P. Codou et J. Garetto ; 18 h. 5, Top inter ; 20 h. 15, La tribune de l'histoire ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Le music-hall de l'impossible ; 23 h., Au rythme du monde.

EUROPE 1 : 8 h. 50, M. Oliver ; 11 h. 30, Jeux ; 13 h. 30, Gault et Millau ; 14 h. 30, Musicorama ; 19 h. 30, Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 15 h., Cent questions derrière un miroir ; 16 h., Super-club ; 22 h. 10, Bernard Schu.

RADIO-MONTE-CARLO : 6 h., J. Sacré ; 9 h., Danielle Askain ; 13 h., Liliane Rose ; 18 h., G. Vial ; 22 h., J.-C. Laval ; 24 h., Ch. Alexandre.

SUD-RADIO : 9 h., Chansons en vrac ; 10 h., Disco-box-office ; 12 h., Musique à la carte ; 15 h., Week-end pour tous ; 21 h., Ecouté pour vous ; 20 h., Rapsodie ; 0 h. 45, Glossaire andorran.

...au dimanche 22 septembre

FRANCE-INTER : 6 h., Quartier libre ; 8 h., Dimanche matin ; 9 h. 30 à 12 h. 14 h. 5 à 19 h., L'oreille en coin ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jazz sur scène ; 23 h., Si on rentrait.

EUROPE 1 : 7 h., Musique ; 9 h. 30, Les Bonshommes ; 16 h., Hit-Parade ; 21 h., Dimanche-retour ; 23 h. 30, Séquence-jazz.

R.T.L. : 13 h. 15, Et pourquoi ne le dirait-on pas ? ; 14 h., Les courses ; 16 h., Double-Hit ; 19 h., B. Schu. ; 21 h., Grand orchestre : « Sérénade pour cordes » (Tchaïkovsky), « Concerto N° 1 pour violon et orchestre » (Prokofiev)

RADIO-MONTE-CARLO : 8 h. 5, Eglise d'aujourd'hui ; 8 h. 45, Plaisance sur les ondes ; 10 h., C'est pour rire ; 14 h., Tour de chant ; 18 h., Hit-parade ; 20 h. 30, Orchestre radio-symphonique des Pays-Bas.

SUD-RADIO : 8 h., Bon dimanche ; 9 h., La bande à Philippe ; 12 h., Top 50 . 15 h., Au rythme des stades ; 22 h., Carrefour de nuit.

L'HISTOIRE

UNE THÈSE D'ANDRÉ KASPI

Les Américains, la Grande Guerre et la France

LA seconde guerre mondiale n'a été — chacun est plus ou moins d'accord là-dessus — que l'absurde match-revanche de la première. L'intervalle entre les deux (vingt ans et quelques mois) fut trop court et trop mouvementé pour que l'hécatombe de 1914-1918 puisse être étudiée posément. En conséquence, les suites de 1945, gaullisme inclus, qui n'étaient souvent que l'héritage non inventorié d'un passé encore tout chaud mais déjà éclipsé par la rapidité des événements échappèrent longtemps à la réflexion synthétique. « En revenir » à la Grande Guerre n'est pas un détour archéologique : c'est saisir à la racine des phénomènes de l'actualité la plus immédiate. Comment, par exemple, comprendre le sempiternel débat transatlantique si l'on n'a qu'une idée des plus vagues de la manière dont les Etats-Unis se jetèrent, après février 1917, dans le conflit qui déchirait l'Europe depuis août 1974 ?

« Comme toute activité de l'esprit, écrit Eric Weil, l'histoire prend sa source dans l'étonnement. » (1) Maître-assistant à la Sorbonne, André Kaspi s'étonna un beau jour qu'un sujet de cette taille n'ait pas encore fait l'objet, ni en France ni aux Etats-Unis, d'une recherche méthodique. Pourtant, les cartes — en l'occurrence, les cartons des archives — étaient pour ainsi dire sur la table. Il y a bien plutôt surabondance de documents officiels ou personnels. Le seul problème était non pas d'avoir accès à la vérité, mais de ne pas se laisser submerger par le flot des témoignages. D'où les limites, dans le temps comme dans l'espace, que s'est imposées André Kaspi et que trace le titre de son doctorat d'Etat sur « la France et le concours américain ».

Soutenue récemment devant un jury présidé par le doyen Pierre Renouvin, entouré de Jean-Baptiste Duroselle, rapporteur de la thèse, Claude Fohlen et Guy Pedroncini, elle a obtenu, après la longue joute courtoise, mais serrée, qui est de rigueur entre l'impétrant et ses examinateurs, la mention « très honorable ». L'unanimité du jury s'est faite sans difficulté sur la clarté d'exposition et de style d'André Kaspi, qualité qui rend la lecture de ces douze cent soixante-dix pages de texte (sans compter la bibliographie et les *tableaux*) *non seulement aisée* mais captivante et désigne ces volumes dactylographiés à devenir « œuvre » éditée pour un vaste public.

Un sursaut psychologique

Il n'y a pas lieu de s'attarder aux « lacunes et insuffisances » qu'un érudit omnivore des relations internationales pourra toujours déceler dans le doctorat d'André Kaspi. L'auteur en a pleinement conscience. S'il se restreint au « concours américain à la France », il insiste à plusieurs reprises sur le fait que les Etats-Unis du président Wilson ne sont pas venus au secours de la « France seule », mais, tout au contraire, qu'ils entendaient donner à leur engagement une dimension supranationale, et le faire accoucher d'un « ordre européen », où il est facile de reconnaître le schéma de la « structure de la paix » planétaire du tandem Kissinger-Nixon (lequel d'ailleurs, quand il ne se compare pas modestement à Lincoln, se réclame volontiers de Wilson...)

Il y a une « thèse » logée dans la thèse d'André Kaspi : si les lendemains de Versailles furent si décevants, c'est qu'à « la gageure de la France d'être simultanément assistée et protectrice » (de la « fille aînée de l'Europe », selon l'image gaulliste) répondit l'erreur de Wilson se voulant presque « au-dessus de la mêlée », en tout cas réservant sa liberté et refusant, au nom de la future « sécurité collective », la logique des comités interalliés qui organisaient la coopération et, *a fortiori*, l'amalgame du corps expéditionnaire américain, *conçu aussi comme un instrument politique* : c'est déjà la bataille pour un *leadership* qui s'annonce... Le général Pershing n'aurait-il pas préféré reculer l'issue des combats jusqu'en 1919, année où, l'ampleur d'un « concours » américain surclassant de façon éclatante les « concurrents » exsangues de l'Entente, les Etats-Unis eussent été en position d'arbitre suprême du Vieux Monde ?

Ce qui est clair, c'est que la France ne s'est pas donné plus de mal pour comprendre les intentions, droites ou douteuses, des Etats-Unis que ces derniers n'ont fait d'effort pour « se mettre à la place » des Français. Les libéraux américains, dont Wilson était l'idole, rêvaient d'harmonie universelle, et leur organe de pointe, la *New Republic* de Walter Lippmann (qui joua un rôle dans le « brain trust » du « colonel » House, le conseiller le plus proche de Wilson) préconisait un partage « équitable » de l'Alsace et de la Lorraine !

S'il convient de retenir ces prémices d'une incompréhension mutuelle lourde de récriminations à venir, elles ne doivent pas nous amener à minimiser ce qu'eut de décisif le renfort américain. Sur ce point, Kaspi ne laisse pas subsister la moindre équivoque : sans débarquement américain l'Entente était condamnée à brève échéance à une paix blanche. Pas seulement parce que ses ressources militaires se tarissaient et que son moral — nous sommes en 1917, l'année des mutineries qu'a étudiées Guy Pedroncini — chancelait dangereusement. Un des principaux mérites de l'auteur est de prendre l'intervention américaine sous l'angle le plus large, d'accorder autant d'attention au sauvetage financier qu'elle apporte à des trésoreries au bord de la banqueroute qu'au précieux ravitaillement qu'elle fournit en produits de première nécessité, sans omettre le sursaut psychologique, lent à se dessiner mais capital, qu'elle provoqua dans une population lasse de privations et de deuils

Une reconstitution chronologique minutieuse

Au début de ces vingt mois de fraternité d'armes, c'est la France cependant qui équipe et entraîne les volontaires américains « *En un an*, révèle Kaspi, *la France a cédé aux Américains trois mois de sa production de 75, sans oublier le matériel d'autres calibres.* » Washington ne lésinait pas sur les dollars. Paris, en retour, avait hâte de préparer le contingent américain à monter en ligne, où sa vaillance, sans attendre les « gros bataillons » qui affluèrent d'Amérique dans la seconde moitié de 1918, dépassa les espérances de l'opinion et même des combattants français.

André Kaspi nous offre une reconstitution chronologique minutieuse des différentes phases des relations franco-américaines durant la période considérée. Il nous apprend beaucoup, nous surprend fréquemment par des découvertes et les échos qu'elles éveillent. Mais on atteint l'incroyable quand, durant la soutenance, il fut appelé que ce doctorat d' « histoire américaine » était le premier présenté à l'université de Paris depuis la thèse de René Rémond (2), qui remonte à... 1960 !

Une thèse tous les quatorze ans pour un domaine historique aussi riche et complexe et dont — ce qui ressort nettement de la thèse de Kaspi — la méconnaissance interdit de nos jours toute politique autre que capricieuse ou fabulatrice, n'est-ce pas un scandale pour l'enseignement supérieur français ? Dans ces conditions, est-on fondé à prendre de haut les douzaines de thèses forcement inégales consacrées à la France chaque année par des universitaires américains ? Il n'est que temps de réagir, d'ouvrir les fenêtres, d'ouvrir des chantiers de recherche, de susciter des vocations. Souhaitons que l' « étonnement » initial d'un André Kaspi devienne vite contagieux...

ALAIN CLÉMENT.

(1) Eric Weil, *Essais et Conférences*, t. I, p. 208.

(2) René Remond, *les Etats-Unis devant l'opinion française 1815-1852*. Cahier de la Fondation nationale des sciences politiques, 2 volumes, Armand Colin, éd. 1962. Ouvrage excellent mais qui, comme son titre l'indique, relève plus de l' « histoire des mentalités » françaises que d'histoire américaine.

La vie du langage

NOTULES

« JE désirerais, par l'intermédiaire du *Monde*, attirer l'attention des journalistes de la presse parlée sur la prononciation correcte du nom de Mme le docteur Dorlhac, secrétaire d'Etat... Ils prononcent « Dorlac » alors qu'ils devraient prononcer — approximativement — « Dorliac » ou « Doriac ». C'est un occitaniste qui parle, et de renom : M. Roger Barthe, auteur d'un *Lexique français-occitan (et occitan - français)*. Approximativement, parce que si le groupe LH note toujours un L mouillé, le véritable L mouillé n'est pas facile à réaliser pour des gosiers nordiques.

Nous devrions toujours prononcer en tout cas : Miyo (pour Milhaud). Pòyan (pour Paulhan). Gròyè (pour la petite ville tarnoise, comme le note d'ailleurs le Petit Larousse) ; et donc Mme Doryac pour le secrétaire d'Etat, dont la famille (la belle-famille veux-je dire) est à coup sûr originaire d'Aurillac. Sur ce point (souvent rappelé autour de Jean Paulhan), aucune hésitation théorique ; dans la pratique, quant aux noms de famille, c'est aux intéressés de se prononcer ; des traditions ou une parisianisation ancienne peuvent avoir suscité une autre prononciation.

La graphie des noms propres commande dans une bonne mesure leur « phonie » : les La-hon (pour Laon) ne sont pas exceptionnels à la radio. Et les graphies occitanes LH ne sont pas uniformes pour noter le L *mouillé* ; les francisations ont été nombreuses avant le réveil occitan. Ainsi Milhaud, l'homme, et Millau, la ville, sont un *même* nom : celui d'un propriétaire gallo-romain, un certain Æmilius, dont la ferme est devenue *village*, puis ville. Millau, c'est « chez Milou », comme les *Marcilhac* du Lot et les *Marcillac* de l'Aveyron ou de la Corrèze sont des : « chez Marcel » Les habitants de Millau étaient des *Milhavès* avant de se « centraliser » en *Millavois*. De même les *Vernhe* et les *Vergne* ou *Verne*.

La forme occitane LH a pour elle la clarté ; elle distingue (ce que nous ne faisons pas) la *vila* (la ville) et la *filha* (la fille). Mais le poids du Nord est si grand !

***

Néologismes : un lecteur me demande de partir en *campagne* contre *crédible* et *crédibilité* qu'il fait grief à nous ôt journalistes d'employer, m e entre guillemets. Si plaisamment que soit formulée l'invitation à la croisade, je ne me croiserai pas contre « crédible ». Le mot est bien formé, utile, solide, et pour tout dire « crédible » lui-même. Il fait bonne équipe avec : possible, plausible ; complète heureusement une série en *ible* bien vivante : audible, tangible, etc ; se distingue bien de *croyable* (dont il est le doublet savant) lequel ne s'emploie guère que dans des énoncés négatifs : « C'est pas croyable ! », ou restrictif : « C' t' une histoire à peine croyab l ».

Si je désire faire comprendre que les projets de réforme d'une administration, ou d'extension d'une firme, doivent être accueillis avec scepticisme, je ne peux pas écrire : « Ces projets ne sont pas *croyables* », qui dépasserait ma pensée, alors que « ces projets ne sont pas *crédibles* » l'exprime bien. Et croyabilité n'existant pas, je suis bien aise de pouvoir dire : « La *crédibilité* du nouveau ministre est aujourd'hui assurée. »

Ce seraient des anglicismes ? Et quand bien même ? Au demeurant, l'adjectif apparaît en français dès le seizième siècle, le nom dès le dix-septième. Puis ils s'éloignent, passent la Manche, et nous reviennent. Ils ne sont pas plus anglais que français : ils sont latins.

***

Syntaxe : en page de couverture d'un grand hebdomadaire, une publicité somptueuse pour le thé glacé. Un texte romantique : « A l'ombre des vérandas, les femmes (du Sud) guettaient les rumeurs de la guerre (de Sécession). A chaque bonne nouvelle, elles revivaient... (La victoire de) Fredericksburg les *renforcent* dans le sentiment que la guerre va être gagnée. » Pour l'orthographe, c'est perdu. La faute apparaît de plus en plus souvent dans la *presse* : signe qu'elle n'apparaît pas aux correcteurs, lecteurs, ni bien entendu aux rédacteurs du texte. *Elle est significative* d'un désordre inquiétant dans l'acquisition de l'orthographe grammaticale.

***

Anglicismes : un lecteur me fait parvenir ce petit texte de la revue *I.B.M. Informatique*, n° 9, page 27 : « Un but : assembler des ordinateurs. Mais deux réalités de production. L'une comptable, l'autre physique. Entre elles un « gap ». Comment le réduire ? » Ce « gap » irrite à juste titre notre correspondant ; je la suis plus encore, pour ma part, par cette salade de tomates hachouillée menu. Un point tous les cinq mots, c'est trop. Pour « gap », il y a tant d'équivalents que la négligence est déplaisante venant d'une firme (I.B.M.) qui met un point d'honneur à bien écrire et en bon français. On pouvait dire : fossé, écart, gouffre, trou, lacune et, pourquoi pas : « solution de continuité », etc.

Anglicisation, ce qui est plus grave. Je laisse la parole à un lecteur d'Ethiopie : « Avant d'être en Ethiopie, où notre pays fait un grand effort pour l'enseignement du français, j'ai effectué un séjour au Québec, où l'on est sensibilisé avec raison aux atteintes de l'anglais. Tout ceci pour vous dire que je déplore l'attitude des exportateurs français, qui étiquettent leurs produits *uniquement en anglais*... alors que Suisses, Allemands et autres écrivent les leurs dans trois ou quatre langues ou plus... J'ai fait l'acquisition d'une Citroën : le livre de garantie et de mécanique est tout en anglais ; pour les produits pharmaceutiques, c'est la même chose... et la liste serait longue... Si nos « marchands » abdiquent inutile d'entretenir à grands frais dans le monde entier des missions pédagogiques et culturelles. »

A quoi bon, en effet ? Vendre du Stendhal en français et des voitures en anglais, c'est nous installer dans l'image d'une nation « versaillaise » qui vit *sur* sa culture et non *de* son travail. A lire, méditer, afficher, etc., partout où l'on se préoccupe de la survie du français dans le monde.

***

Stylistique (plutôt que syntaxe) : de M. J.-M. Domenach, une lettre de mal. Mais, pour mauvaise que soit l'excuse, la linguistique est toute de patience et de lenteur ! Il s'agit de l'emploi des prépositions : « Je me permets de vous signaler la prolifération de SUR... (On rentre) *sur* Paris, on travaille *sur* le dix-huitième arrondissement ou *sur* Neuilly... On trouve très peu d'espaces verts *sur* Paris. » Tous emplois qui remplacent mal *à ou dans. Et d'autres encore*, pour tenir lieu de : « après, à la suite de... ». Ainsi, « sur un coup franc, un premier but de Landrinau », « sur proposition du conseil des ministres... ». Ces derniers ne me paraissent pas absolument condamnables On a toujours dit « sur ces entrefaites » ou « sur ces bonnes paroles ». Les premiers (exemples) marquent une évolution accélérée de SUR vers la désémantisation ; et nos prépositions les plus usuelles (A, DE) sont aujourd'hui à peu près vides de sens propre. Travailler A Neuilly, ou DANS Puteaux ou SUR Bois-Colombes, ce sont trois nuances trois « cas » d'une même situation topographique. Il y a corruption de la langue par mélange de fonctions ; mais s'il y avait du même coup enrichissement ?

Plus irritante est la mode (peut-être ecclésiastique à l'origine ?) de : « au niveau de », « au plan de ». J.-M. Domenach cite (entendu à la télévision) : « Au niveau de l'homme, il est extrêmement gentil », qu'on est poussé à compléter par : « Mais au plan de la pensée, il ne vole pas haut. » On ne voit qu'un remède à ces snobismes : en rire et s'en garder.

***

Affaires sérieuses : la diffusion du français dans le monde, et la loi de réciprocité. Un lecteur d'Orléans, M. J.-P. Marmin, nous écrit qu'il a eu lui-même « à déchiffrer avec peine des modes d'emploi en anglais » et se dit à juste titre « passablement irrité de la désinvolture avec laquelle les importateurs traitent en général leur clientèle non anglophone ». Il a relevé avec un étonnement indigné que « le tableau de bord d'une cuisinière de marque française (Scholtès) est aussi affublé de mots anglais. Ne pouvait-on écrire « NETTOYAGE » à la place de « CLEAN » ?

Suivent de très justes remarques sur le mépris dans lequel sont tenus, au point de vue de la langue en particulier, les travailleurs immigrés d'Afrique du Nord

Injustice, et incompréhension de l'intérêt national. Avoir une grande « politique arabe » c'était d'abord, semble-t-il, comprendre et être compris ; et pas seulement en français, langue du conquérant, du colonisateur, qu'on le veuille ou non, mais aussi en arabe. Deux apaisements à notre correspondant : sous le patronage du Haut Comité de la langue française, une « Association pour la diffusion de la culture et de la langue arabe » (A.D.C.L.A. 117, rue de Rennes, 75006 Paris) s'emploie avec succès à renverser le courant : campagne en faveur de l'enseignement de l'arabe et du choix de l'arabe comme langue étrangère, interventions auprès du ministère de l'éducation (nationale), à la suite desquelles un effort très sensible est engagé pour l'enseignement de l'arabe et la scolarisation des enfants de travailleurs immigrés.

Mais, si peu de moyens ! si peu d'hommes pour une tâche aussi lourde ! Dans les classes secondaires de l'enseignement public, 2 730 000 élèves apprennent actuellement l'anglais... et 800 l'arabe.

Seconde satisfaction : un projet de loi (qui pourrait être discuté à l'automne) prévoit une protection efficace des « étrangers en France » contre le risque d'incompréhension en matière de contrats ou d'emploi de conventions de travail. Les pouvoirs publics se mettent en mouvement !

JACQUES CELLARD.

MIGRATION ET MÉDITATION

Paroissiens volent...

UNE ellipse pure que rien ne distrait de sa course ; un pilastre d'aluminium, l'alliance sobre du métal, des vernis et des gris ; l'écho assourdi d'une rumeur toute proche — c'est à peine si l'on perçoit les trois notes qui donnent le la à la voix suave et fameuse : « *Vol Air France 444... Les passagers en provenance de...* » : l'oratoire d'Orly semble l'œil du cyclone. Des bancs lisses se font face de part et d'autre de l'autel : disposition classique aujourd'hui, et qui ne surprend pas à la différence de la *paroi* de verre épais qui partage l'ovale en deux moitiés symétriques et closes. « Ce doit être pour séparer catholiques et protestants », hasardent les visiteurs du dimanche. Et l'aumônier de se désoler : « *C'est tout l'inverse ! A Orly, où départs et arrivées se font au même étage, il fallait un oratoire à cheval sur la zone sous douane et la zone publique ; la vitre frontière n'a pas d'autre but que de permettre à tous, passagers, personnel, visiteurs, d'y avoir accès. Quant aux divers cultes, ils se partagent effectivement l'usage des lieux, mais sous le signe de l'œcuménisme, et non de l'imperméabilité !* »

Accueil tous azimuts et œcuménisme, tels sont en effet les maîtres mots de cette forme d'apostolat bien particulière qu'est la pastorale des migrants et des touristes. « *Cette grande masse qui parle différentes langues, pratique différents cultes, occupe diverses situations sociales, passe en quelques heures d'un continent à l'autre, peut donner un témoignage de paix, d'amitié, de fraternité. C'est le signe de l'appartenance à une seule humanité* », fut-il déclaré lors du dernier congrès national de la Pastorale du tourisme, à Paris.

Vœux pieux ? La commission pontificale chargée du problème, et qui évalue à trois cents millions par an le mouvement mondial des seuls voyageurs aériens, ne se fait guère d'illusions « *Tâche ardue que celle d'atteindre des personnes prises dans un mouvement et une activité intenses* », écrit-elle à leur propos. Mais qui ne se reconnaîtrait en cette définition ? Quel pasteur, quelque pâture qu'il prodigue, ne pourrait prendre à son compte cette impuissance ? Et si les aéroports étaient les microcosmes de ruches autrement vastes ?

« *Tâche ardue* », telle est bien en tout cas l'opinion du Père Vallet, l'aumônier d'Orly. « *C'est intentionnellement qu'on a baptisé ce lieu inter-cultes « oratoire », et non « chapelle », par exemple. De même qu'on ne l'a doté d'aucun signe privilégiant l'une ou l'autre religion : ni croix ni statues. Les ministres de tout culte sont invités à y célébrer, les fidèles de tout bord à s'y recueillir. Mais je dois dire que la plupart du temps je prêche dans le désert... J'assure une présence, la messe quotidienne. Au demeurant, mon apostolat est occasionnel et se borne à des contacts individuels et dans l'ensemble uniques...* »

Le Père a été vingt ans vicaire général de l'aumônerie de la marine. Il en a retenu, pour caractériser sa solitude au cœur d'une foule volatile, une expression d'usage à la mer, lorsque l'équipage se répartit en quarts : *l'aumônier est « seul de son plat »* — et il ajoute, amer et biblique, cette fois : « *Seul comme Job sur son fumier...* »

Ecueils supplémentaires : « *Le nombre et la nature de mes ouailles sont totalement imprévisibles. Une seule chose de sûre, tous seront pressés.* » Aussi, les offices sont-ils courts, les liturgies sobres à l'extrême et réduites à leur plus simple expression.

Bonne chasse ?

Est-ce en raison de ces désillusions qu'à Roissy-en-France on a cantonné les lieux de culte dans la zone sous douane de l'aéroport Charles-de-Gaulle et qu'on a préféré à un local unique une trinité : un oratoire chrétien, une mosquée et une synagogue — trois cellules également microscopiques et nues, différenciées seulement par la présence ici des Tables de la loi et là d'un tapis de prière ? « *A l'origine*, fait remarquer l'aumônier de Roissy, *les aumôneries d'aéroports étaient attribuées à d'anciens militaires de l'armée de l'air, les mieux entraînés à la pastorale des « volants ». Le lien se distend aujourd'hui, et ce n'est pas un hasard. Le seul apostolat auquel nous puissions réellement prétendre s'exerce moins parmi les passagers qu'auprès du personnel au sol innombrable et astreint souvent à des horaires qui l'écartent des paroisses traditionnelles. Songez que Roissy comptera à la fin de l'année près de seize mille employés ! En fait, c'est une présence chrétienne sur les lieux mêmes du travail qui importe et apparente notre mission à celle des prêtres ouvriers. Etre là, de plain-pied parmi les travailleurs — je suis moi-même fonctionnaire de l'Aéroport de Paris, — et œuvrer à faire tomber les préjugés, voilà notre rôle principal.*

» *Tenez, un ami douanier... Bonjour ! Pas trop d'affluence ? Bonne chass. ?...* »

LAURENCE COSSÉ.

● *Dans l'article d'Henri Fesquet* sur la fidélité *(le Monde* du 8-9 septembre), la référence de la citation du dernier paragraphe a malencontreusement sauté. Il s'agissait du livre du chanoine Pierre de Locht, *les Risques de la fidélité*. (Edit. Cerf-Desclée.)

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française : l'Ile des esclaves ; les Fourberies de Scapin (dim. 14 h. 30 et 20 h. 30).

Les autres salles

A. C. T.-Alliance française : la Nuit des dauphins (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Antoine : le Tube (sam. 20 h. 30. dim. 15 h. et 20 h. 30).
Athénée : le Sexe faible (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Biothéâtre : 12, rouge, pair, manque, cheval, carré et plein (sam. 20 h. 30, dim. 15 h. et 20 h. 30).
Carré Thorigny : Pourquoi la robe d'Anna ne veut pas redescendre (sam., 16 h. et 21 h. ; dim., 16 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10, dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : Colombe (sam. 20 h. 30, dim. 14 h. 45 et 20 h. 30).
Daunou : Les portes claquent (sam., 21 h. et dim., 15 h.).
Fontaine : les Jeux de la nuit (sam. 20 h. 45, dim. 15 h. et 20 h. 45).
Gaîté-Montparnasse : Marco Millions (sam. 20 h. 30, dim. 14 h. 45 et 16 h.).
Gymnase : le Cheval évanoui (sam., 21 h.).
Hébertot : l'Amour fou (sam., 21 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
Lucernaire (sam. et dim.) : Pasiphaé (20 h. 30) ; Molly Bloom (22 h.) ; Super 8 de brasserie (24 h.).
Madeleine : le Tournant (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 10, dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Michodière : l'Arnacœur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Montparnasse : Madame Marguerite (sam. 21 h., dim. 15 h. et 18 h.).
Mouffetard : Guerres d'amour (sam. 20 h. 30).
Nouveautés : Pauvre France (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam. 20 h. 30, dim. 15 h. et 20 h. 30).
Poche-Montparnasse : le Premier (sam. 20 h. 30 et 22 h. 30).
Saint-Georges : l'Arc de triomphe (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h.).
Tertre : le Sauvage (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h. 30).
Théâtre de la cour des Miracles (sam.) : Caush' reves (20 h.) ; Appelez-moi maître (21 h. 15) ; Gueule de tabouret (22 h. 30).
Théâtre de Dix-Heures (sam.) : la B.I.D. (20 h. 30).
Théâtre Essaïon (sam.) : Comment harponner le requin (20 h. 30) ; salle II : Phèdre (20 h. 30) ; Haut-parleurs et cargos lents (22 h. 30).
Théâtre d'Orsay : Harold et Maude (sam. 16 h. et 20 h. 30, et dim. 16 h.).
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Zut (sam. 20 h. 30)

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (sam.) : Oraison, les Dactylos (21 h. 30) ; Pfff... (22 h. 45) ; Yann B. (24 h.).
Le Caf' Conc' de Paris : Coluche (sam. et dim., 20 h.).
Café-Théâtre de l'Odéon (sam.) : Bonjour, ça va (20 h.) ; Hypothenar tombe la veste (21 h.) ; En avant les prognathes (22 h. 30).
Le Fanal : Une île pour le five o'clock (sam., 21 h.) ; Confessions d'une bourgeoise (sam., 23 h.).
Orphée II : le Bel Indifférent (sam., 22 h. 30)
Petit Casino (sam.) : la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre (21 h. 15) ; le Beau Rôle (22 h. 45).
Pizza du Marais (sam.) : Sainte-Jeanne du Larzac (20 h. 30) ; Avron et Evrard (22 h. 30).
La Vieille Grille : Soliloques de Serizier (sam. et dim. 21 h.).

Les festivals

ESTIVAL

Amphi Richelieu de la Sorbonne, sam. 18 h. 30 : M. Bertola, soprano ; C. Courtois, violon, et C. Collard, piano (Schumann, Debussy, Schoenberg).
Eglise Saint-Séverin, sam. 20 h. 30 : Ensemble instrumental de Berne, dir. S. Dahler (Skorzeny, Pergolèse, Diethelm, Bach).
Amphi Richelieu Sorbonne, dim. 20 h. 30 : Octuor de Paris (Mozart, Beethoven, Prokofiev, Xénakis).

MUSIQUE DE CHAMBRE DE PARIS

Cloître des Billettes, dim. 17 h. : Ensemble Pro Musica de Paris, avec Odile Pietti, soprano (Bach, Monteverdi, Frescobaldi, Marais, Campra).

SCEAUX

Orangerie du château, sam., 17 h. 30 : Trio parisien (Mozart, Fauré, Mendelssohn) ; dim. 17 h. 30 : Trio parisien (Haydn, Brahms, Chostakovitch).

Les concerts

Hôtel Herouet, sam. 20 h. 15 : Simone Escure, piano, et le trio Revival (Bach).
Eglise Notre-Dame, dim. 17 h. 45 : A. Bouchard, orgue (Cornet, Andreu, Bruns, Bach, Marchand).
Rozay-en-Brie, église, sam. 20 h. 45 : Ensemble instrumental de France (Vivaldi, Telemann, Bach).
Chartres, musée, sam. 21 h. : Trio à cordes français (Beethoven, Roussel, Mozart).
Beauvoir, château, dim. 16 h. 30 : Musique de la garde républicaine (Lalo, Sauguet, Dvorak, Borodine).

Les opérettes

Bobino : Il était une fois l'opérette (sam. 20 h. 30, dim. 14 h. 30 et 18 h. 30).
Châtelet : les Trois Mousquetaires (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).

Les comédies musicales

Européen : Gomina (sam. 20 h. 30, dim. 15 h. et 20 h. 30).
Variétés : Godspell (sam. 20 h. 45 et dim. 15 h.).

Le music-hall

Casino de Paris : Zizi, je t'aime (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 45).
Elysée-Montmartre : Oh ! Calcutta ! (sam., 17 h. et 21 h.).
Folies-Bergère : J'aime à la folie (sam. et dim., 20 h. 30).
Olympia : Pierre Vassiliu (sam. 21 h. 30, dim. 14 h. 30 et 21 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République : Sept ans pis... ou sept ans mieux (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Deux-Anes : Satire... dans tous les coins (sam. 21 h., dim. 15 h. 30 et 21 h.).
Dix-Heures : L'esprit fraudeur (sam. et dim., 22 h.).

Les cabarets

Alcazar : Une nuit à l'Alcazar (sam., 21 h.).
Crazy Horse Saloon : Revue (sam. et dim., 22 h. et 0 h. 30).
Lido : Grand Jeu (sam. et dim., 23 h. 30 et 0 h. 45).
Mayol : Q nu (sam. et dim., 16 h. 15 et 21 h. 15).
Moulin-Rouge : Festival (sam. et dim., 22 h.).
Tour Eiffel : Viva Mexico (sam. et dim. 20 h.).

On répète actuellement aux DEUX-ANES « AU NOM DU PEZE ET DU FISC », la nouvelle revue satirique de Pierre-Jean VAILLARD et Christian VEBEL qui en seront les principaux interprètes. Mise en scène de Jean Le Poulain. Première publique le 28 septembre.

Samedi 14 et dimanche 15 septembre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Le cirque

Carré Thorigny : Cirque Gruss (sam., 15 h. 30 et 20 h. ; dim., 15 h. 30).

La danse

Porte-Saint-Martin : Capoeiras de Bahia, ballets brésiliens (sam. 17 h. et 20 h. 30).

Audio-visuel

Jardins du Palais-Royal : Molière côté jardin (sam. et dim. 20 h. 45).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : Chut, chut, chère Charlotte, de R. Aldrich ; 18 h. 30, El Cochecito, de M. Ferreri ; 20 h. 30, le Souffle au cœur, de L. Malle ; 22 h. 30, Zorba le Grec, de M. Cacoyannis ; 0 h. 30, Pink Narcissus (underground). — Dim., 15 h., Ivan le Terrible, de S.M. Eisenstein ; 18 h. 30, Scènes de chasse en Bavière, de P. Fleischman ; 20 h. 30, les Amants, de L. Malle ; 22 h. 30, les Amis, de G. Blain ; 0 h. 30, Extase, de G. Machaty.
Rue d'Ulm, sam., 19 h. 30, Brève Rencontre, de D. Lean ; 21 h., l'Ange ivre, de A. Kurosawa. — Dim., 19 h. 30, Tueurs de dames, de A. Mackendrick ; 21 h., Whisky à gogo, d'A. Mackendrick.

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) (**) : Hautefeuille (6e) (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées (8e) (359-67-29) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier (8e) (387-56-16), PLM Saint-Jacques (14e) (589-68-42)
L'ARNAQUE (A., v.o.) : UGC-Odéon (6e) (325-71-08), Elysées-Cinéma (8e) (225-37-90) ; v.f. : Helder (9e) (770-11-24), Bretagne (6e) (222-57-97)
ATTENTION ON VA SE FACHER (It.-Esp., v.o.) : Ermitage (8e) (359-15-71) ; v.f. : Magic-Convention (15e) (828-20-32), Murat (16e) (288-99-75)
LE CANARDEUR (A., v.o.) : Arlequin (6e) (548-62-25), Paramount-Elysées (8e) (359-49-34) ; v.f. : Galaxie (13e) (580-78-86), Capri (2e) (508-11-69), Paramount-Opéra (9e) (073-34-37), Paramount-Gaîté (14e) (326-99-34), Paramount-Orléans (14e) (580-03-75), Grand-Pavois Tribord (15e) (531-44-58), Paramount-Maillot (17e) (548-24-24).
CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Vendôme (2e) (073-97-52), Studio des Ursulines (5e) (033-39-19), Dragon (6e), (548-54-74), Elysées-Lincoln (8e), (359-36-14) (sous-titres anglais), UGC-Odéon (6e) (325-71-08), UGC-Marbeuf (8e) (225-47-19), Hollywood-Boulevards (9e) (770-10-41) Bienvenüe-Montparnasse (15e) (544-25-02), Cambronne (15e) (734-42-96), Passy (16e) (288-62-34), Clichy-Pathé (18e), (522-37-41).
LES DERNIERES FIANÇAILLES (Can.) : Marais (4e) (278-47-86).
DITES-LE AVEC DES FLEURS (Fr.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Colisée, 8e (359-29-46), Français (9e) (770-33-88), Fauvette (13e) (331-56-86), Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13), Gaumont-Convention (15e) (828-42-27), Caravelle (18e) (387-50-72).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Triomphe, 8e (225-45-76), Plaza, 8e (073-74-55), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35), Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
L'INITIATRICE (It. v.f.) (**) : Alpha-Elysées, 8e (225-76-83), Maxéville, 9e (770-72-87), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mérys 17e (522-59-54), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
JEUX INTIMES (Ang., v.o.) (**) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82), Alpha-Elysées, 8e (225-76-83), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16)
LES JOYEUSES AVENTURES DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Panthéon (5e) (033-15-04) ; Elysées-Point-Show (8e) (225-67-29), Studio République (2e) (805-51-97).
MAHLER (Angl., v.o.) : Champs-Elysées (8e) (359-67-29), Hautefeuille (6e) (633-79-38), Gaumont Rive Gauche (6e) (548-26-36), Gaumont v.f. Impérial (2e) (742-72-52)
MARSEILLE CONTRAT (Angl.-Fr., v.o.) : Jean-Cocteau (5e) (033-47-62), Ermitage (8e) (359-15-71) ; v.f. : Rex (2e) (236-83-93), Rotonde (6e) (633-08-22), Telstar (13e) (331-06-19).
MICKEY, DONALD, DINGO ET PLUTO EN VACANCES (A.) : La Royale (8e) (265-82-66), Auteuil Bon Ciné (16e) (288-82-83), Clichy-Pathé (18e) (522-37-41)
LES MILLE ET UNE NUITS (It., **, v.o.) : Studio Médicis (5e) (633-25-97), Bilboquet (6e) (222-87-23), Biarritz (8e) (359-42-33), Studio Raspail (14e) (326-38-98) ; v.f. : Hollywood-Boulevards (2e) (770-10-41) Mistral (14e) (734-20-70), Napoléon, 17e (380-41-46).

Les films nouveaux

LE FANTOME DE LA LIBERTE, film français de Luis Buñuel — Quintette 5e (033-35-40), U.G.C.-Odéon 6e (325-71-08), Concorde 8e (359-92-84), Ermitage 8e (225-15-99), Caméo 9e (770-20-89), Montparnasse-Pathé 14e (326-65-13), Gaumont-Convention 15e (828-42-27), Mayfair 16e (525-27-06), Clichy-Pathé 18e (522-37-41).
VERDICT, film français d'André Cayatte, avec Jean Gabin, Sophia Loren. — Berlitz 2e (742-60-33), Cluny-Palace 5e (033-07-76), Gaumont-Bosquet 7e (551-44-11), Gaumont-Ambassade 8e (359-19-08), Gaumont-Sud 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé 14e (326-65-13), Victor-Hugo 16e (727-49-75), Wepler 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta 20e (797-02-74)
LE CRI DU CŒUR, film français de Claude Lallemand, avec Stéphane Audran, Maurice Ronet, Delphine Seyrig. — Quartier-Latin 5e (326-84-65), France-Elysées 8e (225-19-73), Lumière-Gaumont 9e (770-84-64), Fauvette 13e (331-60-74), Montparnasse-Pathé 14e (326-65-13), Cambronne 15e, (734-42-96)
LE MILIEU DU MONDE, film suisse d'Alain Tanner, avec Olimpia Carlisi, Philippe Leotard. — St-Germain-Huchette 5e (633-87-59), St-Lazare-Pasquier 8e (387-56-16), Publicis-Matignon 8e (359-31-97), 14 Juillet 11e (700-51-13), Montparnasse-Pathé 14e (544-14-27), Gaumont-Convention 15e (828-42-27)
GOLD, film anglais de Peter Hunt, avec Roger Moore — (v.o.) : Danton 6e (326-08-18), Marignan 8e (359-92-82) — (v.f.) Richelieu-Gaumont 2e (233-56-71), Montparnasse 83 6e (544-14-27), Fauvette 13e (331-60-74), Cambronne 15e (734-42-96), Images 18e (522-47-94)
COMME UN POT DE FRAISES..., film français de Jean Aurel, avec Jean-Claude Brialy — ABC 2e (236-55-54), Gramont 2e (742-95-82), Cluny-Palace 5e (033-07-76), Montparnasse 83 6e (544-14-27), Mercury 8e (225-75-90), Gaumont-Madeleine 8e (073-56-03), Gaumont-Sud 14e (331-51-16), Clichy-Pathé 18e (522-37-41).
LA COUSINE ANGELIQUE, film espagnol de Carlos Saura. — (v.o.) St-André-des-Arts 6e (326-48-18)
LA FOLLE DE TOUJANE, film français de René Vautier et Nicole Le Garrec — Studio de La Harpe 5e (033-34-83).
LA FETE AUJOURD'HUI, LA FETE DEMAIN, film français de Maria Koleva. — Luxembourg 6e (633-97-77)

EXECUTIVE ACTION (A., v.o.) : Terminal-Foch, 16e (704-49-53), Gaumont-Opéra, 9e (073-34-37)
LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
GRANDEUR NATURE (Fr.) (**) : Ciné-Halles, 2e (236-71-72), La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33), Madeleine-Gaumont, 8e (073-56-03), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-31), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02).
HOSPITAL (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
MISTER MAJESTIK (A., v.o.) : Marignan (8e) (359-92-82).
LA PALOMA (Fr.) : Ciné-Halles (2e) (236-71-72), Hautefeuille (6e) (633-79-38), Elysées-Lincoln (8e) (359-36-14)
PECHE VENIEL (It., **, v.o.) : Normandie (8e) (359-41-18) ; v.f. : Bretagne (6e) (222-57-97), Liberté-Studio (12e) (343-01-59)
LES SEINS DE GLACE (Fr.) : Boul' Mich (6e) (033-48-29), Paramount-Odéon (6e) (325-59-83), George-V (8e) (225-41-46), U.G.C.-Marbeuf (8e) (225-47-19), Paramount-Opéra (9e) (073-34-37), Max-Linder (9e) (770-40-04) Paramount-Gobelins (13e) (707-12-28), Paramount-Montparnasse (14e) (326-22-17), Mistral (14e) (734-20-70), Magic-Convention (15e) (828-20-32), Murat (16e) (288-99-75) Paramount-Maillot (17e) (758-24-24), Moulin-Rouge (18e) (606-63-26)
SOLEIL VERT (A., *, v.o.) : Elysée-Lincoln (8e) (359-36-14) ; v.f. : Maxéville (9e) (770-72-87), Diderot (12e) (343-19-29).
SWEET MOVIE (Fr.-Can., **, v.o.) : Quintette (5e) (033-35-40).
TERRE BRULEE (Angl., **, v.o.) : Studio de l'Etoile (17e) (380-19-93).
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Hautefeuille (6e) (633-79-38).

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h., 24 h.
LE CONFORMISTE (It.-Fr., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-83), à 13 h. 45, 15 h. 40, 17 h. 35
DUEL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h., 24 h.
LE GENOU DE CLAIRE (Fr.) : Dominique, 7e (551-04-55), à 20 h.
HOMBRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h., 24 h.
L'ILE DU DOCTEUR MOREAU (Ang.) : Dominique, 7e (551-04-55), à 22 h.
LEO THE LAST (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
MUSIC LOVER (Ang., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-60).
OUT ONE SPECTRE (Fr.) (version de 4 heures) : Seine, 5e (325-92-46), à 20 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
ROMEO ET JULIETTE (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-60), à 19 h. 20 et 21 h. 50.
SLEEPING BEAUTY (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
UN DIMANCHE COMME LES AUTRES (Ang., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
UN HOMME QUI DORT (Fr.) : Seine, 5e (326-92-46), à 22 h.
WR LES MYSTERES DE L'ORGANISME (Youg., v.o.) : Studio Parnasse, 6e (326-58-00), à 22 h.

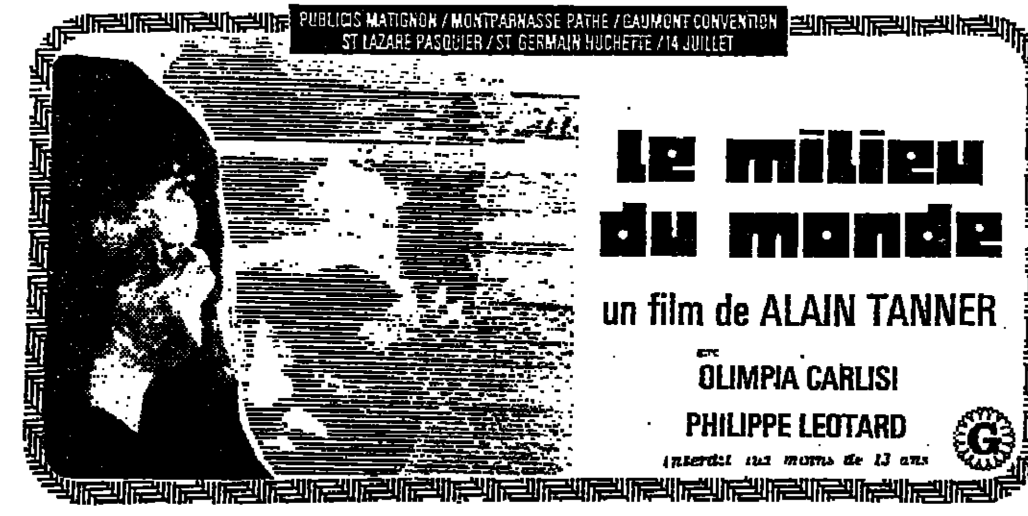
Les grandes reprises

CUL-DE-SAC (An.), v.o. : Studio Galande (5e) (033-72-71).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A.), v.o. : Studio Contrescarpe (5e) (325-78-37).
L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A.), v.o. : Studio Parnasse (6e) (326-58-00) (à partir de dim.).
LA MORT AUX TROUSSES (A.), v.o. : la Clef (5e) (337-90-90).
CETTE NUIT OU JAMAIS (Suis.) vers. all. : Marais (4e) (278-47-86).
LA PECHE AU TRESOR (A.), v.o. : 14 Juillet (11e) (700-51-13).
LA POISON (Fr.) : Saint-Germain-Village (5e) (633-87-59).
LE QUARTIER DU CORBEAU (Suéd.), v.o. : 14 Juillet (11e) (700-51-13) (à partir du sam.).
LES TROIS AGES (A.) : Saint-Séverin (5e) (033-50-91), Studio Marigny (8e) (225-20-74) (à 20 h. et 22 h.).
UN TRAMWAY NOMME DESIR (A.), v.o. : Quintette (5e) (033-35-40).

Les festivals

INGMAR BERGMAN (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), sam. : les Communiants ; dim. : Jeux d'été.
LES MEILLEURS POLICIERS : André-Bazin, 13e (337-74-39), sam. : Pierrot le fou ; dim. : le Ministère de la peur (v.o.).
HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action La Fayette II, 9e (878-80-50), sam. : Key Largo ; dim. : Echec à la Gestapo.
L'ACTION EN QUESTION (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50), sam., de 14 h. à 22 h. : Un jour à New-York ; 24 h. : The Gang is all here ; dim., 14 h., 16 h. 30 et 19 h. : Une étoile est née ; 22 h. : Un Américain à Paris.
TROIS FOIS FRITZ LANG : New-Yorker, 9e (770-63-40), sam. : Secret derrière la porte (v.o.) ; dim. : le Maudit (v.o.).
ETE 74, 32 FILMS NEF : La Pagode, 7e (551-12-15), sam. : 1789 ; les Serpents de la lune des pirates ; dim. : la Maman et la Putain ; Quelque part, quelqu'un.
ALFRED HITCHCOCK (v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33), sam. : les Trente-Neuf Marches ; dim. : Pas de printemps pour Marnie.

Exceptionnellement, dimanche 15 septembre il n'y aura qu'une seule matinée à 15 heures au THEATRE MONTPARNASSE où vient de débuter Annie Girardot dans « MADAME MARGUERITE », mise en scène par Jorge Lavelli et adaptée par Jean-Loup Dabadie.



ARTS ET SPECTACLES

Théâtre



Le Boulevard de Claude Brasseur

● Il est assis à une table de café. Il ressemble à Vidocq, le héros qu'il a incarné à la télévision. Enfin, c'est Claude Brasseur. Il fume beaucoup, des *Malboro*. Il sourit, même s'il est contracté.

La première publique des « Jeux de la nuit », de Franck D. Gilroy, a eu lieu le 10 septembre au Théâtre Fontaine. Claude Brasseur est satisfait. Le public a marché. Il attend maintenant la générale. « Je ne suis pas remonté sur la scène depuis quatre ans, dit-il. Mais comme je n'ai pas d'idée préconçue sur le théâtre, je choisis ce qui me plaît. On m'a proposé un grand nombre de pièces et de scénarios. J'aurais pu en accepter plusieurs, mais rien de tout cela ne correspondait, au moment précis où on me le montrait, à ce que j'avais envie de faire. » Il était donc disponible — qualité à laquelle il accorde une très grande importance — quand Tanya Lopert (l'actrice américaine qui *interprète le rôle d'une danseuse* sans ambition) est revenue des Etats-Unis avec cette pièce : « Elle voulait que je joue le rôle de ce pianiste français sans grande envergure qui vivote à Las Vegas. Elle voulait aussi qu'Andréas Voutsinas assure la mise en scène. »

Quand on présente un projet à Claude Brasseur, il en fait une analyse en quatre points. *Il met des notes au scénario*, au rôle, au metteur en scène et à la distribution. Il s'intéresse aussi à l'aspect financier. Il pèse, il évalue. S'il hésite trop longtemps. Il renonce. « Georges, explique Brasseur — Georges est le nom de son personnage — est un Français comme moi, mais il est joueur. Il a toutes les apparences de l'homme heureux. Il plaisante trop et on doit s'en apercevoir. Et, dans cette comédie, Tanya Lopert est une femme qui s'accepte, qui ne rêve pas, le contraire de lui en somme. »

Cette pièce de Boulevard américaine, adaptée par Marcel Mithois, ne raconte pas l'histoire de gens fortunés, de princes, mais celle de personnes ordinaires. La vie d'un anti-héros. Voilà ce qui a séduit Claude Brasseur. « Il y a dans cette pièce un personnage qui existe, explique-t-il. Avec Voutsinas — je m'exerce avec son groupe depuis deux ou trois ans, — on s'attaque au Boulevard sans idée arrêtée. Simplement, on travaille. On construit le personnage « de l'intérieur ». On lui donne ainsi un caractère plus structuré. Si le Boulevard est dénaturé, c'est qu'on ne pense qu'au rythme, aux effets. » Claude Brasseur est nerveux. Il devient violent pour dénoncer la stupidité du classement des pièces en catégories. « En Amérique, tout ça n'existe pas, dit-il. Il y a le théâtre. Et le théâtre, ce n'est pas de la littérature. Avec Georges, vous comprenez, je sais où je vais, je sais qui je suis. Bien sûr, c'est « sécurisant ». Mais, au moins, je joue un rôle, je ne dis pas des mots. Et, croyez-moi, pour un acteur, c'est plus amusant. On ne s'ennuie pas, et le public non plus. »

MARIE-FRANÇOISE LEVY.

■ L'Orchestre philharmonique de l'O.R.T.F. fera, du 29 septembre au 4 octobre, une tournée en Allemagne fédérale, en Pologne et en Roumanie, sous la direction de G. Amy et M. Le Roux.

■ Double concert Oscar Peterson-Count Basie, le 4 octobre, à 19 h. 30 et 22 h. 30, à la salle Pleyel. La location est ouverte le 16 septembre.

« LA NUIT DES DAUPHINS », de Remo Forlani

Remo Forlani définit la Nuit des dauphins *comme un vaudeville politique inspiré de Labiche. Et de l'actualité... Le président se meurt, quatre de ses féaux briguent la succession, se menacent, se déchirent, finissent par négocier. Il n'en va pas autrement dans les chroniques de Shakespeare, mais, dit l'auteur — modeste, — notre société lamentable a les rois qu'elle mérite.*

Remo Forlani, qui se défend d'être un anarchiste de droite, se veut dans l'opposition. Une opposition aussi vague que la majorité qu'il croit clouer au pilori. Ce n'est pas parce que des fantoches grossièrement ridiculisés vitupèrent contre « la culture » et manifestent un anticommunisme stupide que sont dénoncés les pièges d'une idéologie. D'ailleurs il n'est question que de démagogie, d'opportunisme, de cynisme, de lâcheté. C'est un peu bref pour montrer où mène l'exercice du pouvoir. Les répliques drôles sont des mots d'auteur qui pourraient s'appliquer à n'importe quoi. On rit de ce que disent les personnages et non de ce qu'ils sont.

A l'arrivée, le confusionnisme de Remo Forlani se retourne contre son propos. Il s'est voulu virulent, insolent. Il a compté sur le choc du « mauvais goût » — et, dans ce domaine, il n'y va pas par quatre chemins — pour secouer le public. Mais ses caricatures restent aussi anecdotiques que celles de Thierry Le Luron ou d'Henri Tisot imitant M. Chaban-Delmas et le général de Gaulle. Ce n'est pas un vaudeville qu'a écrit Forlani. Il n'y a dans sa pièce aucune intrigue, aucun enchaînement de situations, aucun retournement. Juste une pirouette à la fin, pour clore un sketch unique qui se répète pendant deux heures, juste une suite de monologues pamphlétaires entrecoupés de chansons, dans lesquelles les acteurs sont mal à l'aise. Ils ne savent pas chanter ; la mise en scène n'est pas réglée, l'amateurisme ne paie pas.

Seule Isabelle Ehni, avec son grain de folie, dépasse le canular. Son personnage est inventé, elle n'essaie d'imiter personne. A la voir, à l'entendre, on regrette que Remo Forlani ne se soit pas donné la peine d'imaginer des vrais caractères de théâtre, de construire un vrai vaudeville, qui aurait traité de l'avidité, de l'ambition ; qui aurait pu avoir une portée satirique, et, pourquoi pas, politique.

COLETTE GODARD.

★ Alliance Française, 20 h 45.

DÉBUT DE SAISON

● MARCEL MARECHAL ET JEAN SOURBIER ont tenu vendredi leur conférence de presse annuelle au Théâtre du VIIIe à Lyon. Ils ont annoncé leur programme, et d'abord une tournée de « Fracasse », de Serge Ganzl, et de « Cavalier seul », d'Audiberti, à Berlin, à Bucarest, à Sofia, à Moscou et à Leningrad. De retour à Lyon, la Compagnie du Cothurne reprendra l'« Hölderlin » de Peter Weiss, donné cet été au Festival d'Avignon, et créera une spectacle de Marcel Maréchal ; elle invitera d'autre part le Théâtre de la Liberté avec « le Nuage amoureux » et Bob Wilson avec « Lettre à la reine Victoria ». La Nouvelle Scène internationale, une troupe belge, jouera sa version de « Mistero Buffo » (présenté au Festival d'Avignon en 1973) et Dario Fo viendra une semaine pour présenter la même pièce dans la version qu'il a donnée au Théâtre national de Chaillot, tandis que Joris Ivens tournera un film avec lui. Le Théâtre des Jeunes Années reprendra deux spectacles : « la Machine à théâtre » et « la Marche à l'envers », et créera « Mathias et la Tempête ».

Pour répondre aux questions des journalistes et des représentants du public sur sa nomination avec Pierre Laville à la direction du Théâtre de l'Est parisien, Marcel Maréchal a déclaré : « Les nominations de juillet 1974 sont le fait du ministre, qui a tout pouvoir de décision en la matière. Nous les avons « officiellement » apprises par la presse. Nous n'avons donc pas pu contacter auparavant, comme nous l'aurions souhaité, les équipes publiques, les organisations professionnelles et syndicales, et la municipalité de Lyon. Nous n'avons pas pu, et pour cause, contacter Guy Rétoré. Nous déplorons les formes et le style de cette décision. Aussi longtemps que les raisons de la décision le concernant ne lui auront pas été notifiées officiellement, celle-ci semble bafouer l'œuvre de Rétoré. Car le non-renouvellement de son mandat n'était pas lié au fait de notre nomination ; nous l'avons vérifié à plusieurs reprises. Que nous acceptions ou non, le ministre nous a fait savoir que cette décision était irrévocable. »

● LE PICCOLO A PARIS. — M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, a invité le « Piccolo Teatro » de Milan, première compagnie de théâtre permanente en Italie, à venir donner chaque année une série de représentations en France. M. Giorgio Strehler, directeur du Piccolo, a donné son accord de principe. Il pourrait également réaliser en France des créations d'œuvres françaises.

● LE THEATRE NATIONAL POPULAIRE, pour sa seconde saison sous la direction de Roger Planchon, Patrice Chéreau et Robert Gilbert, présentera à Villeurbanne trois créations, le 18 décembre de cette année, « A.A., Théâtres d'Arthur Adamov », mis en scène par Roger Planchon, en hommage à l'auteur dramatique disparu en 1970 ; le 12 février 1975, ce sera « Maman Chicago », comédie-ballet réalisée par Félix Blaska et Roger Planchon ; le 8 avril, « Lear », d'Edward Bond, d'après Shakespeare, sera créé dans une mise en scène de Patrice Chéreau.

Ces trois spectacles seront joués simultanément au printemps prochain : à Marseille (18 mars-10 mai), Saint-Etienne (du 8 au 27 avril), Tours (du 5 au 31 mai), Lille (du 14 au 31 mai). « Maman Chicago » sera présentée en mars à Nice. Des représentations de « A.A. », « Maman Chicago » et « Lear » sont prévues à Paris pour l'automne 1975.

● Le Théâtre Mécanique s'installe au cinéma Monge-Palace, une grande salle très « rétro » de huit cents places utilisables. A partir du 1er octobre, il y présentera, avec l'aide du Fonds de soutien au théâtre privé, « Trotzky à Coyoacan », d'Hartmont Lange, adaptation de Jean Jourdheuil et Sylvie Muller, mise en scène d'André Engel, avec Henri Virlojeux, Gérard Desarthe, François Dunoyer, Denise Peron, Véronique Silver. Le Théâtre Mécanique avait dû quitter la salle Adyar, où, pendant deux ans, il avait accueilli de nombreux spectacles (Pip Simons, « Tambour dans la nuit », « Deutsches Requiem », etc.).

PRESSE

A PROPOS DE L'AFFAIRE DE « L'EST RÉPUBLICAIN »

Evoquant, dans une question écrite au premier ministre, « *les graves inquiétudes que provoque, pour l'emploi et pour la qualité de l'information, une concentration de presse actuellement en cours dans l'est de la France* », M. Jean-Pierre Chevènement, député (P.S.) du Territoire de Belfort, lui « *demande si le gouvernement a l'intention de déposer prochainement un projet de loi sur le statut des entreprises de presse* ».

M. Chevènement demande également à M. Chirac « *s'il considère comme normal qu'une opération boursière décide du destin d'un journal dont la valeur patrimoniale est de toute évidence le fruit du travail de son personnel* ».

Pour sa part, le « cabinet » de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber « *dément que, bien qu'il suive de très près cette affaire, le président du groupe* Express *soit sur le point de racheter les actions Vilgrain* de l'Est républicain ».

● *A « l'Express »,* les syndicats de journalistes C.G.T. et C.F.D.T. et l'Association des journalistes annoncent, dans un communiqué, qu'à la suite de leur intervention la direction de cette publication était revenue sur sa décision prise le 11 septembre de licencier quinze journalistes.

● Grève à l'Union *de Reims.* — L'intersyndicale des journalistes de *l'Union*, édité à Reims (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T.), « *a décidé de se mettre en grève pour une durée illimitée à compter du vendredi 13 septembre* ». Ce mouvement est engagé « *en raison du licenciement abusif de deux journalistes du bureau de Troyes, Stéphane Gaillet et Pierre Desfassiaux — ce dernier étant membre du comité national du S.N.J. Leur licenciement est consécutif à la publication dans la presse nationale de photos concernant la mutinerie de la centrale de Clairvaux en juillet dernier. Ces mesures de licenciement sont intervenues à la suite de pressions extérieures pour des motifs qui ne mettent pas en cause la bonne marche du journal* l'Union », conclut l'intersyndicale.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

TRANSPORTS

Après la plainte déposée par la Compagnie générale maritime

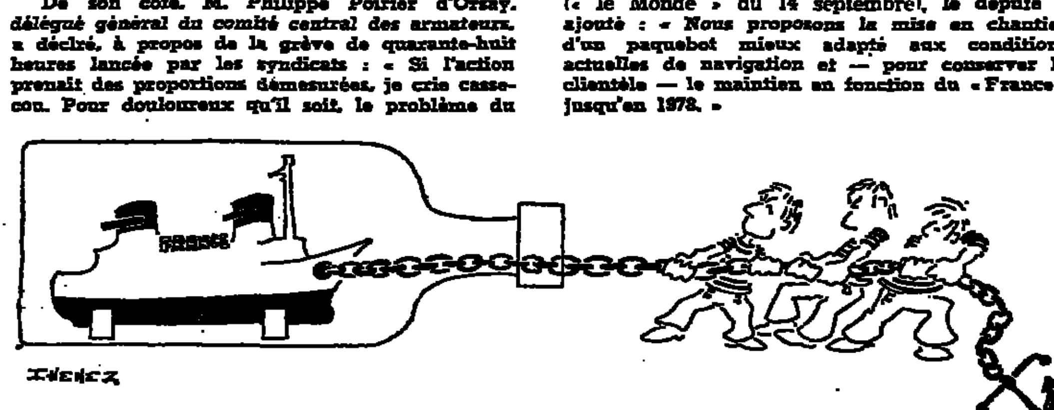
Des sanctions pourraient être prises à l'encontre de l'équipage du « France »

Les dirigeants de la Compagnie générale maritime (holding qui coiffe la Transat et les Messageries maritimes) ont déposé officiellement, ce samedi 14 septembre en fin de matinée, une plainte auprès de la direction des affaires maritimes du Havre, à la suite de l'occupation du « France » par son équipage. Toutefois, les services de la marine marchande ne décideront d'ouvrir éventuellement une enquête que lorsqu'ils seront en possession du rapport de mer du commandant Pettré. Mais la rédaction de ce document par le chef de l'état-major du « France » est encore hypothétique.

Ce ne serait qu'au vu des résultats de l'enquête que pourrait être alors appliqué le code disciplinaire et pénal de la marine marchande (loi de décembre 1926 plusieurs fois modifiée), notamment ses articles 59 et 60, qui prévoient des peines plus ou moins lourdes selon que les événements constituent une contravention, un délit ou un crime.

De son côté, M. Philippe Poirier d'Orsay, *délégué général du comité central des armateurs*, a déclaré, à propos de la grève de quarante-huit heures lancée par les syndicats : « Si l'action prenait des proportions démesurées, je crie casse-cou. Pour douloureux qu'il soit, le problème du « France » n'est pas le plus important. Ce bateau ne représente qu'une unité sur les quelque cinq cents de la marine marchande française. Il ne faut pas laisser dire que le désarmement de ce navire met en cause toute notre flotte. Le problème de l'emploi, mis légitimement en avant par les syndicats, ne touche ni les officiers ni les marins, qui retrouveront place sur d'autres bateaux, mais seulement le personnel hôtelier du « France ». Or le gouvernement et la Compagnie générale transatlantique se sont préoccupés des problèmes et ont pris des mesures. »

« Le « France » existe. Il existe aussi un marché de croisières qui, d'ailleurs, augmente de 9 % chaque année. La France doit être présente sur ce marché », a déclaré vendredi 13 septembre sur les antennes d'Europe 1 M. Roland Leroy, député de la Seine-Maritime et membre du secrétariat du parti communiste. Répliquant aux propos tenus la veille par le premier ministre et au « raisonnement » que M. Chirac avait essayé de « bricoler » (« le Monde » du 14 septembre), le député a ajouté : « *Nous proposons la mise en chantier d'un paquebot mieux adapté aux conditions actuelles de navigation et — pour conserver la clientèle — le maintien en fonction du « France » jusqu'en 1978.* »



(Dessin de CHENEZ.)

Tenir bon dans la gaieté

De notre envoyé spécial

Le Havre. — Immobile, comme pétrifié sur les eaux verdâtres du chenal, tournant mollement au gré des vents et des courants autour de son ancre, un signal noir à la proue, l'immense *France*, occupé, semble résigné à subir le sort funeste qu'en haut lieu on lui a, hélas ! réservé.

Pourtant, à bord, les quelque neuf cent-cinquante membres d'équipage s'organisent pour conduire, s'il le faut, une longue résistance. On sait d'ailleurs ce dont on parle puisque l'un des animateurs du comité de coordination à bord est un ancien du commando Kieffer, qui s'est illustré pendant la guerre à l'occasion du débarquement sur les côtes normandes. Comme pour riposter et pour isoler le navire et ses « rebelles », les autorités maritimes ont décidé d'interdire à toute embarcation (sauf permission spéciale), d'approcher à moins de 100 mètres du paquebot.

Le climat s'est durci et le malaise s'est accentué au Havre pendant toute la journée du vendredi 13. A bord, on assure que le moral est « *sensass* », que les quarante officiers sont bien calmes et obéissants et que l'unité d'action entre la C.G.T. (majoritaire), et la C.F.D.T. est sans faille. A terre, en revanche, une certaine hésitation agite les permanences syndicales. Aux rumeurs incontrôlées, véhiculées par tel délégué, « *qui a réussi à monter à bord après avoir parlementé longuement avec les marins* », s'ajoute une multitude de bruits, suivis immédiatement de démentis. Les épouses des marins du bord viennent, soucieuses, au siège des syndicats, pour tenter de recueillir des nouvelles, mais personne ne sait exactement où l'on en est. L'une d'elles a pu téléphoner à son mari sur le paquebot. Mais ce dernier lui a fait comprendre qu'il ne pouvait rester au fil que deux minutes et qu'il n'était pas tellement libre de toutes ses paroles.

Quant au commandant Pettré, auquel son état-major reste dévoué et fidèle, il a fait savoir qu'il n'était pas un otage, qu'il pouvait aller librement sur son bateau *et* qu'il pouvait régler avec l'agence du Havre, par téléphone, des questions d'intendance, comme, par exemple, la question des ordures, pour ne pas polluer la rade du Havre.

Du côté des syndicats d'officiers C.G.T. et C.F.D.T., on est évidemment de cœur avec les navigants du *France*, mais on hésite à applaudir tout haut un mouvement de refus d'obéissance, qui aurait pu, si la météo n'avait pas été calme, mettre en danger la sécurité du navire et de ses passagers, et qui, surtout, a bafoué l'autorité des officiers. De plus, le fait que le navire soit isolé est évidemment une gêne pour l'action syndicale.

De même, le mot d'ordre de grève générale de la marine marchande, lancé dans la foulée pour lundi et mardi prochains par la puissante Fédération C.G.T. des marins, et dans lequel le secrétaire de la Fédération, M. Augustin Gruenais, engage personnellement toute son autorité, est diversement apprécié. Beaucoup pensent qu'une consultation préalable entre tous les syndicats aurait été, dans les circonstances actuelles, indispensable. Certains officiers estiment que, dans d'autres compagnies, et notamment sur les navires pétroliers, leurs collègues ne sont pas prêts, aujourd'hui, à partir en grève pour la Transat, et surtout pour défendre son coûteux et prestigieux paquebot.

En revanche, tous adhèrent aux demandes syndicales visant à *réhabiliter et à développer la* marine marchande française. Les insuffisances de la flotte, l'hémorragie d'emplois depuis quinze ans, le développement inquiétant des pavillons de complaisance, exigent que toutes les professions concernées se serrent les coudes pour faire pression sur les pouvoirs publics. C'est là, en effet, une bataille juste et nécessaire. Tous les syndicats en sont conscients, mais ils refusent de marchander le plan de relance de la marine contre l'abandon d'un de ses vestiges, *le France*.

Le « coup de main »

Pour le court terme, les observateurs s'interrogent sur la nature juridique du mouvement déclenché depuis le mercredi 11 septembre à 21 h. 47.

On sait d'ailleurs maintenant avec plus de précision comment s'est déroulé le « coup de main ».

Selon l'un des responsables du comité de coordination, une dizaine de minutes avant l'heure H., par groupes, une quarantaine de membres de l'équipage sont allés sur les ponts supérieurs, sur la passerelle et dans les salles des machines où était l'état-major. Des consignes avaient été données pour que, dès l'irruption des marins, le commandant et ses adjoints soient encerclés chacun par cinq hommes. D'autres devaient prendre position à la barre et à proximité de l'armoire où sont entreposées les armes du bord. Comme il craignait une réaction du « pacha » du *France*, l'un des responsables du comité a expliqué qu'il avait pris soin d'emporter avec lui une poivrière, dont il était prêt à lancer le contenu sur le visage du commandant s'il faisait un geste de résistance. Ces propos indiquent sans aucune ambiguïté que l'autorité à bord a rapidement et sous la contrainte psychologique changé de camp. A la Transat et dans les autres *compagnies, les officiers et* les marins accepteront-ils ce changement radical des rapports hiérarchiques ?

En attendant, la vie à bord mêle la gaieté, la détermination et un sens aigu de l'organisation de l'intendance en temps de guerre : cinéma, concours de pêche, mais aussi corvées redoublées pour entretenir et briquer le navire. Il ne faut pas en effet qu'un éventuel acheteur au rabais croit que son équipage le laisse en jachère. On va imprimer un journal de bord. Certains, dit-on, songent à écrire déjà l'histoire exclusive du *France* en rade. Cela, au moins, se vendra bien...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Faits et projets

● GREVE A T.W.A.-FRANCE. — Le Syndicat national du personnel navigant commercial a appelé l'ensemble des hôtesses et commissaires de bord de la T.W.A.-France à cesser toute activité en vol pour une durée de près de vingt-quatre heures, samedi 14 septembre, de 1 h. 10 à 23 h. 50. Le syndicat entend s'opposer aux menaces de licenciement qui pèsent sur le personnel de la base de Paris. Le vol T.W.A. nº 800, en provenance de New-York pour Tel-Aviv, est resté bloqué à Paris, ce samedi à 8 h. 30.

● AUGMENTATION DES TARIFS POSTAUX A PARTIR DU LUNDI 16 SEPTEMBRE. — Le *Journal officiel* du 14 septembre publie les nouveaux tarifs postaux qui entreront en vigueur le 16. La lettre ordinaire devra être affranchie, jusqu'à 20 grammes, à 0,80 F au *lieu de 0,50 F. Les plis* non-urgents devront être timbrés à 0,60 F au lieu de 0,30 F. La dernière augmentation des tarifs postaux remonte au 4 janvier 1971.

● VERS DE NOUVEAUX BARRAGES DE POIDS LOURDS. — Des perturbations sont à craindre lundi 23 septembre sur les routes aux environs de nombreuses villes. Après une entrevue jugée non satisfaisante avec M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, l'Union nationale des organisations syndicales des transporteurs routiers automobiles (UNOSTRA) a appelé ses dix mille adhérents et tous les autres transporteurs à manifester par des défilés de poids lourds. L'Union réclame notamment la déductibilité de la T.V.A. sur le carburant.

URBANISME

UN OFFICE RÉGIONAL DES ESPACES VERTS PARISIENS POURRAIT ÊTRE CRÉÉ

La création éventuelle d'un office régional des parcs ou d'un syndicat des espaces verts de la région parisienne, composé d'élus et ayant des ressources financières propres, a été examinée vendredi 13 septembre, à l'Elysée, lors d'une réunion interministérielle (nos dernières éditions du 13 septembre). L'institution d'un organisme spécialisé obligera peut-être à consacrer des sommes suffisantes à la politique de protection et de création d'espaces verts, à laquelle M. Giscard d'Estaing veut donner une « impulsion déterminante », car il estime que « notre pays est arbrophobe ». Jusqu'à présent, ce sont plutôt les crédits que les projets qui ont fait défaut.

Les questions financières seront examinées lors d'une prochaine réunion, le 15 décembre. M. Maurice Doublet, préfet de la région parisienne, a été chargé de présenter un rapport, comprenant notamment un programme d'ouverture à la vue des jardins parisiens dont disposent les administrations.

Dès maintenant, il a été décidé de créer le parc naturel régional prévu dans le Vexin français (Val-d'Oise) (« le Monde » du 24 août) et d'étudier cette formule — ou bien une autre — pour protéger la haute vallée de Chevreuse (Yvelines), ainsi que le massif des trois vallées de Montmorency, L'Isle-Adam et Carnelle (Val-d'Oise).

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51



emplois régionaux

L'Entreprise :

Fabricant Articles Matières Plastiques, grand public - forte expansion, Région Rhône-Alpes.

La Fonction :

DIRECTEUR AD. ET COMPTABLE

chargé d'effectuer pour son P.D.G. :
— les travaux de synthèse comptable ;
— la gestion administrative et financière ;
— la gestion du développement.

L'Homme :

35 ans minimum ; niveau expertise comptable confortée par 5 à 10 années d'expérience.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à : S.J.F.F. - 18, place de la Baille, 71004 MACON.

LES HOUILLÈRES DU BASSIN DE LORRAINE

recherchent :

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

Mines (Paris, Saint-Etienne et Nancy), Centrale pour leurs services du fond (exploitation, essais et organisation).

- Formation assurée ;
- Statut du mineur.

Adresser candidature aux Houillères du Bassin de Lorraine, Direction du Personnel, 2, rue de Metz, 57802 FREYMING Merlebach.

Nous fabriquons et vendons des biens d'équipement et des biens de consommation en matière plastique. 20 % de notre chiffre d'affaires se fait à l'export. Nous recherchons un

CHEF DES VENTES A L'EXPORTATION

POUR :
— animer les réseaux existants ;
— prospecter de nouveaux marchés ;
— organiser de nouveaux réseaux ;
— chercher de nouvelles créations.

IL DEVRA :
— posséder le dynamisme nécessaire ;
— avoir de sérieuses références ;
— être âgé de 30 ans minimum ;
— voyager les deux tiers de son temps ;
— parler couramment l'anglais et l'allemand ;
— résider à Oyonnax (01) ou Lyon.

Le salaire ne sera pas inférieur à 60.000 francs. Envoyer candidature avec C.V. et photo, à no 603, EURO ADVERTISING INDUSTRIE - B.P. 203, 69213 LYON R.P.

CENTRE D'ÉTUDES INFORMATIQUES

SOCIETE INFORMATIQUE en pleine expansion recherche pour TOULOUSE

ANALYSTES DE GESTION

INGÉNIEURS OU CADRES DE HAUT NIVEAU

- parfaite connaissance des problèmes de gestion d'entreprises ;
- expérience confirmée dans la réalisation d'applications de gestion ;
- goût des relations publiques et du travail en équipe.

C.E.I. Adresser C.V., photo et prétentions à : Centre Commercial de gros, av. de Larrieu 31094 TOULOUSE CEDEX

Le Centre médical MGEN des Trois-Epis (Haut-Rhin) recherche UN (E) KINESITHERAPEUTE D.E. Ecrire au Directeur avec curriculum vitae.

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL AMIENS - NORD 7.900 m2 cherche

ANIMATEUR CONFIRME

Ecr. Centre social et culturel, rue Guynemer, 80000 AMIENS.

offres d'emploi

CARRIÈRE BANCAIRE

Un important établissement de réputation mondiale recherche pour son département Etranger

DEUX COLLABORATEURS

Niveau ATTACHÉ DE DIRECTION

LES CANDIDATS retenus devront avoir le potentiel nécessaire pour assurer des responsabilités réelles et être prêts à prendre des initiatives importantes concernant les projets de financement à l'étranger (investissements, crédits à l'exportation, protocoles...).

LE CHAMP D'ACTIVITE recouvre de nombreux pays, d'où voyages réguliers pour assurer les liaisons entre les divers projets avec la clientèle ainsi que les correspondants et organismes nationaux. L'anglais courant est donc indispensable, une autre langue utile.

FORMATION de niveau supérieur, excellente présentation, bon contact humain lié à un sens commercial développé, aptitude à négocier à haut niveau sont également demandés. Une expérience de quelques années dans le secteur bancaire international serait idéale.

Ecr. avec C.V. détaillé et photo sous réf. OAD/EB à T.A.S., 77, rue La Boétie, 75008 Paris, qui transmettra à nos Conseillers Chargés de ce recrutement. Discrétion absolue assurée.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ RÉGION CREIL

RECHERCHE POUR SON CENTRE DE RECHERCHES INDUSTRIELLES

TECHNICIEN EN PHYSIQUE

— Titulaire d'un D.U.T. ou B.T.S. de physique ou niveau de formation scientifique équivalent.

— Connaissances : physique générale
en particulier : chaleur et optique
analyse mathématique
anglais technique

— Expérience de laboratoire durant quelques années indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions à no 8931 SPERAR, 75, Champs-Elysées, PARIS (8e), qui transmettra.

Ecole allemande de Paris 18, rue Pasteur, Saint-Cloud. Tél. : 602-85-68. Ch. deux professeurs. Matières : français, allemand, latin.

Société NORBERT BEYRARD FRANCE études économiques, financières. Génie industriel, spécialisée dans Assistance technique aux pays en voie de développement, 68, rue Pierre-Charron, Paris-8e, recherche

INGENIEUR AGRONOME

pouvant envisager séjours à l'étranger. Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et photo.

Société Française Leader sur le marché des produits Citho-Sanitaires recherche :

2 INGENIEURS AGRONOM.

(I.N.A. - E.N.S.A.)

Chaque poste aura un double volet. L'un essentiellement commercial et l'autre lié à la mise en place d'expérimentations en culture. Poste à pourvoir à LAGOS (Nigéria) où une parfaite connaissance de l'anglais est indispensable. Poste à pourvoir en AMERIQUE CENTRALE (Guatemala) ou une bonne connaissance de l'espagnol est nécessaire. Adresser C.V. avec photo et prétent. à SUD-MARKETING. No 17.049, 21, r. Bonnefoy, Marseille 13.006.

proposit. com. capitaux

Vous disposez de 30.000 F. Devenez fabricant distributeur produit grande diffusion. Gain estim. mois 20.000 F. Ecrire : L. P., 3, rue Buttes-Montmartre 93400 SAINT-OUEN.

SOCIETE ANGLAISE CONNUE recherche sur marché français pour vendre en Angleterre nouveaux produits manufacturés ou électricité mécanique. Equipement ménager. Ecr. à Ferrous Transformers LTD. Grafton Road, Croydon Crairb, England.

emplois féminins



WORLD TOURISM ASSOCIATION Brussels-London-New York

Editeurs de l'ouvrage de renommée internationale « PASSPORT TO THE WORLD »

Recherchons en vue engagement immédiat

Vendeuses d'Espaces Publicitaires

âgées de 25 ans minimum, d'excellente présentation, pour prospecter en qualité d'agents autonomes l'industrie du Tourisme en France et à l'étranger. Connaissance de l'anglais souhaitée. Goût des voyages.

UNE ACTIVITÉ PASSIONNANTE !

Si vous vous sentez placée en terrain de connaissance et si vous êtes attirée par ce domaine, envoyez votre candidature détaillée, accompagnée d'une photo à :

W.T.A.
C.I.R. BUILDING
rue du Progrès 52
1000 BRUXELLES (Belgique)
A l'attention de Mr. G.A.A. FRANSES
Circulation Mgr.

Jeunes femmes 25 ans minimum ambitieuses - dynamiques désirant activité indépendante stable, contacts humains. Importante entreprise propose recyclage rapide de représentation. Diffus. ouvrages PRESTIGIEUX CLIENTELE DE CHOIX Pas de p. à p. à domicile Statut VRP - Ts avantages socx Voiture utile Envoyer candidature à : EDITO, 33, rue de Naples, 75008 Paris.

représent. offre

Constructeur MAISONS INDIVIDUELLES créant nouveau POINT de VENTE cherche pour départ. 91

VENDEURS

TOIT EUROPEEN 105, boul. Kennedy, Corbeil-Essonnes - 496-09-57.

cours et leçons

Jeune enseig. supérieur donne cours part. math tous niveaux. Tél. : 033-08-94.

J.H., 27 a., licence math + unités de valeur maîtrise ch. leçons math particul. ou T.D. écoles privées, mi-temps préf. Tél. : 735-00-37.

enseignem.

Pour Allemagne famille franco-allem. rech. J.F. pour enseigner classe élément., 2 enfts. Condit. intéress., possib. étude allem. Ecr. No T 059.973 Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e ou téléph. : 707-76-05, sauf dim.

demandes d'emploi

J.F., 35 a., rét., b. prés., not. angl., ch. secr. mi-tps (apr.-m.), sud Paris. — 588-45-55.

PROF. MATHS ch. terminale. NADAY, 11, r. de Verdun, 92-Issy

CADRE F. 33 ans, diplômée psycho + format. psycho-social. 12 ans expérience professionnelle (dont Cabinet Conseil et entrep.) recherche à Paris ou proche banlieue, poste responsabilité, dans FONCTION PERSONNEL (recrutem. cadres, insertion et suivi personnel, études et formation...) Ecr. No 70.478 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

LA VIE ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

Le déficit de la balance commerciale française a atteint 2 milliards de francs en août

Le déficit des échanges commerciaux de la France avec l'étranger a été de 12,7 % en août, soit 2 078 millions de francs. Les exportations (14 328 millions de francs) n'ont en effet couvert les importations (16 406 millions de francs) qu'à 87,3 %.

En un mois, c'est-à-dire par rapport à juillet, les ventes ont diminué de 29,6 % et les achats de 25,6 %, ce qui s'explique partiellement par la période des vacances. En un an (août 1974 comparé à août 1973), les importations ont augmenté de 53,7 % et les exportations de 36,7 %.

Les chiffres corrigés des variations saisonnières sont assez différents : les importations atteignent en août 21 448 millions de francs et les exportations 19 323 millions de francs, soit un taux de couverture des achats par les ventes de 90,1 %. En un mois, les importations régressent de 3,1 % et les exportations progressent de 1,1 %. En un an, l'augmentation des importations est de 58,1 %, celle des exportations de 39,6 %.

M. Ségard, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, a déclaré dans un communiqué publié en même temps que ces résultats : *« Le redressement de la balance commerciale est une priorité nationale. »*

M. Ségard a ajouté : *« Ces résultats sont encore préoccupants parce que, depuis le relèvement du prix du pétrole, le déficit de nos échanges est encore de l'ordre de 2 milliards par mois et que le financement durable, de déficits aussi importants poserait des problèmes graves. Mais, en même temps, je constate depuis quatre mois que le montant de nos importations — hors produits énergétiques — plafonne, alors que nos exportations continuent à progresser. On voit ainsi que l'économie française amorce la réorientation qui lui permettra à terme de rééquilibrer sa balance commerciale. »*

M. MITTERRAND : j'avais annoncé une hausse des prix de 17 %...

« Lors de la campagne présidentielle, j'avais annoncé que la hausse des prix atteindrait 17 % en 1974, a déclaré M. Mitterrand à Nevers. *Ces estimations ont été jugées polémiques par le responsable des finances d'alors, M. Giscard d'Estaing. Nous en sommes à 14 % et les experts prévoient 16 %. Mon diagnostic se révélera donc exact, mais je ne m'en réjouis pas. »*

Le premier secrétaire du parti socialiste a par ailleurs qualifié de *« faible et lâche »* la décision d'avoir fait sortir, en janvier, le franc du *« serpent »* monétaire européen. M. Mitterrand s'est réaffirmé favorable à une réinsertion du franc dans le « serpent ». Enfin, le député de la Nièvre a souligné que beaucoup de gouvernements n'avaient sauvé leur commerce extérieur *« qu'à coups de dévaluations »*.

[En juillet (dernier résultat connu), la hausse des prix de détail atteignait 14,4 % par rapport à juillet 1973. Cette hausse dépasse les prévisions du gouvernement, qui, en avril — c'est-à-dire après qu'eurent été connues et calculées les conséquences de la hausse des prix du pétrole, — tablaient encore sur une augmentation de 13,7 %. Mais les prévisions de M. Mitterrand — qui avaient fait l'objet d'une polémique entre celui-ci et M. Giscard d'Estaing pendant la campagne électorale, le ministre de l'économie et des finances promettant le 25 avril que la hausse « n'atteindrait pas 15 % », alors que M. Mitterrand affirmait qu'elle dépasserait ce taux, — ne sont pas — ou pas encore — confirmées par les chiffres. L'année n'est pas finie, et il n'est pas certain que le taux de 15 % sera dépassé et celui de 17 % atteint. D'autant plus que l'O.C.D.E., dont les prévisions sont généralement assez justes, annonce un léger ralentissement du rythme de la hausse des prix en France au second semestre.]

M. Jean-Pierre Fourcade dénonce les dangers qui menacent le système bancaire international

Dans un article publié ce samedi dans *le Figaro* sous le titre « Pour un nouvel ordre monétaire international », M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, écrit notamment, à propos du caractère « inachevé » du projet de réforme préparé par le comité des Vingt :

« Le problème de l'or, quant à lui, reste entier. Plus on prétend nier son utilité, plus la réalité du marché s'impose. Plus on prétend chasser l'or des relations internationales, plus on s'aperçoit qu'il y revient éventuellement sous une autre forme.

» Certes, le principe de sa comptabilisation à un prix donné du marché a été acquis. Il s'agit d'une première étape qui va dans le sens des thèses souvent affirmées par la France. Ce principe doit être développé dans toutes ses conséquences, allant jusqu'à la liberté dans les transactions entre banques centrales sur la base d'un prix dérivé du marché. »

Le dénouement de la crise du pétrole « *témoigne*, selon M. Fourcade, *d'une modification profonde de rapports de forces qui n'est peut-être pas définitive et dont on peut regretter la brutalité et l'ampleur, mais que l'on ne peut ignorer* ».

Le ministre estime insuffisant et périlleux le recyclage des capitaux détenus par les pays producteurs à travers l'euromarché, car *« le système bancaire international n'est que peu organisé. Il ne peut indéfiniment prêter à moyen ou à long terme des ressources constituées pour l'essentiel par des dépôts à vue sans être mis en péril »*.

M. Fourcade lance un nouvel appel en faveur d'un emprunt de la C.E.E. auprès des pays détenteurs de capitaux, et se prononce en faveur d'une influence accrue des pays producteurs de pétrole au sein du F.M.I.

LES PRIX DE GROS AMÉRICAINS ONT AUGMENTÉ DE 3,9 % EN AOUT

La hausse des prix de gros s'accélère aux Etats-Unis. Ils ont progressé en août au rythme de 3,9 %, après une augmentation de 3,7 % en juillet (ce qui porte la hausse en deux mois à 7,6 %). Cette nouvelle flambée mensuelle, la plus forte après celles d'août 1973 (6,2 %) — qui résultait de la suppression du contrôle des prix — et de novembre 1946 (7,2 %), s'explique surtout par le « dérapage » des prix des produits agricoles (+ 7,6 %). Toutefois, la hausse des prix des matières premières industrielles s'est élevée à 2,5 %. En un an, par rapport à août 1973, les prix de gros ont augmenté de 17,8 %.

L'annonce des résultats d'août a provoqué une vive inquiétude aux Etats-Unis. La hausse des prix de gros ne manquera pas, en effet, de se répercuter à plus ou moins brève échéance sur les prix de détail. Le secrétaire américain au Trésor, M. William Simon, a reconnu le 13 septembre qu'il y avait peu de chances pour que la hausse des prix actuelle se ralentisse avant la fin de l'année.

L'objectif du gouvernement américain de ramener rapidement le taux d'inflation de 11 à 8 % semble donc remis en question.

L'immobilier

exclusivités

appartem. vente

Paris

MAISON PARTIC. 135 m2, 2 niv. GRAND JARDIN PRIVE 14e Moulin-Vert. - ODE. 42-78.

Pr. NATION. Part. vd gd studio 65 m2, s. jardin. Tél. Tt conft. 180.000 F. — Tél. : 469-00-60.

Région parisienne

SCEAUX Centre - Près Parc Me et commerçants Partic. vd appart., excell. état, 82 m2, beau séjour + 2 ch. tt cft. Px à déb. 210.000 F. Vis. ts les jrs, 13 à 19 h : 112, r. HOUDAN 2e ét. g., ou 350-02-63 pr. R.-Vs.

Province

GIRPA vend dans son petit immeuble bourgeois restauré, face port de pêche, ultérieurement port de plaisance, 10 STUDIOS ET CHAMBRES Grand confort, aménagements soignés. Livraison immédiate. Possible vendre en bloc ou par unités. Extraordinaire placement. Me voir exclusivement. 14, quai de la Touques, DEAUVILLE, les 14 et 15 septembre de 13 h. à 18 h., ou tél. : 325-05-25 + 56-78.

occasions

A VENDRE

1 buf. 2 corps, 1 tab. à l'ital., 1 ch. à couch. chêne clair compos. d'une arm. 2 portes, 1 bois de lit 2 places et 1 table chevet (le tout en très bon état). S'adres. à M. Max Lechat, 071, quart. Sadoul, 10e ét, porte no 41 77190 DAMMARIE-LES-LYS.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

propriétés

PROVENCE - Luberon. Bastide XVIIIe et ferme attenante 30 ha. bois et vignes. Appellation Côtes du Luberon. Vue exceptionnelle. EMILE GARCIN, 8, boulevard Mirabeau, 13210 SAINT-REMY-DE-PROVENCE. Téléphone : (90) 92-01-58 (4 lignes groupées).

COTES DU RHONE

Domaine de 27 ha. A.O.C. réputé. Jeune et en plein rapport. Bâtiments importants. Matériel d'expl. et vinif. très moderne. AGENCE COSTABEL, B.P. 80, 13210 ST-REMY-DE-PROVENCE. Tél. (90) 92-08-48.

PROVENCE - ALPILLES

Dans cadre exceptionnel et sur 3 ha., résidence authentique provençale du XVIIe flanquée d'un vaste moulin à huile aux salles voûtées. AGENCE COSTABEL, B.P. 80, 13210 ST-REMY-DE-PROVENCE. Tél. (90) 92-08-48.

locations meublées

Chbres, gare Garenne-Bezons, nf b. meubl. coin toil. ind., vue, id. Ag. s'abstenir. Tél. 781-83-15.

terrains

Terrain boisé 30 km. PARIS, 3.000 m2 env., droit chasse sur 650 ha., total 20.000 F. Idem Bord route 1.840 m2, 50.000 F - 757-03-97.

YVELINES 25' Pont de Sèvres par autoroute. Terrains bois. à partir 2.650 m2, viabilité terminée. 50 F le M2. Crédit. - 962-97-83.

châteaux

Jouy-en-Josas. 5/23.000 m2 terrain, château 20 p. pouvant convenir pour centre recherches labor. restaur. ou tte autre collectiv. 1.900.000 F. Exclusivité SOVIA. - Tél. 954-68-80.

appartements vente

Paris

16e - TROCADERO

BEL IMM. PIERRE DE TAILLE RAVALE - ASCENSEUR PAYE **3 PIECES** (Liv. + 2 chbres. TOUT CONFORT REFAIT A NEUF

PRIX : 397.500 F

S. pl. samedi, lundi, 14-18 h. 30, 35, RUE VINEUSE, ou 225-23-83.

AUTEUIL - PRES BOIS

BEL IMM. P. TAILLE. ASC. **4 PIECES** (Living double + 2 chbres), tt conft + CHBRE SERV. REF. NEUF.

PRIX : 397.000 F

S. pl. samedi, lundi, 14-18 h. 30, 119, bd EXELMANS. BAL. 22-04.

PARC MONCEAU

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE ASCENSEUR - BALCON **5 PIECES** Tt confort. Refait neuf par décorat.

PRIX : 455.000 F

S. pl. samedi, lundi, 14-18 h. 30, 10, RUE BARYE, ou ALM. 35-15.

URGENT vend TRIPLEX caractère 50 m2. Prix tr. intér. S. place, 8, r. Cochin, Paris-5e. Vend., sam., dimanche, 13 à 17 h. Tél. : Bureaux : 508-07-48.

VIIe BAC

BEL IMM. CARACT. RAVALE **6 PIECES**, 2 BAINS, TOUT CONFORT LUXUEUS. REFAIT NEUF PROF. LIBERALE AUTORIS.

PRIX 800.000 F

S/pl. samedi, lundi, 14-18 h 30 : 40, R. DU BAC, ou BAL. 22-02

MARAIS Me Sébastien-Froissard **2 petites P.** entrée, cuis., s. de bs, wc 108, rue de Turenne. Agréabl. aménagé. Sam.-dim.-ldi, 15-18 h.

Me BALARD Bon immeuble ravalé **STUDIO**, entrée, kitchenette, sal. de bains, w.-c. 3, boul. Victor. 3e ét., asc., chff. central. Sam.-dim.-lundi, 15-18 h.

Me BALARD Imm. p. de t. ravalé **2 pièces**, entrée, cuis., w.-c., s. d'eau, ch. cent. 14, rue du Hameau - Balcon s/rue. Sam.-dim.-lundi, 15-18 h.

VUE IMPREN. S/SEINE. FACE **ILE ST-LOUIS**

4 PIECES (Living double + 2 chambres)

PRIX 375.000 F

S/pl. samedi, lundi, 14-18 h 30 : 19, QUAI des CELESTINS ou BAL. 21-92

Me VAUGIRARD Imm. p. de t. ravalé **2 pièces** entrée, cuisine, cab. toil., w.-c. 8, rue MARMONTEL Calme. Sam.-dim.-lundi, 15-18 h.

Région parisienne

Créteil centre dans parc calme avec tennis, part. vd ds imm. 69, appart. standing, 5 p., 100 m2 tt. conft. avec 2 loggias, cave, park. en ss-sol. Prix : 210.000 F + C. F. 35.000. Tél. : 899-33-84.

locations meublées

Demande

Part. cherche pour 7 mois chambre ou petit studio. Tél. : 770-94-35, heures bureau.

locations non meublées

Offre

ODEON. Part. à part. appart. 50 m2, 3 p. cuis., s. de bns., moq., 4e ét. ss. asc. Calme. 1.400 mens. bail. Tél. 325-80-58, après 20 h.

La Défense, 5' R.E.R. prop. loue direct. living 2 p., s. bns., moq., cft., 9e étag., ensol., asc. Loy. 1.700 + ch. Tél. 225-82-30.

Demande

Cadre ch. appart. 2-3 pièces, 70-80 m2. Confort et élevé. Centre Paris, 1er, 2e, 9e, 8e. Ecr. No 6.554 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

constructions neuves

SCI LES PIERGES

12' PARIS SAINT-LAZARE Appt except. de gd standing, ds MAGNIF. RESID. 2 à 5 pces. 2.300 F le m2 - Bur. vente sur place ts les jours 10 à 18 hres. 16, av. Foch HERBLAY. 997-06-78

propriétés

9 km TOURS, part. vd. centre village, maison tourangelle + local ccial + jardin. Px intéress. TEL. : (47) 50-01-14.

MONTFORT-l'AMAURY. Propr. vend ppté sur terrain 8.900 m2, gd liv., 5 chbres, gar. La Jonchée, chemin rural no 14. Sam., dim., lundi s. pl. 11-19 h.

FORET D'OTHE

140 km PARIS - 15 km TROYES

VAUCHASSIS

Bonne maison - Prix : 230.000 F S'adresser : CROCHET, Notaire, 63, rue Libergier, REIMS. Tél. : 40-15-75

pavillons

FERTE-SOUS-JOUARRE Centre ville, URGENT, part. vd agréable et solide pavillon 5 p. + cuis. + s. de b. + 2 w.-c. s. ss-sol, gren, 80 m2 pout. appar. Terrasse s. jdin. clos. Px. 290.000 Tél. 022-08-44. Ts l. jrs, h. repas.

terrains

40 - LABENNE-OCEAN

entre HOSSEGOR et BIARRITZ 4 km port de plaisance de CAPBRETON

TERRAIN A BATIR

1.000 m2. Plage - Forêt. A partir de 34 F le m2 CREDIT 80 %

COLLEE Agence Bois Fleuri 40 - LABENNE-OCEAN

maisons d'enfants

Rentrée scolaire, problèmes de santé. Retards, difficultés pédagogiques. Ecrire : Ecole privée « LA GAUDINIERE », agréée par la Sécurité Sociale. 74450 LE GRAND-BORNAND.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONSTRUCTION AÉRONAUTIQUE

Après l'occupation de la piste principale de Toulouse-Blagnac

Trois mille ouvriers de l'Aérospatiale obtiennent la suspension des transferts autoritaires de personnel

De notre correspondant

Toulouse. — *Plus de trois mille ouvriers et employés de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) ont occupé, vendredi après-midi 13 septembre, la piste principale de l'aéroport de Toulouse-Blagnac pour y tenir un meeting à la suite de l'annonce de quarante mutations des usines de Toulouse aux ateliers de Marseille-Marignane. Le matin même, la C.G.T. et la C.F.D.T. avaient réagi en déclenchant un arrêt de travail d'une heure. Les quarante personnes mutées s'étaient rendues à la direction, accompagnées d'un millier de grévistes et des délégués syndicaux qui, une fois encore, avaient réclamé les transferts de charges pouvant assurer du travail aux ouvriers des usines toulousaines. Dès le début de l'après-midi, Force ouvrière se joignait au mouvement. La grève devenait à peu près générale dans les ateliers et dans les bureaux, et un meeting unitaire était organisé sur l'aire d'atterrissage de l'aéroport, où le trafic aérien a été interrompu de 14 heures à 17 heures. Les départs d'avions, pour Paris notamment, ont été retardés de deux heures.*

Vers 17 h. 30, une délégation intersyndicale a été reçue par la direction du personnel, qui lui a fait part de la décision de la direction générale de suspendre les mutations. Un télex, arrivé dans l'après-midi, annonçait que les déplacements autoritaires en cours étaient suspendus et que le transfert des charges de travail de la division hélicoptères de Marignane vers les unités toulousaines de la société était envisagé.

On a conscience à Toulouse que ces événements marquent le début d'une longue lutte. La décision de la direction générale de suspendre les mutations en cours apparaît comme un expédient. Que réservent les jours prochains ? Il est peu probable que l'on puisse opérer des transferts de charges suffisants pour maintenir le niveau de l'emploi dans les usines toulousaines de la SNIAS, où le potentiel humain et technique est utilisé à moins de 50 %.

Certains milieux dirigeants sont convaincus qu'on devra aller bien au-delà des mesures de déflation des effectifs annoncées et que le chiffre de treize cents emplois supprimés à Toulouse sera largement dépassé, le chiffre de six mille licenciements étant souvent cité. Rapporteur de la commission sur l'aéronautique au Conseil économique et social, M. Huvelin était vendredi l'hôte de la SNIAS à Toulouse. A ses yeux, seule une politique aéronautique européenne est capable de sauver cette industrie. Mais si des pays européens se sont groupés pour construire Concorde et Airbus, on n'a pas constaté de « mobilisation » à l'échelle du continent pour vendre le supersonique.

LOUIS AIGOUY.

La mévente des avions civils : un déficit de 450 millions

Les licenciements envisagés par la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) sont la conséquence directe des difficultés financières rencontrées par la société qui, en 1973, avait déjà enregistré un déficit de 450 millions de francs, déficit dû à la mévente de ses avions civils : *Concorde, Airbus, Corvette (le monde* daté 30 juin-1er juillet 1974).

Le 19 mars 1974, M. Bernard Dufour, directeur des usines de Toulouse de la SNIAS, avait donné des précisions sur l'emploi, devant le comité d'établissement, après la décision du gouvernement de réduire le rythme de fabrication du Concorde.

Les mesures arrêtées à cette époque portaient sur la suppression de huit cent quatre-vingt-quatre emplois en 1974. Il ne devait pas y avoir de licenciements, mais des compressions d'effectifs par voie de mutation, de départ à la retraite ou de départ naturel. D'autre part, les jeunes gens ne seraient pas repris à leur retour du service militaire.

M. Guéna, alors ministre des transports, en rendant compte le 19 février 1974, à Paris, des conclusions du comité interministériel consacré aux difficultés de la construction aéronautique civile en France (*le Monde* des 14, 16, 20, 21 février), avait déclaré que la réduction de la cadence de production de Concorde entraînerait *« des répercussions modérées sur le niveau de l'emploi à la SNIAS »*.

Aujourd'hui, aux cinq cents licenciements prévus à Toulouse il faut ajouter les huit cents ouvriers de l'usine de Châteauroux dont la SNIAS arrête les activités. Ce sont donc mille trois cents personnes, au lieu des huit cent quatre-vingt-quatre prévues en mars, qui risquent de se retrouver très prochainement sans emploi.

La SNIAS envisageait certains reclassements, de Châteauroux à Saint-Nazaire et de Toulouse à Marignane, où est installée la section hélicoptères, en plein essor. Mais elle vient d'être amenée à y renoncer provisoirement. Cependant, l'abandon des études sur une version améliorée du supersonique Concorde élimine de ces possibilités de reclassement les ingénieurs et techniciens de Toulouse exclusivement attachés à ces recherches.

Le compromis franco-britannique

A l'issue des entretiens, le vendredi 19 juillet, à Paris, entre M. Valéry Giscard d'Estaing et le premier ministre britannique, M. Wilson, la décision prise de construire seize exemplaires seulement de Concorde est apparue comme un compromis entre la volonté française de lancer la production, au total dix-neuf appareils, et l'intention britannique d'arrêter immédiatement le programme du supersonique civil.

Aujourd'hui, au plan industriel, la crise est liée au fait que les prix de vente de Concorde ont été, à la demande des services officiels, calculés sur la base de cent cinquante avions et une cadence de trois à quatre exemplaires par mois. Or la fabrication de seize appareils seulement est autorisée, et la cadence est de quatre exemplaires par an. Il en résulte une forte augmentation des coûts unitaires et un déséquilibre financier du programme (*le Monde* du 21 août 1974).

A ce jour, neuf avions ont été commandés ferme par British Airways et Air France ; six exemplaires sont retenus en option par la République populaire de Chine et par l'Iran. Il ne reste donc qu'un seul Concorde sans acquéreur pour l'instant. Ce fait pourrait provoquer de la précipitation de la part d'éventuels nouveaux acheteurs. Les constructeurs du Concorde, qui rappellent qu'il faut trois ans pour produire un avion de série, avaient souhaité disposer de dix avions d'avance, en plus de ceux déjà commandés, pour satisfaire un nouveau client s'il se déclarait rapidement.

AUTOMOBILE

Ses commandes à l'exportation ayant fortement augmenté

Berliet va embaucher mille personnes

De notre correspondant régional

Lyon. — *L'annonce faite le 11 septembre 1974 par la Société des automobiles Berliet de créer mille emplois nouveaux dans les six mois à venir est un peu passée inaperçue sur le moment dans la mesure où elle coïncidait avec la tenue à Lyon du dernier conseil des ministres.*

Du côté des syndicats, aucune réaction ne s'est encore manifestée, bien qu'on demeure toujours attentif à la situation de l'entreprise et à la façon dont l'embauche s'y effectuera.

Actuellement la Société des automobiles Berliet occupe dans l'ensemble de ses établissements — Vénissieux, Lyon-Montplaisir, Saint-Priest et l'Arbresle dans le Rhône, Bourg-en-Bresse dans l'Ain et Bouthéon dans la Loire — vingt et un mille salariés. L'augmentation de cet effectif d'un millier de personnes — on recherche notamment des tôliers-chaudronniers, des ouvriers spécialisés machines, des soudeurs, des ouvriers professionnels et des dessinateurs — est justifiée par la bonne tenue des marchés extérieurs : ainsi, pour les six premiers mois de l'année, dix mille deux cents commandes ont été enregistrées pour l'exploitation, soit 116 % de plus que pendant la même période de 1973.

M. Paul Berliet estime qu'il doit cette situation favorable à la politique d'exportation, qui a été menée et qui délaissant, du fait d'une concurrence allemande et italienne agressive, le marché européen s'est orienté vers les pays d'Afrique du Nord (implantation en Algérie depuis 1954) pour s'étendre ensuite vers ceux de l'Afrique noire, du Proche-Orient et du Moyen-Orient. C'est ainsi qu'un marché de cinq cents tracteurs lourds a été passé peu avant les dernières vacances avec l'Iran, où déjà cinquante de ces engins viennent d'être livrés.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● REDRESSEMENT SENSIBLE DES VENTES D'AUTOMOBILES AUX ETATS-UNIS PENDANT LE MOIS D'AOUT. — Alors que les ventes d'automobiles aux Etats-Unis ont cette année été inférieures de 20 % en moyenne à celles de l'année dernière, les ventes du mois d'août n'ont fléchi que de 2,6 % par rapport au mois d'août 1973.

ÉNERGIE

Après le temps de la conquête, celui de la conservation

(Suite de la première page.)

Au passage donc, et en douceur si l'on peut dire, l'OPEP généralise implicitement à l'ensemble des bruts de participation la nouvelle « règle » des 94,8 %, ce qui est une mauvaise surprise pour toutes les compagnies, les grandes parce qu'elles dépendent de manière croissante de cette catégorie de brut, les autres parce qu'elles en dépendent entièrement (on se souvient que le fameux petit contrat que M. Jobert avait conclu avec l'Arabie Saoudite retenait aussi ce pourcentage de 93 % du prix affiché).

Une fois fixé ce nouveau coût moyen d'accès au brut, on a calculé, par déduction, les nouveaux taux de redevances (16,67 % contre 14,5 % précédemment) et d'impôt (65,66 % contre 55 %).

Cette hausse de 3,5 % du revenu fiscal devrait être généralisée à l'ensemble des pays membres de l'OPEP. Les autres pays producteurs, qui ont mis fin totalement, d'une manière ou d'une autre, au régime de concession, appliqueront directement, en principe, cette hausse de 3,5 % à leurs revenus fiscaux. Mais il n'est pas impossible qu'à cette occasion certains aménagements soient introduits dans la structure des prix relatifs des différentes régions, notamment par l'Algérie, laquelle éprouve certaines difficultés à écouler tout son brut au prix qu'elle demande dans l'état actuel du marché.

Les « profits excessifs »

L'Arabie Saoudite ne s'est pas associée à ces mesures. Le passage du communiqué dans lequel elle exprime ses réserves mérite d'être cité entièrement. *« Cependant, pour le moment, l'Arabie Saoudite, attendant le résultat de ces nouveaux accords avec les propriétaires étrangers de l'ARAMCO, ne s'associera pas à la décision d'accroître le taux des impôts et des redevances. »*

Ces arguments avaient déjà été utilisés à Quito, mais voici qui est nouveau : *« L'Arabie Saoudite, au demeurant, croit que l'accroissement des revenus fiscaux des pays producteurs se justifie seulement sur la base des profits excessifs réalisés par les compagnies pétrolières internationales. Par conséquent, l'accroissement du taux des impôts et des redevances devrait être couplé avec une réduction des prix affichés. »*

Ainsi M. Yamani, avec une certaine assurance, sauve la face. Il réaffirme la thèse qu'il a toujours défendue, à savoir que les prix affichés devraient baisser parce que, selon lui, ils sont trop élevés. En même temps il se déclare favorable à une hausse de la fiscalité. Autrement dit, il accepte le principe d'augmenter le prix du brut de concession tout en diminuant celui du brut de participation, et donc de réduire l'écart entre ces deux prix. Il semble favorable aux compagnies indépendantes en s'attaquant au profit « excessif » des grandes compagnies. Sans doute est-ce là le fin mot de l' « accord » algéro-saoudien conclu ces dernières semaines. L'un et l'autre mouvement se compensant, il en résulte sans doute dans l'esprit de M. Yamani une stabilité d'ensemble en termes nominaux du prix du brut, mais avec des conséquences divergentes pour, d'une part, les *« Majors »* et, d'autre part, les compagnies indépendantes ainsi que les compagnies nationales des Etats consommateurs.

Stabilité en termes nominaux, mais en termes réels ? C'est ici que le paragraphe cité est le plus lourd de signification pour l'avenir. En faisant écrire que l'accroissement de la fiscalité se justifie « seulement » par les profits excessifs des grandes compagnies, le ministre saoudien contredit la thèse de l'indexation des revenus des pays producteurs sur le taux d'inflation des pays industrialisés. Cette dernière thèse est défendue par les autres membres de l'OPEP et elle est illustrée par les autres passages du communiqué. Est-ce à dire que l'Arabie Saoudite ne s'associera pas à l'indexation automatique prévue pour l'année prochaine ? La question reste posée.

Une indexation sur les prévisions

Comment l'indexation fonctionnera-t-elle ? Le communiqué n'en dit rien. Mais nous croyons savoir que l'OPEP retiendra, pour une période limitée, une année, par exemple, le taux d'inflation tel qu'il ressort des prévisions des experts gouvernementaux des pays industrialisés et l'appliquera chaque trimestre, de manière automatique au revenu fiscal moyen des Etats producteurs ou, ce qui revient à peu près au même, au coût moyen d'accès au brut. Une fois mise au point cette indexation, lors de leur prochaine conférence, le 12 décembre prochain, les ministres n'auraient même plus besoin de se réunir trimestriellement. Au bout d'un an, ils feraient leurs comptes, pour vérifier notamment que les prix dans les pays industrialisés se sont élevés conformément aux *prévisions de deurs gouvernements.* L'indexation serait donc quasi-immédiate et non pas basée sur une tendance passée, laquelle ne peut être forcément constatée qu'avec retard.

Quelle leçon pour les pays riches, dont on prendra au mot les dirigeants et qui seront taxés plus sévèrement si leurs prévisions sont inexactes ! L'OPEP aura beau jeu de leur montrer par la suite qu'ils ne maîtrisent pas leurs affaires.

Qui paiera ?

Comme on pouvait s'y attendre (*le Monde* du 13 septembre), le communiqué contient aussi l'argumentation devenue maintenant quasi rituelle selon laquelle l'augmentation des taxes ne devrait pas se répercuter au niveau des prix payés par le consommateur, puisqu'elle vise à diminuer les profits des grandes compagnies. Cependant l'OPEP ne peut pas ne pas savoir (à vrai dire certains ministres avec qui nous en avons discuté paraissaient l'ignorer) que les grandes compagnies peuvent déduire en tout ou partie ces taxes des impôts qu'elles paient dans leur propre pays d'origine, principalement aux Etats-Unis. Par conséquent, l'augmentation des taxes de l'OPEP s'analyse en définitive comme un transfert de ressources fiscales des Etats consommateurs vers les Etats producteurs de pétrole, les profits des grandes compagnies restant relativement intacts. Si le consommateur n'était pas touché, le contribuable le serait en tout cas.

Comme prévu aussi, la réforme de la fiscalité pétrolière, qui doit aboutir à un système unique de prix, a été confiée à un comité de travail chargé de l'étudier et de faire des propositions. Mais rien, sans doute, de sérieux ne pourra être entrepris tant que l'Arabie Saoudite n'aura pas réglé « son » problème avec l'Aramco. On parle toujours d'une prise de contrôle à 100 %. *« Cela pourra se faire en octobre »*, nous a confié M. Amouzegar, le ministre iranien, en ajoutant : *« Mais c'est une impression tout à fait personnelle. » « Avant la fin de l'année »*, ont dit d'autres participants. Quant au fonds d'aide de l'OPEP en faveur des pays pauvres, il est toujours à l'étude.

En guise de conclusion, nous dirions que le langage a changé dans le camp des plus « durs » de l'OPEP. Au début de l'année, les nouveaux prix du pétrole nous étaient présentés par ces derniers comme des prix minima ; de nouvelles hausses importantes n'étaient pas exclues, tant pour des considérations politico-idéologiques que pour des raisons strictement économiques. Aujourd'hui, on ne parle plus, même chez les plus exigeants, tels l'Iran ou l'Algérie, que de protéger le pouvoir d'achat des revenus pétroliers contre les « péchés monétaires » de l'Occident. Sans doute l'OPEP a-t-elle pris conscience du danger que court actuellement le système économique mondial et qui ne manquerait pas d'atteindre ses propres membres s'il s'aggravait et se généralisait. Après le temps de la conquête est venu celui de la conservation des avantages acquis.

PHILIPPE SIMONNOT.

● LA PARTICIPATION DU KOWEIT dans le capital de la compagnie japonaise Arabian Oil Co. ne dépassera pas 60 %, a déclaré le vice-président de la firme à son retour du Koweït, où il vient de signer l'accord qui porte la participation de l'émirat de 10 % à 60 %. *Le gouvernement koweïtien*, a-t-il précisé, est disposé à revendre à l'Arabian Oil Co. la part de pétrole qui lui revient à un prix équivalant à 94,8 % du prix affiché. — *(A.F.P.)*

AGRICULTURE

Les mesures conjoncturelles devront être complétées par des réformes de structure

déclare M. Mitterrand

Les neuf invités de M. Giscard d'Estaing se penchent, ce samedi 14 septembre, sur l'avenir de l'Europe, et notamment du Marché commun agricole, au cours du dîner « au sommet » de l'Elysée. *De leur côté, les agriculteurs de la Communauté préparent leur manifestation européenne du 16 septembre, pour peser sur les décisions du conseil des ministres de l'agriculture, qui se réunira à Bruxelles les 17 et 18 septembre.*

Evoquant à son tour la crise agricole, M. Mitterrand a pris position pour une augmentation différenciée des prix garantis de l'ordre 8 à 12 %, accompagnée de plusieurs mesures structurelles. Le premier secrétaire du P.S. souhaite, en outre, une relance tous azimuts de *la Communauté européenne.*

De notre envoyé spécial

Nevers. — Une salle de mairie aux dorures passées, une estrade bordée de tricolore, une centaine d'agriculteurs, des sympathisants, la rose à la boutonnière. M. Mitterrand donne, vendredi 13 septembre, une conférence de presse sur les questions agricoles. A ses côtés, M. Pierre Joxe, député de Saône-et-Loire, chargé des questios agricoles au parti socialiste, et les parlementaires socialistes de la Nièvre. L'adversaire de M. Giscard d'Estaing dans la course à l'Elysée rappelle que la crise paysanne actuelle était prévisible dès la fin du premier trimestre. *« Mais voilà, maintenant, les paysans sont dans la nasse. »*

« Que faire ? » s'interroge-t-il. Le premier secrétaire du parti socialiste constate que, jusqu'à présent, *« on n'a pas posé les vrais problèmes »*. D'autant que *« bien des responsables paysans ont été les complices de la situation présente et il en est qui continuent de l'être »*.

Il faut donc parer au plus pressé : augmenter les prix garantis européens. De 4 %, comme le propose la Commission de Bruxelles ? Cela lui paraît insuffisant et nuisible, car une « actualisation linéaire » du prix des produits agricoles ne correspond pas aux réalités de la production. Il penche donc pour des taux allant de 8 à 12 ou 14 %.

« L'augmentation des prix ne réglera cependant qu'un problème conjoncturel, estime M. Mitterrand; *il faut l'accompagner par un certain nombre de mesures structurelles »*. Le maire de Château-Chinon a évoqué ensuite divers sujets :

● L'ORGANISATION DES PRODUCTEURS : M. Mitterrand envisage pour *chaque produit* la création d'un office dont le fonctionnement serait calqué sur celui de l'Office du blé (ONIC). Il pense que l'organisation coopérative de la production devrait se généraliser. Le premier secrétaire du P.S. reconnaît qu'il y a de nombreuses résistances psychologiques à une telle évolution, notamment dans les régions d'élevage; *« mais elle doit se faire, car elle correspond au progrès »*. Certes, M. Mitterrand ne pense pas qu'il faille imposer aux agriculteurs ce type d'organisation. Toutefois, il croit qu'une bonne formation doit leur permettre de prendre conscience de son intérêt.

● LA REFORME DES STRUCTURES DE PRODUCTION : le député de la Nièvre rappelle qu'il n'est pas dans les intentions du parti socialiste de déposséder les petits propriétaires terriens. Il insiste, en revanche, sur le fait que la propriété du sol est « déliée » de la production agricole; il réclame donc des mécanismes qui permettent à ceux qui veulent cultiver de pouvoir investir, sans obérer leurs finances par des achats fonciers. Cela suppose la réforme du rôle des Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) et le vote du projet de loi sur le fermage, dès la prochaine session parlementaire.

● LA RESTAURATION DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE : *« Il faut redonner vie au Marché commun agricole,* a déclaré M. Mitterrand, *car les égoïsmes nationaux risquent de le démanteler. En outre, on ne peut réussir l'Europe par petits bouts, même si on peut la faire à petits pas. »* Le maire de Château-Chinon estime qu'il faut *« faire l'Europe par tous les bouts »*.

Vient une question : comment augmenter les prix agricoles sans accélérer l'inflation dont sont victimes les agriculteurs ? C'est M. Joxe qui répond. Actuellement le problème n'est pas celui-là, puisque les prix à la production baissent et que les prix montent dans les boutiques.

* *

L'analyse de M. Mitterrand sur la crise agricole apparaît globalement juste. Toutefois, le leader socialiste reste encore bien discret sur la mise en œuvre de la politique qu'il préconise : pourra-t-on réellement remodeler les structures d'exploitation sans qu'il soit porté la moindre modification au droit de propriété ? L'organisation des producteurs ne se fera-t-elle pas avec une forme quelconque d'incitation (intellectuelle ou économique), c'est-à-dire de contrainte ? Les offices spécialisés suffiront-ils à régler les problèmes de la production, alors que le consommateur demande de plus en plus un droit de regard sur la qualité des denrées alimentaires ? Une construction européenne tous azimuts réglerait-elle les difficultés du Marché commun agricole ?

M. Mitterrand n'a pas répondu, vendredi, à ces diverses questions.

ALAIN GIRAUDO.

Raffinage	94	— 10,50
Sogerap	78	— 5
Exxon (1)	305,10	— 8,40
Norsk Hydro	366	— 51,50
Petrofina	390	— 65
Royal Dutch	123	— 6,50

(1) Compte tenu du coupon détaché de 5,10 F.

et que, de plus, les comptes qu'elle vient de publier ne sont pas consolidés. N'est-il pas anormal qu'un groupe international ne soit pas en mesure de publier sa situation semestrielle consolidée au 15 septembre ! Le marché aurait également aimé connaître avec précision le montant de la ...

... bit les conséquences ... du papier.

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Rente 4 1/2 % 1973.	355 800	167 314 480
Petrofina	22 725	9 685 67[illegible]
Franç. des pétroles	85 150	8 981 13[illegible]
Norsk Hydro	17 250	6 750 26[illegible]

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	9 sept.	10 sept.	11 sept.	12 sept.	13 sept.
Terme	50 821 322	124 071 690	109 795 007	75 515 072	68 945 489
Comptant					
R. et obl.	56 011 824	40 769 521	44 424 087	56 999 379	42 582 3[illegible]
Actions ..	23 418 576	27 576 761	28 548 476	24 771 288	22 839 8[illegible]
Total	130 051 722	192 417 972	182 767 570	157 295 739	134 367 [illegible]

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 19[illegible])

Valeurs					
françaises .	74,8	73,2	72,3	72,4	71,[illegible]
étrangères.	78,5	75,8	75,3	74,9	73,4

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1961)

Indice gén.	63	61,8	61,1	60,9	61

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Semaine calme

Transactions peu importantes ; écarts de cours insignifiants : la semaine a été calme sur les marchés des changes. En progrès lundi, plus discuté le lendemain, mieux disposé mercredi, le DOLLAR s'est effrité à l'approche du week-end, et a finalement perdu quelques fractions d'un vendredi à l'autre. A l'inverse, le DEUTSCHEMARK s'est très légèrement redressé, tandis que la LIVRE STERLING et le FRANC FRANÇAIS ont évolué irrégulièrement selon les places.

Cette semaine encore, les opérateurs sont donc restés sur une prudente réserve. On a certes commenté la légère détente qui s'est amorcée sur les emprunts libellés en dollars, la hausse des prix de gros aux Etats-Unis, les difficultés de la petite banque suisse COSMOS, et de l'American Bank and Trust, ou la diminution du déficit du commerce extérieur britannique pendant le mois d'août (319 millions de livres contre 477 millions de livres le mois précédent), mais on ne saurait dire que ces événements ont réellement influé sur le comportement du monde.

A dire vrai, les cambistes sont perplexes. Ils sont persuadés que les ministres des finances des cinq pays les plus industrialisés du monde, réunis au château de Champs les 7 et 8 septembre derniers, ont décidé de renforcer les contrôles sur les transactions. Mais ils ignorent encore quelles formes prendront ces contrôles. De surcroît, ils ont l'impression que les grandes manœuvres monétaires ont recommencé, et qu'une tentative de relance de l'Europe monétaire, à l'occasion de la réunion à Bruxelles des ministres des finances des Neuf, est plausible. Dans la mesure où la spéculation a récemment été éreintée, le moment peut paraître — en ce qui concerne l'état des marchés du moins — bien choisi.

Comme on peut l'imaginer, les rumeurs sont allées bon train. On a évoqué notamment un possible élargissement des marges de fluctuations entre les monnaies qui sont actuellement liées par l'accord communautaire appelé « serpent européen ». La chose n'est pas impossible et permettrait aux banques centrales qui interviennent sur les marchés depuis plusieurs semaines, notamment la Banque de Belgique et la Bundesbank de souffler un peu. Ce ne serait toutefois qu'un aménagement qui ne concernerait pas les trois devises flottantes : la LIVRE, la LIRE et le FRANC FRANÇAIS. Bien entendu, un retour de ces trois monnaies dans le « serpent » résoudrait tous les problèmes... Mais, dans l'immédiat, une telle demande est exclue. Les Français l'ont clairement fait savoir par la voix de M. Fourcade, et on voit mal les Anglais et les Italiens renoncer au flottement de leurs devises dans les circonstances présentes. Tout le problème est donc d'imaginer un système permettant d'établir une sorte de lien entre les monnaies du bloc européen et les devises européennes flottantes. Les ministres des Neuf y parviendront-ils ? Se contenteront-ils d'améliorer la concertation entre les banques centrales ? Bien des spécialistes penchent pour la seconde hypothèse. Après tout, la vigilante présence des instituts d'émission pendant ces dernières semaines n'a-t-elle pas ramené le calme sur les marchés ?

La semaine a été assez agitée sur le marché de l'or. Les événements du Mozambique et l'interdiction par le trésor américain des transactions à terme sur le métal précieux tant que les particuliers ne seront pas autorisés à en détenir, ont provoqué au début de semaine un recul des cours à Londres, où le prix de l'once est tombé mercredi à 152,90 dollars puis s'est stabilisé pour finalement s'établir vendredi à 153 dollars (contre 157 dollars le vendredi précédent).

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U. S.	Franc français	Franc suisse
Londres ...	6,2883	1,5327	6,1679		2,3153	11,1500	6,9644
	6,2872	1,5302	6,1717		2,3115	11,1475	6,9749
New-York ..	36,8188	0,1510	37,5375	2,3153		20,7641	33,2446
	36,7647	0,1510	37,4531	2,3115		20,7361	33,1400
Paris	177,30	7,2750	180,80	11,1500	4,8160		160,15
	177,30	7,2850	180,60	11,1475	4,8225		159,80
Zurich	110,7511	4,5438	112,9129	6,9644	3,0080	62,4414	
	110,9375	4,5581	113,0149	6,9749	3,0175	62,5782	
Francfort ..	98,0854	4,0241		6,1679	2,6640	55,3097	88,5638
	98,1617	4,0332		6,1717	2,6700	55,3709	88,4838

Bourses étrangères

NEW-YORK

Au plus bas depuis douze ans

Wall Street est tombé cette semaine au plus bas niveau depuis douze ans, c'est-à-dire depuis la crise de Cuba, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles s'établissant à 627,19 contre 677,88, en recul de plus de 50 points. Le niveau atteint le 26 mai 1970, lors de la « crise de crédit », soit 631,16, a été aisément enfoncé.

La baisse a commencé dès lundi, avec une chute verticale des mines d'or, sur les recommandations de vente faites par une firme de courtage et sur les rumeurs selon lesquelles les banques centrales européennes auraient l'intention de vendre une partie de leurs stocks de métal. Cette chute déprimait les autres compartiments, dont la baisse se poursuivait les jours suivants. Un coup d'accélérateur était donné jeudi par l'annonce officielle d'une formidable augmentation des prix de gros en août (+ 3,9 %, soit + 46,8 % à un rythme annuel). Cette annonce déprimait fortement les opérateurs, rendus nerveux, d'autre part, par la réunion des producteurs arabes de pétrole à Vienne. Brochant sur le tout, le principal conseiller du président se montrait pessimiste sur l'évolution de la conjoncture d'ici au printemps prochain. Parmi les valeurs les plus touchées, citons, outre les mines d'or, les ordinateurs (I. B. M.) et les pharmaceutiques.

Le volume d'affaires a augmenté avec 67,45 millions d'actions échangées contre 59,02 millions.

	Cours 6 sept.	Cours 13 sept.
Alcoa	44	40 1/2
A.T.T.	42 1/4	40 1/2
Boeing	18 1/4	16 1/2
Chase Man. Bank	32	30 1/4
Du Pont de Nem.	117	108 1/4
Eastman Kodak	77 1/2	70 3/4
Exxon	65 3/4	64 1/8
Ford	40 3/8	37 5/8
General Electric	36 3/4	30 1/8
General Foods	18	16 1/4
General Motors	39 1/4	36 1/4
Goodyear	14 3/4	13 3/4
I.B.M.	179	152
I.T.T.	17 1/2	15 7/8
Kennecott	28 1/2	26 1/8
Mobil Oil	39 3/8	35 1/8
Pfizer	24 3/4	23 3/8
Schlumberger	87 1/4	79
Texaco	22 3/8	22
U.A.L. Inc.	16 7/8	15 1/8
Union Carbide	38 1/2	35 7/8
U.S. Steel	43 5/8	41 3/8
Westinghouse	9 7/8	8 3/8
Woolworth	11 1/8	10 3/4

BRUXELLES

Très vif recul

Suivant l'exemple de Wall Street, la Bourse de Bruxelles a fortement fléchi cette semaine, la baisse s'accélérant de jour en jour avec un volume d'affaires encore moins abondant que précédemment. Tous les compartiments ont régressé sous la conduite des pétroles, notamment Petrofina.

	Cours 6 sept.	Cours 13 sept.
Arbed	4 690	3 980
Astur. des mines	2 355	2 360
Cock. Ougree	1 370	1 252
Electrobel	5 110	5 000
Lambert	1 780	1 620
Petrofina	3 880	3 260
Gevaert	1 130	1 115
Société générale	2 340	2 250
Union minière	1 100	1 092

AMSTERDAM

Tassement

	Cours 6 sept.	Cours 13 sept.
A.K.Z.O.	52,80	49,90
H.V.A.	58,90	56,20
K.L.M.	43	40
Philips	24,60	23,30
Robeco	152,50	148,20
Royal Dutch	73,50	70,60
Unilever	82,10	75,20

MILAN

	Cours 6 sept.	Cours 13 sept
Fiat	1 144	1 048
Finsider	319	318
La Rinascente	118	111,50
Montedison	810	794
Olivetti	1 075	1 046
Pirelli	865	810
S.N.I.A. Viscosa	1 729	1 655

LONDRES

Chute des mines

Les mines et les fonds d'Etat ont monopolisé l'attention cette semaine sur le marché de Londres, où le ton est resté à la nervosité en raison des incertitudes politiques et économiques. Une activité parfois frénétique s'est manifestée sur les mines d'or, qui ont très vivement reculé (— 16 % en moyenne), tombant au plus bas niveau depuis juillet. La crainte d'une répercussion des événements du Mozambique sur l'Afrique du Sud, les indications baissières émanant de New-York et du Cap et une circulaire de courtiers américains recommandant la vente de ces valeurs ont entraîné de très importants dégagements. Le malaise s'est répercuté sur les mines métalliques, fortement touchées en raison de la baisse des cours des métaux.

Les fonds d'Etat, en revanche, ont été stimulés par l'espoir d'une baisse des taux d'intérêt. Les valeurs industrielles, mieux disposées jeudi, sur l'annonce d'une sensible diminution du déficit commercial en août, se sont repliées vendredi sous l'influence de Wall Street.

Indices du « Financial Times » : industrielles, 213,7 contre 215,1 ; mines d'or, 313 contre 367,3 ; fonds d'Etat, 56,38 contre 55,59.

	Cours 6 sept.	Cours 13 sept.
Bowater	110	102
Brit. Petroleum	289	318
Charter	106	91
Courtaulds	87	86
De Beers	191	173
Free St. Geduld	22	19 7/8
Gt. Univ. Stores	106	104
Imp. Chemical	173	....
Shell	176	182
Vickers	88	88
War Loan	23 1/8	23 7/8

TOKYO

Repli

Le marché japonais s'est vivement replié sous l'influence de Wall Street, l'indice Dow Jones tombant à 3 995 yens, au-dessous de 4 000 pour la première fois depuis le 29 août dernier.

	Cours 6 sept.	Cours 13 sept.
Fuji Bank	326	327
Honda Motors	475	481
Matsushita Electric	410	409
Mitsubishi Heavy	138	140
Sony Corp.	1 860	1 810
Toyota Motors	480	470

ALLEMAGNE

Au plus bas depuis sept ans

Les cours sont tombés au plus bas niveau depuis sept ans, en dépit d'une légère reprise en cours de semaine, reprise alimentée par l'espoir — déçu — d'un desserrement du crédit. Vendredi, l'influence de Wall Street provoquait de nouveau un vif fléchissement.

Indice de la Commerzbank : 535,1 contre 551,4 le 6 septembre.

	Cours 6 sept.	Cours 13 sept.
A.E.G.	79,60	78
Badische Anilin	125,30	122,60
Bayer	114	110,50
Hoechst	150,50	146,70
Commerzbank	115,80	112,50
Mannesman	171,50	170
Siemens	203,50	195,10
Volkswagen	86	84,50

SUISSE

Recul général

Le renforcement de l'encadrement du crédit en Suisse et la chute de Wall Street ont déprimé les marchés helvétiques, le volume d'affaires se gonflant nettement. A noter, la forte baisse de Nestlé.

	Cours 6 sept.	Cours 13 sept.
Brown-Boveri	965	925
Ciba-Geigy	1 320	1 185
Hoffm.-Laroche	72 250	63 000
Nestlé	2 590	2 218
Sulzer	2 825	2 615
U. B. suisse	2 505	2 338

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Repli du cuivre et du sucre - Hausse du jute

MÉTAUX. — *Nouvelle baisse des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Le marché reste déprimé par le gonflement continu des stocks britanniques, qui atteignent 69.175 tonnes, en augmentation de 5.500 tonnes. Les exportations japonaises de métal raffiné se poursuivent et, en l'absence de demande, leur effet est plus sensible. En outre, la production des cinq principales mines chiliennes s'est accrue en août ; elle s'élève à 71.455 tonnes contre 68.815 tonnes en juillet et 61.435 tonnes en août 1973. Pour les huit premiers mois de l'année, la production chilienne a augmenté de 40 %, atteignant 508.428 tonnes contre 360.438 tonnes pour la période correspondante de 1973. L'objectif de production pour 1974 est fixé à 760.000 tonnes.*

Repli persistant des cours du zinc à Londres qui reviennent, pour la première fois depuis septembre 1973, en dessous de 400 livres la tonne. Les producteurs européens envisageraient de relever leur prix fixe de 130 livres par tonne, mais la conjoncture s'y prêtera-t-elle ?

TEXTILES. — *Les cours du jute ont progressé de façon sensible tant à Londres qu'à Calcutta. Au Bangladesh les prix à l'exportation ont subi des majorations variables en fonction des qualités. La récolte 1974-1975 de l'Inde est évaluée à 5 millions de balles au mieux ; endommagée par les inondations, elle sera inférieure à la précédente. Avec le report de 3,5 millions de balles les disponibilités seront de 8,5 millions de balles, supérieures de 1 million de balles aux besoins des utilisateurs nationaux. Les exportations seront néanmoins réduites dans de sensibles proportions.*

Fluctuations peu importantes des cours de la laine sur les divers marchés à terme. Aux ventes aux enchères australiennes, la Commission de la laine procède toujours à des achats de soutien aussi importants. 60 % en moyenne des quantités offertes sont retirées du marché. Pour maintenir le prix-plancher de 250 cents le kilo, il aurait été déjà dépensé plus de 1 million de dollars australiens. Au cours de la saison 1973-1974, les achats de soutien ont porté sur 250.000 balles, dont une partie aurait été vendue à la Chine. La tonte mondiale 1974-1975 marquera, pour la première fois, après cinq diminutions consécutives, une augmentation de 3 %.

DENRÉES. — *La détente s'est confirmée sur les cours du sucre. La récolte mondiale est évaluée par une firme privée à 82.377.000 tonnes pour la campagne 1974-1975 contre 80.513.000 tonnes en 1973-1974. Une diminution sera enregistrée par la production de betteraves (31.822.000 tonnes contre 32.549.000 tonnes) compensée et au-delà par l'accroissement de la production de canne (50.555.000 tonnes contre 47.964.000 tonnes). La Guyane fournira 85.000 tonnes de sucre à la Grande-Bretagne à 140 livres la tonne, cours inférieur à ceux du marché, mais supérieur au prix de l'accord du Commonwealth.*

Cours des principaux marchés

du 13 septembre 1974

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (wirebars) comptant 605 (652), à trois mois 625 (669) ; étain comptant 3 925 (4.075), à trois mois 3.455 (3.640) ; plomb 230 (233) ; zinc 382 (409). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 62,70 (68,50) ; aluminium (lingots) inch. (38) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (113,67) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) inch. (280-285). — Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 1.175 1/8 (1.213 1/8).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton oct. 48,30 (52,10), déc. 48,50 (51,85) ; laine suint oct. 158 (163) ; déc. 170 (165). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) oct. inch. (185) ; jute (en sterling par tonne) Pakistan, White grade C 198 (186). — Anvers (type Australie en francs belges par kilo) : laine sept. inch. (150). — Roubaix (en francs par kilo) : laine sept. 19,70 (20). — Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute 505 (435).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R. S. S. comptant 28-29 (28-29,50). — Singapour (en nouveaux cents de Détroits par kilo) : 137,50-138,50 (147-148.).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao déc. 78 (84), mars 71,35 (79,50) ; sucre disp. 32,50 (33,25) ; oct. 30,80 (31). — Londres (en livres par tonne) : sucre oct. 338,50 (347,50), déc. 316,60 (313,50) ; café oct. 438 (446), janv. 432 (448) ; cacao déc. 748 (791), mars 692 (725). Paris (en francs par quintal) : cacao déc. 889 1/2 (930), mars 849 (893) ; café nov. 540 (541), janv. 541 (546) ; sucre (en francs par tonne) oct. 3.880 (4.050), nov. 3.900 (4.150).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé déc. 446 1/2 (439), mars 458 (450) ; maïs déc. 357 (337 1/2), mars 365 (346 1/2).

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	6 sept.	13 sept.
Indice général	78,5	76,3
Assurances	122,5	113,8
Banq. et sociétés financ.	61	70,9
Sociétés foncières	88,8	79,7
Sociétés investiss. portef.	91,5	90,6
Agriculture	86,7	79,8
Aliment., brasseries distill.	89,4	86,6
Autom., cycles et l. équip.	45,4	43,7
Bâtim., matér. constr., T.P.	68,1	62,2
Caoutchouc (ind. et comm.)	69,8	68
Carrières salines, charbon.	85	82,1
Constr. mécan. et navales	81	77,9
Hôtels, casinos, thermal.	87,8	86,6
Imprimeries, pap., cartons	72,7	71,1
Magas., compt. d'exportat.	58,5	55,7
Matériel électrique	67,1	64,8
Métall., com. des pr. métal.	100,4	97,5
Mines métalliques	108,5	100
Pétroles et carburants	74	68,9
Prod. chimiq. et dl-oét.	96,4	95,6
Services publics et transp.	90,2	88,7
Textiles	74,2	72,3
Divers	76,7	73,5
Valeurs étrangères	82	78
Valeurs à rev. fixe ou ind.	101,4	101,5
Rentes perpétuelles	89,5	»
Rentes amort., fonds gar.	129,5	128,3
Sect. indust. publ. à r. fixe	88,2	88,5
Sect. ind. publ. à rev. ind.	129,6	129,6
Secteur libre	91,5	92,7

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 en 1949

	6 sept.	13 sept.
Valeurs à rev. fixe ou ind.	177,7	177,8
Val. franç. à rev. variable	544	529
Valeurs étrangères	606	568

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

	6 sept.	13 sept.
Indice général	63,1	61
Produits de base	47,7	46,2
Construction	72,1	69,2
Biens d'équipement	55	53,5
Biens de consom. durables	73,7	71,3
Biens de cons. non durab.	59,7	56,8
Biens de consom. aliment.	91,3	85,4
Services	90	88,7
Sociétés financières	74,3	72,3
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	120,7	117,3
Valeurs industrielles	56,6	54,5

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

La Banque de France limite la baisse des taux

En dépit de l'abondance des liquidités, le loyer de l'argent au jour le jour est resté fixé à 13 3/8 %, *ne varietur*. Cette stabilité a été due, une fois de plus, aux interventions de la Banque de France, qui s'est régulièrement portée emprunteuse à hauteur de 5 à 6 milliards de francs par séance. L'institut d'émission en outre a demandé pour lundi prochain le remboursement des billets représentatifs d'effets à échéance de fin de mois, qui sont en principe exigibles avec vingt-quatre heures de préavis, soit 7 milliards de francs. Il continue donc à limiter la baisse des taux qui devrait résulter logiquement de la situation du marché, caractérisée par une plus grande aisance. Les rentrées de billets se poursuivent, et surtout la trésorerie des banques s'améliore. Du fait des restrictions de crédit qui réduisent les emplois, les ressources des établissements augmentent : certains emprunteurs traditionnels, comme le Crédit lyonnais, sont même devenus prêteurs. Ajoutons enfin que les banques sont en avance pour la constitution de réserves obligatoires, soit qu'effectivement elles soient moins chargées en en-cours, soit que la Banque de France se soit montrée trop généreuse dans ses dernières adjudications, compte tenu des besoins réels. En ce cas, elle s'efforcera de rectifier le tir et d'empêcher une baisse des taux qui n'est pas souhaitée par les autorités monétaires. — F. R.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 6/9	COURS 13/9
Or fin (kilo en barre)	24900	24375
— (kilo en lingot)	24920	24400
Pièce française (20 fr.)	265 50	265 10
Pièce française (10 fr.)	201	202 20
Pièce suisse (20 fr.)	264 70	258 40
Union latine (20 fr.)	251 90	250
• Pièce tunisienne (20 fr.)	182	192
Souverain	259 50	259 10
• Souverain Elizabeth II	283	276 60
• Demi-souverain	187 20	192 50
Pièce de 20 dollars	1400	1336
— 10 dollars	782	765
— 5 dollars	458	452 ..
— 50 pesos	1040	1015
• 20 marks	292	290
— 10 florins	231 20	229 90
• 5 roubles	187	185 ..



LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

D'importants courants de réalisation ont pesé sur l'*Emprunt 4 1/2 % 1973*, qui a perdu près de 15 points dans la semaine. La crainte d'une détente des cours de l'or, mais également des besoins de trésorerie ont été, semble-t-il, à l'origine de ces dégagements.

D'une manière générale, les autres séries de Fonds d'Etat ont été recherchées, au même titre, d'ailleurs *que les obligations* du secteur public.

Deux nouvelles émissions ont débuté cette semaine. Il s'agit d'un *Emprunt groupé de quatre sociétés de développement régio-*

	13 sept.	Diff.
4 1/2 % 1973	474,50	— 15,30
4 1/4 % 1963	95	— 0,50
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	81	+ 0,20
5 1/2 % 1965	95	+ 1,80
6 % 1966	91,80	+ 0,20
6 % 1967	89,60	+ 0,20
7 % 1973	91,50	+ 0,50
C.N.E. 3 %	977	+ 1
Charbonnages 3 %	94,50	+ 1

nal de l'Est (300 millions de F à 11,50 %) et d'obligations émises par la *Société Lyonnaise de Crédit Bail « Slibail »* (100 millions de F à 12 %).

La *Société des Autoroutes Rhône-Alpes « A.R.E.A. »* va placer sur le marché international des capitaux un emprunt à taux *flottant* pour un *montant de 25 à* 30 millions de dollars.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

La *B.C.T.* annonce pour les six premiers mois de l'année un bénéfice avant provisions, amortissements et impôts de 6 852 000 F.

Réunis en assemblée générale extraordinaire, les actionnaires des *A.G.P.* ont approuvé l'apport fait à leur société par *Paternelle S.A.* Il s'agit d'actions *Paternelle-Risques divers* et *Paternelle-Vie* recueillies à l'issue de l'O.P.E. lancée en octobre 1972. En rémunération de ces apports, le capital social des *A.G.P.* a été porté de 170,5 à 198,7 millions de francs.

Aetna-Life and Casualty Insurance Cy a acquis en Bourse 5 % du capital de la *Compagnie du Nord* ; cette opération s'est effectuée en plein accord avec les dirigeants de la société française.

Les recettes encaissées par *Cofimeg* au cours de l'exercice *devraient atteindre 80 millions de*

	13 sept.	Diff.
Indochine	140	+ 5
B.C.T.	180,10	— 6,90
Cetelem	138	— 4
Compagn. bancaire	253,50	+ 2,50
Compt. des entrepr.	190,50	— 4,50
C.C.F.	110	— 2
Crédit foncier	265	— 16
Crédit national	260	— 11
Financ. Paris	114,80	— 7,10
Locindus	185	— 15
U.C.B.	229,90	— 21,90
U.F.B.	139,50	— 17,50
Générale occident.	211,50	— 12,50
Cr. foncier immob.	121,50	— 13
S.N.I.	231	inchangé
Chargeurs	188	— 17
Compagn. du Nord	35	— 1
Paternelle S.A.	131,30	— 5,70
Schneider	134	— 8,50
Suez U.P.	172	+ 2,10

F (c/ 73) ; celles de *Sefimeg* devraient représenter 66 millions de F (c/ 61). Ces deux sociétés prévoient la mise en paiement d'un *dividende supérieur à 8 F.* Au 30 août, la valeur estimative de l'action *O.P.F.I.-Paribas* représentait 112 F par titre.

Alimentation

A quelques rares exceptions près, au nombre desquelles il faut citer *Viniprix*, les valeurs d'alimentation ont accusé des pertes souvent sévères. L'éventualité d'une majoration des « droits sur *les alcools » a sans doute été à*

	13 sept.	Diff.
Béghin-Say	145	— 5,10
Carrefour	1 349	— 31
Casino	1 370	+ 2
C.D.C.	285	— 15
Radar	280	— 7
B.S.N.-Gerv.-Dan.	495	— 78
Mumm	445	— 23
Veuve Clicquot	638	— 22
Moët-Hennessy	420,10	— 29,90
Olida et Caby	175,20	— 14,80
Pernod	389	— 30
Ricard	402	— 24
Raffiner. St-Louis	150,90	— 12,10
S.I.A.S.	262	— 13
Viniprix	575	+ 19
Club Méditerranée	176	+ 1
Perrier	147	— 12,50
Jacques Borel	498	— 2
P.L.M.	97,50	— 2,50
Nestlé	3 410	— 690

l'origine de dégagements qui ont affecté le comportement des grandes maisons d'apéritifs.

Jacques Borel International vient d'inaugurer un complexe comprenant cinq restaurants et trois bars, au nouveau centre commercial de Créteil.

Le groupe *Berthier-Saveco poursuit son développement* : le 12 août un *hypermarché* a ouvert ses portes à Trappes. Fin septembre et début décembre, deux magasins seront mis en exploitation à Auxerre et à Mesnil-le-Roi. Une nouvelle unité de vente est prévue pour la ville d'Asnières, l'an prochain.

Les actionnaires de *La Générale Alimentaire* sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour autoriser le conseil d'administration à procéder à une émission d'obligations convertibles.

Le chiffre d'affaires du groupe *l'Allobroge* s'est élevé pour les sept premiers mois de l'année à 366 millions de F (*T.T.C.*), *ce qui* représente une augmentation de 14 %.

Bâtiment et travaux publics

Pour le premier semestre 1974, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 675,1 millions de F, contre 499,6 millions de F en 1973 (+ 35 %). Cette augmentation résulte de l'accroissement du

	13 sept.	Diff.
Auxiliaire d'entr.	175,50	+ 3
Bouygues	359,50	— 11,30
Chimiq. et routière	80,10	— 4,40
Ciments français	86,90	— 0,30
Ciments Lafarge	158,60	— 11,90
Entr. J. Lefebvre	140	— 10
Génér. d'entrepr.	102	— 2
Gds Travx de Mars.	159	— 11
Maisons Phénix	459	— 11
Pollet et Chausson	95	— 2

volume des ventes et des hausses de prix dues, en grande part, à l'augmentation du prix du fuel. Le bénéfice net, au 30 juin 1974, revient à 14,8 *millions de F contre* 17,4 millions de F., compte tenu d'une augmentation de 5,08 millions de la dotation aux amortissements (62,1 millions de F. contre 57,02 millions), d'une provision de 3,5 millions de F. pour hausse de prix, et de la contribution exceptionnelle de 18 % (3,92 millions de F.), entièrement provisionnée sur le bilan du premier semestre. La conjoncture a été favorable au cours des six premiers mois de 1974.

Matériel électrique, services publics

En vue de s'attaquer au marché de la télévision par câbles, encore peu exploité mais potentiellement *important, un groupement* vient d'être constitué entre *Thomson, S.A.T., Générale des Eaux* et *Banque de Paris et des Pays-Bas.*

	13 sept.	Diff.
Alsthom	66	— 6,50
C.G.E.	254	— 16
Electro-mécaniq.	85,10	inchangé
Machines Bull	31	— 3,20
L.M.T.	1 605	+ 25
Moulinex	227	— 1,80
Pr. Méc. Labinal	82	— 10,50
T.R.T.	190	— 24,50
Télémécanique	739	— 46
Franç. tél. Ericsson	490	— 36
Thomson-Brandt	129,80	— 6,20
I.B.M. (1)	741	— 112
Siemens	348,10	— 21,40
Générale des eaux	489,10	— 7,90
Lyonnaise des eaux	363,60	— 11,30
Chauffage urbain	75	— 4

(1) Compte tenu du coupon détaché (6 F).

Cette association répond à celle qui a été constituée dans le même *dessein par C.G.E., Suez et Lyonnaise des Eaux.*

Au 1er septembre, les commandes enregistrées par *Jeumont-Schneider* s'élèvent à 450 millions, montant supérieur de 150 % au chiffre atteint un an auparavant. Sur le marché français seulement, la hausse est de 40 %.

S.F.I.M. comptabilisait au 31 août un chiffre d'affaires de 101,8 millions contre 97,4 millions. Les commandes en carnet ont progressé de 67 % pour *s'établir* à 185,4 millions de F.

Philips annonce la mise au point d'une gamme de lampes *fluorescentes dont le rendement* lumineux surpasse de 50 % celui du matériel classique.

Sony, dont le projet de *construction d'une usine de* tubes cathodiques, près de Reims, serait en attente au ministère des finances, va retarder de deux ans au moins l'entrée en service de cette unité.

Effritement des services publics. *Générale des Eaux* doit faire l'acquisition de 24 % du capital de la *Banque Odier-Bungener-Courvoisier.*

Métallurgie, constructions mécaniques

Les pourparlers relatifs au rachat des actions *Marine* détenues par le groupe Empain reprendront prochainement. L'allusion à une offre d'*Usinor* (*le Monde* du 8 septembre) n'émanait pas de M. Legendre, président de la *Marine*, mais était contenue dans des commentaires de presse. Cette offre serait d'ailleurs limitée, *Usinor* s'intéressant surtout à une participation dans *Creusot-Loire.*

La CLIF, Compagnie Lorraine Industrielle et Financière, dont l'intervention aurait les préférences de la *Marine*, est l'ancienne société *Les Petits-Fils de Wendel et Cie*, qui coiffe tout le groupe. *Elle disposerait, notamment pour* une opération importante, de ressources récemment fournies au groupe Wendel par la vente de mines et de forêts en Allemagne.

Châtillon-Commentry a commandé à *Fives-Cail, Babcock*, qui a obtenu une licence d'*Union*

	13 sept.	Diff.
Châtillon	67	— 2,20
La Chiers	220	— 4,50
Creusot-Loire	117	— 3,50
Denain Nord-Est	157	— 5,10
Marine	116	— 0,50
Métal-Normandie	127	— 0,50
Pompey	59,80	— 1,80
Sacilor	83	— 3
Saulnes	138	— 10
Usinor	96	— 2,10
Vallourec	130,40	— 0,10
Alspi	58,50	— 2,55
Babcock-Fives	70	— 0,50
Génér. de fonderie	200	— 37
Poclain	423	— 17
Sagem	401,50	— 21,50
Saunier-Duval	184	— 13
Penhoët	201	— 16
Citroën	28,10	— 1,40
Ferodo	266,50	— 2,50
Peugeot	156	— 7,60

Carbide, un convertisseur de 90 *tonnes* qui, installé à Isbergues, fournira des aciers inoxydables et sera le premier en France à utiliser le procédé A.O.D. (insufflation d'argon et d'oxygène).

Les Laminoirs à froid de Thionville, filiale à 71 % des *Hauts Fourneaux de la Chiers*, ont décidé de créer à Etain (Meuse) un nouvel établissement qui doit produire *5 millions* de *jantes* par an à la fin de 1975. La société a obtenu en 1973 un bénéfice net de 277 000 F. Pour le premier semestre 1974, son bénéfice net s'est élevé à 2,41 millions, après un ajustement concernant le montant en capital d'un emprunt en Deutschemark. Le dividende global a été maintenu à 8,25 F.

Les actions de la *Française des Ascenseurs Westinghouse* ont été radiées de la cote le 11 septembre et *transférées* au *hors-cote.*

Japy frères, pour l'exercice clos le 30 juin, a encaissé 1 440 000 F de revenus contre 981 000 F.

M. Agnelli, directeur général de *Fiat*, s'attend à voir la demande de voitures neuves diminuer de 25 % à 30 % dans les mois prochains. *Cette diminution*, qui n'a, selon lui, aucun caractère temporaire, se poursuivra jusqu'en 1976. Pour employer les 25 000 ouvriers ou employés qu'il estime être en surnombre, M. Agnelli fait appel au gouvernement.

Le président de la *SAVIEM*, M. Vernier-Palliez, s'est montré *relativement optimiste* sur les perspectives de sa société. Si la vente en France de véhicules du haut de gamme a fortement baissé depuis trois mois, le marché des autobus reste soutenu et les commandes, au total, se sont accrues de 40 % dans le premier semestre, dépassant 6 000 véhicules.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 9 AU 13 SEPTEMBRE

La baisse se poursuit

LA baisse s'est poursuivie à Paris pour la cinquième semaine consécutive, les accalmies étant suivies de rechute dans une atmosphère toujours très lourde, reflétant celle qui règne sur les autres places étrangères, à commencer par New-York.

Sans réaction lundi après le communiqué très vague diffusé à l'issue de la réunion des Cinq, au château de Champs-sur-Marne, le marché *subissait une forte baisse le lendemain*, sur le nouveau recul de Wall Street et la menace d'une forte augmentation du prix du pétrole à Vienne : plusieurs valeurs ne pouvaient être cotées à l'ouverture. Cette baisse se poursuivait *le lendemain, les achats prudents des organismes de* placements collectifs limitant les dégâts.

Jeudi, la *chute* se ralentissait sensiblement, quelques reprises étant même enregistrées çà et là pour la première fois depuis le début de la semaine. Vendredi, après une ouverture résistante, la cote fléchissait à nouveau, de sorte que les valeurs françaises ont perdu en moyenne 4 % en cinq séances.

Depuis le début de l'année, l'indice général est en recul de 29 %, au plus bas depuis sept ans, les cours de certains titres touchant leurs plus bas niveaux depuis quinze ou vingt ans. La Bourse de Paris, à cet égard, ne fait que se conformer à la *tendance générale* (l'indice moyen des valeurs allemandes se trouve ramené à sept ans en arrière, et celui des valeurs américaines à douze ans en arrière). Crise de confiance généralisée, peur de l'inflation, *taux d'intérêt élevés*, politiques restrictives, prix du pétrole : toutes ces raisons conjuguent leurs effets, sans que les opérateurs tiennent compte d'une conjoncture économique encore satisfaisante.

Tout au plus, les investisseurs institutionnels essaient-ils d'*endiguer la baisse, achetant certains titres qui leur semblent* revenus à des cours et à des rendements intéressants : ainsi Rhône-Poulenc a-t-il légèrement progressé cette semaine. Mais les valeurs qui ne bénéficient pas d'un tel soutien continuent à *s'enfoncer lourdement. Si, en outre, les vendeurs étrangers* se mettent de la partie, notamment les Anglais, les baisses deviennent spectaculaires, comme pour la Française des pétroles, victime des doutes planant sur ses résultats de l'année et des *répercussions de la crise pétrolière.*

Jusqu'où peut aller cette baisse ? Quelques indices donnent à penser que des excès commencent à être commis, compte tenu du plafonnement général des taux d'intérêt qui se manifeste dans le monde, avec même une légère tendance à la détente. Mais tout dépendra en définitive de Wall Street, et là-bas le recul ne semble pas terminé si l'on en juge par la tenue de la cote en fin de semaine.

Les valeurs étrangères ont été beaucoup plus éprouvées que les françaises, surtout les américaines et les mines métalliques, sur avis de New-York et de Londres. Aucun secteur de la cote n'a *donc échappé à la dépression*, avec des écarts spectaculaires, comme en *témoigne le tableau ci-dessous. L'or* lui-même a quelque peu fléchi, le lingot et le kilo en barre s'inscrivant à 24 400 F et 24 450 F contre 24 820 F et 24 900 F. Seul le napoléon reste stable à 265,10 F contre 265,50 F, ainsi que la rente 4 1/2 % après un bref fléchissement au début de la semaine.

Les principales variations de cours

VALEURS FRANÇAISES
Baisses (%)

	13 sept.	Diff.		13 sept.	Diff.
Fr. des pétroles	99	— 16	Penhoët	201	— 7,3
Génér. de fonder.	201	— 15	Perrier	147	— 7,2
Machines Bull	31	— 9,4	Saulnes	138	— 6,8

VALEURS ETRANGERES
Baisses (%)

	13 sept.	Diff.		13 sept.	Diff.
Dome Mines	188	— 30	Petrofina	390	— 15,5
Western Deep	111,90	— 23	President Brand	144,50	— 14
Harmony	44,30	— 21	I.B.M.	741	— 13,5
Amgold	227	— 20,5	Free State	145,40	— 13,3
Anglo-Americ.	21,20	— 20	Norsk Hydro	366	— 13
Randfontein	176	— 19	R.T.Z.	9,90	— 13
Buffelsfontein	128,90	— 17,3	Saint-Helena	217	— 12,5
Nestlé	3410	— 17	Goldfields	21,30	— 10,3
Charter	9,95	— 16,4	I.T.T.	77	— 9,5

Mines, caoutchouc, outre-mer

En Indonésie, dans les Célèbes, une filiale de l'*International Nickel* met en valeur, au coût de 200 millions de dollars, la mine de Sulawesi, qui produira, en partant de minerais latéritiques, 16.000 tonnes de nickel vers 1976.

	13 sept.	Diff.
Le Nickel	77,50	— 7,30
Peñarroya	78,50	— 5,50
Asturienne	281,50	— 21,40
Charter	995	— 1,85
Internat. Nickel	115,20	— 8,80
R.T.Z.	9,90	— 1,45
Tanganyika	10,70	— 1,80
Union minière	132	+ 2
Z.C.I. (1)	3,75	+ 0,30
Hutchinson-Mapa	230	— 2,50
Kléber	48,10	— 2,50
Michelin	665	— 26

(1) Compte tenu d'un coupon de 1 F.

La production pourrait être ensuite portée à 40.000 tonnes.

L'*International Nickel* a acquis, par une O.P.A., plus de 99 % du capital d'E.S.B., l'un des principaux producteurs américains de batteries et accumulateurs.

Filiale du *R.T.Z.*, *Bougainville Copper* a obtenu pour le premier semestre, à la faveur des cours très élevés du cuivre, un bénéfice avant impôts de 118,6 millions de dollars australiens contre 52 millions.

Produits chimiques

Le groupe allemand Hoechst prévoit un bon résultat pour l'ensemble de l'année 1974. L'affaiblissement de la conjoncture qui se profile sur le marché allemand

	13 sept.	Diff.
Clin-Midy	277	— 22
Cotelle et Foucher	111,10	+ 6,10
Institut Mérieux	576	— 23
Laboratoire Bellon	219	— 31
Nobel-Bozel	180	— 0,70
P.U.K.	114,70	— 0,90
Pierrefitte-Auby	60,50	— 1,50
Rhône-Poulenc	123,90	+ 3,40
Roussel-Uclaf	225,20	— 14,30

dans les secteurs du bâtiment, de l'industrie automobile, de l'industrie textile et de l'industrie du meuble, était compensé par la forte augmentation des exportations.

Un groupe italien non identifié vient d'acquérir une participation de 11,5 % dans le capital de la société *Montedison* (voir *le Monde* du 14 septembre).

La société Bayer annonce *que* le groupe *Metzeler*, spécialisé dans l'industrie du caoutchouc, et acquis par lui en avril dernier, a enregistré une perte de 89 millions de D.M. en 1973.

Filatures, textiles, magasins

Le chiffre d'affaires consolidé de *Dollfus-Mieg* a enregistré au premier semestre de 1974 une *forte*, augmentation (32,4 %), la progression la plus sensible provenant du secteur « filterie », avec 40,6 % ; en dépit d'un ralentissement dans les prises de commandes depuis le mois de juin, l'activité du second semestre paraît assurée. Toutefois, les résultats seront obérés par les *mesures fiscales et devront* être

	13 sept.	Diff.
Dollfus-Mieg	64,50	+ 0,30
Sommer	471	— 17
Agache-Willot	46,50	— 1,60
Lainière Roubaix	68,20	— 1,60
Roudière	410	— 43
Vitos	62,50	— 8,60
Saint-Frères	25	+ 1,20
Galeries Lafayette	83,50	+ 2,50
Nouvelles Galeries	94,20	+ 2,20
Paris-France	120,80	— 9,20
Prénatal	47,50	— 7,60
La Redoute	370	— 3
S.C.O.A.	54,90	— 4,05
U.I.S.	135,30	— 2,70

immobilisés en partie pour répondre à l'accroissement nominal des stocks et des créances.

Tendance très hésitante sur le groupe des magasins où l'on note cependant quelques points de résistance.

Après une pause en juillet, le taux d'expansion des achats dans les grands magasins parisiens *s'est accéléré en août, atteignant* 20 % (dont 14 % correspondant à la hausse des prix) par rapport au mois d'août 1973. Le taux moyen des huit premiers mois ressort à 19 %.

Pour les douze mois achevés au 31 mai 1974, le chiffre d'affaires de *SCOA* s'est établi à 3.453 millions contre 2.866. La part des filiales nouvellement intégrées représente 205 millions. La société, qui a versé au titre *de l'exercice 1972-1973* un dividende global de 5,40 F, procurant un rendement de 9 %, est assurée de percevoir de ses filiales des revenus accrus pour 1973-1974.

Pétroles

L'événement de la semaine aura été la très forte baisse de la Compagnie française des pétroles qui, pour la première fois, a cassé le cours de 100 F. En cinq séances, la baisse dépasse 16 %. Elle s'ajoute à un repli d'environ 6 % la semaine précédente. Cette chute de l'action C.F.P., qui s'est accompagnée d'importants mouvements de titres (on parle de ventes importantes de la part d'*investisseurs britanniques*), a *suscité* bien des commentaires en Bourse. La publication (« le Monde » du 8-9 septembre) des comptes de la C.F.P. pour les six premiers mois de 1974 a été mal accueillie. Le bénéfice net ne progresse que de 12 %, alors que le chiffre d'affaires quadruple. D'aucuns comparent ces chiffres à ceux publiés par les Majors, qui montrent en général des progressions très spectaculaires des profits. A cela, la C.F.P. fait valoir que les Compagnies américaines ont bénéficié directement de la hausse des prix grâce à l'exploitation de leurs concessions aux Etats-Unis

	13 sept.	Diff.
Antar	29,50	— 1,05
Aquitaine	390,50	+ 3,50
Esso Standard	65	— 3
Fr. des pétroles	99	— 19
Pétroles B.P.	36,10	— 5,40
Primagaz	256	— 7
Raffinage	94	— 10,50
Sogerap	70	— 5
Exxon (1)	305,10	— 8,40
Norsk Hydro	366	— 51,50
Petrofina	390	— 65
Royal Dutch	123	— 6,50

(1) Compte tenu du coupon détaché de 5,10 F.

et que, de plus, les comptes qu'elle vient de publier ne sont pas consolidés. N'est-il pas anormal qu'un groupe international ne soit pas en mesure de publier sa situation semestrielle consolidée au 15 septembre ! Le marché aurait également aimé connaître avec *précision* le montant de la provision sur le poste « titres de participation » que la C.F.P. a constitué au 30 juin.

La baisse de l'action C.F.P. s'inscrit également dans le contexte actuel des marchés financiers et va de pair avec le repli quasi général constaté sur les grandes valeurs pétrolières internationales. La volonté réaffirmée à Vienne par les pays exportateurs de pétrole de réduire les bénéfices des Majors a sans doute contribué à accroître la méfiance des investisseurs pour ce secteur de la cote.

Mines d'or, diamants

Très vif recul des mines d'or sur les indications de New-York, de Londres et d'Afrique du Sud. Motif : craintes sur l'avenir de l'or et événements du Mozambique.

Dans le groupe *Anglo-American*, presque toutes les mines de l'Etat d'Orange annoncent un dividende *final en vif progrès. Pour la Free State Geduld*, il est de 200 cents contre 140 cents, ce qui porte le dividende total à 310 cents contre 205 cents. Pour la *President Brand*, le final est de *150* cents contre 115 cents et le total de 245 cents contre 150 cents. Pour la *President Steyn*, le final est de 85 cents contre 32,5 cents et le total de 135 cents *contre* 50 cents. Pour la *Western Holdings*, le final est de 280 cents contre 165 cents et le total de 445 cents contre 320 cents. *La Welkom seule* diminue son dividende final, à 30 cents contre 37,5 cents, mais son dividende total est néanmoins en légère augmentation à 55 cents contre 50 cents.

Harmony annonce un dividende intérimaire de 35 cents contre 25 cents.

Union Corporation a souscrit, au prix de 40 cents, à 9.766.500 actions de *l'Unisel Gold Mines* qui doit

	13 sept.	Diff.
Amgold	227	— 61
Anglo-American	21,20	— 5,20
Buffelsfontein	128,90	— 27,10
Free State	145,70	— 23,30
Goldfields	21,30	— 2,45
Harmony	44,30	— 12,30
President Brand	144,50	— 23,30
Saint-Helena	180	— 28
Union Corporation	26,10	— 2,90
West Driefontein	248	— 37,50
Western Deep	111,90	— 33,10
Western Holdings	217	— 31
De Beers	13,20	— 1,75

exploiter, par l'intermédiaire de *Saint Helena*, une mine nouvelle sur la ferme Jurgenshof, 450 dans l'Etat d'Orange.

Le bénéfice net de la *De Beers*, pendant le premier semestre, a été de 120,88 millions de rands *contre 111,97 millions* de rands et non de 11,97 millions de rands comme il avait été imprimé par erreur.

Valeurs diverses

Le bénéfice net de *Novafer* en 1972-1973 s'est élevé à 12,44 millions contre 4,79 millions. L'assemblée a voté un dividende global de 18,75 F contre 15 F. Le bénéfice net du premier trimestre

	13 sept.	Diff.
L'Air liquide	340	— 13
Europe n° 1	292	— 7,50
Hachette	139	— 4
L'Oréal	1 240	— 148
Presses de la Cité	87,80	— 4,40
St-Gob.-P.-à-M.	98,10	— 4,70
Skis Rossignol	1 233	— 67

(avril-mai-juin) de l'exercice en cours a été de 12,2 millions, mais ce trimestre sera sans doute, selon le président, le meilleur de l'exercice.

Le chiffre d'affaires de *Femmes d'Aujourd'hui*, pendant le premier semestre 1974, a été en baisse de 10,96 %, à 733 millions FB contre 840 millions FB. Le fléchissement est attribué surtout au flottement du franc français et à la suppression de certaines fabrications. La société subit les conséquences de la hausse du papier.

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Rente 4 1/2 % 1973	355 800	167 314 480
Petrofina	22 725	9 685 672
Franç. des pétroles	85 150	8 981 131
Norsk Hydro	17 250	6 750 287

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	9 sept.	10 sept.	11 sept.	12 sept.	13 sept.
Terme	50 621 322	124 071 690	109 795 007	75 515 072	68 945 489
Comptant					
R. et obl.	56 011 824	40 769 521	44 424 087	56 999 379	42 582 326
Actions	23 418 576	27 576 761	28 648 476	24 771 288	22 839 845
Total	130 051 722	192 417 972	182 767 570	157 295 739	134 367 660

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1973)

Valeurs	9 sept.	10 sept.	11 sept.	12 sept.	13 sept.
françaises	74,6	73,2	72,3	72,4	71,6
étrangères	78,5	75,8	75,3	74,9	73,4

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1961)

	9 sept.	10 sept.	11 sept.	12 sept.	13 sept.
Indice gén.	63	61,8	61,1	60,9	61

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 14 septembre 1974 a été tiré à 544 478 exemplaires.

LE TRIBUNAL EN DÉCIDE LUNDI

Titan-Coder est au bord de la liquidation

De notre correspondant régional

Marseille. — La liquidation de Titan-Coder, qui signifierait le licenciement de deux mille sept cents salariés, paraît désormais difficile à éviter, à quelques heures du jugement que doit rendre lundi 16 septembre le tribunal de commerce de Paris. L'espoir de sauver l'entreprise dans ses structures actuelles subsistera certes tant que les magistrats n'auront pas fait connaître leur décision. Mais il n'était que très ténu, ce samedi, en l'absence de la seule solution apparue possible et qui consisterait à créer une société de gérance avec le concours de Renault.

Convaincue de l'impossibilité économique d'une reprise de Titan-Coder, la Régie ne songerait plus désormais, croit-on savoir, à modifier sa position, quelles que soient les pressions dont elle pourrait être l'objet. Si tel était le cas, l'idée d'une quelconque exploitation, dans les conditions chaotiques présentes — plan de charge des usines tendant à la rupture, trésorerie asséchée, tension sociale grandissante, — devrait être abandonnée. La liquidation pourrait cependant n'être qu'une étape.

La loi de 1967 sur les faillites laisse en effet la possibilité d'une cession à forfait des actifs de la société, c'est-à-dire de telle ou telle unité de production, aux acquéreurs qui se présentent. L'entreprise éclaterait, la marque Titan-Coder pouvant être vendue comme n'importe quel autre élément d'actif.

La visite de l'usine de Maubeuge par les représentants de Trailor, prévue pour le mercredi 18 septembre, indiquerait que la société américaine — premier constructeur de semi-remorques en France, avec 27 % du marché — est intéressée à une reprise. Le Syndicat national des réparateurs de wagons aurait, d'autre part, arrêté le principe de la création d'un groupement d'intérêt économique, ayant pour objectif la gérance du département des réparations ferroviaires de l'usine de Marseille.

Les réactions des syndicats risquent cependant d'être très vives. Depuis le début de l'affaire, ils se sont prononcés contre tout projet de démantèlement qui s'accompagnerait nécessairement d'importantes compressions d'effectifs.

GUY PORTE.

La C.F.T.C. : la politique sociale du gouvernement est aussi décevante que par le passé

La C.F.T.C. a critiqué avec force la politique économique et sociale du gouvernement au cours d'une conférence de presse, tenue le 13 septembre.

Au lendemain des décisions concernant le financement de la Sécurité sociale, MM. Tessier, Bornard, Boisard et Stucker ont déclaré que, s'ils acceptaient le principe de la compensation financière entre salariés, ils la refusaient entre salariés et non-salariés.

« *Il est inadmissible que le gouvernement dispose du salaire différé des travailleurs que constituent les cotisations de la Sécurité sociale comme s'il s'agissait des deniers de l'État*, disent-ils. *Le ministre des finances agit avec une précipitation et une confusion que rien ne justifie.* »

« *Il n'y a pas non plus politique familiale*, a assuré M. Boisard, *ni de contrat de progrès. L'augmentation de 12 % des allocations familiales ne couvre même pas la hausse des prix.* »

Auparavant, M. Bornard avait traité de la situation économique en constatant que des indices d'aggravation paraissent se manifester, tant sur l'inflation que sur l'emploi, dont les difficultés sectorielles visent surtout l'automobile, le textile, l'aéronautique, le bâtiment. La C.F.T.C. ne croit pas à l'efficacité de l'opération « frein sur les prix ».

Après la « *lettre fracassante* » du premier ministre, au mois de juin, sur les projets sociaux du gouvernement, les questions piétinent, a conclu M. Tessier. « *Nous sommes tout aussi déçus que par le passé. Si la compensation se confirmait être une malhonnêteté, nous appuierions tout mouvement de protestation. Avec la hausse des prix, le climat social serait alors gravement dégradé.* »

A l'O.R.T.F.

LES SYNDICATS POURRAIENT DÉCLENCHER DES GRÈVES LE JOUR DE LA DÉSIGNATION DES NOUVEAUX RESPONSABLES DE LA RADIO-TÉLÉVISION.

Cinq décrets d'application portant sur la réorganisation de la radio et de la télévision sont, d'ores et déjà, prêts, a annoncé, vendredi après-midi, M. André Rossi, secrétaire d'État auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement. Deux concernent le fonctionnement des deux commissions de répartition du personnel (statut général et statuts particuliers), deux autres intéressent les agents de l'O.R.T.F. ayant conservé le statut de la fonction publique et ceux qui, l'ayant quitté, voudraient redevenir fonctionnaires; le dernier indique que le représentant du personnel au sein du conseil d'administration sera choisi par le gouvernement sur une liste de trois noms fournis par les syndicats.

M. Edmond Guibert, au nom de l'Intersyndicale, qui a été reçue vendredi soir par M. Rossi, devait parler à l'issue de l'entretien de la vive inquiétude des personnels de l'Office.

Une délégation de l'Union des syndicats F.O. de l'O.R.T.F., conduite par M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., avait également été reçue dans l'après-midi de vendredi par M. Rossi pour demander que « *le gouvernement ne traite pas ses salariés plus mal que ne le fait le patronat privé* ».

L'Intersyndicale devrait appeler dès lundi le personnel de l'Office à une assemblée générale pour décider des futurs moyens d'action. Une grève pourrait avoir lieu mercredi, jour de la désignation des futurs responsables des organismes de radio-télévision.

LE MOT D'ORDRE DE GRÈVE DANS LES COLLÈGES D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE EST SUSPENDU

Le Syndicat national de l'enseignement technique et de l'apprentissage autonome (S.N.E.T.A.A., affilié à la Fédération de l'éducation nationale) a décidé, ce samedi 14 septembre, de suspendre le mot d'ordre de grève à la rentrée scolaire (un préavis avait été déposé pour les 16 et 17 septembre) pour les professeurs de C.E.T., mais de le maintenir pour les conseillers d'éducation.

● *A l'initiative de Mme Françoise Giroud*, secrétaire d'État à la condition féminine, les services de l'hôtel Matignon ont annoncé jeudi que des assouplissements d'horaires seraient prévus le 16 septembre dans les secteurs publics pour permettre aux mères de famille qui le désirent d'accompagner leurs enfants à l'école.

En Turquie

Les deux partis de la coalition gouvernementale semblent avoir atteint le point de rupture

M. Leonid Ilyitchev, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, devait quitter Ankara samedi pour Athènes et Nicosie, après avoir eu plusieurs longs entretiens sur le problème de Chypre avec M. Ecevit, premier ministre turc, et son ministre des affaires étrangères, M. T. Gunes. L'envoyé soviétique s'est borné à déclarer que les conversations avaient été marquées par une « compréhension réciproque ». *S'il ne semble pas qu'il y ait un changement dans la thèse de Moscou proposant un règlement du problème chypriote par une conférence internationale élargie, on indique néanmoins dans les milieux informés turcs que l'U.R.S.S. n'est pas opposée en principe au système fédéral à base géographique, proposé par la Turquie, mais à condition que cette formule n'entraîne pas une séparation juridique des deux communautés de l'île.*

A Ankara toutefois, les problèmes de coexistence au sein du gouvernement de coalition pourraient conduire à brève échéance à une crise ministérielle.

De notre correspondant

Ankara. — Un grand quotidien d'Istanbul a publié, récemment, un dessin représentant les deux chefs de la coalition gouvernementale, MM. Bulent Ecevit et Necmettin Erbakan, respectivement président du parti républicain du peuple (P.R.P.) et président du parti du salut national (P.S.N.), assis dos à dos sur une bicyclette à double guidon et pédalant en sens inverse.

On savait depuis longtemps que l'association de ces deux groupes politiques manquait d'harmonie et qu'un parti « ataturkiste » et progressiste comme celui du premier ministre, M. Ecevit, ne pouvait coexister avec une formation réactionnaire telle que celle de M. Erbakan.

Après sept mois de pouvoir, les sujets de discorde n'ont cessé de se multiplier entre les deux associés, qui, estime-t-on dans les milieux politiques, sont arrivés au point de rupture.

M. Bulent Ecevit, qui compte entreprendre un voyage dans les pays scandinaves, souhaiterait que l'intérim de la présidence du conseil soit confié à un ministre appartenant à son parti, M. Orhan Eyuboglu, secrétaire général du P.R.P. Lors d'un précédent déplacement à l'étranger, M. Ecevit avait été remplacé par le vice-premier ministre, M. Erbakan. Aussi, les amis de ce dernier n'hésitent-ils pas à affirmer que la désignation de M. Eyuboglu signifierait la fin de la coalition gouvernementale. Aussi, ce samedi, M. Erbakan a convoqué une conférence de presse pour annoncer que lui-même et les six autres ministres de son parti s'opposaient à la visite de M. Ecevit en Scandinavie.

Divergences à propos de Chypre

Les tiraillements au sein du gouvernement, composé de dix-huit ministres P.R.P. et de sept ministres P.S.N., se manifestèrent d'abord lorsque s'opposèrent, à propos de la politique du tourisme, le ministre du commerce, M. Fehmi Adak (P.S.N.) et le ministre du tourisme et de l'information, M. Orhan Birgit (P.R.P.), plus libéral dans ce domaine. Un peu plus tard, le parti de M. Erbakan accusait le ministre de l'éducation nationale appartenant au P.R.P. de procéder à la réintégration d'enseignants à tendance gauchiste. L'attitude adoptée par le parti de M. Erbakan contre ce qu'il appelait « *l'amnistie des communistes* » a renforcé le malaise.

Plus récemment, les divergences de vues portèrent sur le relèvement des taux d'intérêt et de réescompte ainsi que sur la politique des investissements, les populistes de M. Ecevit reprochant à M. Erbakan de faire état de projets ne figurant pas dans le programme gouvernemental, ou d'introduire dans les mécanismes de l'État des éléments provenant des cadres du parti du salut national. De leur côté, les amis de M. Erbakan reprochaient aux ministres P.R.P. de s'abstenir de signer les décrets relatifs à « *quelque trente grands projets figurant dans le programme gouvernemental* ».

Le problème chypriote a creusé un peu plus le fossé entre les deux partenaires de la coaliton, M. Erbakan se déclarant ouvertement en faveur du partage de Chypre, alors que le chef du gouvernement préconisait la création d'un État fédéral indépendant. Dans les milieux proches du parti républicain du peuple, on note que la popularité de M. Bulent Ecevit, renforcée par la « *victoire de Chypre* », a profondément incommodé M. Erbakan et ses amis.

Il y a quelques jours, plusieurs quotidiens favorables au parti de M. Erbakan ont annoncé que certains ministres populistes s'étaient prononcés contre l'intervention militaire à Chypre, ou avaient préféré s'abstenir, lors du conseil de cabinet tenu le 19 juillet, en vue de décider du débarquement turc sur l'île. La riposte du P.R.P. fut immédiate. Non seulement ces allégations ont été refutées par M. Ecevit lui-même, mais les ministres visés ont pris la décision d'intenter un procès en dommages et intérêts contre les organes de presse en question.

Si M. Ecevit démissionnait, l'affaire de Chypre, dont la solution n'est pas en vue, ainsi que les problèmes économiques pressants rendraient nécessaire la constitution rapide d'une nouvelle équipe. Les observateurs n'excluent pas la possibilité d'un accord entre le P.R.P., qui compte le plus grand nombre de députés à l'Assemblée nationale, et le parti démocratique de M. Ferruh Bozbeyli, la formation la plus importante après le P.R.P. et le parti de la justice de M. Suleyman Demirel. Malgré les désaccords sur les plans économique et politique entre le parti de droite de M. Bozbeyli et le parti social-démocrate de M. Ecevit, une association pourrait naître en vue de la formation d'un gouvernement de transition dirigé par l'actuel premier ministre, et qui aurait pour tâche essentielle d'organiser des élections anticipées.

(Intérim.)

En Ethiopie

Les notables provinciaux se rallient au nouveau régime

Alors qu'on attendait toujours la réponse du prince Asfa Wossen, auquel l'armée a proposé de devenir roi après la déposition de l'empereur, le calme régnait dans la matinée du samedi 14 septembre en Ethiopie. La radio diffusait des messages de soutien au gouvernement militaire, émanant de notables provinciaux. Les aéroports ont été rouverts au trafic international. Le couvre-feu a été reporté à 21 heures.

Dans un « rectificatif » à un texte officiel diffusé jeudi, l'armée indique que le général Aman Andom, chef du gouvernement provisoire, n'est pas le président du comité militaire de coordination, mais son « porte-parole ». Cette mise au point signifie, semble-t-il, que les membres de la junte souhaitent que celle-ci demeure un organe collectif, où ils seraient sur un pied d'égalité.

Correspondance

Addis-Abeba. — Comme l'attendait avec impatience l'opinion publique, depuis qu'on savait que le comité militaire de coordination dirigeait en fait le pays, le programme politique de l'armée a été connu après la destitution de l'empereur. Les divergences qui existaient entre certains membres du comité depuis le mois de juillet expliquent qu'il ait fallu un tel délai.

La prudence dont ont fait preuve les militaires avant de mettre définitivement le souverain à l'écart ne se justifiait plus. De larges secteurs de l'opinion publique attendaient cette décision.

L'Association patriotique éthiopienne, groupant les anciens combattants ; la Confédération des syndicats éthiopiens, et l'Association des enseignants ont exprimé leur soutien au gouvernement militaire provisoire, et vont même plus loin que lui puisqu'elles exigent que l'empereur déposé soit traduit en justice pour avoir préféré l'exil en Grande-Bretagne au lieu d'organiser la résistance intérieure pendant les cinq années de l'occupation italienne.

Le programme de politique intérieure des militaires comprend quinze points, dont le plus important est sans doute la promesse d'une réforme agraire.

Le second point saillant du programme est l'intention des militaires de satisfaire les revendications des étudiants et des élèves en démocratisant l'enseignement. Au point 7 de leur programme, ils vont jusqu'à promettre que l'enseignement primaire sera gratuit et obligatoire très rapidement.

Dans le reste du programme, qu'il sagisse de la réforme judiciaire ou de l'égalité des religions devant la loi, on sent l'influence des contestataires de l'armée. Les jeunes officiers et les soldats éthiopiens sont recrutés depuis huit ans à la fin de l'enseignement primaire, ce qui dans un pays d'illettrés leur assure un certain rang social.

En ce qui concerne la politique étrangère, les militaires affirment leur attachement à la charte de l'Organisation de l'unité africaine, dont le siège demeure à Addis-Abeba, malgré les pressions exercées par certains pays pour son transfert dans une autre capitale.

Le programme du comité militaire indique que l'Ethiopie fera tout ce qui est en son pouvoir pour aider les peuples encore sous domination coloniale à obtenir leur indépendance. Enfin, il est souligné que l'Ethiopie « maintiendra » des relations étroites et amicales avec tous les pays africains, en particulier avec l'Egypte, le Soudan, la Somalie et le Kenya. Cette ouverture en direction de la Somalie retient particulièrement l'attention.

Deux affaires de pillage découvertes dans le port de Marseille

TROIS POLICIERS VOLAIENT les marchandises saisies par leur service

Deux affaires de trafic de marchandises volées sur le port viennent d'être découvertes simultanément à Marseille. L'une d'elles met en cause trois policiers qui sont actuellement entendus par deux envoyés de l'inspection générale de la police nationale venus spécialement de Paris. Les trois hommes, qui avaient accès aux locaux où étaient entreposées les marchandises récupérées par leur service sur des pilleurs de quais, les pillaient à leur tour.

L'autre affaire a été découverte le 25 juillet dernier, après l'arrestation de quatre employés travaillant sur le port — un chef de service d'une société d'import-export, un commis des douanes et deux dockers — convaincus de pillage sur les quais. MM. Antoine Ricard, Fernand Fardela, Roger Caramanica et Joseph Debiase étaient aussitôt écroués. Une perquisition organisée par le service régional de police judiciaire de Marseille au domicile de M. Caramanica permettait de retrouver seize cartons de marchandises. Peu après, les enquêteurs appréhendaient M. Louis Piana, soixante-sept ans, déjà plusieurs fois impliqué dans des affaires de recel, et découvraient chez lui cent trente-sept tapis dont il ne pouvait expliquer l'origine. M. Piana a toutefois été laissé en liberté.

L'enquête permettait ensuite de remonter jusqu'à deux autres personnes : M. Jacques Estelle, trente-trois ans, fils d'un gardien de la paix et agent d'une société de surveillance, et son épouse, Mme Jacqueline Estelle, vingt-neuf ans, secrétaire de l'antenne des renseignements généraux du port autonome.

Il semble que M. Estelle organisait — avec le concours de son père, selon certains enquêteurs — le pillage sur les quais, en liaison avec des camionneurs qui emportaient de nuit le butin, essentiellement des téléviseurs, des magnétophones et des appareils photographiques. Mme Estelle, pour sa part, prenait les commandes — sur des carnets à en-tête du ministère de l'intérieur — et encaissait les recettes.

Il semble que sa clientèle se soit située pour une large part parmi ses collègues. Le trafic qui durait depuis trois ans, aurait rapporté 6 000 à 8 000 francs par mois au couple, qui a été placé sous mandat de dépôt par Mlle Monique Mabelly, juge d'instruction chargé du dossier.